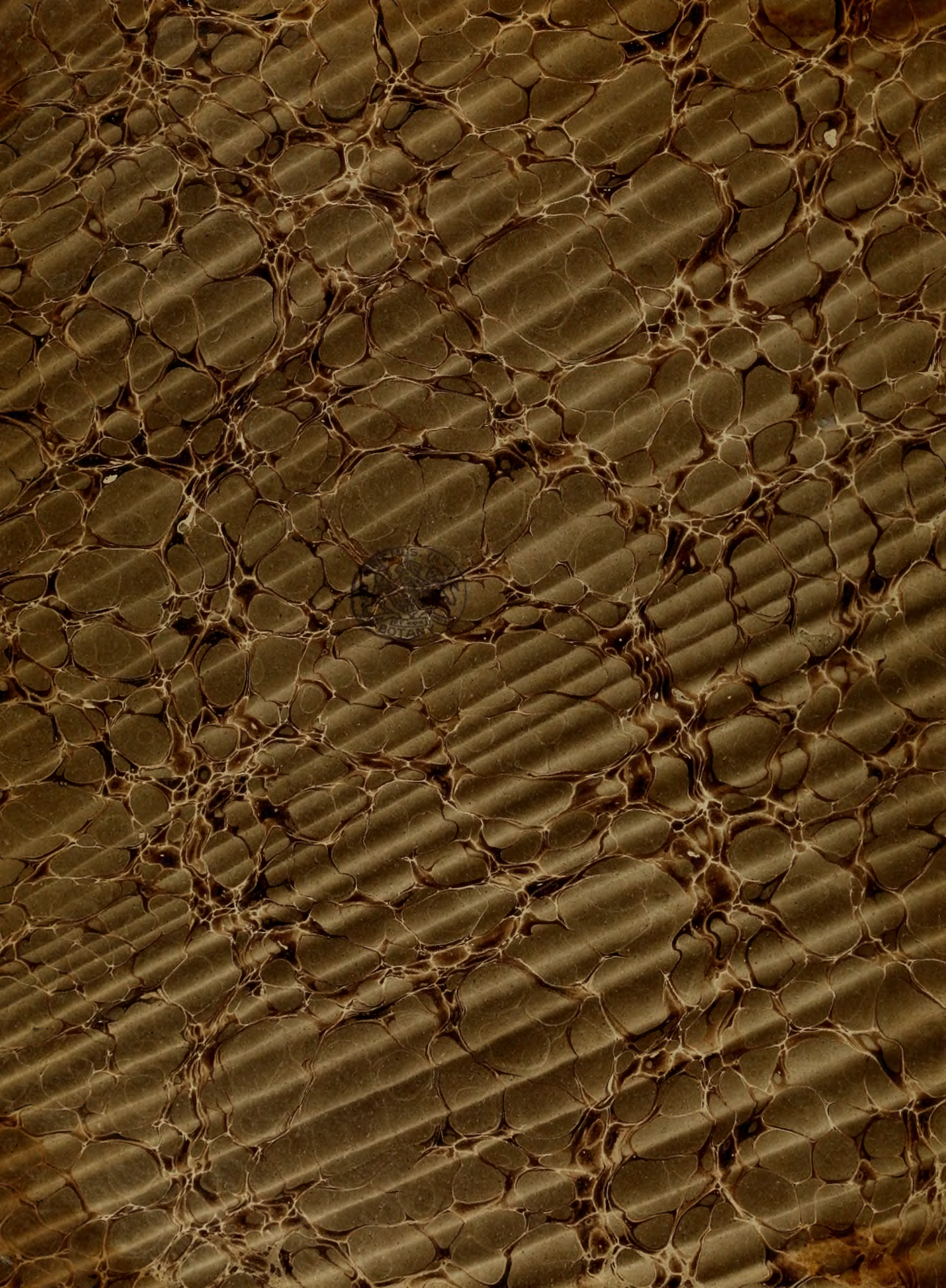
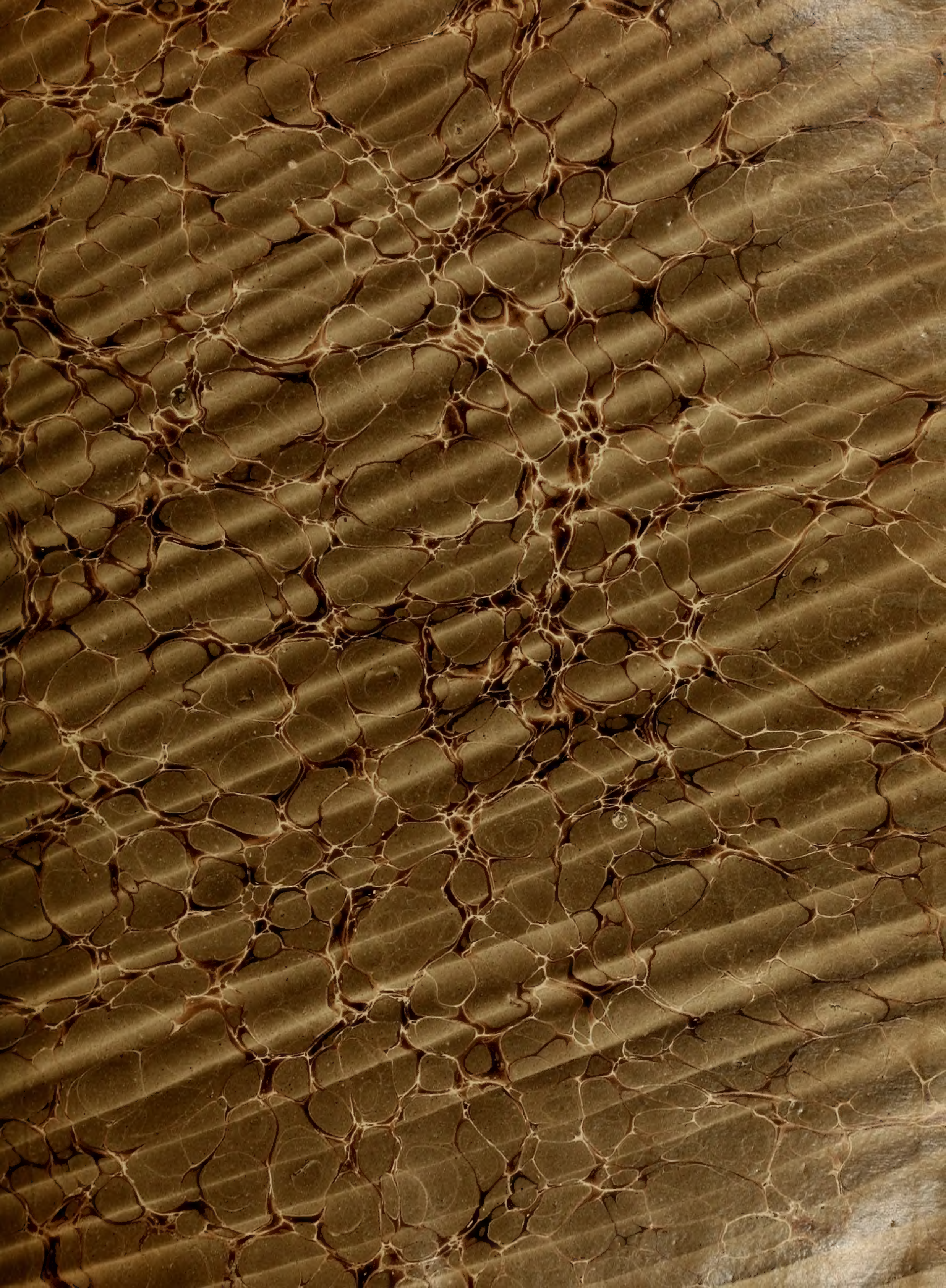






HERBIER

DE

L'AMATEUR DE FLEURS.

IMPRIMERIE DE C. J. DE MAT,
GRANDE PLACE, N° 1138.

HERBIER

DE

L'AMATEUR DE FLEURS,

CONTENANT,

GRAVÉS ET COLORIÉS, D'APRÈS NATURE,

LES VÉGÉTAUX QUI PEUVENT ORNER LES JARDINS ET LES SERRES; L'ON Y A JOINT LEUR SYNONYMIE, LEUR DESCRIPTION, LEUR HISTOIRE, LEURS MODES DE CULTURE ET DE PROPAGATION,

AVEC

UN PRÉCIS D'ORGANISATION ET DE PHYSIQUE VÉGÉTALES, SERVANT D'INTRODUCTION A L'OUVRAGE;

PAR M. DRAPIEZ.

TOME TROISIÈME.



BRUXELLES,

Ve P. J. DE MAT, LIBRAIRE, ÉDITEUR, RUE DE LA BATTERIE, N° 163.

1829.



Pæonia tenuifolia.

Pivoine à feuilles menues.

PIVOINE A FEUILLES MENUES. PÆONIA TENUIFOLIA.

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Renonculacées*.

[illegible]

[illegible] *persistens.* Corolla [illegible] [illegible] *plura, supera, disco carnoso* [illegible] Capsulæ *totidem*, 1-*loculares*, [illegible]

[illegible] ET SYNONYMIE.

[illegible]

[illegible] Linn. *Spec.* 748. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 1225. — [illegible] 17. — Decand. *Reg. Veg.* 2. *p.* 394. — [illegible] *Mag. n. ct. t.* 926. — Merr. *ic.* 25. — Mill. [illegible]

[illegible] propriétés de la Pivoine, au livre v de l'Iliade, [illegible] avait faite à Pluton. Pline (liv. xxv, chap. 4) dit



PIVOINE A FEUILLES MENUES. *PÆONIA TENUIFOLIA.* ♃

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Renonculacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *5-phyllus polyphyllusve, persistens.* Corolla *5-petala et polypetala.* Stamina *numerosa.* Ovaria 2 *vel plura, supera, disco carnoso cincta; stigmatibus totidem sessilibus, crassis.* Capsulæ *totidem,* 1-*loculares,* 1-*valves, intùs longitudinaliter dehiscentes, polyspermæ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PÆONIA caule herbaceo; foliis biternatìm sectis, glabris, laciniis multipartitis, lineari-subulatis; flore terminali solitario; capsulis 2-3, *tomentosis, patentibus.*

PÆONIA tenuifolia. LINN. *Spec.* 748. — WILLD. *Spec.* 2. *p.* 1223. — PALL. *Ross.* 2. *p.* 95. *t.* 17. — DECAND. *Reg. Veg.* 2. *p.* 394. — ID. *Prodr.* 1. 66. — *Bot. Mag. n. et. t.* 926. — MEERB. *ic.* 25. — MILL. *Dict. n°* 5. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 316. — POIR. *Dict. Enc.* 364. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 615.

HOMÈRE en chantant les propriétés de la Pivoine, au livre v de l'Iliade, nous apprend que le médecin Pæon a guéri, avec cette plante, une blessure qu'Hercule avait faite à Pluton. Pline (liv. xxv, chap. 4) dit

que, de son temps, la Pivoine était connue sous le nom de *Pentorobos* et de *Kysidé*, et que de cette diversité de noms, qui s'étendait à beaucoup d'autres plantes, naissaient de grandes difficultés dans l'étude de la botanique. Suivant Théophraste (1), la Pivoine se plaît sur les montagnes boisées; sa tige se divise, à la distance d'environ quatre doigts, par des nœuds ou articulations d'où s'élancent les feuilles, et elle se couronne de quatre ou cinq fruits semblables aux noix grecques, renfermant beaucoup de semences rouges et noires (2). Le même auteur ajoute qu'on regarde cette plante comme un préservatif contre les illusions nocturnes (le cauchemar), que l'on croit causées par les dieux faunes, pendant le sommeil, et qu'il est prudent de ne l'arracher que pendant la nuit, car si l'on était aperçu par le pic noir (*picus martius*), à l'instant cet oiseau, qui, sans doute, devait être commis à la conservation de la plante, s'élancerait sur celui qui la cueille, et l'attaquerait aux yeux. Une autre étymologie du mot *pæonia*, serait ce même nom que portait une des contrées de la Macédoine, où se trouvait et se trouve encore en abondance, la Pivoine officinale. Avant 1788, on ne connaissait que quatre espèces de Pivoines : *P. officinalis*, dont l'introduction dans les parterres date de 1548; *P. peregrina*, qui fut apportée du Levant en 1588; *P. humilis*, que l'on commença à cultiver en 1633; enfin l'espèce que nous décrivons, qui est connue depuis 1765. Aujourd'hui, le nombre des espèces a été porté à dix-neuf par les jardiniers anglais, non compris vingt-huit variétés. Decandolle, dans son *Prodromus systematis naturalis*, admet seize espèces de Pivoines et dix variétés.

La Pivoine à feuilles menues est originaire de l'Ukraine, de la Sibérie et du Caucase; le premier qui la cultiva en Angleterre, et la propagea dans les trois royaumes, fut M. William Malcolm. Elle est, pour les

(1) *Hist.*, liv. 9, chap. 9.

(2) *Summo caule fert siliquas quasdam, veluti græcas nuces : quibus dehiscentibus grana multa rubentia, parva, acinis Punicorum similia inveniuntur : et inter hæc media quinque aut sex, nigra, purpurea.* Diosc., liv. 3, p. 914.

jardins, un ornement magnifique; le pourpre éclatant de ses pétales, que rehausse le vif éclat de ses anthères dorées, joint à l'élégance de la découpure de ses feuilles, lui assurent partout le suffrage de l'amateur. Elle fleurit assez ordinairement dans les premiers jours de mai, et la fleuraison, lorsqu'elle n'est point contrariée par des pluies abondantes, peut se prolonger jusqu'à la fin du mois.

Ses racines sont rampantes, chargées de tubercules de la grosseur d'une noisette; elles produisent des tiges simples, cylindriques, glabres ainsi que toute la plante, hautes d'un pied ou environ, garnies de feuilles alternes, deux ou trois fois ternées, ayant leurs folioles principales découpées en lanières linéaires, très-étroites, d'un beau vert. Ses fleurs sont solitaires au sommet des tiges, d'un rouge pourpre foncé, larges de deux pouces et demi à trois pouces. Leur calice est composé de cinq folioles concaves, dont trois plus larges, à peu près ovales, et deux plus étroites, plus longues et terminées en pointe aiguë. La corolle est formée de huit pétales ovales-cunéiformes, insérés au réceptacle. Les étamines sont très-nombreuses, également attachées au réceptacle entre les pétales et les ovaires; elles ont leurs filamens rougeâtres, deux fois plus courts que les pétales, et supportant des anthères jaunes, oblongues, tortillées sur elles-mêmes après la fécondation. Les ovaires sont au nombre de deux à trois, quelquefois de quatre, supères, d'un rouge foncé, velus, dépourvus de style, terminés chacun par un stigmate oblong, comprimé, glabre et de la même couleur. Il leur succède autant de capsules cotonneuses, divergentes, univalves, à une seule loge, s'ouvrant longitudinalement par leur côté interne, et contenant plusieurs graines ovales, luisantes, qui sont d'abord rouges, qui passent ensuite à une teinte très-vive de pourpre, et finissent enfin par devenir absolument noires.

La Pivoine à feuilles menues est de pleine terre; elle paraît s'habituer facilement à tous les sols, pourvu que l'on ait soin de lui procurer chaque année un peu d'engrais; on la multiplie très-aisément par la séparation des tubercules radicaux, que l'on peut pratiquer immédiatement après le dessèchement des feuilles, et jusqu'à ce que la plante recommence à

entrer en sève, c'est-à-dire, vers le milieu de l'hiver. Les semis n'ont, jusqu'à ce jour, amené aucune variété, ni même aucune conversion d'étamines en pétales.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice, les ovaires et une étamine. Fig. 2. Un ovaire coupé horizontalement pour faire voir les jeunes graines qui sont à son intérieur.



P. Bessa pinx.t Barrois sc.

Crinum latifolium.

Crinole à feuilles larges.

CRINOLE A FEUILLES LARGES. *CRINUM LATIFOLIUM.* ♃

[illegible]

[illegible] *polyphylla.* Corolla 1-*petala*, *infundibuliformis*, 6-*fida*; *laciniis* [illegible] Stamina 6. Ovarium *inferum*; *stylo filiformi*; *stigmate simplici.* [illegible] *ovata*, 3-*locularis*, *polysperma.*

[illegible] CTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible]; *floribus umbellatis*, *brevissimè pedun-*[illegible] *lineari-lanceolatis* [illegible] *breviori.*

[illegible]

[illegible] IV. *p.* 369. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 52. — [illegible]

[illegible]

[illegible]



CRINOLE A FEUILLES LARGES. *CRINUM LATIFOLIUM.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Amaryllidées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha *polyphylla.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis,* 6-*fida; laciniis oblongis.* Stamina 6. Ovarium *inferum; stylo filiformi; stigmate simplici.* Capsula *ovata,* 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CRINUM foliis lanceolatis; floribus umbellatis, brevissimè pedunculatis; tubo corollæ laciniis lineari-lanceolatis vix breviori.

CRINUM latifolium. Linn. *Spec.* 419. — Miller. *Dict. ed.* 8. *n*° 4. (*Exclud.* Andr. *Rep.* 478.)

AMARYLLYS latifolia. Lam. *Dict. Enc.* 1. *p.* 124. — Ker *in Journal of science, n*° iv. *p.* 369. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 52. — L'Hérit. *Sert. angl.* 14. — Willd. *Sp. pl.* 2. 57.

SJOVANNA-POLA-TALI. Rheed. *Hort. Malab.* 11. *p.* 77. *t.* 39. — Rudb. *Elys.* 2. 91. *f.* 12.

Le genre Crinole, dont le nom est la traduction littérale du mot κρινον, synonyme de Lys, doit sa formation à Linné; mais à l'époque où ce grand

homme l'a établi, on était loin de penser que ce genre pût jamais se recruter d'un nombre d'espèces aussi grand que celui auquel l'ont porté, par leurs recherches lointaines, les botanistes voyageurs, et devenir l'objet spécial des études de quelques savans du premier mérite. M. William Herbert, dans la Table méthodique des plantes bulbeuses qu'il a donnée à Londres en 1821 (*Herberts' append.*), porte à trente environ les Crinoles reconnus par lui, et, depuis lors, ce nombre a été presque doublé. M. Bellenden-Ker, dans un important travail qui fait partie du nº IV du Journal des sciences et des arts (1) publié par l'Institution royale de la Grande-Bretagne, semblait avoir posé, d'une manière stable, les limites respectives des différens genres composant la belle famille des Amaryllidées; il avait adopté, pour caractère particulier au genre Amaryllis, une petite couronne insérée à la base du tube de la corolle, laquelle couronne est marquée de six impressions ou enfoncemens qui sont les points d'attache des étamines. D'après ce caractère qui lui paraissait suffisamment tranché, M. Bellenden-Ker avait, comme le professeur Lamarck, quoique ce dernier n'ait eu pour raison déterminante que la position inférieure de l'ovaire, réintégré le Crinole à feuilles larges dans le genre Amaryllis; nous ignorons ce qui a pu décider les botanistes anglais à ne point tenir compte des belles observations de M. Ker, et à continuer de considérer notre plante comme un Crinole. Quoique cette belle liliacée fût connue depuis long-temps en Europe, on ne l'y avait vue néanmoins que dans les Herbiers; elle parut, pour la première fois, vivante, en 1806, époque où elle fut apportée des Indes orientales, sa patrie; elle fleurit ordinairement depuis le commencement de juillet jusqu'en septembre.

Sa racine est un bulbe ovale-oblong, verdâtre, presque de la grosseur du poing; il s'en élève un faisceau de dix à douze feuilles lancéolées, longues d'un pied ou environ, glabres, d'un vert gai, canaliculées dans leur partie inférieure, élargies et engaînantes à leur base. De l'aisselle

(1) *Journal of science and the arts.* London, 1817.

d'une de ces feuilles sort une hampe cylindrique, un peu comprimée, haute de huit à neuf pouces, portant au sommet six à huit belles fleurs blanches, reposant sur de très-courts pédoncules, ayant une odeur agréable, et disposées en une ombelle munie, à sa base, d'une spathe formée par six folioles membraneuses, dont les deux extérieures sont lancéolées, beaucoup plus larges que les quatre intérieures. La corolle est monopétale, tubulée dans sa partie inférieure, partagée, en son limbe, en six découpures linéaires-lancéolées, égales, étalées, et un peu plus longues que le tube. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens filiformes, d'une couleur purpurine dans leur partie supérieure, insérés à l'orifice du tube, devant chacune des divisions de la corolle, et portant, à leur sommet, des anthères linéaires, jaunes, vacillantes, à deux loges longitudinales. L'ovaire est inférieur, ovale-oblong, presque cylindrique, surmonté d'un style filiforme, à trois côtes longitudinales, seulement visibles à la loupe, et tordues en spirale. Ce style est plus court que les étamines; il est, comme elles, d'une couleur purpurine dans sa partie supérieure, et terminé par un stigmate simple.

Dans nos climats, le secours de la serre chaude est indispensable pour la culture du Crinole à feuilles larges, comme assez généralement pour celle de tous ses congénères; cette magnifique espèce donne très-rarement des fruits en maturité, on se contente de la multiplier ou par la séparation des caïeux, ou par la récolte des bulbiles qui accompagnent quelquefois les ovaires. On sépare les caïeux dès que les feuilles commencent à se flétrir : on les enlève avec beaucoup de précaution du bulbe, puis on les plante immédiatement dans des pots remplis d'une terre très-substantielle, mêlée d'un tiers de terreau de bruyère; on plonge les pots dans la tannée ou on les expose près du jour, sur les tablettes de la serre chaude. Les jeunes plantes exigent d'être souvent arrosées, mais avec beaucoup de modération. La méthode de traiter les bulbiles ne diffère point de celle de conduire les caïeux; dans l'un et l'autre cas, ce que l'on doit éviter le plus soigneusement, c'est de donner trop

d'eau, surtout lorsque les caïeux et les bulbiles paraissent devoir être encore assez long-temps avant d'entrer en végétation; alors une trop grande humidité ne manquerait pas d'endommager les jeunes racines à mesure qu'elles s'échapperaient de l'ognon, et la pourriture finirait infailliblement par se communiquer à celui-ci.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La plante réduite de moitié. Fig. 1. Une étamine de grandeur naturelle.



Syringa vulgaris

Lilas Commun.

LILAS COMMUN. *SIRINGA VULGARIS.* 5

Diandrie-Monogynie. Famille des *Jasminées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 4-*dentatus*. Corolla 1-*petala, tubulosa, regularis; limbo* 4-*partito*. Stamina 2, *intrà tubum*. Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate* 2-*lobo*. Capsula *ovata, compressa*, 2-*locularis, medio* 2-*valvis*, 2-*sperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SYRINGA foliis cordato-ovatis; floribus pyramidato-paniculatis, terminalibus; capsulis subcompressis.

SYRINGA vulgaris. Linn. *Spec.* 11. — Bul. *Herb. t.* 265. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 36. — Valh. *Enum.* 1. 38. — Willd. *Sp. pl.* 1. 48. — Roem. et Schul. *Syst. veget.* 1. 76. — Mill. *Dict.* 1. — *Bot. Mag.* 183.

SYRINGA cærulea. Bauh. *Pin.* 398. — Clus. *Hist.* 58.

SYRINGA flore cæruleo seu Lilac. J. Bauh. *Hist.* 1. *p.* 204.

LILAC vulgaris. Lam. *Dict. Enc.* 3. *p.* 512. — *Id.* illust. *t.* 7. — Poit. et Turp. *fl. Paris.* 1. *p.* 7. *t.* 5. — Tournef. *Inst.* 601.

La beauté et l'élégance des thyrses du Lilas en ont fait l'arbuste le plus universellement répandu dans toute l'Europe, où son acclimation est maintenant si parfaite que l'on éprouve quelquefois de l'embarras à se rappeler sa patrie, et plus encore, le nom de son introducteur, quoiqu'il appartienne tout entier à l'histoire. Auger Gislen Busbec ou Bousbèque, natif de Commines, et seigneur belge, ayant mérité, par ses hautes qualités diplomatiques, la faveur particulière de son souverain Ferdinand Ier, ce prince l'appela à Vienne et lui confia, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, une mission des plus importantes auprès de Soliman II. Pendant son ambassade, et tout en veillant aux grands intérêts dont il était chargé, Gislen trouva le loisir et les moyens de visiter les États du grand-seigneur et une partie de la Perse, alors tributaire de son redoutable vainqueur. Il en rapporta un grand nombre de manuscrits orientaux, extrêmement précieux, des monumens de l'antiquité à la recherche desquels il avait employé une grande partie de sa fortune, enfin des productions naturelles de toutes les contrées qu'il avait parcourues. C'est parmi ces derniers objets que se trouvèrent

153.

des graines de Lilas, qu'il remit, avec beaucoup d'autres, à son compatriote et son protégé, C. De l'Escluses (CLUSIUS), qui l'avait suivi à Vienne et qui dirigeait le jardin impérial, devenu depuis palais de Schoenbrunn. Clusius a profité de la facile reproduction du Lilas, pour en garnir le petit nombre de jardins que comptait alors l'Allemagne, et il en a rapporté des pieds et des graines à Leyde, quand, vers 1590, il vint y prendre possession de la chaire de Botanique. Le Lilas est l'ornement des chaumières et des châteaux; il fleurit vers la fin d'avril ou le commencement de mai, et le doux parfum qui s'exhale de ses fleurs ajoute beaucoup au regret qu'inspire leur trop courte durée.

Cet arbrisseau s'élève de quinze à vingt pieds, et même plus; ses rameaux sont, ainsi que les feuilles, opposés; celles-ci ovales, en cœur, pétiolées et d'un beau vert. Ses fleurs sont purpurines, tirant sur le bleu dans une variété, et blanches dans une autre, pédicellées, le plus souvent disposées en deux panicules pyramidales, droites, terminales et d'un très-bel aspect. Leur calice est court, monophylle, à quatre dents. La corolle est monopétale, tubulée, terminée par un limbe à quatre lobes ovales, étalés horizontalement et un peu creusés en cuillère. Les deux anthères sont attachées près de l'orifice du tube. L'ovaire est supère, oblong, surmonté d'un style terminé par un stigmate un peu épais et bifide. Le fruit est une capsule biloculaire à deux ou quatre graines bordées d'une aile membraneuse.

Tous les sols, quelque peu substantiels qu'ils puissent être, conviennent à la végétation du Lilas. Les nombreux rejetons qui poussent de ses racines suffisent amplement à sa multiplication; on trouve néanmoins des amateurs qui, dans l'espoir d'obtenir des variétés ou des fleurs perfectionnées, font annuellement des semis de Lilas; c'est ainsi, il est vrai, que l'on a obtenu les variétés à fleurs blanches, à fleurs pâles, à fleurs pourprées, à fleurs violettes et à fleurs variées. Les semis se font ordinairement aussitôt après la récolte des graines, et en plate-bande, dans une terre tout à la fois légère et bien substantielle; on repique les jeunes plantes à la seconde année, et il n'est pas rare, lorsqu'elles sont bien conduites, de leur voir donner des fleurs à la troisième.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente l'extrémité d'un rameau de Lilas commun à fleurs pourprées, garnie d'un thyrse parfaitement développé.



P. Bessa pinx. Le Jeune sculp.

Adenandra umbellata.

Adenandra à fleurs en ombelle.

ADENANDRA A FLEURS EN OMBELLE. *ADENANDRA UMBELLATA.* [illegible]

Pentandrie Monogynie. Famille des *Diosmées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *profundè 5-fidus, persistens.* Petala 5, *laciniis calycinis altern*[illegible] [illegible]*s breviora, 5-sterilia staminiformia apice antherarum rudimen*[illegible] [illegible] *connexa in discum perigynum, 5 antherifera.* Ovarium *supera*[illegible] [illegible] *stigmate capitato.* Fructus 3-5-*locularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible]*NDRA foliis lanceolatis, glabris, subtùs punctato-glan*[illegible] [illegible] *lycinis laciniis basi ciliatis.*

[illegible]*NANDRA umbellata.* Willd. *Enum. Hort. berol.* [illegible]

[illegible] speciosa. Sims, *Bot. Mag.* n. 1271. — Ait. *Hort.* [illegible] [illegible] — Spreng. *Syst. Veget.* 1. 784. — Pers. *Pro*[illegible] [illegible] 1. 713. *Var. umbellata.*

[illegible] cistoides. Lam. *Dict. encyc.* 2. 288.

[illegible]*LLIFOLIA* umbellata. Wendl. *Coll.* 1. 37. *t.* 10.

L[illegible] le genre Diosma, il y a environ un siècle, pour une plante [illegible] avait reçue du cap de Bonne-Espérance, sous le nom de *spir*[illegible] [illegible] qui lui [illegible] [illegible] il fut question d'aucune autre espèce de Diosma; alors deux ou [illegible] furent ajoutées [illegible] [illegible] nouvelles s'accrut avec une telle rapidité, qu'il finit [illegible] -vingts. Dans cet état de choses, les successeurs du



[illegible] *hirta*
[illegible] ges en ombelle.

ADENANDRA A FLEURS EN OMBELLE. *ADENANDRA UMBELLATA.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Diosmées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *profundè 5-fidus, persistens.* Petala 5, *laciniis calycinis alterna.* Stamina *petalis breviora, 5-sterilia staminiformia apice antherarum rudimenta gerentia, basi connecta in discum perigynum, 5 antherifera.* Ovarium *superum: stylo unico, stigmate capitato.* Fructus 3-5-*locularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ADENANDRA foliis lanceolatis, glabris, subtùs punctato-glandulosis, margine ciliatis; floribus subumbellatis, pedunculatis, terminalibus; calycinis laciniis basi ciliatis.

ADENANDRA umbellata. Willd. *Enum. Hort. berol.* 257.

DIOSMA speciosa. Sims, *Bot. Mag. n.* 1271. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 2. *p.* 33. — Spreng. *Syst. Veget.* 1. 784. — Decand. *Prodromus syst. nat.* 1. 713. *Var. umbellata.*

DIOSMA cistoides. Lam. *Dict. encyc.* 2. 288.

GLANDULIFOLIA umbellata. Wendl. *Coll.* 1. 37. *t.* 10.

Linné institua le genre Diosma, il y a environ un siècle, pour une plante que Miller avait reçue du cap de Bonne-Espérance, sous le nom de *spirea hirsuta* qui lui avait été donné par Commerson. Vingt ans s'écoulèrent sans qu'il fût question d'aucune autre espèce de Diosma; alors deux ou trois autres furent ajoutées à la première; mais après la mort de Linné, le nombre des espèces nouvelles s'accrut avec une telle rapidité, qu'il finit par surpasser quatre-vingts. Dans cet état de choses, les successeurs du

grand botaniste, cherchant toutes les occasions de réaliser sa pensée et ses préceptes, crurent devoir proposer la subdivision du genre Diosma qui offrait, dans le nombre trop considérable de ses espèces, des anomalies que ne permettait plus la marche progressive de la science. Wieland, Willdenow et Decandolle s'occupèrent successivement des Diosmas; Willdenow en fit quatre genres, que Decandolle ne considéra que comme de simples sections du genre primitif; néanmoins il leur conserva les noms proposés, comme génériques, par Willdenow, et créa même une cinquième section, formée d'une seule espèce reconnue et publiée par Jacquin. Ces genres ou sections sont : 1° *Adenandra;* 2° *Barosma;* 3° *Agathosma;* 4° *Eudiosma* ou simplement *Diosma,* et 5° *Dichosoma.*

Au premier de ces genres appartient l'espèce dont nous traitons dans cet article; comme tous les Diosmas, elle est originaire de la pointe méridionale de l'Afrique, d'où elle a été envoyée aux botanistes anglais en 1789 par M. Francis Masson. C'est un arbrisseau d'un très-bel aspect, surtout vers la fin d'avril et le commencement de mai, lorsqu'il est paré de toute la richesse de la fleuraison; sa fleur est très-jolie; elle laisse malheureusement exhaler, de même que toutes les autres parties de la plante, une odeur trop désagréable pour que ce bel arbuste puisse figurer dans la jardinière, meuble devenu aussi indispensable dans le salon de l'homme de société, que la Psychée dans le boudoir de la petite maîtresse.

Sa tige, haute de deux à trois pieds, se divise en rameaux cylindriques, rougeâtres, glabres, glanduleux dans leur jeunesse, garnis de feuilles éparses, lancéolées, très-entières, ciliées en leurs bords, glabres, luisantes, d'un vert assez foncé en dessus, d'un vert plus clair en dessous, et parsemées, en cette partie, de nombreux points glanduleux; elles ont un pétiole court, comprimé, cilié, chargé à sa base de deux glandes, plus distinctes que toutes celles qui se trouvent sur la surface inférieure des feuilles. Les fleurs, portées sur un pédoncule de deux à trois lignes de long et muni de deux bractées lancéolées, sont réunies trois à six ensemble, au sommet des rameaux, en une ombelle imparfaite. Chacune d'elles est composée, 1° d'un calice monophylle, persistant, divisé très-profondément en cinq découpures lancéolées, rougeâtres, ciliées seulement dans leur partie inférieure, verdâtres à leur sommet, parsemées, surtout en dehors, de points glanduleux, demi-transparens; 2° d'une corolle de cinq pétales ovales, légèrement ciliés en leurs bords, un peu plus grands que le calice, d'un blanc éclatant et luisant, avec une ligne rougeâtre, surtout vers leur base, où ils

sont rétrécis en un court onglet, par lequel ils sont insérés sur le calice, à la base des sinus formés par ses divisions ; 3° de dix filamens placés sur un disque qui environne l'ovaire : tous sont terminés par une glande arrondie, et cinq d'entre eux sont ciliés, mais stériles : les cinq autres portent à leur face interne une anthère oblongue, à deux loges longitudinales; 4° d'un ovaire supérieur, arrondi, entièrement chargé de glandes, surmonté d'un style cylindrique de la longueur des étamines, et terminé par un stigmate en tête, à cinq lobes visibles seulement à la loupe. Le fruit est une capsule globuleuse, à cinq loges.

On plante l'Adenandra à fleurs en ombelles dans le terreau de bruyère; on le multiplie par le moyen des boutures étouffées; c'est ainsi que l'on nomme celles qui exigent, pour leur reprise, un assez haut degré de chaleur. La bouture étouffée se pratique dans un vase ou terrine, dont la profondeur ne surpasse point quatre à cinq pouces ; on met dans ce vase un fond de gros sable ou gravier, dont l'épaisseur aura un pouce, et sur cette couche le terreau de bruyère qui remplira le vase jusqu'à un demi-pouce de son bord. Avec un bâton pointu, on fait, dans la moitié supérieure du terreau, un ou plusieurs trous, suivant le nombre des boutures qu'il doit recevoir et que l'on y enfonce de manière à ce qu'il y ait un nœud ou œilleton parfaitement enterré; on tasse faiblement avec les doigts le terreau tout autour de la plante ou des plantes, et l'on distribue sur le terreau une couche de sable fin et blanc. On place la terrine sur la couche chaude, et, après l'y avoir enfoncée de moitié, on la recouvre d'une cloche surbaissée, en verre, dont les bords doivent être enfoncés dans le terreau de manière à intercepter tout courant d'air qui serait nuisible à l'enracinement des boutures. On ne suspend ce régime étouffé que lorsqu'on s'aperçoit que les feuilles des jeunes sujets commencent à jaunir; alors on soulève un des côtés de la cloche pour y donner accès à l'air; mais cette operation doit se faire très-modérément, afin d'accoutumer insensiblement les jeunes plantes au contact de l'air extérieur; c'est-à-dire que, chaque jour, l'on doit augmenter d'un peu l'ouverture par où pénètre le fluide sous la cloche, jusqu'à ce qu'enfin l'on puisse enlever tout-à-fait la couverture. Quant aux arrosemens, ils doivent être fort ménagés, sans néanmoins que jamais le terreau cesse d'être humecté. On peut également reproduire l'Adenandra à fleurs en ombelles, par des marcottes, que l'on tient dans une couche modérément chaude, mais abritée du soleil : on les

arrose souvent. Il est rare que la reprise ne soit point effectuée au bout de deux mois; alors on isole les jeunes plantes dans des petits pots et on les tient à l'ombre jusqu'à ce qu'elles aient fait leurs secondes racines; on les abandonne ensuite au plein air jusqu'à la saison où leur réintégration, dans la serre tempérée, ou dans celle consacrée aux bruyères, devient indispensable.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale. Fig. 2. Le calice et les étamines. Fig. 3, 4 et 5. Des étamines fertiles, vues sous différentes faces. Fig. 6. Un filament stérile. Fig. 7. L'ovaire de grandeur naturelle. Fig. 8. Le même vu à une forte loupe.



Sisyrinchium striatum.

Bermudienne striée.

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible]lyx *spatha 2-valvis.* Corolla 1-*petala*: [illegible] *limbo 6* [illegible] 3; *filamentis connatis.* Ovarium [illegible] Capsula 3-*locularis*, 3-*valvis*, [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible]*NCHIUM foliis* [illegible], *scapo* [illegible] *floribus spicatis; laciniis corollæ* [illegible]

[illegible]*YRINCHIUM* striatum. [illegible] 3. *p.* [illegible] — [illegible] *t.* 66. — *Hort. Kew.* [illegible] — SPRENG. [illegible] — SMITH *icon. p.* 9. — [illegible] *Dict. n.* 8. — KER *irid. gener.* 21. — [illegible] SCHULT. [illegible]

[illegible]

[illegible] qu'il [illegible] Théophraste, il était [illegible] qui est [illegible]. Du reste, les botanistes [illegible] point [illegible], puisqu'ils ont dédaigné de rendre dans leur [illegible] qu'à une seule espèce. Il paraît que la Bermudienne striée [illegible] en Europe que depuis [illegible]; qu'elle a été introduite en An[illegible] par M. JAMES STEPHENS qui l'avait reçue du Mexique, patrie de [illegible] ou directement, ou par l'entremise des naturalistes espagnols [illegible]lement, en ont eu connaissance et l'ont même cultivée



BERMUDIENNE STRIÉE. *SISYRINCHIUM STRIATUM.* ♃

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *spatha 2-valvis.* Corolla 1-*petala; tubo brevi; limbo 6-partito, plano.* Stamina 3; *filamentis connatis.* Ovarium *inferum; stylo simplici; stigmate 3-fido.* Capsula 3-*locularis,* 3-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SISYRINCHIUM foliis lineari-ensiformibus; scapo ancipiti, folioso; floribus spicatis; laciniis corollæ subrotundo-ovatis.

SISYRINCHIUM striatum. WILLD. *Spec.* 3. *p.* 580. — REDOUTÉ. *Lil. n. et t.* 66. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 136. — SPRENG. *syst. veget.* 1. 167. — SMITH *icon. p.* 9. — MILL. *Dict. n.* 8. — KER *irid. gener.* 21. — ROEM *et* SCHUL. 1. 493.

SISYRINCHIUM spicatum. CAVAN. *Diss.* 2. *t.* 104.

MORÆA sertata. JACQ. *Hort. Schœnbr.* 1. *p.* 6. *t.* 11.

MARICA striata. KER *in Bot. Magaz. t.* 701.

On a beaucoup disserté sur l'étymologie du nom générique *Sisyrinchium* sans que l'on soit parvenu à une définition même probable. Nous ne nous attacherons point à faire ressortir l'une ou l'autre des opinions émises; nous nous bornerons à dire, et seulement pour rappeler la haute antiquité du nom, que déjà, par Théophraste, il était appliqué à la plante qui est demeurée le type du genre. Du reste, les botanistes français n'ont point tenu compte de ces opinions, puisqu'ils ont dédaigné de rendre dans leur langue, la dénomination générique qu'ils ont remplacée (non que ce parti nous semble préférable) par une épithète de localité qui ne convient, en définitive, qu'à une seule espèce. Il paraît que la Bermudienne striée n'est cultivée en Europe que depuis 1788; qu'elle a été introduite en Angleterre par M. JAMES STEPHENS qui l'avait reçue du Mexique, patrie de la plante, ou directement, ou par l'entremise des naturalistes espagnols qui, très-vraisemblablement, en ont eu connaissance et l'ont même cultivée

long-temps avant les Anglais. Ses fleurs qui, sans être d'une grande beauté, offrent cependant des nuances agréables à l'œil, paraissent en juin et se succèdent jusqu'à la fin de juillet.

Sa racine est fibreuse, vivace; elle produit une ou plusieurs tiges simples ou rameuses, hautes d'un pied et demi à deux pieds, presque cylindriques, un peu comprimées, garnies de feuilles linéaires, ensiformes, très-glabres, alternes sur deux rangs opposés, marquées de nervures longitudinales peu prononcées. Ses fleurs sont légèrement et agréablement odorantes, marquées, surtout en dehors, de nombreuses veines d'un rouge brun, pédonculées et rapprochées douze et plus ensemble, par paquets placés dans l'aisselle d'une bractée en forme de spathe, et munies chacune à leur base de bractées membraneuses. Ces paquets de fleurs, placés de distance en distance dans la partie supérieure des tiges, forment une sorte d'épi interrompu. La corolle est monopétale, un peu campanulée, partagée profondément en six découpures ovales-arrondies. Les étamines, au nombre de trois, ont leurs filamens réunis, presque jusqu'à leur sommet, en une colonne droite, égale à la longueur de la corolle. L'ovaire est infère, surmonté d'un style filiforme, égal aux étamines, et terminé par trois stigmates. Le fruit est une capsule presque globuleuse, légèrement triangulaire, divisée en trois loges contenant chacune plusieurs graines ovoïdes, chagrinées, attachées à l'angle interne des loges.

La Bermudienne striée, quoiqu'elle appartienne originairement à des climats dont la température est beaucoup plus élevée que la nôtre, a néanmoins surmonté la rigueur de nos hivers; elle se conserve parfaitement en pleine terre et paraît même se faire à toute espèce de sols. On la multiplie avec une égale facilité, soit par le semis, soit par l'éclat et la séparation des racines. On sème les graines en automne, aussitôt après leur maturité, en terrine, en caisse, ou même en plate-bande, pourvu qu'elle ne reçoive que peu de rayons du soleil. Les jeunes plantes commencent à se montrer en avril, et à l'automne elles ont acquis assez de force pour être transplantées. C'est à cette dernière époque que l'on pratique la séparation des racines.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente une tige bien fleurie de la Bermudienne striée.



P. Bessa pinx. Barrois sculp.

Ipomaea insignis.

Ipomée remarquable.

IPOMÉE REMARQUABLE. *IPOMÆA INSIGNIS.*

[illegible]drie-Monogynie. Famille des *Convolvulacées*.

[illegible]

[illegible] *nudus*. *Corolla* [illegible]*petala*, *campan*[illegible] *infundibuli*[illegible]*e*, *5-plicata*. Stamina 5. Ovarium *superum*; *stylo simplici*; *stigmate capi*[illegible] [illegible]

[illegible]

IPOMÆA caule herbaceo, glabro, volubili: foliis palmatis, [illegible] [illegible]lobis: floribus cymosis, subpaniculatis; calyce [illegible] [illegible].

IPOMÆA [illegible] *Bot.* [illegible]

[illegible]OLVULUS [illegible]

[illegible] et les [illegible] [illegible] [illegible] célèbre Linné, [illegible] qu'il avait jugée rigou[illegible]. Il en tira des genres nouveaux auxquels il [illegible] bien tranchés, [illegible] les craintes que [illegible] résulta [illegible] [illegible] naissance au genre Ipomée, et c'est [illegible] l'étymologie de ce dernier nom dérivé des deux [illegible], liseron, et ὅμοιος, semblable. L'Ipomée remarquable est [illegible] de l'Inde [illegible] Angleterre. Il y a environ [illegible] les premières graines qui [illegible] en Europe. Il [illegible] dans les serres de M. [illegible], à Kensington-Gore, et au [illegible] [illegible]ble.



IPOMÉE REMARQUABLE. *IPOMÆA INSIGNIS.* ♃

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Convolvulacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *5-partitus, nudus.* Corolla *1-petala, campanulata infundibuliformisve, 5-plicata.* Stamina 5. Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate capitato,* 2-3-*lobo.* Capsula 2-5-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

IPOMÆA caule herbaceo, glabro, volubili; foliis palmatis, septem vel quinque-lobis; floribus cymosis, subpaniculatis; calyce brevi, obtuso, convexo.

IPOMÆA insignis. Sims. *Bot. Mag.* 1790. — Ker *Bot. regist.* 75. Andr. *Bot. repos.* 636. — Ait. *Epitom.* 369.

CONVOLVULUS insignis. Spreng. *Syst. veget.* 1. 592.

Le genre Liseron étant devenu trop nombreux, l'étude de ses espèces entraînait à de grandes difficultés, et faisait souvent regretter la perte d'un temps précieux. Cette remarque n'échappa point au célèbre Linné, aussi ne tarda-t-il pas à s'occuper d'une division qu'il avait jugée rigoureusement indispensable. Il en tira des genres nouveaux auxquels il assigna des caractères assez bien tranchés pour que, malgré les craintes que l'on avait conçues, il n'en résulta pas la moindre confusion. Le démembrement du genre Liseron a donné naissance au genre Ipomée, et c'est ce qu'exprime parfaitement l'étymologie de ce dernier nom dérivé des deux mots grecs ἰπὸς, liseron, et ὁμοῖος, semblable. L'Ipomée remarquable est originaire de l'Inde d'où sont venues, en Angleterre, il y a environ vingt ans, les premières graines qui aient été adressées en Europe. Il paraît que ce fut dans les serres de M. Vere, à Kensington-Gore, et au mois d'août 1812, que les amateurs ont joui, pour la première fois, de la fleuraison de cette espèce vraiment remarquable.

Ses racines sont formées de plusieurs tubercules alongés, cylindriques,

brunâtres en dehors, et lactescens intérieurement; elles produisent une ou plusieurs tiges herbacées, cylindriques, de la grosseur d'une plume à écrire, rameuses, volubiles, hautes de douze à quinze pieds, garnies de feuilles alternes, pétiolées, glabres et luisantes en dessus, d'un vert plus clair en dessous, palmées, partagées au delà de moitié en cinq à sept lobes ovales-lancéolés, quelquefois en trois seulement. Les fleurs sont grandes, d'une couleur purpurine claire, disposées en espèce de cyme paniculée, et portées, au nombre de six à dix, sur des pédoncules axillaires, cylindriques et ramifiés. Leur calice est formé de cinq folioles courtes, ovales, concaves en dedans, convexes en dehors, presque égales, serrées autour de la base du tube de la corolle qui est monopétale, infundibuliforme, à limbe partagé jusqu'à moitié en cinq lobes entiers ou légèrement échancrés. Les étamines sont au nombre de cinq, à filamens inégaux, plus courts que le tube de la corolle, insérés dans sa partie inférieure qui est sensiblement rétrécie, et terminés par des anthères ovales-oblongues, à deux loges longitudinales, s'ouvrant sur les côtés. L'ovaire est supère, ovale-conique, surmonté d'un style filiforme qui se termine par un stigmate à deux lobes.

L'Ipomée remarquable n'a point encore donné de fruits mûrs dans nos climats, conséquemment on n'a pu en faire de semis qu'avec des graines recueillies au pays natal; le semis se fait en pot ou en caisse que l'on enfonce immédiatement dans la tannée de la serre chaude; quand les jeunes plantes sont parvenues à certain degré de force, on les repique dans des pots assez grands pour que les racines puissent facilement se développer et grossir. Il est un moyen plus avantageux de multiplier cette espèce, c'est celui que procure la séparation des racines : on l'effectue ordinairement en octobre ou novembre, quand les fleurs sont tout-à-fait passées. La terre qui convient le mieux à cette plante est un mélange de terre légère et substantielle avec le terreau de bruyère. Les arrosemens doivent être peu considérables en hiver, mais très-fréquens dès que la plante commence à entrer en végétation, et jusqu'à ce que ses feuilles se flétrissent.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

On voit une panicule fleurie de l'*Ipomea insignis*. Une feuille est attachée à l'aisselle du rameau.



Erica grandiflora.

Bruyere à grandes fleurs.

BRUYÈRE À GRANDES FLEURS. *ERICA GRANDIFLORA.*

Octandrie-Monogynie. Famille des *Ericinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx tetraphyllus, plus minusve [illegible]*. Corolla monopetala, persistens,* [illegible]*. Stamina 8; antheris* [illegible]*, nunc basi bicornibus, nunc aristatis. Ovarium superum; stylus simplex; stigma* [illegible]*. Capsula* [illegible] *valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ERICA ramis virgatis; foliis [illegible]*, linearibus, glabris, patentibus: floribus axillaribus, pedunculatis,* [illegible] *arcuatis; filamentis apice-bifidis; antherarum exsertarum loculis* [illegible]*,* [illegible]*; stylo elongato.*

ERICA grandiflora. Lin. *Fil.* [illegible] — *Bot. Mag.* [illegible] — Willd. *Spec.* 2. *p.* 401. — Thunb. *Eric.* n. 28. — Id. *Prodr.* 70. — [illegible] *Nov. et Mala* [illegible] — [illegible] Thunb. 361. — [illegible] — [illegible]

On aime assez généralement toutes les bruyères; mais il [illegible] quelques-unes sur lesquelles la vue [illegible] repose de préférence. De ce nombre est la bruyère à grandes fleurs [illegible] tubuleuses, d'un jaune doré, brillant, font, dans un bouquet de ces élégantes plantes, le plus agréable contraste avec le rouge éclatant de la bruyère [illegible] et le blanc [illegible] de la bruyère porcelaine. Elle est originaire du cap de Bonne-Espérance, d'où elle a été envoyée au jardin royal de Kew, en Angleterre, dans le courant de 1775, par l'infatigable et savant botaniste F. Masson. Ses fleurs paraissent ordinairement en [illegible] et se succèdent presque sans interruption pendant quatre mois.

Cette bruyère forme un arbrisseau susceptible de s'élever à la hauteur de [illegible] à quatre pieds; sa tige se divise en rameaux droits, effilés, garnis de feuilles nombreuses, linéaires, glabres, convexes en dessus, ouvertes ou même réfléchies, portées sur un pétiole très-court, et [illegible] ordinairement six ensemble. Les fleurs sont d'un beau jaune, longues de quinze à dix-huit lignes, pédonculées, [illegible] presque [illegible] solitaires dans les aisselles des feuilles, et rapprochées les



BRUYÈRE A GRANDES FLEURS. *ERICA GRANDIFLORA.* 5

Octandrie-Monogynie. Famille des *Éricinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, plus minusve* 4-*partitus.* Corolla 1-*petala, persistens; limbo* 4-*fido.* Stamina 8; *antheris oblongis, nunc basi* 2-*cornibus, nunc emarginatis.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate sub*-4-*lobo.* Capsula 4-*locularis,* 4-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ERICA ramis virgatis; foliis subsenis, linearibus, glabris, patentibus; floribus axillaribus, pedunculatis, tubulosis, subarcuatis; filamentis apice-bifidis; antherarum exsertarum loculis muticis, sejunctis; stylo elongato.

ERICA grandiflora. LIN. *Fil. Suppl.* 223. — *Bot. Mag. t.* 189. — WILLD. *Spec.* 2. *p.* 401. — THUNB. *Diss. n°* 28. — ID. *Prodr.* 70. — BONPL. *Nav. et Malm.* 1. *p.* 28. *t.* 10. — ANDREW. *Eric. vol.* 1. — SALISB. *Trans.* 361. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 182. — WENDL. *Eric. p.* 5.

ON aime assez généralement toutes les bruyères; mais il en est quelques-unes sur lesquelles la vue se repose de préférence. De ce nombre est la Bruyère à grandes fleurs dont les corolles tubuleuses, d'un jaune doré, brillant, font, dans un buffet de ces jolies plantes, le plus admirable contraste avec le rouge éclatant de la Bruyère à fleurs de melinet, et le blanc émaillé de la Bruyère porcelaine. Elle est originaire du Cap de Bonne-Espérance, d'où elle a été envoyée au jardin royal de Kew, en Angleterre, dans le courant de 1775, par l'infatigable et savant botaniste F. Masson. Ses fleurs paraissent ordinairement en mai et se succèdent, presque sans interruption, pendant quatre mois.

Cette Bruyère forme un arbrisseau susceptible de s'élever à la hauteur de trois à quatre pieds; sa tige se divise en rameaux droits, effilés, garnis de feuilles nombreuses, linéaires, glabres, convexes en dessus, ouvertes ou même réfléchies, portées sur un pétiole très-court, et verticillées ordinairement six ensemble. Les fleurs sont d'un beau jaune, longues de quinze à dix-huit lignes, pédonculées, étalées ou presque pendantes, solitaires dans les aisselles des feuilles, et rapprochées les

unes des autres dans la partie moyenne des jeunes rameaux, de manière à y former une sorte d'épi. Leur calice est découpé profondément en quatre divisions ovales, aiguës, très-courtes comparativement à la corolle qui est tubulée, légèrement arquée, un peu élargie de la base au sommet, divisée en cette partie en quatre découpures obtuses, réfléchies en dehors. Les étamines, au nombre de huit, ont leurs filamens insérés autour d'un disque hypogyne, saillans hors de la corolle, bifurqués à leur sommet; chaque bifurcation est terminée par une des loges de l'anthère; ces loges se trouvent conséquemment séparées; elles sont ovales et mutiques. L'ovaire est supérieur, globuleux, surmonté d'un style filiforme, terminé par un stigmate à quatre lobes à peine distincts. La capsule est arrondie, environnée par le calice persistant, divisée intérieurement en quatre lobes, s'ouvrant par son sommet en quatre valves, et renfermant des graines nombreuses, très-menues.

Comme toutes les autres Bruyères du Cap, celle-ci exige des soins assidus et de l'habitude, de la part du jardinier, dans l'art de conduire ces sortes de plantes. Nous avons vu des cultivateurs du plus grand mérite, prendre à tâche de diriger les Bruyères, de veiller eux-mêmes à leur conservation, et néanmoins éprouver le désagrément de les voir brusquement périr, quand ils pouvaient croire qu'elles étaient pleines de vie et de végétation, tandis que, près d'eux, l'heureux praticien, guidé par sa seule expérience, conservait ces mêmes plantes pendant une longue suite d'années, dans l'état le plus satisfaisant. A quoi tient cette différence dans des résultats qui, en apparence, eussent dû être les mêmes? nous l'ignorons encore; mais ce qu'il y a de bien constaté, c'est que le défaut d'une méthode certaine a beaucoup nui à la culture des Bruyères, et en a dégoûté un grand nombre d'amateurs. L'*Erica grandiflora* doit être tenu en pot, afin qu'au premier indice de gelée, on puisse le rentrer dans la serre tempérée où on le place le plus près possible des vitraux, afin de le faire jouir de toute l'intensité de la lumière; il en manifeste le plus vif besoin. Comme il ne nous a point encore donné ses graines dans un état de maturité parfaite, il en résulte qu'on n'a pu encore le multiplier que de marcottes ou de boutures, encore ce dernier moyen réussit-il assez rarement.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Portion d'un rameau avec un verticille de feuilles. Fig. 2. Le calice, l'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 3. Une étamine grossie.



J. Bessa pinx. Pater Guyard sculp.

Narcissus minor

Narcisse petit.

NARCISSE [illegible] (*NARCISSUS* [illegible])

Hexandrie-Monogynie. — Famille des *Narcissées*.

[illegible]

[illegible] corolla [illegible] limbo duplici; exterior [illegible], patente; interior [illegible], integro vel dentato. Stamina [illegible] intra [illegible] tubum. [illegible] stylus simplici. Capsula trilocularis, polysperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

NARCISSUS foliis planiusculis glaucescentibus; scapo subglaucescente, [illegible]; corollæ interiore [illegible], [illegible], crispa, [illegible], [illegible] petalis [illegible].

NARCISSUS niveus. [illegible] — Willd. *Spec.* 2. p. 36. — [illegible] *Flor.* [illegible] — [illegible] *Bot.* [illegible] — *Hort.* [illegible] — [illegible] *Syst. veget.* [illegible]

NARCISSUS pumilus tetralateus. Bauh. *Pin.* 53. — [illegible] *Elys.* [illegible] — Tourn. *Inst.* 356.

NARCISSUS sylvestris pallidus, calice aureo, minimus. Bauh. [illegible]

[illegible] *pumilus.* [illegible] *Floril.* t. 21

[illegible] *NARCISSUS niveus Hispanicus latifolius.* Clus. *Hist.*

[illegible] Hist. [illegible] p. [illegible]

[illegible] remarqué que la plupart des plantes douées d'une [illegible]

Cette observation les avait amenés à donner le nom de [illegible], [illegible] à l'une de ces plantes dont, sans danger, l'on ne [illegible] respirer long-temps le trop pénétrant parfum. Les Latins, en [illegible] la dénomination des Grecs, l'ont rendue littéralement par le [illegible] *Narcissus*, que les botanistes ont conservé dans leurs distributions [illegible] pour indiquer un groupe assez nombreux en espèces. Sans [illegible] le reproche que l'on a pu faire aux espèces trop parfumées, [illegible] cet arbuste n'est cependant pas tout-à-fait insalubre;



NARCISSE PETIT. *NARCISSUS MINOR.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 1-*phylla.* Corolla *supera, infundibuliformis : limbo duplici; exteriore* 6-*partito, patente; interiore campanulato, integro vel dentato.* Stamina 6 *intra limbum interiorem.* Ovarium *inferum; stylo simplici.* Capsula 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

NARCISSUS foliis planiusculis glaucescentibus; scapo subcylindrico, unifloro; limbo interiore obconico, subsexfido, crispo, dentato, æquante petala laciniata.

NARCISSUS minor. Lin. *Spec.* 415. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 36. — Curt. *Bot. Mag. n.* 6. — Poir. *Dict. Enc.* 4. *p.* 423. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 215. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 44.

NARCISSUS parvus totus luteus. Bauh. *Pin.* 53. — Rudb. *Elys.* 2. *p.* 82. *f.* 11. — Tourn. *Inst.* 356.

NARCISSUS sylvestris pallidus, tubâ aureâ, minimus. Barrel. *Icon.* 976.

NARCISSUS Hispanicus, flore luteo, pumilus. Swert. *Floril. t.* 21.

PSEUDO-NARCISSUS minor Hispanicus latifolius. Clus. *Hist.* 165.

BULBOCODIUM minus. J. B. *Hist.* 2. *p.* 590.

Les anciens avaient observé que la plupart des plantes douées d'une odeur très-forte, avaient la funeste propriété de provoquer des vertiges, des pesanteurs de tête, et même de causer un engourdissement léthargique. Cette observation les avait amenés à donner le nom de νάρκη, engourdissement, à l'une de ces plantes dont, sans danger, l'on ne pouvait respirer long-temps le trop pénétrant parfum. Les Latins, en adoptant la dénomination des Grecs, l'ont rendue littéralement par le mot *Narcissus,* que les botanistes ont conservé dans leurs distributions méthodiques, pour indiquer un groupe assez nombreux en espèces. Sans mériter le reproche que l'on a pu faire aux espèces trop parfumées, celle que comporte cet article n'est cependant pas tout-à-fait inodore;

elle plaît surtout en ce qu'elle est au nombre des aimables messagères du printemps, et qu'elle se prête assez bien aux divers efforts que l'on fait pour prolonger, même de quelques mois, l'époque naturelle de sa fleuraison. Elle est originaire de l'Espagne, et c'est de cette péninsule que l'on tire ses bulbes pour les faire concourir à l'ornement de nos jardins.

Ces bulbes sont ovales ou arrondis, de la grosseur d'une très-petite noix; ils donnent naissance chacun à trois ou quatre feuilles linéaires, planes, très-glabres, d'un vert glauque, et à une hampe cylindrique, à peine striée, terminée à son sommet par une seule fleur un peu penchée, d'un beau jaune d'or; elle sort d'une spathe monophylle, verdâtre, fendue latéralement. Cette fleur est composée, 1° d'une corolle monopétale, tubulée inférieurement, prolongée dans sa partie supérieure en un double limbe, dont l'extérieur a six divisions lancéolées, étalées, formant comme autant de pétales, et l'intérieur tubulé presque conique, aussi long que les pétales, découpé en son bord, qui est un peu évasé, en six divisions peu profondes, dentées et ondulées; 2° de six étamines égales, cachées dans le tube intérieur; 3° d'un ovaire inférieur, ovoïde, surmonté d'un style filiforme, un peu plus long que les étamines, et terminé par un stigmate à trois lobes. Le fruit est une capsule ovale-oblongue, à trois côtes obtuses, à trois valves, à trois loges contenant plusieurs graines ovoïdes.

La quantité considérable de caïeux que donne cette espèce dispense de recourir, pour sa multiplication, aux semis qui, d'ailleurs, sont très-longs, réussissent mal et n'ont, jusqu'à ce jour, dédommagé ceux qui s'en sont occupés, par aucune variété réelle. Vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre, on plante les bulbes dans une terre légère, mais substantielle, et on les y laisse pendant trois ou quatre ans sans les relever, afin de leur procurer le loisir de jeter un grand nombre de caïeux; ceux-ci, que l'on conduit comme les bulbes, en atteignent, dès l'année suivante, toute la grosseur. La séparation des caïeux doit se faire dans le courant d'août, afin qu'il n'y ait point un trop long intervalle jusqu'à la replantation. Une exposition médiocrement ombragée paraît convenir à cette espèce, mieux que le plein soleil.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 2. La capsule. Fig. 3. La même coupée horizontalement pour faire voir l'intérieur des loges : à côté une graine séparée. Fig. 4. La corolle fendue longitudinalement, et développée pour faire voir les étamines.



Leucoium æstivum.

Nivéole d'été.

NIVÉOLE D'ÉTÉ. [illegible]

Hexandrie-Monogynie. Famille des Narcissées.

[illegible]

[illegible]

... [illegible] *Bot.* [illegible] — *Syst.* [illegible] — *Hort. Kew. ed.* [illegible] — [illegible] — *Fl. Brit.* [illegible] — [illegible]

[illegible]

...éloppe sous la neige même, et que l'on voit ses tiges se montrer à mesure que l'eau, momentanément solidifiée par [illegible] du temps, reprend son état ordinaire par la cause [illegible] à faux, pour [illegible] espèces dont la floraison est postérieure à l'époque annuelle [illegible]. La Nivéole d'été est indigène aux provinces méridionales [illegible] et de l'Europe; elle [illegible] les prairies humides [illegible] ses jolies fleurs qui paraissent en mai, [illegible] de temps [illegible] très-gracieux.



NIVÉOLE D'ÉTÉ. *LEUCOIUM ÆSTIVUM.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *campanulata, æqualis, profundè* 6-*partita; laciniis apice crassiusculis.* Stamina 6. Ovarium *inferum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 3-*locularis,* 3-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LEUCOIUM foliis ligulatis; spathâ 4-6-florâ; stylo clavato.

LEUCOIUM æstivum. Lin. *Spec.* 414. — Jacq. *Flor. Aust. t.* 203. — Lam. *Illust. Gen. t.* 230. *fig.* 2. — Id. *Dict. Enc.* 4. 494. — Mill. *Dict. n°* 2. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 49. — Ker *in Bot. Mag.* 1210. — *Hort. Kew. ed.* 1. 1. 406. — Id. *ed.* 2. 2. 212. — Willd. *Sp. pl.* 2. 30. — Smith *fl. Brit.* 1. 353. — Redout. *Liliac. t.* 135.

Le nom *Leucoium,* dérivé des deux mots grecs λευκὸς, blanc, et ἴον, violette, ne devrait raisonnablement appartenir au genre dont nous décrivons ici l'une des principales espèces, puisque rien, dans ce genre, ne rappelle ni la couleur, ni la forme de la violette. Toutes les espèces qui nous sont parfaitement connues, ont la corolle blanche. Il est à présumer qu'il y a eu erreur dans l'application éloignée du nom générique, et qu'elle s'est accréditée par le temps et l'usage; cependant elle n'a point échappé aux botanistes, et les Français n'ont pas voulu la propager; ils ont substitué à une traduction du mot *Leucoium,* le nom Nivéole, emprunté au latin, et qui établit une comparaison fort exacte entre la blancheur des corolles et celle de la neige. On nomme vulgairement aussi ces plantes *perce-neiges,* parce que l'espèce printanière est souvent si précoce, qu'elle se développe sous la neige même, et que l'on voit ses tiges florifères se montrer à mesure que l'eau, momentanément solidifiée par l'abaissement de température, reprend son état ordinaire par la cause opposée; néanmoins cette dénomination vulgaire tombe à faux, pour toutes les espèces dont la fleuraison est postérieure à l'époque annuelle des frimas. La Nivéole d'été est indigène aux provinces méridionales de la France et de l'Europe; elle croît sauvage dans les prairies humides et ombragées, et ses jolies fleurs qui paraissent en mai, lui ont, de temps immémorial, donné accès dans nos jardins, où son effet est très-gracieux.

Sa racine est un bulbe blanchâtre qui produit cinq à six feuilles linéaires, ligulées, droites, planes, un peu canaliculées à leur base; du milieu s'élève une hampe droite, à deux angles saillans, terminée par quatre à six fleurs blanches, inodores, pédicellées, pendantes, disposées en une sorte d'ombelle, et qui, avant leur épanouissement, sont enveloppées dans une spathe foliacée, monophylle, qui se fend latéralement pour leur donner passage. Les pédicelles particuliers sont accompagnés, à leur base, de quelques petites bractées linéaires. La corolle est campanulée, partagée très-profondément en six découpures ovales, égales, de couleur blanche, terminées par une petite pointe verte et calleuse. Les étamines, au nombre de six, insérées à la base de la corolle, sont moitié plus courtes qu'elle; leurs filamens portent des anthères en alène, à deux loges qui s'ouvrent chacune à leur sommet par un petit trou. L'ovaire est infère, ovoïde, surmonté d'un style droit, terminé par un stigmate simple et aigu. Le fruit est une capsule presque ovoïde, à trois valves, à trois loges qui contiennent chacune plusieurs graines noires et anguleuses.

La Nivéole d'été exige peu de soins dans sa culture : pourvu qu'elle soit plantée dans un terrain substantiel, et qu'elle ait l'exposition du nord ou du levant, elle végétera avec force et conservera long-temps ses fleurs. On la multiplie par les semis ou par la séparation des caïeux; le premier moyen est le plus long, parce qu'il faut quatre années avant que le bulbe puisse porter des fleurs; ces semis s'opèrent ordinairement sur couche ou bien en terrines, aussitôt après la maturité des graines; les jeunes plantes se montrent en janvier, et en avril on peut les exposer au plein air, en les garantissant de la trop grande ardeur du soleil. Vers l'automne de la seconde année, on enlève les jeunes bulbes et on les repique à demeure dans une planche bien préparée de terre substantielle et légère. On arrose médiocrement, mais de manière à ce que les bulbes n'éprouvent jamais le besoin d'eau. La séparation des caïeux se fait ordinairement en juillet, et l'on a l'habitude de les remettre immédiatement en terre, où ils peuvent demeurer quatre ou cinq ans sans changer de place. Les bulbes peuvent, sans le moindre inconvénient, rester en repos hors de terre, jusqu'aux mois d'octobre et de novembre.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une ombelle de fruits. Fig. 2. Une capsule coupée horizontalement, et laissant voir l'intérieur des loges avec quelques graines.



Thomasia purpurea.

Thomasie purpurine.

THOMASIE PORPHYRE [illegible]

[illegible] Faune des [illegible]

[illegible]

[illegible] *Stenostelia*, *Ulex et* [illegible]

[illegible]

[illegible] 1. 489.

[illegible] *CALLUM* purp. [illegible] 2 [illegible]

[illegible] *Mag.* t. 1735. — [illegible] *Hort.* [illegible]

[illegible] avait été [illegible] espèce [illegible]

160. [illegible]



THOMASIE PURPURINE. *THOMASIA PURPUREA.*

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Buttnériacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *persistens venosus.* Petala 5 *squammuliformia aut nulla.* Filamenta *plerumque basi connata* 5 *aut* 10. Antheræ *rimis lateralibus dehiscentes.* Ovarium 3-*loc.*, *loculis* 2-8 *ovulatis.* Capsula 3-*valvis, septis valvaribus, dehisc.-loculicida.* Semina *ellipsoidea strophiolâ crenatâ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

THOMASIA foliis lineari-ellipticis, integris; stipulis foliaceis; floribus racemosis, folio oppositis; petalis quinque; capsulis stipitatis glabris, profundè trisulcatis.

THOMASIA purpurea. Gay *Dissert. p.* 22. *t.* 6. *f.* 8-13. — Id. *Mem. du Mus.* 7. 452. — De Cand. *Prodrom. Syst. veget.* 1. 489.

LASIOPETALUM purpureum. Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 2. *p.* 36. — Sims *Bot. Mag. t.* 1755. — Roem. et Schult. *Syst. veg.* IV. 372. — Poir. *Dict. Encyc. Suppl.* 5. 717. — Link *enum. pl. Hort. Berol.* 1. 193.

Smith, en 1798, avait proposé, dans le 4e vol. des Transactions de la Société Linnéenne de Londres, la formation d'un nouveau genre de plantes dont il avait établi les caractères, d'après une espèce envoyée

de la Nouvelle-Hollande à MM. Lee et Kennedy, et qu'il avait nommée *Lasiopetalum ferrugineum*. Le genre proposé par Smith, reçut la sanction des botanistes auxquels il avait été soumis, et, dans l'espace de quatorze ans, dix espèces furent successivement découvertes et ajoutées à celle qui formait le type du genre nouveau. La promptitude que l'on avait mise à augmenter ainsi le genre *Lasiopetalum*, souvent sur la seule inspection d'individus secs, n'avait pu laisser apercevoir quelques anomalies qui, en d'autres circonstances, n'auraient point échappé à des savans aussi exercés que ceux qui avaient proposé l'addition de ces espèces. Peu à peu l'on parvint à posséder, vivans, les individus dont on n'avait eu jusqu'alors qu'une idée très-imparfaite, et l'on put constater, dans leurs moindres détails, tous les caractères organiques, particuliers à chacune des espèces; M. Gay s'occupa même d'une monographie de ces espèces, et il prouva qu'une seule pouvait réellement entrer dans le genre *Lasiopetalum*, et se joindre à celle qui en était le type. Une seconde espèce non-seulement ne pouvait appartenir au genre, mais encore à la famille (les Buttnériacées). Trois autres espèces donnèrent lieu à la création d'autant de genres différens, que M. Gay nomma *Seringia*, *Guichenotia* et *Keraudrenia*. Enfin il rangea, sous le nom générique *Thomasia*, les cinq dernières espèces que l'on avait unies aux Lasiopétales; de ce nombre est celle que nous allons décrire; elle est connue depuis 1803, qu'elle a été introduite en Europe par M. P. Good; elle se trouve en abondance sur les rives de la baie des Chiens-marins et aux environs du port Jackson. Nous la voyons, dans nos serres tempérées, fleurir aux mois d'avril, de mai et de juin. Ce genre a été dédié, par M. Gay, à la mémoire des frères Pierre et Abraham *Thomas*, compatriotes et amis du célèbre Haller, et, comme lui, zélés propagateurs de la science des végétaux.

La Thomasie purpurine est un arbuste d'un à deux pieds de haut, dont la tige se partage en rameaux nombreux, étalés, tout couverts, ainsi que les feuilles, les pédoncules et les calices, de poils nombreux, courts, étoilés et roussâtres. Ses feuilles sont alternes, oblongues, quelquefois ovales, d'un vert peu foncé, pétiolées, munies à leur base de deux stipules ovales, grandes, inégales, pédiculées, des mêmes couleur et consistance que les feuilles, ce qui donne à celles-ci l'apparence d'être composées de trois folioles. Les fleurs sont purpurines, pédiculées, munies d'une petite bractée foliacée, disposées, au nombre de six à dix, en petites grappes simples ou un peu rameuses, portées sur un pédoncule opposé aux feuilles et beaucoup plus long qu'elles. Le calice est formé de trois folioles linéaires, tournées d'un seul côté, très-ouvertes ou à demi réfléchies, de la longueur de la corolle. Celle-ci est monopétale, à cinq divisions ouvertes en roue; elle persiste après la floraison, et se referme pour envelopper le fruit. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens très-courts, insérés au réceptacle, alternes avec les divisions de la corolle, et munis à leur base et en dehors, d'une très-petite glande d'un rouge-brun; les anthères, plus longues que les filamens, sont également d'un rouge-brun, redressées autour du style, et à deux loges longitudinales, qui s'ouvrent au sommet par deux trous. L'ovaire est supérieur, à trois lobes, surmonté d'un style subulé, un peu plus long que les étamines et terminé par un stigmate simple. Le fruit est une petite capsule formée de trois coques, qui contiennent chacune une graine globuleuse.

On cultive cette plante en terreau de bruyère pur, avec tous les soins qu'exigent les végétaux les plus délicats de l'Australasie; on l'arrose souvent, mais avec beaucoup de modération. On la rentre dans l'orangerie aussitôt que le froid commence à se faire sentir, et on l'y

garde tout l'hiver, en veillant surtout à ce qu'elle soit placée le plus près possible des vitraux. On peut la multiplier de graines, car elles mûrissent assez bien, mais il est plus expéditif d'avoir recours aux boutures qui manquent rarement.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur vue à la loupe, mais privée de corolle. Fig. 2. Une étamine avec la glande qui est à sa base, le tout encore plus grossi. Fig. 3. L'ovaire, le style et le stigmate, vus dans des proportions un peu moins fortes que la fig. 2.



Amaryllis sarniensis.

Amaryllis grenesienne

AMARYLLIS [illegible] *AMARYLLIS [illegible]*

[illegible] [illegible] de [illegible]

[illegible] : [illegible] *fleurs* [illegible] [illegible] Stamina 6; [illegible] Capsule 3-valvis.

[illegible]

[illegible] *corolle* [illegible] ; [illegible] ; *stigmate* [illegible]

[illegible] Lin. *Spec.* [illegible] — Willd. [illegible] 1. p. 122. — Curt. *Bot. Mag.* t. [illegible] — [illegible] *Nov. ed.* [illegible] 2. 217. — [illegible]

[illegible] Dict. [illegible] t. 1. [illegible]

[illegible] Corn. *Canad.* 157. t. 158 [illegible]

[illegible] f. 3. — [illegible] *Select.* t. 9 [illegible]

[illegible] cette belle plante [illegible] Japon, [illegible] à [illegible], à la circonstance singulière qui a procuré [illegible] [illegible] [illegible]des, mais de tous ceux pour qui les faits [illegible] raite. Un vaisseau qui revenait du Japon, il y a environ [illegible] [illegible]ante ans, et qui rapportait une certaine quantité d'oignons de [illegible] espèce, ayant fait naufrage près de l'île de Guernesey, ces [illegible] [illegible] jetés et enterrés par les [illegible] vents sur les [illegible] [illegible] et la nature du sol [illegible] furent assez favorables [illegible] végétation fût aussi belle que dans le pays natal. La [illegible] fleurs qu'ils donnèrent ayant frappé quelques habitans de [illegible] transportèrent dans leurs jardins, où ces plantes continuèrent [illegible] réussir en plein air. Depuis ce temps, cette Ama[illegible] [illegible] une branche de commerce pour ce pays; c'est de là [illegible] depuis le mois de juin jusqu'en août, au [illegible] de



AMARYLLIS GRENESIENNE. *AMARYLLIS SARNIENSIS.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla 1-*petala, infundibuliformis;* 6-*fida; fauce squamulis* 6 *instructâ: limbo æquali aut inæquali, partìm reflexo.* Stamina 6; *filamentis fauci tubi insertis.* Ovarium *inferum; stylo simplici; stigmate* 3-*fido.* Capsula 3-*valvis,* 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

AMARYLLIS spathâ multiflorâ; laciniis corollæ linearibus, planis; genitalibus rectiusculis, corollâ longioribus; stigmatibus villosis, divaricatis.

AMARYLLIS Sarniensis. Lin. *Spec.* 421. — Willd. *Sp.* 2. *p.* 59. — Lam. *Dict. Enc.* 1. *p.* 122. — Curt. *Bot. Mag. t.* 294. — Redouté *Lil. t.* 33. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 227. — Thunb. *fl. jap.* 131.

LILIUM Sarniense. Dugl. *Monog. t.* 1. 2.

NARCISSUS Japonicus rutilo flore. Corn. *Canad.* 157. *t.* 158. — Kaempf. *Amœn.* 872. — Seb. *Mus.* 1. *t.* 17. *f.* 3. — Ehret. *Select. t.* 9. *f.* 3.

Le nom de Grenesienne, imposé spécifiquement à cette belle plante qui est originaire du Japon, donnerait lieu indubitablement à une grande erreur de localité, si la circonstance singulière qui a produit la fausse application de ce nom, était moins connue non-seulement des botanistes, mais de tous ceux pour qui les faits extraordinaires ont quelques attraits. Un vaisseau qui revenait du Japon, il y a environ cent cinquante ans, et qui rapportait une certaine quantité d'ognons de cette espèce, ayant fait naufrage près de l'île de Guernesey, ces ognons se trouvèrent portés et enterrés par les vagues et les vents sur les sables de la côte, où le climat et la nature du sol leur furent assez favorables pour que leur végétation fût aussi belle que dans le pays natal. La beauté des fleurs qu'ils donnèrent ayant frappé quelques habitans de l'île, ils en transportèrent dans leurs jardins, où ces plantes continuèrent à se multiplier et à réussir en plein air. Depuis ce temps, cette Amaryllis est devenue une branche de commerce pour ce pays; c'est de là que tous les ans, depuis le mois de juin jusqu'en août, on tire de

161.

nouveaux ognons, pour jouir des fleurs à la fin de septembre et en octobre. Cette Amaryllis, qui, avant le naufrage du vaisseau qui l'a naturalisée à Guernesey, était très-rare en Europe, y fut introduite, en 1634, par J. Morinus. On la nomme vulgairement aussi Lis de Guernesey.

La culture de cette espèce réussit très-difficilement dans nos jardins; aussi les amateurs, pour s'épargner des peines superflues, se bornent-ils à tirer chaque année de Guernesey, les bulbes qu'ils désirent voir fleurir. On les plante séparément dans des pots remplis de terre de bruyère; on les arrose légèrement et on les expose à la plus grande ardeur du soleil; vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre, lorsqu'on craint la fraîcheur des nuits, on a soin de rentrer les pots tous les soirs. Quand les fleurs sont épanouies, on les tient à l'ombre ou on les met dans les appartemens pour qu'elles durent plus long-temps; on peut ainsi en jouir pendant près d'un mois.

Le bulbe de l'Amaryllis de Guernesey a la forme ovalaire, arrondie; il s'en élève une hampe cylindrique, un peu comprimée, d'un pied ou environ, terminée par dix à douze fleurs pédonculées, disposées en une ombelle munie, à sa base, d'une spathe monophylle, lancéolée, membraneuse, un peu colorée; chaque pédoncule étant en outre pourvu d'une bractée linéaire de la même consistance que la spathe. Après que les fleurs sont passées, et à côté de la hampe, naissent deux à trois feuilles linéaires, glabres, d'un vert gai. La corolle est d'un rose foncé éclatant, monopétale, large de trois pouces, divisée très-profondément, et presque jusqu'à sa base, en six découpures linéaires, réfléchies et un peu roulées en dehors, paraissant former autant de pétales. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens redressés, un peu plus longs que la corolle, de la même couleur qu'elle, insérés à la base et devant chacune de ses divisions, terminés chacun par une anthère oblongue, vacillante, d'un violet brunâtre, à deux loges contenant un pollen blanchâtre. L'ovaire est inférieur, arrondi, un peu triangulaire, surmonté d'un style cylindrique, plus long que les étamines, de la même couleur que leurs filamens, et terminé par trois stigmates oblongs, velus, divergens. Le fruit est une capsule à trois valves et à trois loges contenant chacune plusieurs graines.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente la sommité fleurie d'une tige de l'Amaryllis grenesienne. Une feuille se trouve au bas.



P. Bessa pinx. Barrois sculp.

Berberis Sinensis.

Vinetier de la Chine.

[illegible] DE LA CHINE. [illegible]

[illegible]ie. Famille des *Berb[illegible]idées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] Pétales 6, [illegible] [illegible] Bacc[illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] *foliis oblongo* [illegible] *multifloris, mute*[illegible]*tibus.*

[illegible]

[illegible] dans l'Europe, [illegible] qui donnait à l'étude et [illegible] instans que lui laissait dispo[illegible] reçut, en 1787, des graines de ce [illegible] de Pékin; il les sema à Versailles, [illegible] eut la satisfaction [illegible] ajouter une [illegible] plantes nouvelles, cultivées [illegible] les jar[illegible] est l'époque de la fleuraison, dans [illegible]

[illegible] à la hauteur de quatre à six pieds. Ses rameaux [illegible]



VINETTIER DE LA CHINE. *BERBERIS SINENSIS.*

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Berbéridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 6-*phyllus, extùs bracteatus.* Petala 6, *basi* 2-*glandulosâ.* Stamina 6. Ovarium *superum; stylo nullo, stigmate lato, orbiculato.* Bacca 2-3-*sperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

BERBERIS spinis tripartitis, brevissimis, foliis oblongo-cuneiformibus, integris obsoletève dentatis; racemis multifloris, nutantibus.

BERBERIS Sinensis. Desf. *Catal. Hort. Par. ed.* 1804. *p.* 150. — Duham. *nouv. ed.* 4. *p.* 13. — De Cand. *Regn. Veg.* 2. *p.* 8. — Id. *Prodr. syst.* 1. 106. — Wats. *Dendr. brit. t.* 26. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 119.

BERBERIS Chinensis. Poir. *Dict. Enc.* 8. *p.* 617.

Louis-Guillaume Lemonnier a été le véritable introducteur, en Europe, du Vinettier de la Chine; ce savant respectable, qui donnait à l'étude et à la culture des végétaux la plupart des instans que lui laissait disponibles la place de médecin du roi, reçut, en 1787, des graines de ce Vinettier, recueillies aux environs de Pékin; il les sema à Versailles, et quelques années après il eut la satisfaction de pouvoir ajouter une espèce au catalogue des jolies plantes nouvelles, cultivées dans les jardins. Le mois de mai est l'époque de la fleuraison, dans nos climats, du Vinettier de la Chine.

Cet arbrisseau s'élève à la hauteur de quatre à six pieds. Ses rameaux

sont effilés, cannelés, d'un rouge-brun, munis d'épines courtes, comprimées à leur base, souvent simples, quelquefois trifides. Ses feuilles, oblongues, glabres, d'un vert gai, rétrécies en coin dans leur partie inférieure, ordinairement très-entières, plus rarement garnies de quelques dents, sont fasciculées et inégales dans les aisselles des épines sur les rameaux d'une année, éparses et solitaires, au contraire, sur les jeunes rameaux. Les fleurs jaunes, légèrement et peu agréablement odorantes, naissent au nombre de quinze à vingt, ou plus, en grappes simples, pendantes ou au moins arquées, deux fois plus longues que les feuilles dans l'aisselle desquelles elles sont placées; leur pédicelle particulier est chargé d'une petite bractée à sa base, et assez souvent d'une ou deux autres dans sa longueur. Le calice, composé de six folioles ovales, concaves, colorées comme la corolle, alternativement plus longues et plus courtes, caduques, est muni à sa base de cinq à six petites bractées. La corolle est formée de six pétales ovales, concaves, ouverts, à peine plus grands que le calice, munis chacun à sa base de deux glandes ovales. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens droits, cylindriques intérieurement, opposés aux pétales, insérés sous l'ovaire, comprimés dans le haut; ils portent des anthères adnées sur les côtés de leur partie supérieure, et dont chaque loge s'ouvre par une petite valve qui reste relevée sur les côtés supérieurs de chaque filament. L'ovaire est supère, cylindrique, de la longueur des étamines, surmonté d'un stigmate sessile, large et orbiculaire. Le fruit est une baie ovale, d'un rouge foncé, contenant une ou deux graines.

On peut semer le Vinettier de la Chine en place, dans une bonne terre franche, et vers le commencement du printemps; avec quelque peu de soins dans les arrosemens, les jeunes plantes ne tarderont point à pousser; mais on multiplie plus facilement l'espèce au moyen des drageons et des marcottes, que l'on fait sans la moindre peine et en courbant les branches en terre; les œilletons s'enracinent en très-peu de temps.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale vu à la loupe. Fig. 2. Une étamine très-grossie. Fig. 3. L'ovaire vu à la loupe.



P. Bessa pinx t. Le Jeune sc.

Podalyria sericea.

Podalyre soyeux.

PODALYRE SOYEUX. *PODALYRIA SERICEA.*

Diadelphie-Monogynie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *[illegible]phyllus, 5-fidus, sub-2-labiatus.* Corolla 5 *petala, papilionacea.* [illegible], *distincta.* Ovarium *superum.* Legumen *oblongum, turgidum,* [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PODALYRIA foliis ovato-oblongis, acuminatis, utrinquè sericeis; floribus axillaribus, breviter pedunculatis; [illegible] *xillo latissimo.*

PODALYRIA sericea. *Hort. Kew.* [illegible] 2. 3. 7. — [illegible] *Bot. Mag.* 1923. — De Cand. *Prodr.* 2. 101. — Poir. *Dict. Enc.* 15. 165.

SOPHORA sericea. Andr. *Bot. Rep.* t. [illegible]

HYPOCALYPTUS sericeus. Thunb. *Fl. capens.* 569.

[illegible] *Sophora*, il dut, pour se conformer [illegible] son système sexuel, isoler en quelque [illegible] ceux qui semblaient s'y lier par des rapports [illegible]. [illegible] ce genre se [illegible] d'un grand nombre d'espèces [illegible], il est vrai, par le caractère linnéen, tiré du nombre, de la disposition et de la forme des étamines; mais qui offraient entre [illegible], et sur d'autres points non moins essentiels, des anomalies [illegible] qu'il en résultait une confusion extrême. Pour remédier à cet [illegible] de séparer du genre *Sophora* deux [illegible] et *Podalyria*. Les genres nouveaux [illegible] à leur tour, d'un grand nombre [illegible] s *Ormosia*, *Thermopsis*, *Baptisia*, [illegible] Par cette épuration sévère, les genres [illegible] à des élémens plus naturels. C'est [illegible] partie l'espèce qui nous occupe; elle est originaire du Cap de Bonne-Espérance d'où elle fut apportée en Europe, en 1778, par M. David Nelson; sa floraison commence au mois d'août, et se prolonge souvent jusqu'aux premières gelées, c'est-à-dire au mois de novembre. Le nom *Podalyria* est tout-à-fait arbitraire:



PODALYRE SOYEUX. *PODALYRIA SERICEA.*

Diadelphie-Monogynie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *monophyllus, 5-fidus, sub-2-labiatus.* Corolla *5-petala, papilionacea.* Stamina 10, *distincta.* Ovarium *superum.* Legumen *oblongum, turgidum, polyspermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PODALYRIA foliis ovato-oblongis, acuminatis, utrinquè sericeis; floribus axillaribus, breviter pedunculatis; vexillo latissimo.

PODALYRIA sericea. *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 7. — Sims. *Bot. Mag.* 1923. — De Cand. *Prodr.* 2. 101. — Poir. *Dict. Enc.* 13. 163.

SOPHORA sericea. Andrew. *Bot. Repos. t.* 440.

HYPOCALYPTUS sericeus. Thunb. *Fl. capens.* 569.

Lorsque Linné institua le genre *Sophora,* il dut, pour se conformer aux bases sur lesquelles repose son système sexuel, isoler en quelque sorte ce genre de tous ceux qui semblaient s'y lier par des rapprochemens naturels. Bientôt ce genre se recruta d'un grand nombre d'espèces nouvelles, réunies, il est vrai, par le caractère linnéen, tiré du nombre, de la disposition et de la forme des étamines; mais qui offraient entre elles, et sur d'autres points non moins essentiels, des anomalies si grandes qu'il en résultait une confusion extrême. Pour remédier à cet inconvénient, M. De Lamarck conçut l'idée de séparer du genre *Sophora* deux groupes dont il fit les genres *Virgilia* et *Podalyria.* Les genres nouveaux de Lamarck furent bientôt encombrés à leur tour, d'un grand nombre d'espèces qui ne pouvaient leur appartenir, et successivement il en fut distrait celles qui forment les genres *Ormosia, Thermopsis, Baptisia, Requienia, Cyclopia,* etc., etc. Par cette épuration sévère, les genres *Sophora* et *Podalyria* furent ramenés à des élémens plus naturels. C'est de ce dernier que définitivement fait partie l'espèce qui nous occupe; elle est originaire du Cap de Bonne-Espérance d'où elle fut apportée en Europe, en 1778, par M. David Nelson; sa fleuraison commence au mois d'août, et se prolonge souvent jusqu'aux premières gelées, c'est-à-dire au mois de novembre. Le nom *Podalyria* est tout-à-fait arbitraire;

il a été emprunté à la mythologie qui donne à Esculape deux fils, dont l'un, Podalyre, excella comme son père dans la médecine, et accompagna l'armée grecque dans la fameuse expédition contre Troie.

Le Podalyre soyeux est un arbrisseau dont la tige, haute de deux à trois pieds, se divise en rameaux épars, recouverts de nombreux poils soyeux et blanchâtres. Ses feuilles, éparses, ovales, acuminées, toutes couvertes en dessus et en dessous de poils courts, soyeux et argentés, sont portées sur de courts pétioles, munis à leur base de deux stipules subulées. Les fleurs sont solitaires dans les aisselles des feuilles, et portées sur des pédoncules à peine plus longs que les pétioles. Leur calice est monophylle, soyeux, plus large à sa base, divisé jusqu'à moitié en cinq découpures presque égales. La corolle est papilionacée, de couleur rose, formée de cinq pétales, dont l'étendard, beaucoup plus grand que les ailes et la carène, est bien plus large que haut, échancré et réfléchi en arrière. Les étamines, au nombre de dix, ont tous leurs filamens distincts, insérés au fond du calice, et portant au sommet de petites anthères arrondies. L'ovaire est supérieur, ovale, soyeux, surmonté d'un style subulé, coudé, terminé par un stigmate simple.

Une bonne terre franche, mêlée avec parties égales de terreau de bruyère, paraît être le sol qui convient le mieux au Podalyre soyeux; on l'arrose assez fréquemment en été, surtout vers l'époque où se fait le grand développement des forces vitales, où la plante tend à la fructification; cet acte rempli, les arrosemens doivent être plus rares. Ce Podalyre étant fort sensible au froid, il faut le rentrer et le soigner avec toutes les autres plantes d'orangerie. Sa propagation par le semis serait des plus faciles, si, dans nos climats, ses graines atteignaient plus facilement une maturité parfaite; mais comme on est obligé de recourir aux graines du pays natal, il en résulte que, souvent, l'on n'a que le moyen des boutures ou des marcottes pour se procurer des plantes nouvelles. Les bonnes graines se sèment dans le courant d'avril, en pot que l'on enfonce dans la couche la plus chaude ou dans la tannée. Les jeunes plantes lèvent ordinairement au bout de six semaines, et, après un temps égal, elles se trouvent à point d'être repiquées dans des pots séparés que l'on transporte dans la serre tempérée.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Les cinq pétales formant la corolle. Fig. 2. Le calice contenant les étamines et le pistil. Fig. 3. Les étamines étalées. Fig. 4. L'ovaire, le style et le stigmate.



P. Bessa pinx.   Le Jeune sculp.

Anemone Apennina.
Anémone de l'Apennin.

ANÉMONE DE L'APENNIN ou A FLEUR BLEUE.
ANEMONE APENNINA. ♃

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Renonculacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus; hujus vice involucrum triphyllum, florescentiâ incipiente flori proximum, posteà à flore distans.* Petala 5-20. Capsulæ *plures, monospermæ, indehiscentes, stylo persistenti acuminatæ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ANEMONE foliis biternatis, foliolis inciso-dentatis; involucri foliis biternatis, petiolatis; scapo unifloro; petalis numerosis; capsulis glabriusculis.

ANEMONE Apennina. Lin. *Sp.* 762. — Willd. *Sp.* 2. *p.* 1283. — Curt. *Lond. fasc.* 6. *t.* 35. — Smith. *Fl. Græc.* 581. — De Cand. *Syst. nat.* 1. 200. — Id. *Prodrom.* 1. 19. — Mill. *Dict.* 3. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. 165. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 661.

RANUNCULUS nemorosus, *fl. cæruleo.* Tourn. *Inst.* 285.

On est assez généralement d'accord sur l'étymologie du nom Anémone, comme dérivé du mot grec ἄνεμος, qui doit être rendu en français par vent; mais on ne l'est pas également sur les motifs qui ont pu faire donner à cette étymologie; croira-t-on bénévolement avec Pline (l. xxi. c. 23) et ses devanciers, que les fleurs des plantes qui portent ce nom, « ne s'épanouissent jamais que quand le vent souffle; » ou bien sera-t-on de l'avis d'Epicharmus (Diction.), que l'Anémone n'a reçu ce nom que parce que sa fleur ne résiste point à l'influence du vent? Il serait en vérité bien difficile de prononcer entre ces deux opinions opposées, et d'adopter l'une à l'exclusion de l'autre, quand même on aurait la facilité de bien étudier les cinquante espèces cultivées ou connues dont se compose aujourd'hui le genre Anémone. Celle qui nous occupe a fixé depuis long-temps l'attention des botanistes; Clusius, Dodonaeus, Lobel, Dalechamps et beaucoup d'autres, en ont fait mention et l'ont même comprise dans leurs iconographies. Clusius nous apprend que, de son temps, cette Anémone était cultivée dans les jardins de la Belgique, où elle avait été répandue par les soins de Jean de Brancion, qui, le pre-



ANÉMONE DE L'APENNIN ou A FLEUR BLEUE.
ANEMONE APENNINA. ♃

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Renonculacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus; hujus vice involucrum triphyllum, florescentiâ incipiente flori proximum, posteà à flore distans.* Petala 5-20. Capsulæ *plures, monospermæ, indehiscentes, stylo persistenti acuminatæ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ANEMONE foliis biternatis, foliolis inciso-dentatis; involucri foliis biternatis, petiolatis; scapo unifloro; petalis numerosis; capsulis glabriusculis.

ANEMONE Apennina. Lin. *Sp.* 762. — Willd. *Sp.* 2. *p.* 1282. — Curt. *Lond. fasc.* 6. *t.* 35. — Smith. *Fl. Græc.* 581. — De Cand. *Syst. nat.* 1. 200. — Id. *Prodrom.* 1. 19. — Mill. *Dict.* 3. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. 168. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 661.

RANUNCULUS nemorosus, *fl. cæruleo.* Tourn. *Inst.* 285.

RANUNCULUS rupertianus, *fl. cæruleo.* Plur. *alm.* 310.

On est assez généralement d'accord sur l'étymologie du nom Anémone, comme dérivé du mot grec ανεμος, qui doit être rendu en français par vent; mais on ne l'est pas également sur les motifs qui ont pu faire recourir à cette étymologie; croira-t-on bénévolement avec Pline (l. xxi, ch. 23) et ses devanciers, que les fleurs des plantes qui portent ce nom, « ne s'épanouissent jamais que quand le vent souffle; » ou bien sera-t-on de l'avis d'Hesychius (Dictionn.), que l'Anémone n'a reçu ce nom que parce que sa fleur ne résiste point à l'influence du vent? Il serait en vérité bien difficile de prononcer entre ces deux opinions opposées, et d'adopter l'une à l'exclusion de l'autre, quand même on aurait la facilité de bien étudier les cinquante espèces cultivées ou connues dont se compose aujourd'hui le genre Anémone. Celle qui nous occupe a fixé depuis long-temps l'attention des botanistes; Clusius, Dodonæus, Lobel, Dalechamps et beaucoup d'autres, en ont fait mention et l'ont même comprise dans leurs iconographies. Clusius nous apprend que, de son temps, cette Anémone était cultivée dans les jardins de la Belgique, où elle avait été répandue par les soins de Jean de Brancion, qui, le pre-

mier, en avait reçu des racines que lui avait envoyées d'Italie Alphonse Pantius, médecin du duc de Ferrare. Elle croît spontanément en Angleterre, dans les montagnes de la Provence, en Italie et en Grèce. Elle fleurit de très-bonne heure, aux mois de mars et d'avril.

Sa racine est tubéreuse, de la grosseur du doigt, noueuse, recourbée, horizontale, noirâtre en dehors; elle donne naissance, par son extrémité supérieure, à deux ou trois feuilles portées sur d'assez longs pétioles, deux fois ternées, à folioles lobées, incisées ou dentées, d'un vert un peu foncé, chargées de poils, surtout en leurs bords et sur leur pétiole, qui est rougeâtre, de même que les hampes. Celles-ci, qui prennent immédiatement naissance de la racine, sont au nombre d'une à deux, rarement davantage, chargées chacune d'une seule fleur composée de douze à vingt pétales oblongs, étroits, radiés, d'une belle couleur bleue en dedans, d'un violet clair en dehors. L'involucre qui accompagne la fleur en est placé à quelque distance, et il est formé de trois feuilles pétiolées, assez semblables à celles qui partent de la racine. Les étamines sont nombreuses, plus courtes de moitié que les pétales; les ovaires, qui sont très-multipliés et ramassés en tête, ont chacun un style pointu, plus ou moins long. Le fruit consiste en un amas de semences nues, attachées à un réceptacle commun.

L'Anémone de l'Apennin se plaît dans tous les terrains frais et ombragés, conséquemment sa culture n'exige pas les soins que l'on est obligé de donner à l'Anémone couronnée ou à l'Anémone des jardins. On la propage par le semis ou par la séparation des racines; elle se pratique en automne, immédiatement avant la replantation. On sème ordinairement en août, dans des pots, dans des caisses ou même en plate-bande; on choisit une terre légère, on y dépose les graines que l'on a soin de bien diviser, puis on les recouvre, jusqu'à l'épaisseur de trois lignes, d'un mélange de terre douce, argileuse, et de terreau de bruyère; on arrose légèrement, une ou deux fois par jour, et de manière à ne point soulever les racines, puis on couvre le semis de paillassons, afin de le dérober à la trop vive action du soleil. Trois mois après les plantes commencent à paraître, et dès la seconde année on peut les repiquer; elles fleurissent ordinairement au bout de trois ans, et souvent on a l'avantage d'obtenir des fleurs doubles ou semi-doubles.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Les ovaires. Fig. 2. Une étamine.



P. Bessa pinx.

Angelonia Salicariæfolia.

Angélonie à feuilles de Salicaire.

ANGÉLONIE A FEUILLES DE SALICAIRE, *ANGELONIA SALICARIÆFOLIA.* ♃

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Scrophularinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE

Calyx *5-phyllus, companulatus, 5-fidus.* Corolla *1-petala, concava, tubo brevissimo; limbo 5-lobo, irregulari; lobo inferiori ad basim foveâ excavato et dente prominulo instructo.* Stamina 4 *didynama; antherarum loculis divergentibus.* Ovarium *superum; stylo subulato; stigmate simplici.* Capsula *2-locularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ANGELONIA caule herbaceo, recto; foliis oppositis, sessilibus, lineari-lanceolatis; [illegible] *minalem dispositis.*

ANGELONIA Salicariæfolia. Hum. et Bonpl. *Plant. Æq. vol. 2. p. 29. t. 108. Nov. Gen. vol. 2. t. 363.* — Ker *Bot. reg.* 415. — Poir. *Dict. Encyc. Supp.* 5. 551.

Messieurs de Humboldt et Bonpland, dans leur importante exploration de l'Amérique du Sud, ont découvert aux environs de Caraccas, capitale de l'une des nouvelles républiques de cette immense péninsule, une plante que les indigènes nomment *Angelon,* à cause de la propriété doucement purgative qu'ils ont reconnue dans ses fleurs. Respectant un nom populairement consacré, les célèbres voyageurs n'ont fait que le rendre générique, et jusqu'ici son application n'a pu s'étendre à aucune autre espèce que l'*Angelonia salicariæfolia.* Cette plante croît dans le *detritus* des roches micacées qui appartiennent à ces terrains primitifs, mais on ne la rencontre guère qu'à cinq ou six cents toises au-dessus du [illegible] près sa découverte, puisque déjà, aux mois de juillet, août et septembre 1818, M. Herbert, qui dirige maintenant le *Botanical magazine,* à Londres, montrait aux amateurs la plante fleurie, et qui faisait partie de sa collection. Elle a été communiquée depuis à tous ceux qui ont désiré la posséder.



ANGÉLONIE A FEUILLES DE SALICAIRE. *ANGELONIA SALICARIÆFOLIA.* ♃

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Scrophulariées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, campanulatus*, 5-*fidus.* Corolla 1-*petala, concava, tubo brevissimo; limbo* 5-*lobo, irregulari; lobo inferiori ad basim foveâ excavato et dente prominulo instructo.* Stamina 4 *didynama; antherarum loculis divergentibus.* Ovarium *superum; stylo subulato; stigmate simplici.* Capsula 2-*locularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ANGELONIA caule herbaceo, recto; foliis oppositis, sessilibus, lineari-lanceolatis; floribus axillaribus, pedunculatis, in racemum terminalem dispositis.

ANGELONIA Salicariæfolia. Humb. et Bonpl. *Plant. Æq. vol.* 2. *p.* 29. *t.* 108. *Nov. Gen. vol.* 2. *t.* 303. — Ker *Bot. reg.* 415. — Poir. *Dict. Encyc. Supp.* 5. 551.

Messieurs de Humboldt et Bonpland, dans leur importante exploration de l'Amérique du Sud, ont découvert aux environs de Caraccas, capitale de l'une des nouvelles républiques de cette immense péninsule, une plante que les indigènes nomment *Angelon,* à cause de la propriété doucement purgative qu'ils ont reconnue dans ses fleurs. Respectant un nom populairement consacré, les célèbres voyageurs n'ont fait que le rendre générique, et jusqu'ici son application n'a pu s'étendre à aucune congénère de l'*Angelonia salicariæfolia.* Cette plante croît dans le *detritus* des roches micacées qui appartiennent à ces terrains primitifs, mais on ne la rencontre guère qu'à cinq ou six cents toises au-dessus du niveau de la mer. Son introduction en Europe a suivi d'assez près sa découverte, puisque déjà, aux mois de juillet, août et septembre 1818, M. Herbert, qui dirige maintenant le *Botanical magazine,* à Londres, montrait aux amateurs la plante fleurie, et qui faisait partie de sa collection. Elle a été communiquée depuis à tous ceux qui ont désiré la posséder.

La racine de l'Angélonie à feuilles de salicaire est fibreuse, vivace; elle produit une tige herbacée, droite, légèrement tétragone, haute d'un pied et demi à deux pieds, pubescente, garnie de feuilles opposées, sessiles, linéaires-lancéolées, glabres, dentées; les supérieures, dans les aisselles desquelles naissent les fleurs, sont beaucoup plus courtes, lancéolées, un peu cordiformes à leur base. Les fleurs sont d'un violet clair, mêlées d'un peu de blanc, portées sur des pédoncules axillaires, simples, un peu plus courts que les feuilles florales, et disposées, au sommet de la tige, en une grappe simple et d'un joli aspect : ces fleurs exhalent le soir une odeur agréable. Le calice est monophylle, campanulé, divisé, au delà de moitié, en cinq découpures ovales-lancéolées, chargées, ainsi que le pédoncule, de poils nombreux, courts et glanduleux. La corolle est monopétale, ayant son centre creusé d'une cavité qui forme en arrière deux bosses arrondies, et de plus, son limbe partagé en cinq lobes inégaux, échancrés, très-ouverts, dont l'inférieur est concave à sa base et chargé d'une sorte de dent saillante. Les étamines sont au nombre de quatre, didynames, plus courtes que la concavité de la corolle, à filamens élargis et recourbés dans leur partie supérieure, terminés par des anthères ovales-oblongues et étranglées par le milieu. L'ovaire est supère, surmonté d'un style un peu épais, en alène, terminé par un stigmate simple, aigu. Le fruit consiste en une capsule sphérique, à quatre sillons opposés; les semences sont petites, cunéiformes; fixées sur un réceptacle charnu et enveloppées dans une membrane dont la surface est parsemée d'une multitude de petites cavités cellulaires.

On cultive l'Angélonie à feuilles de salicaire dans une terre tout à la fois légère et un peu chargée d'argile. On l'a tenue jusqu'ici dans la serre chaude, mais elle paraît se porter aussi bien dans la serre tempérée; il lui faut des arrosemens modérés. On peut la multiplier par le semis, mais soit que ses graines n'atteignent que difficilement, dans nos climats, une maturité parfaite, il est rare de voir ce moyen réussir; on préfère celui de l'éclat des racines qui est beaucoup plus certain. On le pratique immédiatement après la fleuraison.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente la sommité fleurie d'une tige de l'Angélonie à feuilles de salicaire.



Lobelia surinamensis.

Lobèlie surinamoise.

[illegible]

[illegible]

[illegible] Corolla [illegible] *limbo* [illegible] *in tubum connatis.* Ovarium [illegible] Capsula *2-5-locularis, polysperma, apice dehiscens.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] *axillaribus; pedunculis corollarum longi-* [illegible] *calycinis laciniis lineari-lanceolatis,* [illegible]

[illegible] LIN. *Spec.* 1520. — WILLD. [illegible] *-Malm.* 1. *p.* 97. *t.* 39. — CURT. *Bot.* [illegible] 1. 359. — ANDREWS'S *Bot. rep.* 582. [illegible]

[illegible]

[illegible], en traitant de la Lobélie de Brandt, que le [illegible] fait partie, a été dédié à la mémoire de [illegible] us célèbres du 16e siècle. Cet hommage d'une re- [illegible] éritée, est digne de l'immortel régénérateur de la [illegible]



. . . amellsto.

. .ne surinamoise .

LOBÉLIE SURINAMOISE. *LOBELIA SURINAMENSIS.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Lobéliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *5-dentatus,* Corolla 1-*petala, tubulosa; limbo 2-labiato, inæquali.* Stamina 5; *antheris in tubum connatis.* Ovarium *inferum; stylo simplici; stigmate hispido.* Capsula 2-3-*locularis, polysperma, apice dehiscens.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LOBELIA caule suffruticoso, erecto, glabriusculo; foliis lanceolatis subdentatis; floribus axillaribus; pedunculis corollarum longitudine, infernè 2-bracteatis; calycinis laciniis lineari-lanceolatis, patentibus.

LOBELIA Surinamensis. Lin. *Spec.* 1320. — Willd. *Spec.* 1. *p.* 946. — Bonpland. *Nav. et Malm.* 1. *p.* 97. *t.* 39. — Curt. *Bot. Mag.* 225. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 359. — Andrews's *Bot. rep.* 582. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 711.

LOBELIA Lævigata. Linn. *Supp.* 392. — Lam. *Dict. Encyc.* 3. 584.

Nous avons déjà dit, en traitant de la Lobélie de Brandt, que le genre dont cette espèce fait partie, a été dédié à la mémoire de l'un des botanistes les plus célèbres du 16e siècle. Cet hommage d'une reconnaissance bien méritée, est digne de l'immortel régénérateur de la science, devant lequel sont venus se briser tous les traits de l'envie,

dont le grand bonheur fut toujours de rendre justice au mérite qui l'avait devancé, et de faire contourner son ingénieuse méthode à dérober à l'ingratitude contemporaine des noms que la postérité sait accueillir avec une sévère impartialité. Matthias Lobel, dont Linné a bien compris les généreux efforts, est né à Lille en 1538; il s'adonna, avec une ardeur extraordinaire, à l'étude de la botanique, et publia ses *Illustrationes plantarum* à un âge qui pouvait faire excuser quelques légèretés; mais, loin de là, elles furent relevées avec une dureté décourageante, qui détermina le jeune savant à chercher, dans les voyages, des consolations et des alimens à sa louable insatiabilité. Mieux apprécié que de ces compatriotes, Lobel laissa des admirateurs dans tous les lieux qu'il visita. Il est mort à Londres dans sa soixante-dix-huitième année. Il avait le titre et la place de premier médecin de Jacques Ier, qui se l'était intimement attaché, et tous les momens de loisir que lui laissaient ses devoirs auprès de l'auguste personnage, étaient employés à l'étude des plantes de la Grande-Bretagne; il en trouva un grand nombre ou tout-à-fait nouvelles, ou qui n'étaient point soupçonnées indigènes en Angleterre.

On compte aujourd'hui environ cent cinquante espèces de Lobélies, parmi lesquelles trois seulement sont propres à l'Europe, les autres appartiennent aux climats des deux Amériques, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Australasie. Presque toutes laissent transsuder un suc propre laiteux, âcre et caustique qui, souvent, en rend le toucher nuisible et même dangereux; aussi ne doit-on les aborder qu'avec précaution. Quelques espèces, telles que le *Lobelia urens,* que nous trouvons assez fréquemment dans les bas-fonds humides de nos bois et de nos forêts, et une autre originaire de la Virginie, possèdent des propriétés anti-syphilitiques, dont la médecine a tiré un parti avantageux; on en fait bouillir les racines dans de l'eau simple, et la décoction, administrée à petite dose, exerce une action salutaire contre la syphilis. L'analyse chimique des racines de l'une et l'autre espèces, a donné pour résultats : une matière grasse de consistance butyreuse, du sucre non cristallisable, du mucilage, du malate acide de chaux, des malate, sulfate et hydrochlorate de potasse, une petite quantité de substance très-amère et très-facilement altérable, enfin du ligneux comme on en trouve dans tous les végétaux.

La beauté des fleurs et l'élégance du feuillage de la plupart des

Lobélies, leur ont donné accès dans les jardins des amateurs. On y remarque surtout les *L. splendens, cardinalis, tupa, longiflora,* etc., dont les tiges, terminées par des épis d'un rouge plus ou moins intense, plus ou moins éclatant, font un effet superbe. La Lobélie surinamoise, quoique d'une nuance plus modeste, n'en est pas moins une très-jolie plante d'agrément; nous en sommes redevables à M. Alexandre Anderson, qui nous l'apporta de Surinam en 1786. Sa fleuraison, qui s'effectue en mars et se prolonge ordinairement jusqu'en juillet, embellit, pendant tout ce laps de temps, nos serres tempérées.

C'est un arbrisseau dont la tige est cylindrique, haute de six à huit pieds, divisée en rameaux glabres ou très-légèrement pubescens. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, grandes, ovales-lancéolées, aiguës, légèrement et inégalement dentées en leurs bords. Ses fleurs sont grandes, d'un beau rouge, portées sur des pédoncules grêles, de la longueur des corolles ou à peu près, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures, et munis à leur base de deux bractées linéaires. Chaque fleur en particulier est composée, 1° d'un calice à cinq divisions profondes, linéaires-lancéolées, denticulées en leurs bords, très-ouvertes; 2° d'une corolle tubulée, longue de dix-huit lignes à deux pouces : son limbe est partagé en deux lèvres, dont la supérieure un peu plus grande, bifide, et l'inférieure divisée en trois dents courtes, aiguës et rapprochées les unes des autres; 3° de cinq étamines ayant leurs filamens insérés à la base de la corolle, distincts seulement en cette partie, ensuite réunis en un tube cylindrique, portant à leur sommet des anthères velues, également réunies entre elles, et saillantes hors de la corolle; 4° d'un ovaire inférieur, surmonté d'un style de la même longueur que les étamines, et terminé par un stigmate à deux lames, entouré à sa base par un anneau de poils. Le fruit est une capsule globuleuse, couronnée par le calice, divisée intérieurement en deux loges contenant chacune plusieurs graines.

On a d'abord cultivé la Lobélie surinamoise en serre chaude, mais dès qu'on s'est aperçu qu'elle pouvait se passer de la chaleur de la tannée, on a cherché à l'amener insensiblement à végéter sous une température moins élevée, et enfin elle s'est parfaitement accoutumée dans la serre tempérée où elle peut, dans nos climats, passer toute la saison rigoureuse. Néanmoins si l'on veut jouir de ses fleurs dès les premiers jours de janvier, il faut alors la laisser constamment en serre

chaude. Ses graines mûrissent rarement, c'est pourquoi on se contente de la propager par le moyen des marcottes, et surtout par celui des boutures étouffées qui réussit plus promptement.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice, l'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 2. La capsule encore jeune, coupée horizontalement. Fig. 3. Plusieurs graines tirées de la capsule avant sa maturité. Fig. 4. La corolle fendue longitudinalement et laissant voir la base des étamines. Fig. 5. Les étamines vues en entier.



Zieria Smithii

Ziérie de Smith.

SMITH. *ZIERIA SMITHII.* ♄

gynie. Famille des *Rutacées.*

GÉNÉRIQUE.

Petala 4, *laciniis calycinis alterna.*
illum. Ovarium *superum; stylo*
tes; seminibus arillatis.

NONYMIE.

s subpaniculatis,

Navar. et

BROWN.



ZIÉRIE DE SMITH. *ZIERIA SMITHII.* ♄

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Rutacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, persistens*, 4-*fidus*. Petala 4, *laciniis calycinis alterna*. Stamina 4. Glandulæ 4 *inter stamina et pistillum*. Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate* 4-*lobato*. Capsulæ 4, *conniventes; seminibus arillatis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ZIERIA foliis oppositis, ternatis, glabris; floribus subpaniculatis, axillaribus.

ZIERIA Smithii. *Bot. Mag. n. et t.* 1395. — Bonpl. *Navar. et Malm. p.* 62. *t.* 24. — *Bot. repos.* 606.

ZIERIA Lanceolata. De Cand. *Prodr. syst. nat.* 1. 723. — Brown. *in Sm. cycl. n.* 1.

ZIERIA trifoliata. Loisel. *Herb. general.* 190.

Il y a, dans la nomenclature générique et dans la désignation spécifique de cette plante, un double hommage : le premier, à la mémoire du savant professeur Jean Zier, botaniste distingué, membre de la Société Linnéenne de Londres, etc.; le second, à celle de J. Edw. Smith, président de cette Société, et, de plus, l'instituteur du genre. Le docteur J. E. Smith a publié plusieurs ouvrages importans sur la botanique; il a fait en outre l'acquisition de l'Herbier que forma Linné, et qui est devenu, comme l'on sait, la seule autorité que l'on puisse consulter dans les doutes qui s'élèvent quelquefois, relativement aux caractères dont ce grand botaniste a fait usage pour son système de classification. Les Ziéries sont originaires de l'Australasie; on en connaît maintenant onze espèces, dont huit dans les collections en Europe; toutes sont remarquables par le volume des glandes qui portent les étamines. La Ziérie de Smith a été connue, à Londres, avant qu'on l'y ait eue vivante; elle existait dans l'Herbier de Banks, le plus complet, sans contredit, de tous ceux que l'on cite. MM. Loddiges ont reçu, en 1818, des pieds de cette plante, et depuis il n'est pas de

collection de quelque peu d'importance qui ne la possède. Ses fleurs, qui sont plus curieuses qu'éclatantes, se montrent dès le commencement d'avril, et il n'est pas extraordinaire d'en retrouver encore, en août, sur les rameaux de l'arbuste.

Cette plante forme un petit arbrisseau haut de deux à trois pieds, divisé en rameaux nombreux, garnis de feuilles opposées, pétiolées, composées de trois folioles oblongues, glabres des deux côtés, luisantes et d'un vert foncé en dessus; elles exhalent une odeur agréable lorsqu'on les froisse entre les doigts. Ses fleurs sont blanches, légèrement teintes de rose, disposées plusieurs ensemble sur des pédoncules rameux et formant de petites panicules dans les aisselles des feuilles supérieures. Chacune d'elles en particulier est composée, 1° d'un calice monophylle, persistant, à quatre divisions deux fois plus courtes que la corolle; 2° de quatre pétales ovales, alternes avec les divisions calicinales; 3° de quatre étamines à filamens glabres, moitié plus courts que la corolle, insérés entre les pétales, et portant à leur sommet des anthères arrondies, à deux loges : entre chaque étamine et l'ovaire il y a une glande interposée; 4° d'un ovaire supérieur, à quatre lobes, surmonté d'un style cylindrique, court, terminé par un stigmate quadrilobé, et atteignant à la hauteur des étamines. Le fruit est formé par quatre capsules conniventes, contenant des graines arillées.

On cultive la Ziérie de Smith en terreau de bois ou de bruyère; elle redoute le froid de nos hivers; c'est pourquoi l'on est obligé de la rentrer dans l'orangerie, dès que la saison rigoureuse commence à se faire sentir. On la multiplie facilement de graines que l'on sème en terrine, sur couche et sous châssis, au printemps. Ces graines ne tardent pas à lever, et l'on conduit les jeunes plantes avec les mêmes précautions que nous avons recommandées pour toutes celles de la Nouvelle-Hollande. Les marcottes et les boutures étouffées réussissent également bien, et l'on a l'avantage, sur le mode des semis, d'obtenir beaucoup plus promptement des plantes fortes et robustes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La fleur vue par derrière et un peu grossie. Fig. 2. Un pétale vu séparément. Fig. 3. Les étamines, l'ovaire, le style et le stigmate, le tout vu à la loupe. Fig. 4. Une étamine vue encore plus grossie. Fig. 5. L'ovaire avec les quatre glandes qui l'environnent; le tout grossi. Fig. 6. Le fruit composé de quatre capsules. Fig. 7. Une graine vue séparément.



P. Bessa pinx. Le Jeune Sculp.

Trollius Asiaticus.

Trolle d'Asie.

TROLLE D'ASIE. *TROLLIUS ASIATICUS.* ♃

Polyandrie [illegible]. Famille des *Renonculacées.*

CARACTÈRE [illegible]QUE.

[illegible] *uno* [illegible]. Petal[illegible] [illegible]. Capsulæ *monosp*[illegible], *po*[illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES [illegible] SYNONYMIE.

[illegible] *simplici : foliis* [illegible] ; *lobis* [illegible]
[illegible] : *corolla staminibus longiori*
[illegible] *Sp.* [illegible] *Sp.* 1. *p.* [illegible]
[illegible] *Mag.* [illegible] *et tab.* [illegible]
[illegible] *Syst. veget.* 2. [illegible]
[illegible] *Syst. nat.* 1. [illegible] — Id. *Prodr. Syst. nat.*
[illegible] *Fl.* [illegible] 4. 190. *n.* 23.
[illegible] *patula.* [illegible] *Cat.* 1. *p.* 15 *t.* [illegible]

[illegible]



TROLLE D'ASIE. *TROLLIUS ASIATICUS.* ♃

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Renonculacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *è foliis* 12-14, *coloratis, petaliformibus, plurimo ordine.* Petala 9-12, *calice multò minora, tubulosa,* 1-*labiata.* Capsulæ *numerosæ, polyspermæ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

TROLLIUS caule subsimplici; foliis quinquelobatis; lobis incisis, dentatis; foliolis calycinis patulis; corollâ staminibus longiori.

TROLLIUS Asiaticus. Lin. *Sp.* 782. — Willd. *Sp.* 1. *p.* 1334. — Poir. *Dict. Enc.* 8. *p.* 112. — Curt. *Bot. Mag. n. et tab.* 235. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. *v.* 3. *p.* 359. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 658. — Mill. *Dict.* 2. — De Cand. *Syst. nat.* 1. 313. — Id. *Prodr. Syst. nat.* 1. 46. — Pall. *Itin.* 2. 528. — Gmell. *Fl. Sib.* 4. 190. *n.* 23.

TROLLIUS humilis, *flore patulo.* Buxb. *Cent.* 1. *p.* 15 *t.* 22.

TROLLIUS Sertiflorus. Salisb. *tr. soc. lin.* 303.

HELLEBORUS Aconiti folio, flore globoso, croceo. Amman. *Ruthen. p.* 76. *n.* 101.

HELLEBORUS niger orientalis, Ranunculi folio, flore nequaquam globoso. Tourn. *Corol.* 20.

Le genre *Trollius* n'est point nombreux en espèces, car en ajoutant à celle que, précédemment, nous avons décrite sous le n° 137, *T. asiaticus*, *T. patulus, T. caucasicus* et *T. americanus,* on aura l'ensemble actuel du groupe. Ces cinq espèces, qui ont entre elles beaucoup d'analogie, sont maintenant cultivées dans la plupart des collections où leurs corolles sphéroïdes, terminant chacune des ramifications d'une tige peu élevée, semblent, dans une plate-bande formée uniquement de ces végétaux, parsemer de bulles d'or un tapis de la plus éclatante verdure. La découverte du Trolle d'Asie date de 1759; elle paraît avoir été faite par le comte Alex. Schouvalof, qui offrit la première plante de cette espèce aux académiciens de Pétersbourg : ceux-ci la cultivèrent et la multiplièrent dans leur jardin. Le comte l'avait recueillie sur ses immenses propriétés, aux environs d'Orembourg, à l'entrée du désert de Kirquis. Du reste, la Sibérie n'est pas

le seul lieu où croît spontanément le *Trollius asiaticus;* cette plante a été trouvée également dans les vallées du Caucase, et même jusque sur les rampes de diverses chaînes de l'Asie mineure; on l'y voit fleurir naturellement dans le courant de juillet; mais, de même que le Trolle d'Europe, cultivée dans nos jardins, elle hâte sa fleuraison de plus d'un mois.

La racine du Trolle d'Asie, ressemble à une espèce de griffe; elle est composée de nombreuses fibres noirâtres, rassemblées en faisceau, qui donnent naissance à une tige droite, cylindrique, légèrement striée, glabre comme toute la plante, haute d'un pied environ, presque simple, ou divisée en un ou deux rameaux dans sa partie supérieure. Les feuilles qui partent de la racine et du bas de la tige sont d'un vert gai, quoique assez foncé, pétiolées, découpées en cinq lobes profonds, et partagés eux-mêmes en plus petits lobes incisés et dentés. Les feuilles de la partie supérieure des tiges sont sessiles, à peu près de la même forme que les premières. Les fleurs sont grandes, d'un jaune orangé, solitaires à l'extrémité de la tige ou des rameaux. Elles diffèrent principalement de celles du Trolle d'Europe, par les folioles de leur calice, plus étalées, non conniventes en globe; par leurs pétales plus longs que les étamines, et par la longueur de leurs styles, qui persistent sur les capsules de manière à leur former une pointe particulière.

Cette plante est extrêmement robuste; elle brave non-seulement la rigueur des hivers, mais encore l'aridité des terrains; nous en avons retrouvé des pieds dans un jardin négligé, luttant encore avec succès, après un long abandon, contre les plantes sauvages qui cherchaient à envahir la faible portion du sol qui suffisait à sa végétation. On réussit assez facilement à la propager, soit par l'éclat des racines, soit au moyen des graines que l'on confie à la terre immédiatement après leur maturité. Les jeunes plantes, repiquées dans un mélange de terre franche et de terreau de bois, puis exposées à l'ombre dans un enfoncement humide, acquièrent, en peu de temps, toute la force et la vigueur désirables.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La fleur, à laquelle il ne reste que les étamines et les pistils. Fig. 2. Une étamine vue séparément. Fig. 3. Les pistils. Fig. 4. Un seul ovaire vu séparément. Fig. 5. Une capsule entière. Fig. 6. Une capsule ouverte, avec une graine à côté.



P. Bessa pinx. Barrois sculp.

Malva umbellata.

Mauve ombellée.

MAUVE OMBELLÉE.

Monadelphie-Polyandrie.

[illegible]

… de sa corolle. Elle est origi-
… a été apportée en 18[illegible]4. Ses fleurs
… elles se succèdent jusqu'au mois de no-
… plus tard.



MAUVE OMBELLÉE. *MALVA UMBELLATA.* ♄

Monadelphie-Polyandrie. Famille des *Malvacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *duplex : exterior 2-3-phyllus, interior 1-phyllus, semiquinquefidus.* Corolla *5-petala, basi coalita et imo tubi staminiferi adnata.* Stamina *numerosa, 1-adelpha.* Ovarium *superum, stigmatibus 8 pluribusve.* Capsulæ *totidem, in orbem dispositæ, 1-spermæ vel polyspermæ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MALVA foliis cordatis, 5-angulatis, obtusis; floribus umbellatis; pedunculis tomentosis; calycis exterioris foliolis ovatis, concavis, deciduis, basi angustioribus.

MALVA umbellata. CAVAN. *Icon. rar.* 1. *p.* 64. *t.* 95. — WILLD. *Spec.* 3. *p.* 779. — DE CAND. *Prodrom. Syst.* 1. 435. — LODDIG. *Bot. cab.* 222.

LE nom *Malva* est une altération de μαλακη qui vient de μαλασσω, j'amollis. Ce nom que portait, long-temps même avant Hésiode, la principale espèce des Mauves, prouve qu'à des époques extrêmement reculées, on avait reconnu, dans toutes les parties de ces végétaux, les propriétés éminemment émollientes qui caractérisent le genre. Le nombre des Mauves est fort considérable; on en cultive une soixantaine dans nos jardins, et celle qui fait le sujet de cet article y tient un certain rang par son port majestueux et l'éclat de ses corolles. Elle est originaire du Mexique, d'où elle nous a été apportée en 1814. Ses fleurs s'épanouissent en septembre; elles se succèdent jusqu'au mois de novembre et souvent beaucoup plus tard.

169.

Sa tige est ligneuse, haute de cinq à six pieds, partagée en rameaux qui, ainsi que les pédoncules, le dessous des feuilles et le calice, sont plus ou moins couverts d'un duvet court, serré, formé par des poils nombreux, rayonnans. Les feuilles sont alternes, pétiolées, molles au toucher, à peu près aussi larges que longues, échancrées en cœur à leur base, également crénelées en leurs bords et à cinq angles obtus. Les fleurs, situées dans la partie supérieure des rameaux, sont disposées trois ou quatre ensemble sur le même pédoncule et presque en ombelle. Elles ont un calice monophylle, partagé jusqu'à plus de moitié en cinq divisions ovales-lancéolées, et muni à sa base d'un second calice de trois à quatre folioles ovales, concaves, rétrécies à leur base et tombant après la fleuraison. La corolle est de couleur purpurine, formée de cinq pétales presque en cœur, à demi ouverts, rétrécis dans leur partie inférieure et adhérens par leur base avec le faisceau staminifère. Les étamines, qui sont nombreuses, ont tous leurs filamens réunis dans la plus grande partie de leur longueur en une colonne cylindrique, dont la base un peu plus large adhère avec l'onglet des pétales : la partie libre de chaque filament se termine par une petite anthère réniforme. L'ovaire est supère, orbiculaire, déprimé, surmonté d'un grand nombre de styles (quarante ou environ), traversant le tube staminifère et s'élevant au-dessus de lui en divergeant; chacun d'eux se termine par un stigmate oblong et placé obliquement sur sa partie supérieure. Le fruit est un peu globuleux, ombiliqué, composé de plusieurs capsules polyspermes, rangées circulairement autour d'un axe cylindrique.

La Mauve ombellée réclame la culture des autres plantes tropicales, et une température constamment supérieure à cinq ou six degrés, R. Dans nos climats il faut la planter en pot ou en caisse, et l'abriter pendant l'hiver. Il arrive quelquefois que ses premières graines parviennent à leur maturité parfaite, alors on les sème au printemps suivant, sur couche et sous châssis; elles lèvent assez promptement, et lorsqu'elles sont au point d'être repiquées, on procède à cette opération, mais en laissant, pendant quelque temps encore, les jeunes plantes dans la serre tempérée. La propagation par boutures réussit également bien et fort promptement.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice. Fig. 2. L'ovaire, les styles et les stigmates.



Sparrmannia Africana.

Sparrmanne Africaine.

[illegible]

[illegible] *[illegible] plicibus. Capsula [illegible]*

CARACTÈRES [illegible]ÉCIFIQUES [illegible] SYNONYMIE.

SPARRMANNIA foliis cordatis, [illegible]; floribus umbellatis: [illegible] fructificationem [illegible].

SPARRMANNIA [illegible] Africana. LIN. *Fil. Suppl.* 265. T[illegible]. *Nov. Gen.* 5. *p.* 88. — [illegible] *Bot. Mag.* n. [illegible] *t.* 516. — [illegible] *Spec.* 2. *p.* 1160. — VENT. *Hort. [illegible]* n. [illegible] — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. [illegible]98. — DE CAND. *Prod.* [illegible] 503. — [illegible] *Obs.* 5. n° 65. *t.* 5. [illegible] *et patr.* — [illegible] *syst. veget.* 2. 572.

L[illegible] SPARRMANN, né à [illegible] en 1748, et mort à Stockholm au [illegible] 1820, [illegible] voyages en Afrique, à la Chine, au [illegible], etc., etc., comme par la [illegible] de ses [illegible] l'émule et en même temps l'[illegible] de son compatriote [illegible], élève, comme lui, du grand Linné. Le nom de Sparrmannie, [illegible] par Thunberg à une plante nouvelle qu'il [illegible] observée dans les [illegible] du Cap de Bonne-Espérance, est une preuve de l'amitié qui [illegible] entre les deux [illegible] rivaux ; ce sentiment ne s'est éteint [illegible] la vie [illegible] avons été plusieurs fois témoin [illegible] [illegible] qui [illegible] sept ans à son ami, [illegible]

[illegible] envoyée en Angleterre, par M. Fr. Masson, [illegible] 1790; [illegible] années après, elle était déjà répandue dans toute l'Europe. [illegible] arbrisseau mérite, en effet, d'être multiplié dans les jardins : peu [illegible] ont, comme lui, le double avantage d'offrir des fleurs d'un [illegible] agréable et qui soient en même temps aussi durables. Les [illegible] élégamment nuancées de blanc, de jaune et de pourpre,



SPARRMANNE AFRICAINE. *SPARRMANNIA AFRICANA.* ♃

Polyandrie-Monogynie. Famille des *Tiliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 4-*phyllus.* Corolla 4-*petala, calyce longior.* Stamina *numerosa; filamentis moniliformibus, pluribus sterilibus.* Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 5-*locularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SPARRMANNIA foliis cordatis, sublobatis; floribus umbellatis; pedunculis antè florescentiam deflexis.

SPARRMANNIA Africana. Lin. *Fil. Suppl.* 265. Thunb. *Nov. Pl. Gen.* 5. *p.* 88. —Curt. *Bot. Mag. n. et t.* 516.—Willd. *Spec.* 2. *p.* 1160. — Vent. *Hort. Malm. n. et t.* 78. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 298. — De Cand. *Prodrom. Syst.* 1. 503. — Retz. *Obs.* 5. *n°* 65. *t.* 3. *excl. syn. et patr.* — Spreng. *Syst. veget.* 2. 572.

Le docteur Sparrmann, né à Upsal en 1748, et mort à Stockholm au mois d'août 1820, fut, par ses voyages en Afrique, à la Chine, au Japon, etc., etc., comme par la nature de ses goûts et de ses connaissances, l'émule et en même temps l'admirateur de son compatriote Thunberg, élève, comme lui, du grand Linné. Le nom de Sparrmanne, donné par Thunberg à une plante nouvelle qu'il avait observée dans les environs du Cap de Bonne-Espérance, est une preuve de l'amitié qui régnait entre les deux professeurs rivaux; ce sentiment ne s'est éteint qu'avec la vie, et nous avons été plusieurs fois témoins des larmes que Thunberg, qui a survécu sept ans à son ami, donnait à sa mémoire. La Sparrmanne Africaine, la seule espèce qui fût encore connue, a été envoyée en Angleterre, par M. Fr. Masson, dans le courant de 1790; quelques années après, elle était déjà répandue dans toute l'Europe. Cet arbrisseau mérite, en effet, d'être multiplié dans les jardins : peu de plantes ont, comme lui, le double avantage d'offrir des fleurs d'un aspect aussi agréable et qui soient en même temps aussi durables. Les siennes, fort élégamment nuancées de blanc, de jaune et de pourpre,

commencent à paraître à la fin de l'été; elles font, pendant tout l'automne et l'hiver, l'ornement des serres; et au mois de mai, lorsque de nouveau on peut exposer l'arbre à l'air libre, souvent il est encore couvert de fleurs nouvelles.

Sa tige, qui s'élève assez souvent à dix ou douze pieds, est droite; elle se divise dans sa partie supérieure en branches et en rameaux épars, assez étalés. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, cordiformes, hérissées de poils courts, crénelées en leurs bords et à peine découpées en trois ou cinq lobes peu profonds. Les fleurs sont larges de vingt à vingt-quatre lignes, et disposées, dans la partie supérieure des rameaux, au nombre de quarante à cinquante ou davantage; elles forment des ombelles pédonculées, opposées aux feuilles. Leur calice est composé de quatre folioles oblongues-lancéolées, velues en dehors, près de moitié plus courtes que les pétales qui sont de même au nombre de quatre, ovales-allongés, légèrement teints de pourpre à leur base, blancs dans le reste de leur étendue, insérés au réceptacle ainsi que les étamines qui sont très-nombreuses, à filamens noueux et comme moniliformes, réunis par leur base en plusieurs groupes; les extérieurs jaunes et très-souvent stériles, les intérieurs d'une couleur purpurine et ordinairement les seuls qui portent des anthères. L'ovaire est supère, globuleux, velu, surmonté d'un style simple un peu plus long que les étamines, et terminé par un seul stigmate. Le fruit est, d'après les auteurs qui l'ont observé, une capsule hérissée, à cinq angles et à cinq loges, contenant chacune deux graines oblongues.

La culture de la Sparrmanne Africaine ne présente aucune difficulté; cette plante n'exige d'autres soins, après les arrosemens convenables, que sa rentrée dans la serre tempérée, à l'automne, dès que l'abaissement de la température fait présager des gelées prochaines. Le sol qui lui convient est un mélange de terre douce et argileuse avec le terreau de bruyère, dans les proportions d'un tiers de ce dernier. Sa propagation ne s'est encore effectuée que par le moyen des boutures ou des marcottes; les premières se font au printemps, et on hâte leur reprise en les mettant sur couche et en les recouvrant d'une cloche. Comme sa croissance est assez prompte, on obtient souvent des fleurs dans le courant de l'année où les boutures ont été faites.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un groupe d'étamines. Fig. 2. Le pistil.



Dionæa muscipula.

Dionée atrape mouche.

DIONÉE ATTRAPE-MOUCHE. *DIONÆA MUSCIPULA.* ♀

Décandrie-Monogynie. Famille des Droséracées.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *[illegible] pentaphyllus.* Petala 5, *[illegible] inserta.* Stamina 10, *[illegible], corollâ breviora.* *[illegible] subrotundum, [illegible] stylo persistenti; stigmate [illegible] fimbriato.* Capsula *[illegible], radiatim [illegible], [illegible] centrali affixis.*

[illegible]

[illegible] *corymbifero.*

[illegible] Ellis. *in Nov. Act. Upsal.* 1. p. 98. t. 8. [illegible] — Lam. *Dict. Enc.* 3. p. 263. — [illegible] *Spec.* 2. p. 574. — Curt. *Bot. Mag.* [illegible] — [illegible] t. 29. — De Cand. *Prodr. syst. nat.* 1 [illegible] — [illegible] p. [illegible].

[illegible] attrape-mouche est une plante fort remarquable sous plus [illegible] quoiqu'elle ait exercé bien souvent la sagacité des na-[illegible] depuis l'année 1768, qu'elle leur fut apportée de la Caroline [illegible] on n'a [illegible] être apaisé sur les phéno-[illegible] dont elle donne un singulier exemple, et sur la [illegible] qu'elle doit occuper dans la méthode naturelle où elle [illegible]

[illegible]



DIONÉE ATTRAPE-MOUCHE. *DIONÆA MUSCIPULA.* ♃

Décandrie-Monogynie. Famille des *Droséracées?*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calix 5-*phyllus, persistens.* Petala 5, *disco hypogyno inserta.* Stamina 10, *ibidem inserta, corollâ breviora.* Ovarium *superum, subrotundum, disco cinctum; stylo persistenti; stigmate orbiculato-plano, fimbriato.* Capsula *subrotunda,* 1-*locularis, radiatìm disrumpens; seminibus numerosissimis, receptaculo centrali affixis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DIONÆA foliis radicalibus, petiolatis, bilobis, ciliatis; petiolis alatis, glabris; scapo corymbifero.

DIONÆA muscipula. Ellis. *in Nov. Act. Upsal.* 1. *p.* 98. *t.* 8. — Lin. *Mant.* 238. — Lam. *Dict. Enc.* 2. *p.* 283. — Lam. *Illust. t.* 362. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 574. — Curt. *Bot. Mag. n. et t.* 785. — Vent. *Hort. Malm. t.* 29. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 1. 320. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 330.

La Dionée attrape-mouche est une plante fort remarquable sous plus d'un rapport : et quoiqu'elle ait exercé bien souvent la sagacité des naturalistes, depuis l'année 1768, qu'elle leur fut apportée de la Caroline par M. William Young, on est encore loin d'être apaisé sur les phénomènes d'irritabilité dont elle donne un singulier exemple, et sur la véritable place qu'elle doit occuper dans la méthode naturelle où elle ne paraît encore qu'avec incertitude.

Les feuilles de la Dionée attrape-mouche sont terminées par deux lobes que tient réunis une espèce de charnière médiane; ces deux lobes sont

garnis de cils assez longs et épais, et l'on aperçoit, à leur surface, deux ou trois points glanduleux. Si l'on touche un de ces points avec un corps aigu, ou seulement si un insecte vient à l'irriter avec les crochets dont ses tarses sont armés, aussitôt les deux lobes se rapprochent, se ferment comme les deux parties d'une boîte à charnière ou comme les feuillets d'un livre, et l'insecte est pris ou engagé, en tout ou en partie, entre ces lobes. Les cils qui les terminent se croisent et deviennent de véritables grilles d'une prison où l'imprudent trouve la mort, s'il ne peut parvenir, avec le secours de ses mandibules, à déchirer les parois qui le retiennent captif, et y pratiquer une issue salutaire. On a observé qu'un changement subit de température, le souffle d'un vent impétueux, produisaient, sur la Dionée attrape-mouche, le même phénomène d'irritation qu'occasione la pression d'un corps aigu; ce phénomène se prolonge aussi long-temps que dure la cause, ou selon que l'impression éprouvée par l'organe irritable, est plus ou moins vive.

Un profond observateur, M. Dutrochet, qui s'est spécialement occupé de la physique des végétaux, et surtout du mouvement spontané des feuilles chez quelques-uns d'entre eux, a remarqué qu'à la base du pétiole, dans ces feuilles dites articulées, comme très-vraisemblablement dans l'articulation qui tient réunis les deux lobes appendiculés aux feuilles de la Dionée attrape-mouche, se trouve un renflement ou bourrelet qui, dans les pétioles, se termine ensuite par un rétrécissement manifeste. Jusqu'à présent on avait pensé que les mouvemens se passaient dans ce point rétréci que l'on regardait comme semblable à l'articulation des membres chez les animaux; les expériences de M. Dutrochet tendent à prouver que tous les mouvemens ont lieu dans le bourrelet lui-même, et qu'ils se réduisent à la flexion et au redressement; on verra qu'elles ont une application plus directe encore dans le *Dionæa*. M. Dutrochet a trouvé que le bourrelet est essentiellement composé d'un tissu cellulaire et délicat, garni d'une très-grande quantité de petits grains verts que ce savant physiologiste considère comme autant de corpuscules nerveux; au centre se trouve un faisceau de vaisseaux nourriciers. C'est ce tissu cellulaire du bourrelet qui est le siége des mouvemens de l'organe, et l'on peut, à volonté, les anéantir en détruisant le tissu cellulaire. Ainsi, quand on enlève ce tissu cellulaire du côté inférieur du bourrelet, la feuille reste fléchie et ne peut se redresser; si, au contraire, on ôte la partie supérieure, la feuille conserve la faculté de se redresser, mais elle ne peut plus

se fléchir. Il résulte évidemment de cette expérience que la flexion de la feuille est produite par l'action du bourrelet supérieur, et que son redressement est dû à celle du bourrelet inférieur. Ce sont, en quelque sorte, deux ressorts antagonistes, dont l'un devient alternativement plus fort que l'autre.

L'étude de l'organisation interne du bourrelet a conduit M. Dutrochet à une autre découverte : en coupant une tranche très-mince du tissu cellulaire du bourrelet sur le côté supérieur, il a vu sur-le-champ l'organe se ployer en cercle dont la concavité est constamment tournée vers l'axe du bourrelet. En répétant la même opération sur le côté inférieur, la concavité du cercle s'est mise en regard avec le centre; conséquemment les deux ressorts dont se compose le bourrelet tendent à se courber en sens inverse : l'inférieur redresse le pétiole, tandis que le supérieur le fléchit. L'auteur de la découverte donne le nom d'incurvation à cette propriété que possèdent les lames du bourrelet de se rouler dans un sens ou dans un autre. La cause immédiate de ces mouvemens d'incurvation réside, selon notre auteur, dans l'action nerveuse mise en jeu par les agens du dehors. Il était naturel que M. Dutrochet, ayant attribué aux plantes un système nerveux analogue à celui des animaux, lui fît jouer, dans les phénomènes de la végétation, le rôle important que ce système remplit dans les actions de la vie animale. Ainsi donc l'action du système nerveux est la cause des mouvemens visibles des végétaux, comme dans les animaux. Mais, s'il en est ainsi, ce système nerveux doit, comme dans ces derniers, être l'organe de transmission de ces mouvemens, ou, en d'autres termes, la partie qui transmet le *stimulus* qui développe l'action de ce système. Or, c'est ce qui n'a pas lieu, du propre aveu de M. Dutrochet; car, d'après des expériences extrêmement délicates, il est parvenu à reconnaître que l'action nerveuse qui détermine les mouvemens des feuilles, se transmet uniquement par les vaisseaux qui forment l'étui médullaire, vaisseaux entièrement privés de tubercules nerveux. Conséquemment le système nerveux des végétaux serait l'agent de la puissance nerveuse, sans être l'organe de la transmission de cette puissance.

La théorie de M. Dutrochet n'explique point complètement, nous ne pouvons nous le dissimuler, le phénomène du mouvement des feuilles, mais les expériences qui y ont conduit son auteur sont extrêmement importantes, et nous avons pensé qu'on ne les trouverait point déplacées dans cet article.

Jussieu n'a point déterminé l'ordre naturel de la Dionée; il l'a reléguée avec plusieurs autres plantes, comme elle d'une classification incertaine, dans un appendice portant pour titre, *Plantæ incertæ sedis;* néanmoins il lui trouve de l'affinité avec les plantes de la famille des Droséracées; mais, dans les espèces du genre *Drosera,* les graines adhèrent aux parois des valves, tandis que, dans la Dionée, elles sont attachées à un placenta central. M. Loiseleur Deslongschamps a trouvé, dans les différentes parties de la fructification de la Dionée, de grands rapports de conformation avec les premières sections des caryophyllées, et il l'a placée parmi les plantes de cette famille. M. A. Richard, en comparant les caractères des plantes qui forment réellement la famille des Droséracées, avec ceux qui établissent le genre *Dionæa,* a aussi reconnu que ce genre ne pouvait appartenir à l'ordre naturel dans lequel tous les botanistes l'avaient rangé jusqu'à ce jour; selon lui, il en diffère par trois caractères extrêmement importans : 1° par l'insertion des pétales et des étamines. Dans les véritables Droséracées, telles, par exemple, que le *Drosera* et le *Parnassia,* l'insertion est périgynique; elle est au contraire hypogynique dans le genre qui nous occupe; 2° par la structure de l'ovaire et du fruit. L'ovaire, dans les Droséracées comme dans la Dionée, est à une seule loge, mais ses ovules sont attachés à trois ou à quatre trophospermes pariétaux; le fruit s'ouvre en trois ou en quatre valves, emmenant chacune avec elles un des trophospermes placé sur le milieu de sa face interne. Telle n'est point l'organisation de l'ovaire et de la capsule du *Dionæa.* Ici il n'existe qu'un seul trophosperme remplissant tout le fond de l'ovaire, et portant les ovules attachés sur sa face supérieure. La capsule, au lieu de s'ouvrir en trois ou quatre valves, s'ouvre circulairement par sa base. 3° Enfin par l'organisation de la graine. Celle-ci est pourvue d'un trophosperme très-manifeste dans toutes les Droséracées, et cet organe manque dans la Dionée, comme l'a très-bien remarqué le professeur Nuttal. D'après ces observations, M. A. Richard tend à placer le genre *Dionæa* parmi les hypéricinées, dont il se rapproche beaucoup plus que de toute autre famille. Ventenat n'a pas cru non plus que la place du genre *Dionæa* se trouvât bien indiquée parmi les Droséracées; mais il est porté à le regarder comme le type d'une nouvelle famille. En attendant que tous les botanistes soient parfaitement d'accord sur la classification nouvelle à assigner au genre *Dionæa,* nous avons cru devoir nous rallier à l'avis de la majorité qui laisse encore les Dionées parmi les

Droséracées, quoique bien convaincus que cette place ne puisse plus leur appartenir.

Le docteur Solander, l'ami et le collaborateur de Banks, qui l'accompagna dans un de ses voyages autour du monde avec le célèbre Cook, découvrit précédemment la *Dionœa muscicapa* dans les lieux humides de la Caroline, et Bosc, qui a parcouru, en observateur habile, la majeure partie de l'Amérique septentrionale où il a résidé diplomatiquement, assure que cette plante ne se trouve qu'aux environs de la ville de Wilmington, dans une étendue de trois lieues carrées au plus, mais que, dans certains endroits de ce canton, elle est tellement abondante, que l'on ne peut mettre un pied devant l'autre sans en écraser. On l'apporte de temps en temps en Europe, mais elle ne s'y conserve pas, et l'on est obligé de la faire revenir vivante du pays natal, tous les trois ou quatre ans. C'est une fort jolie petite plante qui fleurit dans les mois d'avril, mai et juin. Le nom générique que lui imposa Solander est tiré de la mythologie (1).

La racine de la Dionée attrape-mouche est écailleuse, un peu fibreuse, vivace; elle produit de son collet une touffe de feuilles étalées en rosette, arrondies, un peu concaves, à deux lobes, d'un vert gai, munies en leurs bords de cils roides, recouvertes en dessus de poils glanduleux, rougeâtres, et de quelques soies roides. Ces feuilles sont portées sur des pétioles ailés, cunéiformes et trois fois plus longs qu'elles-mêmes. Du milieu de la rosette qu'elles forment s'élève une hampe cylindrique, glabre, droite, haute de six à sept pouces, terminée à son sommet par six à dix fleurs blanches, disposées en corymbe, et portées chacune sur un pédoncule muni à sa base d'une petite bractée pointue. Le calice, moitié plus court que la corolle, est formé par cinq folioles oblongues, persistantes. La corolle est composée de cinq pétales ovales-oblongs, ouverts en rose, alternes avec les folioles calicinales, portées sur un disque adhérent à la base du calice et à celle de l'ovaire. Les étamines, au nombre de dix, ont leurs filamens en alêne, insérés comme la corolle, terminés par des anthères arrondies, à deux loges s'ouvrant latéralement. L'ovaire est supérieur, arrondi, creusé de dix sillons, entouré à sa base par un disque

(1) *Sacra DionϾ matri divisque ferebam*
Auspicibus cœptorum operum. . . . . . .
Virg. Æn. lib. iii.

Dionœa est ici employé pour Vénus; il est dérivé de ζευς, génitif διος, Jupiter. Vénus était fille de Jupiter.

saillant, surmonté d'un style cylindrique, de la longueur des étamines, et terminé par un stigmate plane, frangé. Le fruit est une capsule orbiculaire, déprimée, à cinq angles arrondis, entourée par le calice, surmontée du style persistant, et formée d'une seule loge qui ne s'ouvre point en valves distinctes, mais se déchire par plusieurs fentes, et contient des graines noires, nombreuses, très-petites, ovales-pointues, attachées à un placenta central.

La Dionée attrape-mouche a été d'abord cultivée en serre chaude; mais elle s'est insensiblement faite au degré de chaleur de la serre tempérée, où l'on peut maintenant la conserver : il faut avoir soin de la planter dans une terre bourbeuse, et de tenir le pot, dans lequel elle végète, plongé constamment dans une terrine pleine d'eau. Comme il est très-difficile de la faire naître de semences, et plus difficile encore d'obtenir ces semences de nos cultures, on est réduit au seul moyen de propagation que fournit la séparation des nouvelles rosettes qui se reproduisent sur le pied. Néanmoins il arrive souvent qu'au moment où l'on s'y attend le moins, on voit périr tout à la fois la plante-mère et les jeunes sujets.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 2. La capsule entourée par le calice persistant. Fig. 3. Une graine vue à la loupe.



P. Bessa pinx. Barrois sculp.

Erica ollata.

Bruyere à Fleurs en forme de Bouteille.

BRUYÈRE A FLEURS EN FORME DE BOUTEILLE. *ERICA* [illegible]

[illegible]andrie-Monogynie. Famille des *Bruyères*.

CARACTÈRE [illegible]

[illegible] 4-phyllus, [illegible] [illegible] 4-fido. Stamina 8; [illegible] *[illegible] Ovarium superum* [illegible] *Capsula 4-[illegible]* [illegible]

CARACTÈRES [illegible] ET SYNONYMIE.

ERICA *foliis oblongo-lin[illegible], quaternis, ciliatis; floribus [illegible] ampullæformibus, erectis, terminalibus, quaternis;* [illegible] [illegible] *patente,* [illegible] *glandulis* [illegible]

[illegible] *Hort. Kew.* [illegible]

[illegible] de leurs [illegible] leur floraison [illegible]rs long-temps prolongée, les époques [illegible] auxquelles chaque [illegible] épanouit ses corolles, procurent à l'amateur des jouissances suc[illegible] pour le [illegible] qu'exige leur culture. Il [illegible] *Erica* [illegible] fleurs sont non-seulement charmantes, mais encore très-remar[illegible] leur forme singulière qu'on peut assez bien comparer



BRUYÈRE A FLEURS EN FORME DE BOUTEILLE. *ERICA OBBATA.* ♄

Octandrie-Monogynie. Famille des *Éricinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, plus minusve* 4-*partitus.* Corolla 1-*petala, persistens; limbo* 4-*fido.* Stamina 8; *antheris oblongis, nunc basi* 2-*cornibus, nunc emarginatis.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate sub*-4-*lobo.* Capsula 4-*locularis,* 4-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ERICA foliis oblongo-linearibus, quaternis, ciliatis; floribus ventricosis, ampullæformibus, erectis, terminalibus, quaternis; limbo maximo, 4-lobo, patente, rotundato, crenulato, glandulis octo fauci circumpositis; antheris basi bicornibus, inclusis.

ERICA obbata. ANDREW. *Heats. vol.* 2. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 385.

L'ÉLÉGANCE du port des Bruyères, les formes très-variées de leurs fleurs, leurs couleurs d'une multitude étonnante de nuances, leur fleuraison toujours long-temps prolongée, les époques diverses auxquelles chaque espèce épanouit ses corolles, procurent à l'amateur des jouissances suffisantes pour le dédommager des soins assidus qu'exige leur culture. Il admire surtout, dans ce genre extrêmement nombreux, l'*Erica obbata,* dont les fleurs sont non-seulement charmantes, mais encore très-remarquables par leur forme singulière qu'on peut assez bien comparer à

celle d'une bouteille. Cette plante est originaire du Cap de Bonne-Espérance, comme la plus grande partie de ses congénères. Les premiers pieds qui parurent en Europe furent envoyés à MM. Lee et Kennedy, dans le courant de 1796. Elle fleurit depuis le mois d'avril jusqu'en juillet.

La Bruyère à fleurs en bouteille forme un arbuste dont la tige, haute d'un pied ou un peu plus, se divise en plusieurs rameaux, lâches, grêles, un peu redressés, garnis, dans toute leur longueur, de feuilles oblongues-linéaires, quaternées, ciliées, sillonnées en dessous, souvent un peu réfléchies et portées sur des pétioles très-courts. Ses fleurs sont redressées, très-glabres, disposées quatre ensemble au sommet des rameaux, et portées sur de très-courts pédoncules chargés de trois bractées ovales-oblongues, ciliées. Le calice est découpé profondément en quatre divisions ovales, ciliées, appliquées contre la corolle. Celle-ci est monopétale, ventrue inférieurement, resserrée dans sa partie supérieure en forme de bouteille, et se terminant en un limbe large, ouvert, partagé en quatre lobes arrondis, crénelés, avec huit glandes placées autour de l'orifice du col. Les étamines, au nombre de huit, et renfermées dans la corolle, ont leurs filamens capillaires, surmontés d'anthères oblongues, brunâtres, à deux loges s'ouvrant par un trou placé à leur sommet, et prolongées à leur base en deux pointes formant comme deux petites cornes. L'ovaire est presque ovoïde, glanduleux à sa base, surmonté d'un style filiforme, terminé par un stigmate un peu tétragone. Le fruit est une capsule à quatre valves, à quatre loges, contenant chacune des graines nombreuses, très-menues.

Nous avons parlé ailleurs, fort en détail, de la culture des Bruyères, conséquemment nous pouvons nous borner, dans cet article, à recommander de ne point exposer l'espèce qui nous occupe à une température trop froide, car la moindre atteinte de gelée la ferait périr; il faut donc avoir soin de la rentrer à temps dans l'orangerie, où elle doit passer l'hiver. On la propage de marcottes et de boutures, par les procédés ordinaires.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice avec les trois bractées qui sont sur le pédoncule. Fig. 2. Un des lobes du limbe de la corolle, avec les deux glandes qui sont à sa base.



P. Bessa pinx. Goulet sculp.

Narcissus Tazzetta. Lin. Var. Aureus.

Narcisse doré.

[illegible]

[illegible]

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *Corolla supera, infundibuliformis : limbo duplici ; exte-* [illegible] *patente, interiore* (Nectarium. LIN.) [illegible] *integro* [illegible] *limbum* [illegible]. Ovarium *inferum* [illegible]

[illegible]

[illegible] — [illegible] *Bot.* [illegible] 1817. [illegible] *trans.* 5. 245. — [illegible]

[illegible]

[illegible] de l'ex[illegible] attention générale par l'élégance de [illegible] qu'elles exhalent et par la beauté de [illegible] toutes les nuances intermédiaires du blanc



NARCISSE DORÉ. *NARCISSUS TAZETTA, var. AUREUS.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 1-*phylla.* Corolla *supera, infundibuliformis : limbo duplici; exteriore* 6-*partito, patente, interiore* (Nectarium, Lin.) *campanulato, integro vel dentato.* Stamina 6 *intrà limbum interiorem.* Ovarium *inferum; stylo simplici.* Capsula 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

NARCISSUS foliis planiusculis, virescentibus; scapo subcylindrico, 6-12-*floro; nectario cyathiforme, integerrimo, petalis ovatis subtriplò breviore; floribus prorsùs luteis.*

NARCISSUS Tazetta. Redout. *Lil. n. et t.* 17. — Ker *in Bot. Mag. n. et t.* 925. — *Hort. Kew. ed.* 1. 1. 410. — Id. *ed.* 2. 2217. — Willd. *Sp. pl.* 2. 39. — Haworth *in Linn. trans.* 5. 245. — Desfont. *Flor. atl.* 1. 282. — Brot. *Flor. lusit.* 1. 551. — Quer. *Flor. espan.* 5. 477. — Lam. *Dict. Enc.* 4. 425.

NARCISSUS Africanus aureus. Park. *Par.* 81. *f.* 1 *et* 2.

NARCISSUS luteus polyanthos africanus. Bauh. *Pin.* 50.

NARCISSUS latifolius flore prorsùs flavo. Clus. *Hist.* 156.

NARCISSUS Orientalis. *Bot. Mag. n. et t.* 1026.

Les Narcisses ont mérité de fixer l'attention générale par l'élégance de leurs fleurs, par le doux parfum qu'elles exhalent et par la beauté de leurs couleurs qui présentent toutes les nuances intermédiaires du blanc

173.

de neige le plus éclatant au jaune doré le plus foncé; leur culture dans les jardins est très-ancienne; la plupart de ces plantes donnent leurs charmantes fleurs lorsque les frimats ont à peine disparu de la terre; plusieurs espèces fleurissent même au milieu de l'hiver, lorsque, pour avancer leur végétation, on les a exposées à la douce chaleur de nos appartemens; ce que l'on fait ordinairement en mettant leurs ognons dans des carafes pleines d'eau, et en les plaçant sur les cheminées. Le Narcisse multiflore, le *Grand Soleil d'or* (c'est sous ce nom que les amateurs désignent entre eux l'espèce que nous décrivons), et les autres espèces ou variétés, vulgairement appelées *Narcisses à bouquet*, sont principalement employées pour garnir les meubles que, dans les salons et les boudoirs, en faisant allusion à ce qu'ils présentent en miniature, l'on nomme maintenant *jardinières*. Le Narcisse doré croît naturellement en Provence, où il paraît avoir été, depuis bien long-temps, remarqué par les botanistes; depuis bien long-temps aussi, sa culture est un objet de spéculation dans divers cantons de l'Europe et surtout en Hollande, où l'esprit de mercantille a su pousser très-loin cette branche d'industrie; il fleurit spontanément aux mois de mars et d'avril.

Sa racine est un bulbe arrondi, un peu piriforme, d'un pouce à un pouce et demi de diamètre, tuniqué, c'est-à-dire, formé d'écailles engaînantes, qui s'enveloppent complètement; il en sort trois ou quatre feuilles linéaires-lancéolées, planes, larges de sept à neuf lignes, d'un vert presque sombre, parfaitement glabres, enveloppées à leur base par une gaîne membraneuse et blanchâtre. Du centre de ces feuilles, qui ont un pied de longueur ou environ, s'élève une hampe un peu plus courte qu'elles, presque cylindrique, lisse, munie de deux angles à peine saillans, mais très-aigus et comme tranchans. Du sommet de cette hampe naît une spathe monophylle, membraneuse, longue d'environ deux pouces, laquelle s'ouvre latéralement d'un seul côté, et d'où sort un beau corymbe composé de dix à vingt fleurs d'un jaune doré très-brillant, avec le limbe intérieur d'un jaune presque rouge; ces fleurs exhalent un parfum suave; elles sont portées sur des pédicelles inégaux,

longs d'un à deux pouces, et sont légèrement inclinées d'un même côté. Chaque fleur en particulier est composée, 1° d'une corolle monopétale, tubulée inférieurement, prolongée supérieurement en un double limbe, dont l'extérieur est à six divisions ovales, alternativement plus larges, formant comme six pétales; le limbe intérieur, en forme de coupe, est entier ou presque entier en son bord, et environ trois fois plus court que les divisions du limbe extérieur; 2° de six étamines à anthères ovales-oblongues, dont trois plus courtes cachées dans le tube, et trois autres plus longues, placées à son orifice; 3° d'un ovaire inférieur, ovoïde, surmonté d'un style filiforme, terminé par un stigmate à trois lobes peu distincts. Le fruit est une capsule ovale, arrondie, à trois côtés obtus, à trois valves, à trois loges contenant plusieurs graines globuleuses.

Le Narcisse multiflore, ou le Grand Soleil d'or, de même que tous les Narcisses à bouquet, vient bien en pleine terre dans notre climat; mais, comme il est originaire des pays méridionaux de l'Europe, il craint les fortes gelées, et on serait exposé à le voir périr, si on n'avait la précaution de le couvrir avec des paillassons ou du long fumier pendant les froids rigoureux. Ces mêmes Narcisses craignent aussi les petites gelées survenant tout à coup au printemps, après quelques jours de chaleur qui ont beaucoup avancé leur végétation; mais ces dernières gelées ne peuvent guère nuire qu'à leurs fleurs, et rarement les bulbes en sont atteints, surtout lorsqu'on a eu la précaution de les planter un peu avant en terre. Les sécheresses trop prolongées qui surviennent avant la fleuraison peuvent aussi faire avorter leurs fleurs; mais un ou deux arrosemens suffisent pour prévenir cet accident. Après la fleuraison, les Narcisses n'ont plus besoin d'eau; et quant à la nature du sol, on peut dire qu'ils s'arrangent de tous les terrains, quoiqu'on observe cependant qu'ils réussissent beaucoup mieux dans une terre légère et sablonneuse. C'est ainsi que l'on cultive avec succès presque toutes les espèces de ce genre; on ne leur donne jamais d'autre soin que de les relever de terre tous les trois à quatre ans, en juin ou juillet, pour

séparer les caïeux qui se forment autour de chaque bulbe, et qui servent à multiplier les espèces. Les graines sont aussi un moyen de multiplication, beaucoup plus lent, à la vérité, mais auquel il faut recourir pour se procurer de nouvelles variétés.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et développée, pour faire voir les étamines.
Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate.



Bessa pinx.t Ba

Dahlia superflua var purpurea.

Dahlia pourpré.

DAHLIA POURPRÉ. *DAHLIA SUPERFLUA. var. PURPUREA.* ♃

Syngénésie-Polygamie superflue. Famille des *Radiées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx communis *duplex; exterior polyphyllus; interior 1-phyllus, 8-partitus. Flores radiati; in disco flosculosi, in radio ligulati.* Receptaculum *paleaceum.* [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES, ET SYNONYMIE.

[illegible]

DAHLIA [illegible]. Ait. Hort. Kew. ed. 2. v. 5. p. 87.

DAHLIA purpurea. Poir. *Dict. Enc. Suppl.* 2. *p.* 444. — Thouin. *Ann. Mus.* 3. *p.* 423. *t.* 37. *f.* 1.

GEORGINA superflua. De Cand. *Ann. Mus.* 15. *p.* 310.

GEORGINA variabilis. Willd. *Enum. p.* 896.

Dans le grand nombre des belles plantes que nous a procurées le [illegible], les Dahlias se présentent, avec des droits particuliers, à nos regards; il en est peu qui contribuent, avec un égal succès, à l'ornement de nos [illegible] chaque été, s'élèvent avec plus de luxe et de rapidité, fournissent une série plus variée de fleurs, toutes plus resplendissantes les unes que les [illegible] multiplication progressive [illegible]. Connues depuis long-temps par quelques dessins impar- [illegible], les conquérans de la riche partie du Nouveau-Monde, ces fleurs magnifiques ont été con- [illegible]



Dahlia pourpré.

DAHLIA POURPRÉ. *DAHLIA SUPERFLUA*, *var.* *PURPUREA.* ♃

Syngénésie-Polygamie superflue. Famille des *Radiées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx communis *duplex; exterior polyphyllus; interior* 1-*phyllus,* 8-*partitus.* Flores *radiati; in disco flosculosi, in radio ligulati.* Receptaculum *paleaceum.* Semina *non papposa.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DAHLIA caule non pruinoso; foliis oppositis, pinnatis; ligulis femineis.

DAHLIA superflua. AIT. *Hort. Kew. ed.* 2. *v.* 5. *p.* 37.

DAHLIA purpurea. POIR. *Dict. Enc. Suppl.* 2. *p.* 444.—THOUIN. *Ann. Mus.* 3. *p.* 423. *t.* 37. *f.* 1.

GEORGINA superflua. DE CAND. *Ann. Mus.* 15. *p.* 310.

GEORGINA variabilis. WILLD. *Enum. p.* 899.

DANS le grand nombre des belles plantes que nous a procurées le Mexique, les Dahlias se présentent, avec des droits particuliers, à nos regards; il en est peu qui contribuent, avec un égal succès, à l'ornement de nos parterres, et qui, dans la courte période que nous ramène chaque été, s'élèvent avec plus de luxe et de rapidité, fournissent une série plus variée de fleurs, toutes plus resplendissantes les unes que les autres par la beauté de leurs nuances et la multiplication progressive de leurs pétales. Connues depuis long-temps par quelques dessins imparfaits qu'avaient rapportés, aux botanistes espagnols, les conquérans de la plus riche partie du Nouveau-Monde, ces fleurs magnifiques ont été considérées comme des produits d'un pinceau exagérateur, jusqu'à ce qu'une femme aimable et spirituelle soit venue dissiper des doutes que l'on élevait à

174.

regret. La marquise de Bude apporta, en 1784, à CAVANILLES, les premiers tubercules de *Dahlia* que l'on ait possédés en Europe; ils furent plantés dans la serre chaude du Jardin des plantes de Madrid, et produisirent presque incontinent la fleur qui a fourni, à Cavanilles, les caractères d'un genre nouveau (1), que la reconnaissance fit dédier à André DAHL à l'époque où cet élève, successeur et compatriote de Linné, publiait d'importantes observations sur les systèmes de botanique (2). Peu auparavant, et sans que cela pût être connu, Thunberg avait, de son côté, donné le même nom de *Dahlia* à un autre genre qui se composait de plantes du Cap de Bonne-Espérance, et quelques botanistes, Willdenow et De Candolle entre autres, proposèrent, afin d'éviter toute confusion, d'admettre le nom de *Georgina* pour remplacer celui donné par Cavanilles; mais, tout en reconnaissant la justesse des principes qui ont déterminé Willdenow et De Candolle à préférer le nom de *Georgina* à celui de *Dahlia*, ce dernier a prévalu et fut consacré, parce qu'il était plus connu et généralement adopté par les jardiniers-fleuristes. Le *Dahlia* de Thunberg est devenu le genre *Trichocladium* de Persoon.

Jugeant des racines du *Dahlia* sur la simple apparence, on était autorisé à penser que ses tubercules auraient pu, comme ceux du *salanum tuberosum*, fournir à l'homme une nourriture saine et abondante; c'eût été une acquisition d'autant plus précieuse que ces plantes auraient orné nos champs de la plus élégante parure; mais la nature n'a pas voulu pousser jusqu'à ce point la générosité : les tubercules du *Dahlia*, cultivés et pour ainsi dire torturés de toutes les manières, ont toujours conservé une saveur résineuse qui excite également la répugnance de presque tous les animaux.

Les tiges du Dahlia pourpré, qui fait principalement le sujet de cet article, sont cylindriques, glabres, souvent rougeâtres, haute de cinq à six pieds ou même plus, rameuses, garnies de feuilles opposées, pétiolées, dentées en leurs bords, à peu près glabres, d'un vert foncé en dessus et plus pâles en dessous; les inférieures ailées; les moyennes seulement pinnatifides, ou à trois folioles; et les supérieures entières. Les fleurs, disposées au sommet des tiges ou des rameaux sur de longs

(1) *Icones plantarum*, tom. I, pag. 56.

(2) *Observationes botanicæ circa systema vegetabilium linnæanum.* In-8°. Gottingue, 1784. Hanniæ, 1787.

pédoncules, sont radiées, larges de trois à quatre pouces, composées, à la circonférence, de huit à douze demi-fleurons femelles, dont la couleur varie, ainsi que nous l'avons déjà dit; et, dans le centre, d'un nombre plus considérable de fleurons hermaphrodites, jaunes dans les fleurs simples, mais colorés comme les demi-fleurons de la circonférence, dont ils prennent la forme, dans les fleurs doubles. Les uns et les autres sont réunis sur un réceptacle commun garni de paillettes, et environnés par un calice également commun, monophylle, presque membraneux, découpé à son bord en huit divisions ovales, et muni à sa base d'un second calice composé de cinq à sept folioles ovales, réfléchies sur le pédoncule. Les graines qui succèdent à chaque fleurette sont dépourvues d'aigrette.

L'élégance de la fleur du *Dahlia*, la croissance rapide de sa fane touffue, ainsi que sa facile culture, ont fait de cette plante, presque au moment de son introduction, l'objet d'un engouement général. On la vit, enlevée brusquement par la pleine terre à la serre chaude, entourer et embellir l'humble chaumière, en même temps qu'elle se fit admirer dans le riche et somptueux parterre. On lui donne une terre douce, substantielle, profonde et sablonneuse; on lui choisit une exposition chaude; enfin on fait plus fréquemment succéder les arrosemens lorsque la température passe à la sécheresse. Pour la préserver du froid pendant l'hiver, on la couvre avec de la grande litière sèche, ou, pour être plus sûr de sa conservation, et cette précaution est indispensable dans toutes nos provinces belges, on retire ses racines de la terre pour les mettre dans une orangerie, au sec, ou dans tout autre endroit à l'abri de la gelée. Ses graines ne mûrissent pas toujours bien; il faut que la chaleur se soit prolongée assez avant dans l'automne pour leur faire acquérir une parfaite maturité, ce qu'on obtient encore par les pieds plantés en pot et rentrés dans la serre tempérée; ces graines servent à propager la plante, et c'est par ce moyen qu'on a obtenu les belles et nombreuses variétés à fleurs simples, semi-doubles ou doubles, que nous possédons maintenant, et qui nous offrent tant de couleurs et de nuances différentes dans le blanc, le jaune, l'orangé, le rose, le pourpre, et jusque dans le rouge et le violet les plus foncés (1). En semant sur couche

(1) M. Wallner, de Genève, savant aussi profond que modeste, et botaniste zélé, s'occupe particulièrement de la culture des Dahlias; il a publié, en 1828, le catalogue de sa collection des variétés de cette plante, où le nombre est porté à 466.

les Dahlias à la fin d'avril, ou au commencement de mai, et en les replantant en pleine terre quand ils sont assez forts, on en obtient des fleurs à l'automne, ce qui permet de les cultiver seulement comme plantes annuelles. Lorsqu'on ne cherche point à obtenir de variétés nouvelles, que l'on veut se contenter d'une multiplication pure et simple, il est plus avantageux de l'opérer par l'éclat des racines qui sont composées d'un faisceau de gros tubercules ovales ou oblongs. On sépare ces tubercules en ayant soin de laisser à chacun d'eux un talon ou morceau de la souche; sans cette attention, le tubercule, privé des boutons qui sont toujours sur la souche, périrait infailliblement : la plantation des tubercules se fait toujours au printemps vers le mois de mai; on pourrait la retarder, mais ce ne serait pas sans préjudice pour la beauté des fleurs. Il est encore facile de propager les Dahlias par le moyen des boutures. A cet effet, l'on détache des rameaux de cinq à six pouces de longueur et on les étouffe sous verre, dans une terre extrêmement divisée que l'on emploie ordinairement pour les plantes plus délicates.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un fleuron du centre avec la paillette qui est à sa base. Fig. 2. La corolle et les étamines du même fleuron, fendues perpendiculairement et développées. Fig. 3. L'ovaire, le style et les stigmates du même fleuron, vus à la loupe. Fig. 4. Un demi-fleuron de la circonférence de grandeur naturelle.



P. Bessa pinx. Barrois sculp.

Antholyza æthiopica.

Antholyse d'Ethiopie.

ANTHOLYSE D'ÉTHIOPIE. [illegible]THOLYZA ÆTHIOPICA [illegible]

[illegible]

[illegible] ille des Iridées.

CARACTÈRE [illegible]

[illegible] *natha 2-valvis.* Corolla 1-*petala* [illegible]*infundibuliformis; tubo incurvo;* [illegible]*o, inæquale, subbilabiato.* Stam[illegible]*, sub tubo superiori.* Ovarium [illegible] *filiformi; stigmate 3-fido.* Cap[illegible] *3-gona, 3-locularis, 3-valvi*[illegible] [illegible]

[illegible]ACTÈRES SPÉCIFIQUES [illegible] SYNONYMIE.

A[illegible]YZA foliis ensiformibus, [illegible] *attenu*[illegible]*tis, nervosis;* [illegible] *oblongâ, distychâ.*

A[illegible] *Æthiopica.* LIN. *Spec.* [illegible] — WILLD. *Spec.* [illegible] [illegible] *Prodr.* 7. — ID. *Flor.* [illegible] [illegible] 193. — J. F. MILL. *I*[illegible] 9. — KER[illegible] [illegible] *gener.* 155. — REDOUT. *Liliac.* [illegible] — [illegible]

A[illegible]THOLYZA [illegible]

A[illegible] [illegible] REDOUT. *Liliac.* [illegible]

[illegible] [illegible] *flore coccineo* [illegible] *Cand.* 79. — [illegible]

[illegible] [illegible] *floribus coccineis.* [illegible]

L[illegible] [illegible] on présumé qu'il a été donné [illegible] parce que [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Elles sont [illegible]



ANTHOLYSE D'ÉTHIOPIE. *ANTHOLYZA ÆTHIOPICA* ♃

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *spatha 2-valvis*. Corolla 1-*petala, infundibuliformis; tubo incurvo; limbo 6-fido, inæquali, subbilabiato*. Stamina 3, *sub labio superiori*. Ovarium *inferum; stylo filiformi; stigmate 3-fido*. Capsula 3-*gona*, 3-*locularis*, 3-*valvis, polysperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ANTHOLYZA foliis ensiformibus, utrinquè attenuatis, nervosis; floribus spicatis; spicâ oblongâ, distychâ.

ANTHOLYZA Æthiopica. Lin. *Spec*. 54. — Willd. *Spec*. 1. *p*. 222. — Thunb. *Prodr*. 7. — Id. *Flor. cap*. 1. 121. — *Hort. Kew. ed*. 2. 1. 103. — J. F. Mill. *Ic*. 9. — Ker *in Bot. Mag*. 561. 1172. — Id. *Irid. gener*. 155. — Redout. *Liliac*. 110. — Andr. *Bot. repos*. 210. — Pers. *Syn*. 1. 42. — Roem. *et* Sch. *Syst. veget*. 1. 446. — Spreng. *Syst. veget*. 1. 157. — Lindl. *in Bot. reg*. 1159.

ANTHOLYZA ringens. Andr. *Bot. repos*. 32. — Pers. *Syn*. 1. 42.

ANTHOLYZA prælta. Redout. *Liliac*. 387. — Roem. *et* Schul. *Syst. veget*. 1. 446.

GLADIOLUS Æthiopicus, flore coccineo. Corn. *Canad*. 79. — Moris. *Hist*. 2. *p*. 421. *s*. 4. *t*. 23. *f*. 1.

HYACINTHUS Africanus, foliis Colchici, floribus coccineis. Pluk. *Phyt*. 195. *f*. 2.

Le nom *Antholyza* vient de deux mots grecs ανθος, fleur, et λυσσα, rage; on prétend qu'il a été donné à ce genre, parce que la fleur des espèces qui le composent semble représenter une gueule prète à mordre. Quoi qu'il en soit, les Antholyses sont des plantes exotiques qui méritent d'être cultivées pour la beauté de leurs fleurs. Elles sont toutes originaires des

parties méridionales de l'Afrique ou de climats plus chauds encore. Celle dont nous allons parler est connue en France depuis près de deux siècles; elle est venue du Cap de Bonne-Espérance, et non de l'Éthiopie comme son nom spécifique pourrait le faire croire. Elle fleurit en décembre ou janvier. Dans la pensée que les caractères des Antholyses ne sont point assez distincts de ceux des glaïeuls, quelques auteurs ont réuni les deux genres.

La racine de l'Antholyse d'Éthiopie est un tubercule arrondi, déprimé, du milieu duquel s'élève une tige cylindrique, simple, droite, haute de deux pieds ou environ, garnie, dans une grande partie de sa longueur, de feuilles lancéolées-linéaires, ensiformes, d'un vert foncé, engaînantes à leur base et disposées sur deux rangs. Les fleurs sont d'un rouge vif, presque sessiles dans la partie supérieure de la tige, et disposées en épi simple, terminal. Chacune d'elles est enveloppée à sa base par une spathe de deux folioles, dont l'inférieure est plus grande, obtuse, entière ou à peine échancrée, et la supérieure plus petite, partagée en deux lobes pointus. La corolle est monopétale, tubulée, un peu tordue à sa base, subitement renflée à sa gorge, et divisée, à son limbe, en six découpures très-inégales, et comme partagée en deux lèvres. Les étamines, au nombre de trois, ont leurs filamens filiformes, jaunâtres, tous cachés sous la division supérieure de la corolle qui est la plus longue, et qu'ils égalent en longueur. L'ovaire est infère, ovoïde, presque triangulaire, surmonté d'un style filiforme, un peu plus court que les étamines, et terminé par un stigmate à trois lobes pointus. Le fruit est une capsule à trois valves et à trois loges polyspermes.

On plante, à la fin de l'été, les tubercules de l'Antholyse d'Éthiopie dans des pots remplis de terreau de bruyère, et, bientôt après, lorsque le froid commence à devenir piquant, on les rentre dans la serre chaude, en ayant soin de les placer le plus près possible des vitraux. Les arrosemens, d'abord très-ménagés, ne doivent être plus fréquens qu'au moment de la fleuraison. On déplante les bulbes après que la plante est flétrie, on sépare les caïeux, puis on les porte, ainsi que les bulbes, dans un endroit sec, où on les conserve jusqu'à l'époque de la plantation.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle offre la partie supérieure d'une plante de l'Antholyse d'Ethiopie.



P. Bessa pinx. Le Jeune sculp.

Mesembrianthemum micans.

Ficoïde brillante.

FICOÏDE BRILLANTE. *MESEMBRYANTHEMUM MICANS* †.

Icosandrie-Pentagynie. Famille des *Ficoïdées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *persistens*. Petala *numerosa*, *linearia*, *basi leviter* [illegible]. Stamina *numerosa*. Styli 5, *rariùs* 4 *aut* 10. Capsul. [illegible], *multilocularis*; [illegible] *numero stylorum*.

CARACTÈRE SPÉCIFIQUE [illegible].

MESEMBRYANTHEMUM [illegible], *foliis* [illegible], [illegible]*lis*, *subrecurvis*, *papulosis*; *calycinis laciniis subaequalis*; *petalis acutis*, *coccineis*, *interioribus brevioribus* [illegible].

MESEMBRYANTHEMUM micans [illegible] *Spec.* 690. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 1043. — Lam. *Dict. Enc.* [illegible] — Haworth *Mesembr.* [illegible] *n.* 84. — Id. [illegible] 271. — Id. *Revis. pl.* [illegible] — [illegible] *Bot. Mag.* [illegible] — *Hort. Kew. ed.* [illegible] *vol.* [illegible] [illegible] 520. — De Cand. *Pl. grass.* t. 15[illegible] — [illegible] *Prodr. syst.* [illegible]

MESEMBRYANTHEMUM micans, *flore phoeniceo*, *filamentis* [illegible] *Hort. Elth.* 29[illegible] *t.* [illegible] *f.* 282.

FICOIDES Capensis, *tereti folio*, *flore croceo*. Petiv. *Gaz.* t. [illegible]

FICOÏDES Capensis folio tereti argenteo, *petalis purpurinis aurantiacis*. Bradl. *Succ.* 1. *p.* 9. *t.* 8.

[illegible] *momi*: Rai. *Hist.* p. 366. *n.* 21.

L[illegible] institua le genre Ficoïde, qu'il appela ainsi à cause de la [illegible]blance qu'il avait remarquée dans la structure de la capsule de la



Ficoïde brillante.

FICOÏDE BRILLANTE. *MESEMBRYANTHEMUM MICANS.* ♄

Icosandrie-Pentagynie. Famille des *Ficoïdées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *superus, 5-fidus, persistens.* Petala *numerosa, linearia, basi leviter connata, serie multiplici.* Stamina *numerosa.* Styli 5, *rariùs* 4 *aut* 10. Capsula *carnosa, umbilicata, multilocularis; loculis numero stylorum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MESEMBRYANTHEMUM caule scabro, foliis semicylindricis, obtusiusculis, subrecurvis, papulosis; calycinis laciniis subacutis; petalis acutis, coccineis, interioribus brevioribus et nigricantibus.

MESEMBRYANTHEMUM micans. Lin. *Spec.* 696. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 1043. — Lam. *Dict. Enc.* 2. 484. — Haworth *Mesembr. p.* 268. *n.* 84. — Id. *Synop. pl. succul.* 271. — Id. *Revis. pl. succ.* 182. — Curt. *Bot. Mag. n. et t.* 448. — *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 3. *p.* 249. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 520. — De Cand. *Pl. grass. t.* 158 — Id. *Prodr. syst. veg.* 3. 443.

MESEMBRYANTHEMUM micans, flore phœniceo, filamentis atris. Dill. *Hort. Elth.* 292. *t.* 215. *f.* 282.

FICOIDES Capensis, tereti folio, flore croceo. Petiv. *Gaz. t.* 78. *f.* 9.

FICOIDES Capensis folio tereti argenteo, petalis perplurimis aurantiacis. Bradl. *Succ.* 1. *p.* 9. *t.* 8.

FICOIDES Africana, caule aspero, flore rutilante coloris cinnamomi. Rai. *Hist. p.* 366. *n.* 21.

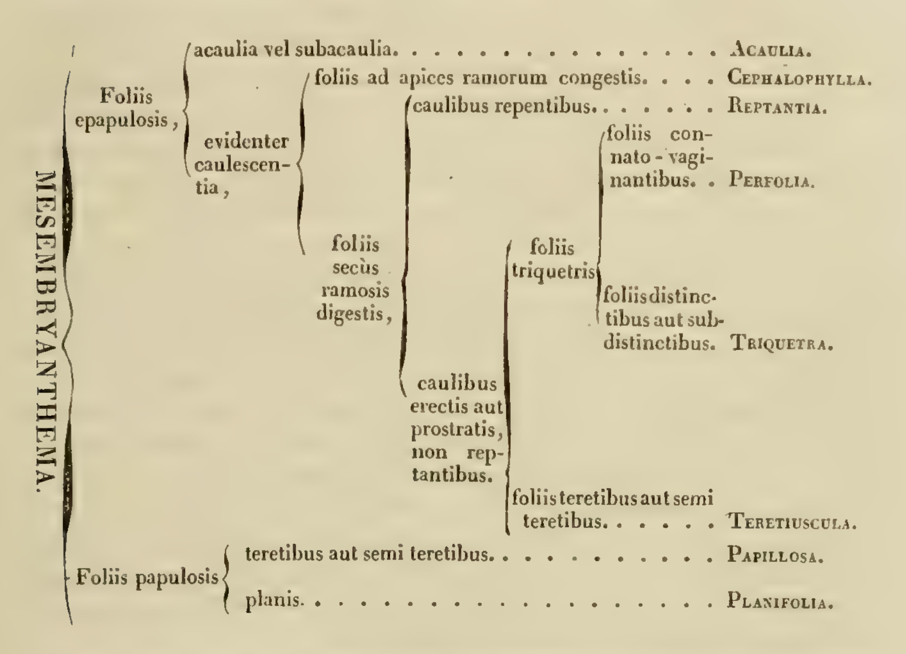
Tournefort institua le genre Ficoïde, qu'il appela ainsi à cause de la ressemblance qu'il avait remarquée dans la structure de la capsule de la

plupart des espèces examinées par lui, et le fruit de certains figuiers; plus tard Linné, trouvant trop peu fondée la dénomination adoptée par Tournefort, lui substitua celle de *Mesembryanthemum*, composé grec de μεσημβρια, midi, et de ανθεω, je fleuris; l'étymologie grecque reviendrait donc à ces mots : je fleuris vers le midi : et, en effet, la majeure partie des Ficoïdes n'épanouissent leurs corolles que pendant la grande ardeur du soleil; ces organes commencent à se refermer ou à se contracter dès que les rayons solaires ne les frappent plus perpendiculairement. A l'époque où Tournefort s'occupa des Ficoïdes, le nombre des espèces ne s'élevait guère au delà de dix ou douze; Linné en connut une quarantaine; il fut porté à cinquante-deux par Lamarck, dans le second volume du Dictionnaire Encyclopédique; Willdenow, dans son *Systema plantarum*, en a décrit quatre-vingt-six; John Dryander, qui a rédigé la seconde édition de l'*Hortus Kewensis*, y a compris cent soixante-quinze espèces de *Mesembryanthemum*; enfin le nombre de ces espèces, décrites en dernier lieu par A. H. Haworth, dans ses ouvrages intitulés : *Synopsis* (1) *et Revisiones plantarum succulentarum*, est de trois cent dix. On sent qu'une telle quantité de plantes accumulées dans un seul genre, a dû fixer particulièrement l'attention des botanistes, et que plusieurs d'entre eux ont cherché, par une bonne monographie, à rendre plus facile l'étude d'une famille aussi importante. Déjà Persoon, quoiqu'il n'eût donné que quatre-vingt-six espèces de *Mesembryanthemum*, avait proposé de les partager d'abord en deux grandes sections, dont les limites caractéristiques étaient prises de la présence ou de l'absence d'une tige : dans l'une et l'autre sections les espèces se groupaient d'après la forme des feuilles. Le prince de Salm-Dyck, qui s'occupa, avec un zèle soutenu, de l'étude et de la culture des plantes grasses, a proposé (2), pour le genre Ficoïde, des coupes qui se rapprochent beaucoup de celles de Persoon; il les partage en six grandes divisions : I, *M. acaulia;* II, *M. triquetra;* III, *M. perfoliata;* IV, *M. teretiuscula;* V, *M. papillosa;* VI, *M. planifolia*. Ces six

(1) *Synopsis plantarum succulentarum.* Vol. in-8°. Londres, 1812, et années suivantes pour les divers supplémens qui ont paru à plusieurs époques.

(2) *Index plantarum succulentarum in horto Dyckensi cultarum.* Aquisgrani, 1829. Dans ce catalogue, le nombre des espèces du genre *Mesembryanthemum*, que possède le prince de Salm, est de trois cent quatre-vingt-six; plus de cent de ces espèces sont nouvelles ou point décrites.

groupes se soudivisent en soixante-trois sections, par des caractères particuliers, tirés de toutes les parties de la plante. En récapitulant, dans le troisième volume de son *Prodromus Systematis naturalis*, etc., les travaux de Haworth et du prince de Salm, De Candolle a dressé le tableau synoptique suivant, qui nous a paru fort remarquable par sa netteté et sa précision; et les huit divisions adoptées par De Candolle peuvent fort bien tenir lieu du démembrement que l'on a jusqu'ici regardé comme impossible, ou au moins très-difficile, dans le grand genre *Mesembryanthemum*.



Ainsi que la presque totalité de ses congénères, la Ficoïde brillante est originaire du Cap de Bonne-Espérance; elle en fut apportée, vers 1730, à James Sherard qui, le premier, la cultiva en Europe. Sa fleuraison commence en mai, et se prolonge jusques au delà de la mi-octobre, époque ordinair e, pour nos climats, de sa rentrée dans la serre tempérée.

La tige de la Ficoïde brillante se divise et se soudivise, dès sa base, en plusieurs rameaux ligneux, assez grêles, faibles, étalés, longs d'un à deux pieds, recouverts de points tuberculeux, blanchâtres, qui les

rendent un peu rudes au toucher. Ces rameaux sont garnis de feuilles opposées, sessiles, charnues, demi-cylindriques ou à peine triangulaires, obtuses, un peu recourbées, d'un vert clair et presque glauque, chargées de points argentés et brillans. Les fleurs sont assez grandes, pédonculées, placées à l'extrémité des rameaux : elles sont composées, 1° d'un calice à cinq divisions un peu aiguës, persistantes; 2° d'une corolle formée d'un grand nombre de pétales linéaires, aigus, disposés sur plusieurs rangs, les extérieurs et les moyens d'un rouge safrané tirant sur l'écarlate, et les intérieurs plus courts, plus étroits, noirâtres; 3° d'étamines nombreuses, à filamens blancs, beaucoup plus courts que les pétales; 4° d'un ovaire adhérant au calice, surmonté de cinq styles. Le fruit est une capsule charnue, à cinq loges contenant plusieurs graines.

Il faut, pour la bonne culture de cette plante, une terre franche et substantielle; on dépose dans le fond des pots quelques débris de platras ou d'autres décombres, afin de faciliter l'écoulement de l'eau superflue, car les Ficoïdes, comme presque toutes les plantes grasses, demandent peu d'arrosemens en été et presque point en hiver. La température la plus sèche dans cette saison, et la plus chaude en été, est ce qui leur convient le plus. On multiplie les Ficoïdes en général, par le semis, que l'on opère au printemps et sur couche, dans un compost de terre franche et d'un quart de terreau de bruyère; on transplante les jeunes sujets lorsqu'ils ont acquis une force suffisante. Le mode des boutures est plus favorable, en ce qu'il procure plus vite des plantes robustes, mais on ne peut en espérer des variétés. Les boutures des tiges ligneuses peuvent être mises en terre immédiatement après avoir été détachées de la plante; celles des tiges succulentes doivent être préalablement déposées sur une tablette de l'orangerie, et y demeurer jusqu'à ce que la cicatrice soit bien sèche; sans cette précaution la bouture, au lieu de jeter des racines, se flétrirait et entrerait en pourriture.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une capsule entière. Fig. 2. Une capsule entr'ouverte par le haut. Fig. 3. Une partie de la capsule laissant voir l'intérieur d'une loge avec quelques graines : le tout un peu grossi. A côté, deux graines de grosseur naturelle.



Calycanthus fertilis

Calycanthe fertile.

CALYCANTHE FERTILE. *CALYCANTHUS FERTILIS.* [illegible]

[illegible]andrie-Polygynie. Famille des *Calycanthacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible]x 5-*phyllus, corollæ* [illegible] *qualis.* Corolla *polypetala; petalis* 16-20, *plu*[illegible] [illegible] *exteriori parti adnat*[illegible]. Ovaria *supera, plurima; styl*[illegible] *filiform*[illegible]. [illegible] *totidem, caudata, intra receptaculum,* [illegible], *baccatum* [illegible]

CARACTÈRES SPECIFIQUES [illegible] SYNONYMIE.

[illegible]

CALYCANTHUS [illegible]

CALYCANTHUS [illegible]

[illegible]



CALYCANTHE FERTILE. *CALYCANTHUS FERTILIS.* ♄

Isocandrie-Polygynie. Famille des *Calycanthacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus, corollæ æqualis.* Corolla *polypetala; petalis* 18-20, *plurimo ordine.* Stamina *numerosa,* 15 *et ultrà; antheris* 2-*locularibus, filamentorum exteriori parti adnatis.* Ovaria *supera, plurima; stylis filiformibus.* Semina *totidem, caudata, intra receptaculum, incrassatum, baccatum recondita.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CALYCANTHUS foliis ovato-lanceolatis, utrinque glabris, subtùs glaucis; ramis strictis, subvirgatis, junioribus glaberrimis; floribus oppositis, pedunculatis.

CALYCANTHUS fertilis. WALTHER *Flor. Carol.* 151. — LIND. *in Bot. regist.* 404. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 282.

CALYCANTHUS nanus. DUHAM. *Nouv. ed. vol.* 1. *p.* 219. *t.* 48.

CALYCANTHUS glaucus. SPRENG. *Syst. veget.* 2. 544. — PURSH. *Fl. Am. sept.* 1. 357. — NUTT. *gen.* 1. 312. — DE CAND. *Prodr. syst.* 3. 2. — GUIMP. *abbild. holz. t.* 5.

LE nom latin *Calycanthus,* donné par LINNÉ aux plantes de ce genre, est dérivé de deux mots grecs, καλιξ, calice, et ανθος, fleur, parce que

le calice ressemble aux pétales, et que c'est dans cette dernière partie de la fleur que le vulgaire voit ordinairement la fleur tout entière. Le Calycanthe fertile croît naturellement sur les hautes montagnes de la Caroline et de la Virginie; son introduction en Europe, qui est due à M. J. Lyons, date de 1806. On ne doit pas le confondre, comme l'ont fait plusieurs botanistes, avec le Calycanthe lisse, *Calycanthus levigatus,* Willd. C. *ferax,* Michaux, apporté par ce dernier, de l'Amérique septentrionale en France, vers la même époque. Jussieu avait placé les Calycanthes à la fin des Rosacées, parmi les genres qui ont de l'affinité avec cette famille; mais cette place n'était que provisoire : en effet, comme le remarque ce célèbre botaniste, le fruit des Calycanthes a beaucoup de rapport avec celui des rosiers, mais leurs feuilles opposées les en éloignent. Le même auteur fait aussi remarquer que le port de ces plantes a aussi de la ressemblance avec celui des myrtes, mais il observe que leurs ovaires multiples ne permettent pas de les réunir à la famille de ces derniers. Enfin J. Lindley vient d'en faire le type d'une famille naturelle, les Calycanthacées, qui se compose des genres *Calycanthus* et *Chimonanthus*. Ce dernier, qui est un démembrement du premier, ne se compose encore que d'une seule espèce, et c'est précisément celle qui fut connue de Linné, et qui, conséquemment, donna lieu à la formation du genre *Calycanthus*. De même que ses congénères qui, tous, concourent à l'ornement des jardins, notre espèce donne ses premières fleurs en mai, et souvent l'on en trouve encore à la fin de l'été.

Le Calycanthe fertile est un arbrisseau qui s'élève à la hauteur de cinq à six pieds, et probablement davantage dans son pays natal; il se divise en rameaux nombreux, droits, assez effilés, glabres, d'un rouge verdâtre

dans leur jeunesse, d'un rouge brun en vieillissant. Ses feuilles sont opposées, ovales-lancéolées, aiguës, d'un vert foncé en dessus, glauques en dessous, glabres des deux côtés, portées sur de courts pétioles. Ses fleurs sont opposées sur les rameaux d'un an, placées sur des pédoncules longs d'un pouce ou davantage, munis d'une paire de feuilles, quelquefois de deux, et même de trois paires, lorsqu'ils s'alongent beaucoup et prennent l'apparence de petits rameaux; elles n'ont qu'une odeur assez faible. Chaque fleur est composée : 1° d'un calice de cinq folioles lancéolées-linéaires, de la même couleur et de la même grandeur que les pétales; 2° d'une corolle de dix-huit à vingt pétales linéaires-lancéolés, d'un pourpre très-foncé, disposés sur deux rangs : les intérieurs plus petits; 3° de quinze étamines fertiles et d'un beaucoup plus grand nombre d'avortées, ayant leurs filamens insérés sur les bords d'un réceptacle charnu, concave intérieurement, turbiné extérieurement : les filamens fertiles portent, adnées à leur face extérieure, des anthères à deux loges longitudinales; 4° de quinze à vingt ovaires sessiles au fond du réceptacle, surmontés chacun d'un style filiforme très-délié, à stigmate simple.

Les fruits sont des graines surmontées d'une sorte d'aigrette, et enveloppées dans le réceptacle qui est devenu charnu, succulent, ayant la forme d'une baie ovale.

On plante le Calycanthe fertile dans le terreau de bruyère; il ne paraît pas souffrir de la rigueur de nos hivers, aussi l'unit-on avec succès aux azalées et aux rosages dans les buissons de ces différentes plantes. On le multiplie par les semis qui se font à l'automne, et que l'on tient l'hiver sous châssis, afin de pouvoir repiquer les jeunes plantes assez à temps

pour qu'elles n'aient point à redouter les froids qui suivront. La propagation par le moyen des marcottes offre souvent des avantages sur le semis.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le réceptacle, le calice et les étamines. Fig. 2 et 3. Deux étamines grossies, la première vue par sa face extérieure, et l'autre par sa face intérienre. Fig. 4. Les ovaires de grandeur naturelle. Fig. 5. Un ovaire grossi.



P. Bessa pinx. Le Jeune sculp.

Adenandra uniflora

Adenandre uniflore.

[illegible]

[illegible]

CAR[illegible]CTÈRE GÉNÉRIQUE.

Cal. p[illegible] 5-fidus, persistens. Pet. 5, [illegible] *alterna.* [illegible] *filamenta* 10, *basi connata in discum perig*[illegible], [illegible] [illegible]. *Ovar. superum: styl*[illegible] *stigmate capitat*[illegible]. Fr. 3[illegible]5 *capsulari*[illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES [illegible] SYNONYMIE.

[illegible]

[illegible] *[illegible]atis.*

[illegible] *ENANDRA* uniflora. WILLD. *Enum. pl. Hort. ber.* 1. 25[illegible]

[illegible]LANDULIFOLIA [illegible]flora ovata. WENDL. *C[illegible] pl.* 1. *p.* [illegible] *t.* 33.

[illegible]IOSMA [illegible]niflora. LIN. *Spec.* 2[illegible]. — WILLD. *Spec.* 1. *pag.* 11[illegible].

[illegible] *Dict. Enc.* 2. *pag.* 283. — CURT. *Bot. Mag. n. et t.* [illegible]. — [illegible]D. et WENDL. *Sert. Hannov.* 1. *pag.* 16. *tab.* 8. — [illegible] *Kew. ed.* 2. 2. 33. — [illegible] DESL. *Herb. gener.* 111. — [illegible] *Syst. veget.* [illegible]. — DE CAND. *Prodr.* 1. [illegible]13.

DIOSMA acuminata. Lodd. *Bot.* [illegible]

HARTOGIA uniflora. [illegible] *Cap.* [illegible]

[illegible] nous l'avons déjà dit, la création du genre *Adenandr*[illegible] [illegible]t à Wildenow, qui l'a effectuée aux d[illegible] [illegible]ux des Diosmas. Parmi les caractères [illegible] [illegible]arque surtout la glande terminale, adnée à la partie interne de [illegible] c'est ce caractère qui a fait naître la dénomination générique [illegible], tirée des mots grecs [illegible], glande, et [illegible], homme, qui, [illegible] un sens plus étendu, exprime, en botanique, l'organe mâle [illegible] ou l'étamine. Le botaniste de Berlin a choisi, pour type de [illegible], les *Diosma uniflora* et *umbellata*; on devra vraisemblablement [illegible] en adjoindre plusieurs autres encore, et peut-être le *villosa*, [illegible] provisoirement nous avons laissé dans le genre primitif. Le Cap [illegible] Bonne-Espérance est la patrie de l'Adenandre uniflore qui en a été [illegible]rté, en 17[illegible], par F. MASSON. C'est un très-bel arbuste que l'on se plaît [illegible] et à propager; il donne en avril, mai et juin, ses jolies fleurs [illegible] [illegible]ndes de toutes celles que l'on observait dans le genre *Diosma*.



ADENANDRE UNIFLORE. *ADENANDRA UNIFLORA.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Diosmées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Cal. *profundè 5-fidus, persistens.* Pet. 5, *laciniis calycinis alterna.* Staminum *filamenta* 10, *basi connecta in discum perigynum, apice glandulifera,* 5 *sterilia,* 5 *antherifera.* Ovar. *superum; stylo unico; stigmate capitato.* Fr. 3-5 *capsularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DIOSMA foliis oblongo-lanceolatis, planiusculis, glabris, subtùs punctato-glandulosis; floribus solitariis, sessilibus, terminalibus; calycibus ciliatis.

ADENANDRA uniflora. Willd. *Enum. pl. Hort. ber.* 1. 256.

GLANDULIFOLIA uniflora ovata. Wendl. *Coll. pl.* 1. *p.* 90. *t.* 33.

DIOSMA uniflora. Lin. *Spec.* 287. — Willd. *Spec.* 1. *pag.* 1139. — Lam. *Dict. Enc.* 2. *pag.* 288. — Curt. *Bot. Mag. n. et t.* 273. — Schrad. et Wendl. *Sert. Hannov.* 1. *pag.* 16. *tab.* 8. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 33. — Lois. Desl. *Herb. gener.* 111. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 784. — De Cand. *Prodr.* 1. 713.

DIOSMA acuminata. Lodd. *Bot. cab.* 493.

HARTOGIA uniflora. Berg. *Cap.* 71.

Comme nous l'avons déjà dit, la création du genre *Adenandra* appartient à Willdenow, qui l'a effectuée aux dépens du genre trop nombreux des Diosmas. Parmi les caractères assignés au nouveau genre, on remarque surtout la glande terminale, adnée à la partie interne des anthères, et c'est ce caractère qui a fait naître la dénomination générique *Adenandra,* tirée des mots grecs ἀδένος, glande, et ἀνδρὸς, homme, qui, pris dans un sens plus étendu, exprime, en botanique, l'organe mâle des plantes ou l'étamine. Le botaniste de Berlin a choisi, pour type de son genre, les *Diosma uniflora* et *umbellata;* on devra vraisemblablement leur en adjoindre plusieurs autres encore, et peut-être le *villosa,* que provisoirement nous avons laissé dans le genre primitif. Le Cap de Bonne-Espérance est la patrie de l'Adenandre uniflore qui en a été apporté, en 1775, par F. Masson. C'est un très-bel arbuste que l'on se plaît à cultiver et à propager; il donne en avril, mai et juin, ses jolies fleurs, les plus grandes de toutes celles que l'on observait dans le genre *Diosma.*

Cet arbuste s'élève à deux ou trois pieds; ses feuilles sont éparses, rapprochées, oblongues-lancéolées, pointues, glabres, légèrement convexes, et d'un vert un peu foncé en dessus, plus pâles en dessous et parsemées de quelques points gladuleux, garnies, surtout en leurs bords, de ces mêmes points demi-transparens, qui les font paraître comme crénelées. Ses fleurs sont solitaires, terminales et sessiles au sommet des jeunes rameaux; chacune d'elles en particulier est composée, 1° d'un calice monophylle, persistant, divisé profondément en découpures lancéolées, ciliées en leurs bords, rougeâtres ou d'un rouge violet à leur sommet, et parsemées en dehors de points glanduleux, presque transparens; 2° de cinq pétales ovales, rétrécis en onglet à leur base, acuminés à leur sommet, finement ciliés en leurs bords, de couleur blanche avec une très-légère teinte de rose, surtout en dehors, traversés dans toute leur longueur par une nervure d'un rouge plus ou moins foncé, alternes avec les découpures du calice, d'un quart environ plus longs que celles-ci, et insérés à la base de leurs sinus; 3° de dix filamens réunis à leur base en une sorte de disque qui entoure l'ovaire, terminés par une glande arrondie, adnée à leur partie interne : cinq d'entre eux alternativement stériles, ciliés; les cinq autres traversés chacun par une anthère brunâtre, ovale, à deux loges s'ouvrant longitudinalement; d'un ovaire supérieur, arrondi, surmonté d'un style de la longueur des étamines, et terminé par un stigmate un peu en tête. Les fleurs paraissent depuis le mois d'avril jusqu'en juillet.

On cultive l'Adenandre uniflore en pot, dans la terre de bruyère, afin de le pouvoir abriter du froid, dans l'orangerie, pendant l'hiver; on conduit sa culture avec les soins que l'on administre ordinairement à toutes les plantes qui exigent le terreau de bruyère. Sa propagation par bouture est assez facile; il n'en est pas de même de celle au moyen des semis, parce que la graine arrive rarement, chez nous, à l'état de maturité complète. Ces semis s'opèrent dans le courant de février, en terrine, sur couche et sous châssis; aussisôt que le plant est assez fort, on le repique dans des petits pots que l'on tient d'abord dans la serre tempérée à l'abri du soleil, et que l'on fait passer dans l'orangerie en attendant que les plantes aient acquis assez de force pour être abandonnées en plein air.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale. Fig. 2. Le calice grossi. Fig. 3. Un des filamens stériles. Fig. 4, 5 et 6. Étamines vues sous différentes faces. Fig. 7. L'ovaire vu à la loupe. Fig. 8. Une feuille vue séparément.



Besleria incarnata.

Besleria incarnat.

Didynamie Angiospermie. Famille de[illegible]

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, [illegible]-dentatus. Corolla 1-petala, bas[illegible] inæqual[illegible]. Stamina 4, didynama. Ovarium superum, [illegible] simplici; stigmate 2-fido. Bacca subglobulos[illegible], 1-locularis, polysp[illegible].

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

BESLERIA foliis oblongo-ovatis, crenat[illegible] [illegible] tomentosis; pedunculis simplicibus, solitariis, axillaribus.

BESLERIA incarnata. Aublet, *Guian.* 2. *p.* 635. *t.* 256. — [illegible] *Dict. Enc.* 1. *p.* 41[illegible]. — Willd. *Sp. pl.* 3. [illegible]. — Spreng. *Syst.* [illegible] 2. 841.

Charles Plumier, en établissant, en 1703, le genre *Besleria*, a [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]mand, mort, en 1613, directeur du Jardin des Plantes d'[illegible], dont il avait donné le catalogue systématique, en deux volumes [illegible] imprimés l'année précédente à Nuremberg. Plumier n'a fait connaître que trois espèces de Besléria; plus tard, Aublet, en publiant [illegible] [illegible] des plantes de la Guyane (1), en ajouta [illegible] autres qu'il avait découvertes dans l'Amérique méridionale, et au nombre desquelles était le *Besleria incarnata*; maintenant le genre se compose d'une vingtaine d'espèces, toutes originaires du continent ou des îles du sud de l'Amérique. Le Besléria incarnat croît sur les bords des ruisseaux de la Guyane française; il y a été observé, comme nous l'avons dit plus haut, par [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]; cette plante, [illegible] [illegible]nce, y parut, pour la première fois, dans les jardins du célèbre [illegible] [illegible], à Paris. Elle [illegible] [illegible].

[illegible] est cylindrique, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] rameaux, [illegible], légèrement velus, garnis de feuilles opposées, [illegible]lées, ovales-oblongues, crénelées, couvertes en dessus et en dessous [illegible] duvet court et léger. Les fleurs sont opposées, portées sur des p[illegible]

(1) [illegible] in-4°. Londres, 17[illegible]



Besleria incarnata.

Besleria incarnata.

BESLÉRIA INCARNAT. *BESLERIA INCARNATA.*

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Personées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*dentatus*. Corolla 1-*petala*, *basi gibbosa; limbo 5-lobo, inæquali.* Stamina 4, *didynama.* Ovarium *superum*, *basi glandulosum; stylo simplici; stigmate* 2-*fido.* Bacca *subglobulosa*, 1-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

BESLERIA foliis oblongo-ovatis, crenatis, utrinquè tomentosis; pedunculis simplicibus, solitariis, axillaribus.

BESLERIA incarnata. Aublet, *Guian.* 2. *p.* 635. *t.* 256. — Lam. *Dict. Enc.* 1. *p.* 410. — Willd. *Sp. pl.* 3. 26. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 841.

Charles Plumier, en établissant, en 1703, le genre *Besleria*, a rendu un hommage scientifique à la mémoire de Basile Besler, botaniste allemand, mort, en 1613, directeur du Jardin des Plantes d'Eichstett, dont il avait donné le catalogue systématique, en deux volumes in-folio, imprimés l'année précédente à Nuremberg. Plumier n'a fait connaître que trois espèces de Beslérias; plus tard, Aublet, en publiant son Histoire des plantes de la Guyane (1), en ajouta trois autres qu'il avait découvertes dans l'Amérique méridionale, et au nombre desquelles était le *Besleria incarnata;* maintenant le genre se compose d'une vingtaine d'espèces, toutes originaires du continent ou des îles du sud de l'Amérique. Le Besléria incarnat croît sur les bords des ruisseaux de la Guyane française; il y a été observé, comme nous l'avons dit plus haut, par Fusée Aublet, vers le milieu du siècle dernier, mais son introduction en Europe paraît ne devoir dater que de 1823; cette plante, selon toute apparence, y parut, pour la première fois, dans les jardins du célèbre cultivateur Cels, à Paris. Elle fleurit en août et septembre.

Sa tige est cylindrique, droite, haute de deux pieds ou environ, un peu rameuse, rougeâtre, légèrement velue, garnie de feuilles opposées, pétiolées, ovales-oblongues, crénelées, couvertes en dessus et en dessous d'un duvet court et léger. Les fleurs sont opposées, portées sur des pé-

(1) 4 vol. in-4°. Londres, 1773.

doncules cylindriques, velus, feuillés à leur base, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures et plus courts que ces mêmes feuilles. Le calice est monophylle, à cinq angles, partagé presque jusqu'à moitié en cinq découpures aiguës. La corolle est monopétale, tubulée, longue de deux pouces, d'un rouge incarnat plus ou moins foncé, à tube insensiblement renflé de la base au sommet, et se terminant en un limbe à deux lèvres très-inégales; l'inférieure beaucoup plus courte, à trois lobes tronqués; et la supérieure à deux divisions arrondies. Les étamines, au nombre de quatre, sont inégales, deux plus longues et deux plus courtes; toutes ayant leurs filamens un peu plus courts que la lèvre supérieure, insérés à la base de la corolle, recourbés dans leur partie supérieure, et terminés par des anthères arrondies, conniventes par leurs côtés, formant une sorte de plateau horizontal : chacune de ces anthères est à deux loges qui s'ouvrent par leur face inférieure. L'ovaire est supère, conique, muni à sa base d'une glande charnue, à deux lobes peu profonds, et surmonté d'un style filiforme, pubescent, de la longueur de la corolle, terminé par un stigmate épais et obtus. Nous n'avons aperçu dans cet ovaire aucune trace de loges; mais il renferme deux placentas charnus, oblongs, comprimés, naissant de la base interne de l'ovaire, et chargés, sur toutes leurs faces, d'une multitude d'ovules. Le fruit, selon Aublet, est une baie rouge, sphérique, à deux loges (formées probablement par les placentas) remplies de graines menues, nichées dans une pulpe douce, d'un goût agréable et bonne à manger.

On cultive le Besléria incarnat en serre chaude et dans un compost formé de bonne terre franche et substantielle unie au terreau de bruyère dans des proportions à peu près égales. Cette plante demande des arrosemens assez fréquens, surtout vers le milieu de l'été, à l'époque de sa plus forte végétation; on la multiplie par le semis, que l'on opère de bonne heure au printemps, sur couche chaude et sous châssis; sa propagation se fait également par l'éclat des racines et par les boutures que l'on plante dans des pots enfoncés dans la tannée de la serre chaude, et que l'on y tient étouffées sous une cloche de verre jusqu'à parfaite reprise.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice ouvert et laissant voir l'ovaire avec la glande qui est à sa base, le style et le stigmate. Fig. 2. La corolle fendue longitudinalement et étalée afin de faire voir les étamines.



P. Bessa pinx. Goulet sculp.

Narcissus Tazzetta LINN.; *polyanthos*, LOIS.

Narcisse multiflore.

NARCISSE MULTIFLORE. *NARCISSUS TAZETTA*
var. POLYANTHOS.

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha [illegible] Corolla *supera, infundibuliformis : limbo duplici; exte*[illegible] *patente. interiore* (Nectarium, Lin.) *campanulato, integro* [illegible] Stamina 6 *intrà limbum interiorem.* Ovarium *inferum; styl*[illegible] le 3-[illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

NARCISSUS foliis planiusculis, [illegible] *scapo subcylindrico,* [illegible] [illegible] *nectario* [illegible] *integerrimo, petalis* [illegible] *subrotundis brevioribus;* [illegible] *albis.*

NARCISSUS tazetta. [illegible] — Willd. *Sp. pl.* 2. 39. — *Hort. Kew.* [illegible]

NARCISSUS tazetta. [illegible] Redouté. *Lil.* 17.

NARCISSUS polyanthos. [illegible] *Rech. sur les Narc.* [illegible] — [illegible] *de l'Am.* [illegible] 46. — De Cand. *Fl. Fr.* 5. p. 323.

NARCISSUS papyraceus. [illegible] *Bot. Mag.* 947.

NARCISSUS tereticaulis. [illegible] *in Trans. Linn.* 5. p. 245.

NARCISSUS latifolius, simplici flore, praecox albo, [illegible] [illegible] *Hist.* 155.

[illegible] 18.

NARCISSUS pisanus vel [illegible] *albus.* Park. *Parad.* 81. *f.* 4.

[illegible] été ignoré postérieurement, ou confondu avec d'autres



Narcisse multiflore.

NARCISSE MULTIFLORE. *NARCISSUS TAZETTA, var. POLYANTHOS.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 1-*phylla.* Corolla *supera, infundibuliformis : limbo duplici; exteriore* 6-*partito, patente, interiore* (Nectarium, Lin.) *campanulato, integro vel dentato.* Stamina 6 *intrà limbum interiorem.* Ovarium *inferum; stylo simplici.* Capsula 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

NARCISSUS foliis planiusculis, virescentibus; scapo subcylindrico, anticipi, 8-20-*floro; nectario cyathiforme, subintegerrimo, petalis ovatis alternè latioribus subtriplò breviore; floribus prorsùs albis.*

NARCISSUS tazetta. Linn. *Sp. pl.* 416. — Willd. *Sp. pl.* 2. 39. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 217.

NARCISSUS tazetta. *Var. albus.* Redouté *Lil.* 17.

NARCISSUS polyanthos. Lois. *Rech. sur les Narc.* 36. — Id. *Herb. génér. de l'Am.* 146. — De Cand. *Fl. Fr.* 5. *p.* 323.

NARCISSUS papyraceus. Sims *Bot. Mag.* 947.

NARCISSUS tereticaulis. Haw. *in Trans. Linn.* 5. *p.* 245.

NARCISSUS latifolius, simplici flore, prorsùs albo, primus et secundus. Clus. *Hist.* 155.

NARCISSUS totus albus hispanicus polyanthos. Theatr. Flor. t. 18.

NARCISSUS pisanus vel totus albus. Park. *Parad.* 81. *f.* 4.

Ce Narcisse, parfaitement connu de Clusius, qui le décrivait en 1554, paraît avoir été ignoré postérieurement, ou confondu avec d'autres

variétés, car on ne le voit mentionné particulièrement dans aucun auteur, sans en excepter ceux qui se sont occupés monographiquement de cette famille des plantes bulbeuses. Quoi qu'il en soit, tout porte à croire que, comme beaucoup d'autres espèces ou variétés de ce genre fort nombreux, il est originaire du midi de l'Europe : MM. G. Robert et Jauvy l'ont trouvé sauvage, le premier aux environs de Toulon, l'autre auprès de Grasse, où sa fleur paraît dès les premiers jours de mars; la fleuraison est plus tardive dans nos climats, car elle ne s'effectue que vers le milieu d'avril, et plus tard encore lorsque les plantes sont absolument en plein air et ne reçoivent aucun abri.

Sa racine est un bulbe arrondi, un peu piriforme, de douze à dix-huit lignes de diamètre, tuniqué, c'est-à-dire, formé d'écailles engaînantes, s'enveloppant complètement les unes les autres. Elle donne naissance à trois ou quatre feuilles linéaires-lancéolées, planes, larges de sept à neuf lignes, d'un vert assez foncé, parfaitement glabres, enveloppées à leur base par une gaîne membraneuse et blanchâtre. Du centre de ces feuilles, qui ont un pied de longueur ou environ, s'élève une hampe un peu plus courte qu'elles, presque cylindrique, lisse, munie de deux angles à peine saillans, mais très-aigus et comme tranchans. Du sommet de cette hampe naît une spathe monophylle, membraneuse, longue d'environ deux pouces, laquelle s'ouvre latéralement d'un seul côté, et d'où sortent huit à vingt fleurs d'un blanc uniforme, très-agréablement quoique assez fortement odorantes, légèrement inclinées d'un même côté, et portées sur des pédicelles inégaux, longs d'un à deux pouces. Chaque fleur en particulier est composée, 1° d'une corolle monopétale, tubulée inférieurement, prolongée supérieurement en un double limbe, dont l'extérieur est à six divisions ovales, alternativement plus larges, formant comme six pétales : le limbe intérieur, nommé aussi *nectaire,* est en forme de coupe, entier ou presque entier en son bord, et environ trois fois plus court que les divisions du limbe extérieur; 2° de six étamines à anthères ovales-oblongues, dont trois plus courtes, cachées dans le tube, et les trois autres plus longues, placées à son orifice;

3° d'un ovaire inférieur, ovoïde, surmonté d'un style filiforme, terminé par un stigmate à trois lobes peu distincts. Le fruit est une capsule ovale-arrondie, à trois côtés obtus, à trois valves, à trois loges contenant plusieurs graines globuleuses.

Dans notre précédent article (173) du *Narcissus tazetta, var. aureus,* Narcisse doré, nous nous sommes suffisamment étendus sur la culture des Narcisses en général, pour que nous nous dispensions de répéter ici ce qui a déjà été dit. Nous nous bornerons à indiquer maintenant le mode à suivre lorsque l'on veut obtenir des bulbes par le moyen des semis. Après avoir récolté de bonnes graines, et les avoir conservées dans un endroit bien sec jusqu'au commencement d'août, on prépare des caisses ou des terrines que l'on remplit de terre franche, sablonneuse et légère; on égalise parfaitement la surface, et l'on y répand une couche de graines que l'on recouvre avec le tamis, de six à huit lignes de compost formé de trois quarts de terre sablonneuse et un quart de bon terreau. On expose les caisses ou terrines au levant, jusqu'aux premiers froids d'octobre, alors on les transporte à l'exposition du soleil de midi, où on les laisse jusqu'au printemps, en n'ayant d'autre soin que de les couvrir avec un paillasson dans les nuits de gelées qui succèdent à des jours brumeux; on leur rend ensuite l'exposition de l'automne, et on la leur continue jusqu'à la fin de juin. Alors les feuilles, produit d'une première végétation, se flétrissent : on les enlève ainsi que la première couche de terre, mais avec la précaution de ne point toucher aux jeunes bulbes, et on remplace celle-ci avec de la terre nouvelle jusqu'à la hauteur de huit lignes. On abrite les caisses ou terrines d'une trop grande humidité qui ferait pourrir les racines dans ce temps de repos, puis l'on suit, pendant le second hiver, le même traitement employé pendant le premier. La seconde année de végétation révolue, les bulbes ont atteint un certain volume; on les enlève de terre, pour les planter en planches à la distance de trois pouces entre eux, et à trois pouces aussi de profondeur. Les planches doivent être plus ou moins élevées, selon l'état humide du sol, et formées d'une terre douce et sablonneuse. On laisse les bulbes deux

années sans les lever de nouveau; on ne fait que rehausser la planche d'un pouce environ de nouvelle terre. L'année suivante, c'est-à-dire la cinquième à partir de l'époque du semis, on obtient assez ordinairement les premières fleurs.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et développée, pour faire voir les étamines.
Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate.



P. Bessa pinx.

Gagard fils sculp. 181

Zinnia elegans.
Zinnia violet.

ZINNIA VIOLET. *ZINNIA ELEGANS.*

Syngénésie-Polygamie superflue. Famille des *Radiées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Receptaculum *paleaceum.* Pappus *aristis duabus, erectis.* Calyx *ovato-cylindricus, imbricatus.* Flosculi *radii* 5-15 *et plures, persistentes, integri.*

[illegible]

[illegible] *us pedunculatis; foliis oppositis, cordato-ovatis* [illegible] *icaulibus : caule hirto : paleis corollæ* [illegible]

[illegible] WILLD. *Spec. pl.* 3. 2140. — [illegible] *Hort.* [illegible] — JACQ. *Ic. rar.* 3. *tab.* 589. — [illegible] *Collect. vol.* 5. [illegible] 152. — [illegible] *Bot. Mag.* 527. — *Hort. Kew. éd.* 2. 5. 92. — POIR. *Dict. Encyc.* 8. 8[illegible].

[illegible] *paleis* [illegible]-*serratis.* CAVANILLES *Icon.* 1. *pag.* 57, [illegible] COURS. *Bot. Cultiv. éd.* 2. 4. *pag.* 248.

[illegible] *oppositis, amplexicaulibus, lato-lanceolatis,* [illegible]

[illegible]

[illegible], ami de Haller et son successeur dans la direction [illegible] de Gottingue, reçut, comme hommage à ses pro-



ZINNIA VIOLET. *ZINNIA ELEGANS.* ☉

Syngénésie-Polygamie superflue. Famille des *Radiées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Receptaculum *palaceum.* Pappus *aristis duabus, erectis.* Calyx *ovato-cylindricus, imbricatus.* Flosculi *radii* 5-15 *et plures, persistentes, integri.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ZINNIA floribus pedunculatis; foliis oppositis, cordato-ovatis, sessilibus, amplexicaulibus; caule hirto : paleis corollæ serratis.

ZINNIA elegans. Willd. *Spec. pl.* 3. 2140. — Id. *enum. Hort. berol.* 2. 901. — Jacq. *Ic. rar.* 3. *tab.* 589. — Id. *Collect. vol.* 5. *p.* 152. — Sims *Bot. Mag.* 527. — *Hort. Kew. ed.* 2. 5. 92. — Poir. *Dict. Encyc.* 8. 862.

ZINNIA violacea, *foliis ovato-acutis, sessilibus, subconnatis : palearum apicibus fimbriato-serratis.* Cavanilles *Icon.* 1. *pag.* 57, *tab.* 81. — Dum. Cours. *Bot. Cultiv. éd.* 2. 4. *pag.* 248.

ZINNIA violacea, *foliis oppositis, amplexicaulibus, lato-lanceolatis, scabris : floribus pedunculatis, purpureis, solitariis.* Andr. *Rep.* 1. *p.* 55, *tab.* 55.

Jean Godefroy Zinn, ami de Haller et son successeur dans la direction du Jardin botanique de Gottingue, reçut, comme hommage à ses pro-

fondes connaissances (1), la dédicace que lui fit Linné, d'un genre nouveau, fondé sur l'examen des caractères particuliers d'une plante que Miller obtint, en 1751, de graines recueillies au Pérou. Par la suite, l'exploration plus soignée des productions naturelles de la vaste péninsule du sud de l'Amérique, a fourni au genre *Zinnia* un assez grand nombre d'espèces, parmi lesquelles se fait remarquer celle à fleurs violettes. Elle est originaire du Mexique et en a été apportée, en 1796, par la marquise de Bute. Cultivée d'abord dans le Jardin royal de Madrid, réorganisé par les soins du célèbre Cavanilles, cette jolie plante y fut propagée de manière à pouvoir, bientôt après, orner les jardins de l'ancien monde. Ses fleurs se succèdent, sans interruption, depuis le commencement de juillet jusqu'à la fin d'octobre.

Le Zinnia élégant peut s'élever à trois pieds environ, par une tige unique, herbacée, cylindrique, rude au toucher, fistuleuse, d'abord garnie de quelques paires de feuilles opposées, sessiles, amplexicaules, roides, entières, cordiformes à leur base, du reste ovales-aiguës, longues quelquefois de plus de trois pouces et demi, marquées de sept nervures; au-dessus de ces premières feuilles qui finissent par tomber et qui laissent leurs traces sur la tige, sortent quelques branches axillaires et alternes, mais dont les supérieures sont quelquefois opposées et même ternées, toutes garnies de feuilles de même forme, et se terminant par des fleurs solitaires, radiées, larges souvent de plus de deux pouces et demi,

(1) Ce savant botaniste, sur lequel la science fondait de grandes espérances, lui fut ravi en 1757; il n'a pu, dans sa trop courte carrière, publier que quelques observations sur diverses plantes (in-4°, Gottingue, 1753), et un catalogue raisonné de toutes les plantes cultivées dans le Jardin botanique de Gottingue ainsi que de la plupart de celles qu'il a observées sauvages dans les environs de cette ville. Ce dernier ouvrage, qui forme un volume in-8°, a paru peu de mois avant la mort de son auteur.

dont le pédicule long, strié, infondibuliforme et creux, porte un calice à cinq rangs d'écailles imbriquées, arrondies, festonnées de noir. Les fleurs consistent, savoir dans le tour, en rayons ou demi-fleurons au nombre de treize à dix-sept, d'un rouge un peu violâtre, terminés par trois dents, pourvus d'un style sans étamines, et assis sur une semence plane et qui reste munie de deux arêtes. Au centre sont des fleurons hermaphrodites et consistant en une corolle monopétale à cinq divisions roulées en dehors, et qui, grossies à la loupe, semblent être d'un fin velours jaune-aurore : ils contiennent les étamines dont les anthères réunies forment un tube que traverse et dépasse le style qui, par sa base, est assis sur une semence plane aussi, et munie de deux pointes; une paille, dont le sommet est frangé, l'enveloppe. Ces fleurons, pailles et demi-fleurons, sont attachés à un réceptacle commun, dont le propre est de s'élever insensiblement en obélisque, et de s'alonger quelquefois de plus de deux pouces.

Comme le Zinnia violet est une plante annuelle et originaire du Mexique, il est avantageux, si l'on veut en voir mûrir la graine, de le semer de bonne heure dans une terrine qu'on aura remplie de terre substantielle et légère, et qu'il faut mettre sur couche et sous châssis. Lorsque le plant a acquis une certaine force, on repique chaque individu dans un pot moyen, qu'on replace sous châssis pour le faire bien reprendre et l'avancer : enfin, dès qu'on n'a plus à craindre les froids, on le dépote pour le livrer à la pleine terre, au midi, avec le soin de mettre en devant quelques plantes moins hautes et moins délicates pour le garantir du soleil, qui, souvent, grille les feuilles de ce Zinnia et occasione sa perte. Après cela, il n'a plus besoin d'arrosemens, et ne tarde pas à entrer en fleuraison. Au moyen de ces précautions on a l'espoir d'en faire mûrir la graine, qu'on recueille en coupant les fleurs

avant qu'elles soient entièrement fanées; autrement on court risque de les voir pourrir, surtout si la saison est pluvieuse.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Demi-fleuron de la circonférence avec l'ovaire sur lequel il est posé. Fig. 2. Fleuron du centre avec son ovaire et la paillette qui est à la base de celui-ci; le tout vu à la loupe. Fig. 3. Un ovaire séparé et vu à la loupe. Fig. 4. Le style et le stigmate vus de même.



P. Bessa pinx. — Barrois sculp.

Hippion viscosum

Hippion visqueux.

HIPPION VISQUEUX. *HIPPION VISCOSUM.* [illegible]

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Gentianées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 4-5-*fidus, persistens.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis,* 4-5-[illegible] Stamina 4-5, *tubo inserta, laciniis corollæ alterna.* Ovarium [illegible] *simplici; stigmate capitato,* 2-*lobo.* Capsula [illegible], [illegible]; [illegible] *introflexis dissepimentum constituentibus: seminibus numerosis,* [illegible] [illegible] *utrinque insertis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible]*PPION fol*[illegible]*is lanceolatis,* [illegible], *semi-amplexicaulibus: flo*[illegible] [illegible], [illegible], *paniculatis; pedunculis trichotomis;* [illegible] [illegible].

HIPPION viscosum. Spreng. *Syst. veget.* 1. 589.

GENTIANA viscosa. Ait. *Hort. Kew.* 1. [illegible]. — Id. *ed.* 2. 2. 109.

EXACUM viscosum. Smith. *Icon. pict.* [illegible] 3. *t.* 18. — Loisel. [illegible] *Paraut.* 355. — [illegible]. *Dict.* [illegible] [illegible]. — Willd. [illegible] 1. 63[illegible] — [illegible] *Bot. Mag.* [illegible] — P[illegible]. *Syn.* 1. [illegible].

[illegible] qui [illegible] de la plante [illegible] comme elle [illegible] cependant [illegible] quelques [illegible] l'exactitude de cette [illegible], et avait même fait entrevoir, [illegible] à elle et [illegible] ses congénères, les motifs d'une [illegible] qu'effectua Linné fils, et qu'adoptèrent successivement [illegible], De Candolle, etc., etc. La création du genre *Exacum* [illegible] évidemment au fondateur du système sexuel. Ce genre, [illegible] des acquisitions que fit la botanique, se multiplia telle[illegible] [illegible] il est devenu, à son tour, l'objet d'un démem[illegible] [illegible] Adanson qui paraît s'être, le premier, occupé [illegible] des *Exacum,* y reconnut un mélange de plantes [illegible] était assez hétérogène : il en sépara un groupe dont il [illegible] pour lequel Hoffmanseeg et Link ont proposé [illegible] de Microcale; de son côté, R. Brown y trouva [illegible] et [illegible]; enfin F. W. [illegible] [illegible] type du genre Hippion, que [illegible]



HIPPION VISQUEUX. *HIPPION VISCOSUM.* ♂

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Gentianées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 4-5-*fidus, persistens.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis,* 4-5-*fida.* Stamina 4-5, *tubo inserta, laciniis corollæ alterna.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate capitato,* 2-*lobo.* Capsula 2-*locularis,* 2-*valvis; valvulis introflexis dissepimentum constituentibus; seminibus numerosis, in valvularum margine insertis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HIPPION foliis lanceolatis, nervosis, semi-amplexicaulibus; floribus quinquefidis, viscosis, paniculatis; pedunculis trichotomis; bractæis perfoliatis.

HIPPION viscosum. Spreng. *Syst. veget.* 1. 589.

GENTIANA viscosa. Ait. *Hort. Kew.* 1. 321. — Id. *ed.* 2. 2. 109.

EXACUM viscosum. Smith. *Icon. pict. fasc.* 3. *t.* 18. — Loisel. *Herb. de l'amat.* 355. — Poir. *Dict. Encyc. Supp.* 2. 736. — Willd. *Spec. pl.* 1. 634. — Sims *Bot. Mag.* 2135. — Pers. *Syn.* 1. 136.

Linné et tous ses contemporains qui ont eu connaissance de la plante dont nous venons de tracer les caractères, l'ont considérée comme une Gentiane; cependant le professeur d'Upsal avait élevé quelques doutes sur l'exactitude de cette classification, et avait même fait entrevoir, relativement à elle et à plusieurs de ses congénères, les motifs d'une coupe générique qu'effectua Linné fils, et qu'adoptèrent successivement Vahl, Willdenow, De Candolle, etc., etc. La création du genre *Exacum* appartient donc évidemment au fondateur du système sexuel. Ce genre, par les nombreuses acquisitions que fit la botanique, se multiplia tellement en espèces, qu'il est devenu, à son tour, l'objet d'un démembrement indispensable. Adanson qui paraît s'être, le premier, occupé sérieusement de l'étude des *Exacum,* y reconnut un mélange de plantes dont la structure était assez hétérogène : il en sépara un groupe dont il forma ses Cicendies, et pour lequel Hoffmanseeg et Link ont proposé ensuite le nom générique de Microcale; de son côté, R. Brown y trouva les élémens de ses genres *sebœa* et *orthostemum;* enfin F. W. Schmidt fit, de l'*Exacum viscosum,* le type du genre Hippion, que nous

182.

rapportons d'après Sprengel. Cet Hippion est une plante élevée, d'un port élégant, dont les fleurs grandes, très-nombreuses et paraissant en juin et juillet, contribuent, avec beaucoup de succès, à l'ornement des jardins. Elle est originaire des Canaries d'où elle a été apportée, en 1781, par M. F. Masson.

La tige de cette espèce est simple à sa base, dressée, divisée presque tout de suite en rameaux nombreux, opposés, légèrement anguleux, glabres comme toute la plante, hauts de trois à quatre pieds, médiocrement étalés. Les feuilles sont lancéolées, opposées, semi-amplexicaules, d'un vert luisant en dessus, chargées en dessous de trois nervures principales. Les fleurs, visqueuses extérieurement, munies à leur base de bractées perfoliées, sont portées sur des pédoncules axillaires, trichotomes, et disposées, dans la partie supérieure de la tige et des rameaux, en une vaste panicule. Le calice est monophylle, persistant, partagé jusqu'à moitié en cinq divisions lancéolées. La corolle est monopétale, infondibuliforme, d'un beau jaune, à tube plus long que le calice, et à limbe divisé en cinq découpures ovales, un peu aiguës, ouvertes. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens insérés dans le haut du tube, plus courts que le limbe, alternes avec les divisions de celui-ci et terminés par des anthères oblongues, à deux loges. L'ovaire est supérieur, ovale-oblong, surmonté d'un style simple, égal aux étamines, terminé par un stigmate épais, à deux lobes peu prononcés. Le fruit est une capsule ovale-oblongue, creusée d'un léger sillon sur deux côtés opposés, partagée intérieurement en deux loges formées par les bords rentrans des valves : chacune de ces loges contient des graines nombreuses, très-petites, attachées de chaque côté sur les parois de la partie interne des valves.

L'Hippion visqueux est une plante bisannuelle qui ne se multiplie que de graines semées en pot, et au printemps, dans le terreau de bruyère, et qu'on retire dans l'orangerie quand le froid de l'hiver commence à se faire sentir. Lorsque l'on ne craint plus les gelées, vers la fin d'avril de la seconde année, on met les pieds en pleine terre, où ils fleurissent, fructifient et meurent.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle développée afin de faire voir les étamines : les anthères de ces dernières ont été représentées trop courtes, elles sont plus alongées dans la nature. Fig. 2. Le calice. Fig. 3. L'ovaire; le style et le stigmate.



P. Bessa pinx.t Barrois sc.

Magnolia tripetala.

Magnolier parasol.

MAGNOLIER PARASOL. *MAGNOLIA TRIPETALA.*

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Magnoliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *[illegible], petaliformis, deciduus.* Corolla 9-*petala.* Stamina *[illegible] [illegible] longis, filamentis utrinque adnatis.* Ovaria *supera, numerosa, [illegible] imposita, in stylo brevissimo et stigmate villoso attenuata. [illegible] in strobilum densè compacta, [illegible], 1-[illegible]. [illegible] arillatis, ex [illegible] capsulæ filo pendentibus.*

[illegible] SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] *ovato-lanceolatis, subumbellatim confertis, [illegible] terminalibus, solitariis; petalis exterioribus [illegible]*

[illegible] tripetala. LIN. *Spec.* 756. — WILLD. *Sp.* 2. *p.* 1258. [illegible] *p.* 90. *t.* 5. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 331. — [illegible] *ber.* 2. 381. — MARSCH. *Cat. ed. fr.* 130.

[illegible] umbrella. LAM. *Dict. Enc.* 3. *p.* 673. — [illegible] — DUHAM. *Arb. ed.* [illegible] 221. — DE CAND. *Syst.* [illegible]

[illegible], *flore [illegible], fructu [illegible].* [illegible] *t.* 8[illegible] *Hort.* [illegible]

[illegible] foliis [illegible] [illegible] 60 *et* 61

[illegible] [illegible], amplissimis, etc. [illegible] *Dict.* [illegible]

[illegible] flore maximo, [illegible], etc. [illegible] *ed.* [illegible]

MAGNOLIA frondosa. SALISB. *Prod.* 379.

Le Magnolier parasol est originaire des États-Unis d'Amérique; il se [illegible] plus rare. Il se plait dans les terrains meubles, profonds, ombragés [illegible] hauteur, à trente ou trente-cinq pieds, et son tronc acquiert quinze à [illegible]



umbrella.

Magnolier parasol

MAGNOLIER PARASOL. *MAGNOLIA TRIPETALA.* 5

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Magnoliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 3-*phyllus*, *petaliformis*, *deciduus.* Corolla 9-*petala.* Stamina *numerosa; antheris longis, filamentis utrinque adnatis.* Ovaria *supera, numerosa, axi centrali imposita, in stylo brevissimo et stigmate villoso attenuata.* Capsulæ *totidem in strobilum densè compactæ, 2-valves, 1-loculares, 1-2-spermæ; seminibus arillatis, ex dehiscente capsulâ filo pendentibus.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MAGNOLIA foliis ovato-lanceolatis, subumbellatìm confertis, patentissimis; floribus terminalibus, solitariis; petalis exterioribus dependentibus.

MAGNOLIA tripetala. Lin. *Spec.* 756. — Willd. *Sp.* 2. *p.* 1258. — Mich. *Arb. Amer.* 3. *p.* 90. *t.* 5. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 331. — Pursh. *Fl. Amer. bor.* 2. 381. — Marsch. *Cat. ed. fr.* 130.

MAGNOLIA umbrella. Lam. *Dict. Enc.* 3. *p.* 673. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 642. — Duham. *Arb. ed. n.* 2. 221. — De Cand. *Syst. nat.* 1. 452. — Id. *Prodrom.* 1. 80.

MAGNOLIA amplissima, flore albo, fructu coccineo. Catesb. *Car.* 2. *p.* 80. *t.* 80. *et Hort. n.* 4. *f.* 4.

MAGNOLIA foliis ovato-oblongis, etc. Threw. *Ehret. t.* 62 *et* 63.

MAGNOLIA foliis lanceolatis, amplissimis, etc. Mill. *Dict. n.* 3.

MAGNOLIA flore maximo, albo, etc. Gron. *Virg. ed.* 2. *p.* 83.

MAGNOLIA frondosa. Salisb. *Prod.* 379.

Le Magnolier parasol est originaire des États-Unis d'Amérique; il se trouve principalement dans la Caroline, la Géorgie et la Virginie; on le rencontre aussi vers le nord jusque dans l'état de New-York, mais il y est plus rare. Il se plaît dans les terrains meubles, profonds, ombragés ou abrités par de très-grands arbres, et dans le voisinage des marais. Transplanté en Europe depuis soixante ans et plus, il y est aujourd'hui très-bien naturalisé, et donne régulièrement ses jolies fleurs en mai et juin.

Cet arbre, dans son pays natal, s'élève, quand il atteint sa plus grande hauteur, à trente ou trente-cinq pieds, et son tronc acquiert quinze à dix-huit pouces de circonférence; mais, le plus souvent, on le trouve

au-dessous de ces dimensions. Ses feuilles sont ovales-oblongues, grandes, glabres, et d'un vert gai en dessus, légèrement pubescentes en dessous, portées sur de courts pétioles, alternes, mais si rapprochées, au nombre de cinq à six ensemble, dans la partie supérieure des rameaux, qu'elles y paraissent disposées en manière d'ombelle ou de parasol. Ses fleurs, terminales et solitaires à l'extrémité des rameaux, portées sur de courts pédoncules, sont d'un blanc sale, larges de six à huit pouces; elles exhalent une odeur très-pénétrante, et même désagréable à cause de son intensité. Chacune d'elles est composée, 1° d'un calice de trois grandes folioles oblongues, colorées et égales aux pétales; 2° d'une corolle de six à neuf pétales oblongs, insérés sur deux à trois rangs; 3° d'étamines très-nombreuses, sur plusieurs rangs, plus courtes que les ovaires, à filamens insérés au-dessous de ceux-ci, portant adnées latéralement, et dans plus de la moitié de leur partie supérieure, des anthères à deux loges longitudinales; 4° d'un grand nombre d'ovaires imbriqués, attachés à un axe central, rétrécis en un style pointu, à stigmate latéral. Le fruit consiste en un cône d'une belle couleur rose, long de trois à cinq pouces, formé par le rapprochement de capsules nombreuses comprimées, coriaces, uniloculaires, s'ouvrant en deux valves par leur côté extérieur, et contenant chacune une ou, plus rarement, deux graines revêtues d'un arille d'un rouge pâle, et restant suspendues, à leur sortie des capsules, par un cordon ombilical long d'un à deux pouces.

Le Magnolier parasol est un arbre de pleine terre qui, même dans notre climat, redoute fort peu les rigueurs de l'hiver. Ses graines mûrissent assez ordinairement, ce qui fait que l'on peut multiplier, sans difficulté, cette belle espèce; mais il faut avoir l'attention de les semer immédiatement après leur maturité et dans le terreau de bruyère, où l'on tient les jeunes pieds jusqu'à ce qu'ils aient pris un degré de force suffisant pour les habituer à la terre franche et substantielle. La multiplication peut aussi se faire par le moyen des boutures, mais elle ne paraît pas aussi avantageuse. Du reste, la culture de l'arbre, comme celle de l'arbuste, n'assujettit à aucun soin particulier.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Un rameau du *Magnolia umbrella* y est représenté au quart de la grandeur naturelle. Fig. 1. Un pétale de grandeur naturelle. Fig. 2. Les étamines et les ovaires de même. Fig. 3. Une étamine seule. Fig. 4. Les ovaires, au bas desquels on a laissé quelques étamines du rang le plus intérieur.



P. Bessa pinxit. Maria Gabriel Coignot sculpsit

Gentiana acaulis.

Gentiane à tige courte.

GENTIANE A TIGE COURTE. *GENTIANA ACAULIS.* ♀

Syngénésie-Polygamie superflue. Famille des *Radi*[illegible].

[illegible]ARACTÈRE GÉNÉRIQ[illegible].

[illegible] *[illegible]e, 5-lobus, interdùm 4-7-lobus.* Corolla *1-petala, campa*[illegible] [illegible] *[illegible]m superum, oblongum* [illegible] *attenuatum; stigmatibus 2.* [illegible] *-locularis, 2-valvis, polysperm*[illegible].

[illegible]ARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible]*TIANA foliis ovato-lanceolatis; caule quadrangul*[illegible]*, uni*[illegible] [illegible] *campanulat*[illegible]*, caulem æquante,* [illegible]

GENTIANA [illegible]

[illegible]

L[illegible] la richesse [illegible] dégager [illegible], et la [illegible] [illegible] beaucoup d'autres [illegible] mais tant de faveurs [illegible] aiment en général les climats [illegible] elles ne croissent souvent que sur les plus [illegible] jusque dans le voisinage des neiges [illegible] le plus grand nombre de celles que nous connaissons est [illegible] de l'Europe: plusieurs ont été trouvées [illegible] froides de l'Asie: quelques autres dans l'Amérique [illegible]; une seule a été observée, jusqu'à présent, dans l'Aus[illegible] qui fait le sujet de cet article est indigène de nos Alpes [illegible] on la rencontre aussi dans les Alpes de l'Italie, de l'[illegible] en Sibérie; mais il est rare qu'on la trouve [illegible] [illegible], elle [illegible]



Gentiane à tige courte.

GENTIANE A TIGE COURTE. *GENTIANA ACAULIS.* ♃

Syngénésie-Polygamie superflue. Famille des *Radiées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*lobus*, *interdùm* 4-7-*lobus*. Corolla 1-*petala*, *campanulata vel infundibuliformis*, *rariùs rotata*; *limbo* 4-5-7-*fido*. Stamina 5, *rariùs* 4. Ovarium *superum*, *oblongum*, *apice attenuatum*; *stigmatibus* 2. Capsula 1-*locularis*, 2-*valvis*, *polysperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

GENTIANA foliis ovato-lanceolatis; caule quadrangulo, unifloro; corollâ quinquefidâ campanulatâ, caulem æquante, quandòque excedente.

GENTIANA acaulis. Lin. *Spec.* 330. — Willd. *Spec.* 1. *p.* 1340. — Froelich. *Gent. p.* 57. *n.* 22. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 112. — *Engl. Bot.* 1594. — Curt. *Bot. Mag.* 52. — Jacq. *Fl. Aust.* 2. *t.* 136. — Will. *Dauph.* 2. *p.* 525. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 856. — Bauh. P. 187.

GENTIANA caulescens. Lam. *Dict. Enc.* 2. 638.

GENTIANELLA Helvetica, amplo azureo flore. Barrel. *Ic.* 47.

Les Gentianes, dont on compte aujourd'hui plus de quatre-vingts espèces, forment un genre de plantes remarquables par la richesse et la diversité de couleurs dont brillent leurs élégantes corolles, et la nature aurait tout fait pour ces plantes, si, comme à beaucoup d'autres, elle leur eût accordé un agréable parfum; mais tant de faveurs ne leur étaient point réservées. Les Gentianes aiment en général les climats froids; plusieurs d'entre elles ne croissent souvent que sur les plus hautes montagnes du globe, et jusque dans le voisinage des neiges perpétuelles. Le plus grand nombre de celles que nous connaissons est propre aux chaînes alpines de l'Europe; plusieurs ont été trouvées dans les contrées froides de l'Asie; quelques autres dans l'Amérique septentrionale; une seule a été observée, jusqu'à présent, dans l'Australasie. Celle qui fait le sujet de cet article est indigène de nos Alpes et des Pyrénées; on la rencontre aussi dans les Alpes de l'Italie, de l'Autriche, et jusqu'en Sibérie; mais il est rare qu'on la trouve au-dessous de six cents toises d'élévation; souvent, au contraire, elle croît jusqu'à

douze cents toises. Transportée dans nos jardins, elle ne réussit pas également bien partout; et si elle ne trouve pas un sol et une exposition qui lui conviennent, elle a bientôt cessé d'exister. Les hivers trop humides lui sont très-contraires et la font souvent périr. Elle fait dans les jardins beaucoup d'effet en bordure, à l'époque de sa fleuraison, au mois d'avril; elle fleurit plus tard dans les Alpes, aux mois de mai, juin ou juillet, selon les hauteurs où elle se trouve et la nudité du sol.

Sa racine, composée de fibres menues, donne naissance à plusieurs feuilles ovales lancéolées, aiguës, tantôt plus larges, sessiles, glabres comme toute la plante, luisantes, d'un vert foncé, étalées en rosette sur la terre. Du milieu de ces feuilles s'élève une tige souvent plus courte que la fleur, quelquefois égale à elle, d'autres fois plus longue, enfin presque nulle. Cette tige, garnie dans sa partie moyenne d'une paire de feuilles semblables aux radicales, mais plus petites, porte à son sommet une fleur longue de dix-huit lignes à deux pouces, d'un beau bleu foncé, marquée intérieurement de cinq bandes d'un jaune clair, et parsemées de points violets. Cette fleur est composée, 1° d'un calice d'une seule pièce, campanulé, anguleux, à cinq lobes un peu aigus, muni à sa base de deux folioles opposées; 2° d'une corolle grande, campanulée-infondibuliforme, trois fois plus longue que le calice, ayant son limbe partagé en cinq lobes; 3° de cinq étamines plus courtes que la corolle, à anthères oblongues, rapprochées et presque réunies les unes aux autres; 4° d'un ovaire supérieur, alongé, fusiforme, aminci à son sommet, et terminé par deux stigmates planes, semi-orbiculaires, et contigus l'un à l'autre. Le fruit est une capsule oblongue, semi-bifide, à deux valves, s'ouvrant par le haut, et contenant plusieurs graines dans une seule loge.

Il faut cultiver cette plante dans le terreau de bruyère pur, ou tout au moins dans un composte qui en contienne les deux tiers : une terre forte et argileuse doit former l'autre tiers. On la multiplie au moyen de ses graines que l'on sème immédiatement après qu'elles ont mûri, ou par l'éclat des racines, à l'automne. La culture, la différence de sol et de climat ont produit des variétés plus ou moins remarquables que quelques auteurs ont prises pour des espèces distinctes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice avec les deux folioles qui sont à sa base. Fig. 2. Le pistil. Fig. 3. La corolle fendue longitudinalement et développée, laissant voir les étamines. Fig. 4. Une graine très-grossie. Fig. 5. La capsule ouverte par le haut, et quelques graines à côté.



P. Bessa pinx.

Goulet sculp.

Apocynum androsæmifolium.
Apocin gobe-mouche.

APOCIN GOBE-MOUCHE. *APOCYNUM ANDROSÆMIFOLIUM* ♃.

Pentandrie-Digynie. Famille des *Apocynées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *[illegible]imus, 5-fidus, persistens.* Corolla *campanulata, semi[illegible]* [illegible] *[illegible]rmen ambientes.* Stamina [illegible], *filamentis brevissimis; anther[illegible]* [illegible] *[illegible] cum stigmate cohærentibus.* Ovaria 2; *stylo [illegible]* [illegible]s 2. Folliculi 2 *longi, acuminati; seminibus papposis.*

[illegible]

APOC[illegible] [illegible] *[illegible]nis terminalibus lateralibusque: tubo corollæ [illegible] bis superan[illegible].*

APOCYNUM Androsæmifolium. Lin. *Sp. pl.* 311. — Willd. *Sp. pl.* 1. 1259. — Lam. *Dict. Enc.* 1. 213. — Curt. *Bot. Mag.* 280. — [illegible] *[illegible]sclep.* 56. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 73. — Pursh. *Amer. sept.* 1. 179. — [illegible]g. *Syst. veget.* 1. 635. — Mich. *Boreal. [illegible]* [illegible]

APOCYNUM [illegible]. *[illegible]. pag.* [illegible]. *tab.* [illegible]

APOCYNUM [illegible]*icum.* Tourn. *Inst.* 91

APOCYNUM [illegible], *foliis [illegible] majoris.* Boc. *Sic.* 35. *tab.* 16. *fig.* 3. — Moris. *Hist.* [illegible] *tab.* 3. *fig.* 16.

Pline, au livre [illegible] cap. [illegible] de son Histoire naturelle, parle d'une plante qui a la propriété de tuer les chiens qui en mangent, et il la nomme *Apocynum*, de deux mots grecs [illegible] et [illegible], qui expriment en français l'action d'éloigner les chiens de cette plante, afin de les préserver de son influence meurtrière. Les botanistes modernes ont cru reconnaître les propriétés pernicieuses rapportées par Pline, dans le suc laiteux, âcre et amer de la plante qui nous occupe, et ils lui ont appliqué génériquement la dénomination dont a fait usage l'historien de la nature. On connaît actuellement dix ou douze espèces d'Apocins, mais il n'est constaté nulle part qu'toutes méritent également ce nom. Une autre propriété rend [illegible] *[illegible] androsæmifolium* extrêmement remarquable : elle [illegible] l'épithète triviale par laquelle on le désigne spécifiquement en [illegible]. Les mouches, attirées par un suc mielleux qui se trouve au fond [illegible] de ses fleurs, enfoncent leur trompe entre l'ovaire et les [illegible] l'environnent, et c'est en vain qu'elles cherchent ensuite à l'en



Apocin gobe-mouche

APOCIN GOBE-MOUCHE. *APOCYNUM ANDROSÆMIFOLIUM.* ♃

Pentandrie-Digynie. Famille des *Apocynées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *minimus, 5-fidus, persistens.* Corolla *campanulata, semi-5-fida.* Glandulæ 5 *germen ambientes.* Stamina 5; *filamentis brevissimis; antheris conniventibus medio cum stigmate cohærentibus.* Ovaria 2; *stylo subnullo; stigmatibus* 2. Folliculi 2 *longi, acuminati; seminibus papposis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

APOCYNUM caule rectiusculo, herbaceo; foliis ovatis glabris; cymis terminalibus lateralibusque; tubo corollæ calycem bis superante.

APOCYNUM Androsæmifolium. Lin. *Sp. pl.* 311.—Willd. *Sp. pl.* 1. 1259. — Lam. *Dict. Enc.* 1. 213. — Curt. *Bot. Mag.* 280. — Brown. *Asclep.* 56. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 73. — Pursh. *Amer. sept.* 1. 179. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 635. — Mich. *Boreal. Amer.* 1. 121.

APOCYNUM Dod. *Mem. pag.* 59. *tab.* 59.

APOCYNUM Indicum. Tourn. *Inst.* 91.

APOCYNUM Canadense, foliis Androsæmi majoris. Boc. *Sic.* 35. *tab.* 16. *fig.* 3. — Moris. *Hist.* 3. *p.* 609. *sect.* 15. *tab.* 3. *fig.* 16.

Pline, au livre XXIV, chap. 11 de son Histoire naturelle, parle d'une plante qui a la propriété de tuer les chiens qui en mangent, et il la nomme *Apocynum,* de deux mots grecs ἀπὸ et κυων, qui expriment en français l'action d'éloigner les chiens de cette plante, afin de les préserver de son influence meurtrière. Les botanistes modernes ont cru reconnaître les propriétés pernicieuses rapportées par Pline, dans le suc laiteux, âcre et amer de la plante qui nous occupe, et ils lui ont appliqué génériquement la dénomination dont a fait usage l'historien de la nature. On connaît actuellement dix ou douze espèces d'Apocins, mais il n'est constaté nulle part, que toutes méritent également ce nom. Une autre propriété rend encore l'*Apocynum androsæmifolium* extrêmement remarquable : elle lui a valu l'épithète triviale par laquelle on le désigne spécifiquement en français. Les mouches, attirées par un suc mielleux qui se trouve au fond de la corolle de ses fleurs, enfoncent leur trompe entre l'ovaire et les glandes qui l'entourent, et c'est en vain qu'elles cherchent ensuite à l'en

retirer, elles restent prises par la trompe, sans pouvoir se débarrasser, et périssent ainsi, comme si elles avaient été engagées dans un piége. Les physiologistes attribuent à deux causes l'espèce de phénomène qui retient les faibles diptères dans la fatale corolle : ils pensent d'abord que la trompe de l'animal peut se tuméfier, se gonfler subitement, sans doute par une propriété particulière du suc mielleux; ensuite que des efforts de l'insecte pour se dégager, il résulterait, dans les parties de la fleur, une irritation qui les contracterait et les resserrerait en même temps que le corps étranger qui en est la cause. A ces singularités qui réclament encore la sagacité de l'observateur, la plante joint l'avantage d'avoir un port élégant, des fleurs d'une jolie couleur et d'un aspect agréable. Elle est originaire du Canada et des États-Unis. Il y a maintenant près d'un siècle et demi qu'elle a été transportée en Europe, où on la cultive pour l'ornement des grands jardins. Ses fleurs durent pendant six semaines à deux mois : elles commencent à paraître en juillet.

Sa racine est traçante; elle donne naissance à plusieurs tiges herbacées, rougeâtres, divisées en rameaux opposés, et s'élevant à la hauteur de deux pieds. Ses feuilles sont ovales, opposées, brièvement pétiolées, terminées en pointe, d'un vert gai en dessus, glabres dans leur partie supérieure, plus pâles en dessous, et légèrement cotonneuses en leurs bords et sur leurs nervures. Ses fleurs sont roses ou légèrement purpurines, disposées plusieurs ensemble par petits bouquets placés à l'extrémité des rameaux et dans les aisselles des feuilles supérieures. Chaque fleur en particulier est composée, 1° d'un calice très-petit, à cinq dents; 2° d'une corolle monopétale, campanulée, à cinq lobes; 3° de cinq étamines courtes, insérées dans la partie inférieure de la corolle, ayant leurs anthères conniventes; 4° d'un ovaire supérieur, environné par cinq glandes, surmonté d'un style très-court, et terminé par deux stigmates. Le fruit est formé de deux follicules étroits, longs d'environ deux pouces, contenant plusieurs graines munies d'une aigrette de poils.

Cette espèce n'est point délicate; on peut la planter dans tous les terrains, mais elle pousse avec plus de vigueur et donne des fleurs en plus grand nombre dans le terreau de bruyère. On la multiplie soit par le semis, fait au printemps, soit par la séparation des racines à l'automne.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un fruit qui s'ouvre. F. 2. Une graine. F. 3. Le calice, l'ovaire, le style et les stigmates, le tout vu à la loupe. F. 4. La corolle développée. F. 5. Une étamine très grossie.



P. Bessa pinx.

Goulet sculp.

Allium album.

Ail blanc.

AIL BLANC. *ALLIUM ALBUM.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calix *nullus.* Corolla 1-*petala, profunde* 6-*partita.* Spatha 1-*phylla vel* 2-*valvis, multiflora, in scapo terminalis.* Stamina 6. Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 3-*locularis.* 3-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ALLIUM scapo tereti, obsolete triquetro; foliis radicalibus, linearibus, lanceolatis, carinatis; laciniis corollæ ovatis; staminibus simplicibus; umbella capsulifera.

ALLIUM album. SAVI, *Viag. al mont.* 352. *t.* 7. — BERTOL. *Pl. Gen.* 51. — LOIS. *Not.* 56. — POIR. *Dict. Enc. Supp.* 1. *p.* 270. [illegible] 38.

[illegible]

Le genre *Allium* est recommandable, dans l'histoire des végétaux, et par le [illegible] quelques-unes de ses espèces, et par la réprobation ridicule dont quelques autres, non moins [illegible]entes, ont été frappées. Tout le monde sait que les Égyptiens, qui avaient cru voir dans la végétation de l'oignon (*Allium* [illegible]) des rapports avec les phases de la lune ou la croissance de sa



Ail blanc.

AIL BLANC. *ALLIUM ALBUM.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus.* Corolla 1-*petala, profundè* 6-*partita.* Spatha 1-*phylla vel* 2-*valvis, multiflora, in scapo terminalis.* Stamina 6. Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 3-*locularis.* 3-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ALLIUM scapo nudo, obsoletè triquetro; foliis radicalibus, linearibus, canaliculatis, carinatis; laciniis corollæ ovatis; staminibus simplicibus; umbellâ capsuliferâ.

ALLIUM album. Santi, *Viag. al mont.* 352. *t.* 7. — Bertol. *Pl. Gen.* 51. — Lois. *Not.* 56. — Poir. *Dict. Enc. Suppl.* 1. *p.* 270. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 38.

ALLIUM pendulinum. Tenore *Fl. neap.* 1. *tab.* 31.

Le genre *Allium* est recommandable, dans l'histoire des végétaux, et par le fanatisme avec lequel on a exalté les vertus de quelques-unes de ses espèces, et par la réprobation ridicule dont quelques autres, non moins innocentes, ont été frappées. Tout le monde sait que les Égyptiens, qui avaient cru voir dans la végétation de l'oignon (*Allium cepa*) des rapports avec les phases de la lune ou la croissance de sa

lumière, ont consacré la plante dans leurs temples dédiés à cet astre auquel ils rendaient les honneurs divins; plus tard la religion des Grecs leur fit prendre en horreur ce bulbe nourricier, et ils en proscrivirent la culture. La plupart des espèces du genre *Allium* exhalent, il est vrai, de toutes leurs parties, une odeur forte; mais cette odeur n'est point, pour tous, un objet d'aversion : si dans l'antique Rome on a interdit l'entrée du temple de la mère des dieux à ceux qui avaient mangé de l'ail (*Allium sativum*); si, pour la même cause, Alphonse, roi de Castille, bannissait de sa présence les courtisans qui s'oubliaient au point de ne pas se conformer rigoureusement aux goûts et aux caprices du maître; si, parmi nous, l'haleine chargée des principes aromatiques de l'Ail, est quelquefois jugée incompatible avec les émanations embaumées dont il est du bon ton de surcharger l'atmosphère des salons, en revanche, avec quelle sensualité ne voit-on pas le véritable ami de la bonne chère savourer un assaisonnement qui, en stimulant son appétit, ranime la fadeur naturelle d'une salade étiolée, ou rehausse l'insipide fumet d'un rôti trop substantiel? Virgile a chanté l'Ail comme l'un des aromates potagers les plus propres à entretenir la santé des moissonneurs (1); l'habitant du midi, quels que soient son rang et sa fortune, en frotte, avec délices, le pain qu'il semble préférer à toute autre nourriture, et la consommation de ce bulbe tonique est telle, en Grèce, en Italie, en Espagne et dans toutes les provinces méridionales de la France, qu'au temps de la féodalité, on a calculé que le seul archevêché d'Alby rapportait annuellement au titulaire plus de trois mille francs, par la dîme qui existait sur l'Ail.

L'origine étymologique du mot *Allium* est tout-à-fait celtique : les premiers habitans de l'Europe désignaient par le mot *All* tout ce qui était doué d'une saveur âcre, chaude et brûlante; or, aucune dénomination ne pouvait mieux convenir à notre genre; toutes les espèces,

(1) *Thestylis et rapido fessis messoribus æstu,*
Allia, Serpyllumque herbas contundit olentes.
Bucol. II. v. 10.

et elles s'élèvent actuellement au delà de cent, ne méritent pas au même degré cette qualification, mais aucune n'est exempte des propriétés qui la lui ont valu. Il en est de même quant à l'odeur, quelques espèces font même une entière exception : telles sont l'*Allium fragrans,* Vent., dont les fleurs exhalent une odeur de vanille; l'*Allium odorum,* Lin., l'*Allium odoratissimum,* Desf., qui ont aussi un parfum agréable. Quelques autres ont des fleurs d'un aspect assez joli pour qu'on puisse les cultiver avec agrément dans les jardins des fleuristes : tel est particulièrement l'Ail blanc, qui, de tout temps, a été observé sauvage en Italie, en Espagne, en Provence, aux environs de Toulon, et que quelques auteurs regardent comme une simple variété de l'*Allium triquetrum.* Ses fleurs paraissent dès le mois d'avril dans le pays natal, et seulement en mai dans nos climats.

Sa racine est un bulbe solide, ovale-arrondi, de la grosseur d'une noisette, donnant naissance à deux feuilles linéaires, canaliculées en dessus, carénées en dessous, d'un vert gai, parfaitement glabres, et longues de huit à dix pouces, sur cinq à neuf lignes de large. Du milieu de ces feuilles s'élève une hampe haute de huit à douze pouces, glabre, grêle, cylindrique dans sa partie inférieure, un peu triangulaire dans sa partie supérieure, et dont le sommet est terminé par douze à vingt fleurs pédonculées, disposées en une ombelle, à la base de laquelle est une spathe membraneuse, d'une seule pièce, ovale-lancéolée, moitié plus courte que les pédoncules, embrassante à sa base, et tournée d'un seul côté. Chaque fleur en particulier est composée, 1° d'une corolle monopétale, marcescente, divisée très-profondément, et presque jusqu'à sa base, en six découpures paraissant former six pétales ovales-oblongs; 2° de six étamines attachées à la base de chaque division de la corolle, ne tombant qu'avec elle, et portant à leur sommet des anthères ovales, vacillantes, à deux loges s'ouvrant longitudinalement; 3° d'un ovaire supérieur, arrondi, surmonté d'un style cylindrique, droit, terminé par un stigmate simple. Le fruit est une capsule à trois loges, à trois valves, contenant plusieurs graines.

La culture de l'Ail blanc n'exige aucun soin particulier, et tous les terrains paraissent lui convenir également; il se multiplie très-facilement par des caïeux qu'il donne en telle abondance, que l'on n'a pas besoin d'avoir recours aux graines.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le pistil et les étamines. Fig. 2. La capsule. Fig. 3. Une graine. Fig. 4. Un caïeu.



Bletia Tankervillæ.

Bletie de Tankerville.



BLÉTIE DE TANKERVILL. *BLETIA TANKERVILLÆ.* 2

Gynandrie-Monandrie. Famille des *Orchidées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *5-phyllus, subpatens.* Labellum *sessile, cucullatum; nunc basi calcaratum.* Petala 5 *distincta.* Columna *libera.* Anthera *terminalis mobilis decidua. Massæ pollinis* 8 *v.* 4 *bilobæ.* Ovarium *inferum; stylo antherifero.* Capsula 3-*valvis,* 1-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

BLETIA labello calcarato indiviso : cornu abbreviato; scapo simplici multifloro; foliis radicalibus ovato-lanceolatis, nervosis.

BLETIA Tankervillæ. *Hort. Kew. ed.* 2. 5. 205. — Loddig. *Cab. of bot.* 20. — *Botan. Mag.* 1924.

LIMODORUM incarvillei. Persoon. *Syn.* 2. 520.

LIMODORUM Tankervillæ. Ait. *Hort. Kew. ed.* 1. 3. *p.* 302. *t.* 12. — Lam. *Dict. Enc.* 3. *p.* 516. — Red. *Lil.* 1. *n. et t.* 43. — L'Hérit. *Sert. angl.* 28. — Andrews's *Bot. Repos.* 426. — Swartz, *Nov. Act. Ups.* 6. *p.* 79. — Willd. *Spec.* 4. *p.* 122. — Id. *Enum. Hort. Berol.* 947. — Loisel. *Herb. gen.* 157.

PHAJUS grandifolius. Loureiro *Flora Cochin.* 2. *p.* 647.

Ruiz et Pavon, en instituant le genre Blétie (1), qu'ils dédièrent à leur ami Blet, pharmacien et botaniste distingué de Madrid, n'y avaient

(1) *Prodromus floræ peruvianæ et chilensis,* pag. 119.

admis que des plantes originaires du Chili et du Pérou. Elles étaient au nombre de cinq; depuis R. Brown, en travaillant quelques genres de la famille des orchidées, s'aperçut que plusieurs espèces placées dans le genre *Limodorum*, présentaient des anomalies de caractères qui les éloignaient des véritables limodores, et les rapprochaient davantage des Blétics; bientôt, à l'aide de quelques modifications qu'il jugea indispensables dans les caractères génériques des Bléties mêmes, l'analogie des espèces primitives et de celles détachées des limodores devint parfaite. Par cette réunion qui a doublé le nombre des Bléties, l'espèce qui fait le sujet de cet article, cessa d'être un limodore. Cette plante, remarquable par la beauté, l'élégance et les dimensions de ses fleurs que l'on revoit toujours avec un nouveau plaisir, dans nos serres, aux mois de mars et d'avril, est originaire de la Chine où il paraît qu'elle a été découverte, en 1742, par le père d'Incarville, missionnaire français et botaniste instruit. En 1778, elle a été introduite en Angleterre par le docteur Fothergill (1). Elle a reçu d'abord pour nom spécifique celui du vénérable personnage auquel la connaissance en était primitivement due; mais on lui substitua celui de Tankervill, noble pair des trois royaumes, et néanmoins amateur zélé et possesseur de l'une des plus belles collections de plantes rares et étrangères que l'on comptât alors en Europe. Quelque injuste qu'ait été l'inutile substitution du nom spécifique de notre plante, la mémoire du respectable propagateur des sciences et des dogmes tolérans du christianisme n'en

(1) Jean Fothergill fut l'un des hommes les plus recommandables de l'Angleterre; il y acquit une grande réputation par ses connaissances étendues en médecine et en botanique, et surtout par sa bienfaisance. Il était le père des pauvres et aucun d'eux n'implora jamais en vain son assistance. C'est lui qui, entre autres vues philanthropiques, présenta le projet d'anéantir la traite des Nègres : il voulait qu'au lieu de transporter les malheureux noirs sur un continent étranger, on les eût fait cultiver la canne à sucre en Afrique. Fothergill, né de parens quakers en 1712, mourut à Londres le 26 décembre 1780. Il ne s'écarta jamais des principes dans lesquels il avait été élevé, et les bienfaits qu'il n'a cessé de répandre lui ont valu cette touchante épitaphe : « Ci-gît le docteur Fothergill » qui dépensa deux cent mille guinées pour le soulagement des malheureux. » Linné fils a créé un genre *Fothergilla* que Jussieu a placé dans la famille des amenthacées.

a point été atteinte : Jussieu l'avait éternisée dans les fastes de la botanique, en créant le genre *Incarvillæa*.

La racine de la Blétie de Tankervill est un tubercule arrondi, produisant de sa partie inférieure plusieurs fibres cylindriques, assez grosses, simples, blanchâtres; ce tubercule, enveloppé par des écailles foliacées, d'un blanc verdâtre, donne naissance à cinq ou six feuilles lancéolées, pointues, entières, rétrécies à leur base en un pétiole élargi, plissées longitudinalement, et marquées de cinq à sept grosses nervures. Il croît à côté de ces feuilles une hampe cylindrique, de l'épaisseur du petit doigt, simple, haute d'un pied et demi à deux pieds, garnie, dans sa partie inférieure, d'écailles foliacées, ovales-lancéolées, alternes, engaînantes. Les fleurs naissent dans la partie supérieure de cette hampe au nombre de six à douze, disposées en grappe lâche : elles sont agréablement odorantes, inclinées, mélangées de brun, de blanc et de pourpre, portées sur un pédoncule particulier, muni à sa base d'une bractée caduque. Chacune d'elles est composée, 1° d'un calice de cinq folioles pétaliformes, rouges-brunâtres intérieurement, blanches extérieurement, oblongues-lancéolées, étalées, placées à la partie supérieure de la fleur; 2° d'une corolle monopétale, nommée *nectaire* par Linné, d'un rouge pourpre, horizontale, ovale-arrondie, ondulée au sommet, concave, à bords recourbés en dedans, prolongée à sa base en un éperon court et conique; 3° d'une anthère à deux loges, portée par le godet supérieur placé dans la partie concave et inférieure du style; 4° d'un ovaire inférieur, oblong, rétréci à sa base, sillonné, surmonté d'un style court, épais, presque en forme de massue, convexe en dessus, concave en dessous, creusé, dans sa face inférieure et vers son extrémité, de deux godets placés l'un au-dessous de l'autre, dont le supérieur, plus grand, renferme l'anthère, et l'inférieur, vide, fait les fonctions de stigmate.

On cultive la Blétie de Tankervill dans un mélange de terre franche et de terreau de bruyère, et on la tient toute l'année dans la serre chaude. Les racines tuberculeuses qui ont porté fleurs ne repoussant

plus, il est inutile de les laisser : on ne doit conserver que les œilletons qui se montrent à côté de ces racines. Comme, dans nos climats, cette plante ne fournit point de graines, on la multiplie par la séparation des œilletons qu'on replante à part, au printemps, et qu'on traite comme les vieux pieds.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La plante y est représentée moitié de sa grandeur naturelle. Fig. 1. Une fleur entière et de grandeur naturelle. Fig. 2. L'ovaire, le style et l'anthère. Fig. 3. Une capsule entière.



P. Bessa pinx.t Barrois sc

Prostranthera lasianthos.

Prostranthera à fleurs velues.

THÉRA A FLEURS VELUES. *PROSTANTHERA LASIANTHOS.* ♄

ıie-Gymnospermie. Famille des *Labiées.*

ARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

tus, post florescentiam clausus; utroque labio 'a, 2-labiata. Stamina 4, *didynama, apice ·m; stylo filiformi; stigmate 2-fido.* Baccæ 4,

IFIQUES ET SYNONYMIE.

nceolatis, dentatis, glabris; racemis ·utis.

Labill. *Nov. Holl.* 2. *pag.* 18.
— Brown. *Prodrom. flor. Nov.*
— Spreng. *Syst. veget.* 2. 704.

'e Lapeyrouse, sous l'amiral
la terre de Van Diémen,
`ces ont été ajoutées suc-
·eur. La forme particu-
·é cette dénomination
et ανθερα, anthère,
ntées. Labillardière
ue des individus
'espèce vivante;
s du chevalier
l'où elle s'est
it régulière-
ère a pré-
ui est nu
38.



Prostranthera à fleurs velues.

PROSTANTHÉRA A FLEURS VELUES. *PROSTANTHERA LASIANTHOS.* ♄

Didynamie-Gymnospermie. Famille des *Labiées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 2-*labiatus*, *post florescentiam clausus; utroque labio integerrimo.* Corolla 1-*petala*, 2-*labiata.* Stamina 4, *didynama, apice appendiculata.* Ovarium *superum; stylo filiformi; stigmate* 2-*fido.* Baccæ 4, 1-*spermæ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PROSTANTHERA foliis lanceolatis, dentatis, glabris; racemis subpaniculatis; corollis utrinquè hirsutis.

PROSTANTHERA lasianthos. LABILL. *Nov. Holl.* 2. *pag.* 18. *t.* 157. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 426. — BROWN. *Prodrom. flor. Nov. Holl.* 508. — BELL.-KER *Bot. reg.* 143. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 704.

DEPUIS que, dans le voyage à la recherche de Lapeyrouse, sous l'amiral d'Entrecasteaux, LABILLARDIÈRE a découvert à la terre de Van Diémen, le *Prostanthera Lasianthos,* douze autres espèces ont été ajoutées successivement au genre créé par le célèbre voyageur. La forme particulière des étamines du *Prostanthera* lui a procuré cette dénomination générique qui est dérivée de προσθηκη, appendice, et ανθερα, anthère, à cause de l'appendice dont les anthères sont surmontées. Labillardière n'avait pu rapporter du *Prostanthera Lasianthos* que des individus desséchés, mais on avait l'espoir de posséder un jour l'espèce vivante; en effet, cet espoir a été réalisé, en 1808, par les soins du chevalier A. B. Lambert, qui a introduit la plante en Angleterre d'où elle s'est répandue dans toutes les collections de l'Europe. On l'y voit régulièrement fleurir dans les mois de juin et de juillet. Labillardière a présenté, comme un fait digne de remarque, que l'embryon, qui est nu

188.

dans les autres labiées, est au contraire muni, dans les graines de cette espèce, d'un périsperme charnu.

Le Prostanthéra à fleurs velues est un arbrisseau de trois à quatre pieds, dont la tige est droite, divisée en rameaux opposés, presque tétragones, garnis de feuilles pareillement opposées, lancéolées, dentées en leurs bords, glabres, d'un vert luisant en dessus, plus pâles en dessous, portées sur de courts pétioles. Ses fleurs sont blanches avec une légère teinte de violet, assez grandes, disposées, au nombre de sept à douze et plus, en grappes un peu paniculées, terminales ou placées dans les aisselles des feuilles supérieures. Le pédoncule propre de chaque fleur est chargé, près de la base de celle-ci, de deux petites bractées linéaires. Le calice est monophylle, à deux lèvres presque égales, entières, arrondies, et fermées pendant la maturation des fruits. La corolle est monopétale, brièvement tubulée, évasée et un peu campanulée, ayant son limbe partagé en deux lèvres inégales; la supérieure moitié plus courte, arrondie, légèrement échancrée; l'inférieure partagée en trois lobes, dont le moyen, plus grand, est échancré : cette corolle est velue en dedans et en dehors, et toute sa partie inférieure est tachetée de nombreux points de couleur lilas. Les étamines sont au nombre de quatre, insérées sur la corolle, deux d'entre elles plus longues que les autres; leurs filamens portent, dans leur partie supérieure, des anthères d'un violet clair, à deux loges presque séparées l'une de l'autre dans toute leur longueur : chacun de ces filamens est coudé à l'insertion de l'anthère, et il se prolonge au delà de celle-ci en un appendice particulier, réfléchi, denté sur le côté et à son sommet. L'ovaire est supérieur, à quatre lobes, et porté sur un disque glanduleux, également à quatre lobes alternes avec ceux de l'ovaire; celui-ci est surmonté d'un style filiforme, terminé par un stigmate bifide.

On cultive le Prostanthera à fleurs velues dans le terreau de bruyère pur, et on le rentre l'hiver dans l'orangerie. Jusqu'ici, dans nos climats, on n'a pu parvenir à le propager que de marcottes ou de boutures étouffées, c'est-à-dire, pratiquées sous cloche et sur couche chaude.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue et déployée pour faire voir les étamines. Fig. 2. Une étamine vue à une forte loupe. Fig. 3. Le calice de grandeur naturelle. Fig. 4. Le pistil vu de même.



P. Bessa Pinx. Barrois Sculp.

Cestrum macrophyllum.

Cestreau à grandes Feuilles.

CESTREAU A GRANDES FEUILLES. *CESTRUM MACROPHYLLUM.* ♄

[illegible]

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *-dentatus.* Corolla *[illegible], infundibuliformis: tub[illegible]* [illegible] *[illegible] 5-fido.* Stamina [illegible] *non exserta, filamen[illegible] medio* [illegible] Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Bacca [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] *foliis ovato-lanceolatis, acutis; floribus fasciculatis, [illegible] subsessilibus; filamentis denticulatis.*

[illegible] macrophyllum. Vent. *Choix de plant.* p. et t. 18. — [illegible] *Syst. veget.* [illegible]

[illegible] latin [illegible] est dérivé du mot grec [illegible], par lequel les [illegible] un instrument qui leur servait à une [illegible] et qui avait beaucoup de ressemblance avec [illegible] maillet. Les Grecs ont [illegible]

[illegible]

et [illegible] toutes les autres espèces dont se compose [illegible] genre, les motifs étymologiques que nous venons de rapporter. [illegible] dont on connaît [illegible] une quarantaine d'espèces, sont, [illegible], des arbrisseaux d'un port extrêmement agréable, qui contribuent beaucoup à l'ornement de nos serres tempérées, pendant la [illegible] grande partie de l'hiver, et à la décoration des jardins, lorsque la [illegible] saison permet de les y installer. Leurs fleurs ont assez d'analogie [illegible] celles des jasmins, et c'est pour cette raison que Tournefort et après lui Dillen ont proposé, pour ce genre, la dénomination de jasminoïde qui, certes, est plus expressive que celle dérivée du grec, et



… à grandes feuilles.

CESTREAU A GRANDES FEUILLES. *CESTRUM MACROPHYLLUM.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Solanées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *brevis, 5-dentatus.* Corolla *multò longior, infundibuliformis; tubo sensìm dilatato; limbo 5-fido.* Stamina 5, *non exserta, filamentis medio corollæ insertis.* Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Bacca *ovata, 2-locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CESTRUM foliis ovato-lanceolatis, acutis; floribus fasciculatis, axillaribus, subsessilibus; filamentis denticulatis.

CESTRUM macrophyllum. Vent. *Choix de plant. p. et t.* 18.— Poir. *Dict. Encyc. Suppl.* 2. *p.* 183. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 673.

Le nom latin *cestrum* est dérivé du mot grec κεστρος, par lequel les peuples du Péloponèse désignaient un instrument qui leur servait à une foule d'usages domestiques et qui avait beaucoup de ressemblance avec celui que, de nos jours, les artisans nomment maillet. Les Grecs ont primitivement appelé *Cestrum* la bétoine (*Betonica officinalis*), parce qu'ils avaient remarqué que les fleurs de cette plante, réunies de chaque côté de la tige, en paquets axillaires, lui donnaient la physionomie de leur κεστρος. La dénomination générique *Cestrum*, n'ayant point été conservée aux bétoines, on l'a appliquée au groupe dont nous figurons ici l'une des principales espèces; mais nous sommes forcés d'avouer que l'on chercherait en vain, dans la disposition des fleurs de cette plante et vraisemblablement dans toutes les autres espèces dont se compose le genre, les motifs étymologiques que nous venons de rapporter. Les Cestreaux, dont on connaît maintenant une quarantaine d'espèces, sont, en général, des arbrisseaux d'un port extrêmement agréable, qui contribuent beaucoup à l'ornement de nos serres tempérées, pendant la plus grande partie de l'hiver, et à la décoration des jardins, lorsque la belle saison permet de les y installer. Leurs fleurs ont assez d'analogie avec celles des jasmins, et c'est pour cette raison que Tournefort et après lui Dillen ont proposé, pour ce genre, la dénomination de jasminoïde qui, certes, est plus expressive que celle dérivée du grec, et

189.

néanmoins adoptée par Linné, si difficile et si heureux tout à la fois dans ses nomenclatures. Notre Cestreau, dont les fleurs, moins fétides que la plupart de celles de ses congénères, paraissent à la fin de l'été et se succèdent pendant tout l'automne, a été découvert à Porto-Rico par Riedlé; on le cultive dans les collections européennes depuis 1812.

Cet arbrisseau a six ou huit pieds de hauteur; sa tige, revêtue d'une écorce grisâtre, se divise en rameaux alternes, garnis de feuilles également alternes, ovales-lancéolées, persistantes, aiguës, glabres des deux côtés, luisantes en dessus, portées sur des pétioles courts, presque cylindriques, souvent un peu colorés en violet. Les fleurs, au moment de leur développement, sont d'un jaune très-pâle, portées sur des pédoncules très-courts ou presque sessiles, rapprochées six à douze ensemble en petits bouquets dans les aisselles des feuilles, et accompagnées, à leur base, par de très-petites bractées caduques, chargées d'un duvet grisâtre ou couleur de rouille. Le calice est monophylle, campanulé, à cinq dents. La corolle est monopétale, infondibuliforme, à tube trois fois plus long que le calice, élargi dans sa partie supérieure, et à limbe divisé en cinq lobes égaux, arrondis. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens plus courts que le tube de la corolle, insérés sur sa partie moyenne, bossus à leur base, munis d'une très-petite dent, et terminés par des anthères arrondies. L'ovaire est supère, globuleux, surmonté d'un style filiforme, terminé par un stigmate renflé en tête. Le fruit est une petite baie noirâtre, de la grosseur d'un pois, partagée en deux loges contenant chacune plusieurs graines.

On cultive le Cestreau à grandes feuilles dans un compost formé de parties égales de terre franche, substantielle et de terreau de bruyère; on l'arrose assez fréquemment, et sans attendre que l'affaissement des feuilles en indique le besoin. On le rentre pendant l'hiver dans la serre tempérée et même dans la serre chaude, lorsque l'abaissement de la température extérieure fait descendre le thermomètre de Réaumur au delà de cinq degrés de froid. Comme ses fruits mûrissent facilement, il en résulte que l'on peut, avec le même avantage, multiplier la plante par le moyen des semis, comme par les boutures ou les marcottes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue dans sa hauteur, et développée pour faire voir les étamines. Fig. 2. Le calice, le style et le stigmate de grandeur naturelle. Fig. 3. L'ovaire, le style et le stigmate vus à la loupe.



pinx. Barrois sculp.

Erica Uhria.

Bruyere uhrie.

[illegible] *ERICA* [illegible]

Octandrie-Monogynie. Famille des Éricinées.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *antheris oblongis*, [illegible]

[illegible] ET SYNONYMIE.

[illegible]

[illegible] 15. p. 91.

[illegible] 365.

[illegible] in Linn. soc. trans. 6.

[illegible] 1798 [illegible]



Erica d'Urvie.

Bruyère d'Urvie.

BRUYÈRE UHRIE. *ERICA UHRIA.* ♄

Octandrie-Monogynie. Famille des *Ericinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, plus minusve* 4-*partitus.* Corolla 1-*petala, persistens; limbo* 4-*fido.* Stamina 8; *antheris oblongis, nunc basi* 2-*cornibus, nunc emarginatis.* Ovarium *superum, stylo simplici; stigmate sub*-4-*lobo.* Capsula 4-*locularis,* 4-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ERICA foliis linearibus, ternis, glabris; floribus solitariis, laxè racemosis; corollis clavato-tubulosis, tomentosis, sanguineis, apicibus virentibus; stylo exserto, apice curvato; antheris basi bicornibus, subexsertis.

ERICA Uhria. Andrew. *Heat. vol.* 2. — Wendl *Eric.* 18. *p.* 91.

ERICA Ewerana. Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 2. 368.

ERICA decora. *Salisb. pag.* 219. — Id. *in Linn. soc. trans.* 6. 354,

La Bruyère Uhrie peut être comptée parmi les plus belles espèces du genre; elle a été apportée, en 1793, du Cap de Bonne-Espérance par sir Walter Ewer, et en témoignage de reconnaissance, Dryander lui avait donné, pour désignation spécifique, le nom de cet ami des sciences naturelles; nous ignorons les motifs qui ont fait abandonner le nom proposé par Dryander, pour lui substituer celui d'*Uhria,* qui ne peut

190.

inspirer le même intérêt. Cette plante commence à étaler ses jolies fleurs dès les premiers jours de juin, et on les admire encore à la fin de novembre, alors que de faibles gelées viennent nous annoncer le repos périodique de la nature.

La Bruyère uhrie a la tige frutescente, élevée de deux pieds ou environ, divisée en rameaux redressés, nombreux, garnis de feuilles linéaires, glabres, ouvertes, sillonnées en dessous, ternées et attachées par de courts pétioles. Les fleurs sont solitaires dans les aisselles des feuilles, portées sur des pédoncules un peu épais, munies de trois petites bractées à leur base, et disposées en grappes lâches dans la partie moyenne et supérieure des rameaux. Le calice est partagé très-profondément en quatre découpures ovales-lancéolées, visqueuses intérieurement et appliquées contre la corolle. Celle-ci est tubuleuse, renflée en massue dans sa partie supérieure, tomenteuse, visqueuse, d'un rouge de sang, découpée à son bord en quatre lobes presque arrondis et d'un vert clair. Les étamines, au nombre de huit, ont leurs filamens capillaires, surmontés d'anthères presque saillantes, à deux loges, s'ouvrant à leur sommet par un trou ovale, et prolongées à leur base en deux filets divergens, qui forment comme deux petites cornes. L'ovaire est supère, presque ovoïde, glanduleux à sa base, surmonté d'un style filiforme, saillant, recourbé à son sommet, et terminé par un stigmate tétragone. Le fruit est une capsule à quatre valves et à quatre loges contenant chacune plusieurs graines très-menues.

Comme toutes les autres Bruyères du Cap, celle-ci craint le froid; aussi, dès qu'il se fait sentir, doit-on la rentrer dans l'orangerie, pour la faire passer dans la serre tempérée lorsque l'abaissement de température, au-dessous de quatre degrés, rend cette précaution indispensable. On la multiplie, de même que la plupart des autres espèces, au moyen de marcottes, de boutures et de graines, quand on peut en obtenir du pays natal ou qu'elles parviennent au point de maturité sur les plantes que nous cultivons.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice vu à la loupe, avec les trois bractées placées dans la partie inférieure du pédoncule.



Datura ceratocaula.

Stramoine cornu.



STRAMOINE CORNU. *DATURA CERATOCAULA.* ⊙

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Solanées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *tubulosus, basi peltata persistente.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis, calyce multò longior; limbo patulo, 5-plicato.* Stamina 5; *filamentis tubo longioribus; antheris oblongis, terminalibus.* Ovarium *superum; stylo staminibus sublongiori; stigmate 2-lobo.* Capsula *globosa, subcarnosa, 2-locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DATURA foliis ovato-oblongis, evaso sinuatis, subtus glaucescentibus; caule herbaceo dichotomo; limbo corollæ 10-*dentato; fructibus pendulis inhermibus.*

DATURA ceratocaula. Orteg. *Decad. p.* 11. — Pers. *Synop.* 1. *p.* 216. — Poir. *Dict. Enc.* 7. *p.* 464. — Jacq. *Schœn.* 3. *t.* 339. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 627.

DATURA macrocaulis. Roth. *N. Bot. Beytr.* 159.

SOLANDRA herbacea. Loisel. *Herb. gen.* 207.

Le nom latin *Datura,* conservé par Linné qui l'a même imposé génériquement au groupe dont nous décrivons l'une des principales espèces, paraît avoir été fort anciennement appliqué à divers membres de la famille des solanées; C. Bauhin, dans son *Pinax* (1), en désigne, sous ce nom, plusieurs qui, vraisemblablement, étaient déjà connues

(1) Lib. v, sect. 1.

bien long-temps avant lui, et Tournefort (1) en a formé son genre *Stramonium*. Ce nom *Datura*, suivant Adanson et Ventenat, serait d'origine turque ou arabe; il exprimerait une propriété aphrodisiaque que les femmes indiennes auraient reconnues dans les graines de plusieurs espèces du genre. Nous ignorons jusqu'à quel point est fondée la croyance ou l'expérience des Indiennes, et quoique l'on admette généralement, dans les Daturas, une action vive et prompte sur l'économie animale, nous avons toujours observé que cette action, loin d'être stimulante, était plutôt narcotique et assoupissante. On sait que, dans des repaires où le voyageur est artificieusement attiré par des dehors d'hospitalité, les brigands dissolvent dans le vin les principes actifs des Daturas pour assoupir leurs victimes, les dépouiller impunément et les transporter loin du théâtre du crime, avant qu'elles soient sorties de l'état de stupeur où les auraient plongées le principe morbifique. On a traduit en français le mot *datura* par stramoine, de *stramonium* ou *στρυχνονμανικον*, qui exprime un état violent de malaise; et, en effet, les Stramoines contiennent tous des principes délétères susceptibles d'amener cet état, et même d'occasioner la mort; on oppose à ce poison, dont les ravages sont extrêmement actifs, la prompte administration des vomitifs et des boissons acidulées.

Le nombre des Stramoines actuellement connus, est de douze; la plupart exhalent une odeur désagréable et nauséabonde qui est un premier indice de leurs propriétés vénéneuses; mais, par une opposition singulière, les fleurs de quelques espèces répandent un parfum des plus suaves, et le *Datura ceratocaula* doit être rangé parmi ces dernières. Cette plante, originaire de l'île de Cuba, est cultivée en Europe depuis 1805; les premiers semis en ont été faits, au Jardin des Plantes à Paris, par A. Thouin, à qui les graines avaient été envoyées; elle est annuelle, commence à fleurir vers la fin de juillet et continue jusqu'aux gelées. Ses fleurs sont très-belles; mais, épanouies le soir, elles durent à peine pendant tout le jour suivant. Lorsque les pieds sont devenus très-forts, comme à la fin de l'été, la même plante produit quelquefois une ou deux fleurs chaque jour.

Sa tige est cylindrique, herbacée, annuelle ainsi que la racine, épaisse, fistuleuse, parfaitement glabre, divisée en rameaux dichotomes,

(1) Inst. rei herb. class. 11.

très-étalés, hauts de deux à trois pieds, garnis de feuilles alternes, pétiolées, lancéolées, profondément sinuées, inégales en leurs bords, glabres en dessus, couvertes en dessous d'un duvet court, serré et blanchâtre. Ses fleurs, solitaires dans la dichotomie des rameaux, sont attachées à des pédoncules épais, longs d'un pouce, cylindriques, redressés pendant la fleuraison, réfléchis vers la terre lorsqu'ils portent les fruits. Leur calice est monophylle, tubuleux, entier, glabre, d'un vert blanchâtre, moitié plus court que la corolle, fendu d'un seul côté dans sa partie supérieure, et rétréci en pointe à son sommet; il est caduc, et il se sépare du pédoncule lorsqu'il ne peut plus contenir le jeune fruit qui commence à grossir. La corolle est monopétale, très-grande, en entonnoir, longue de six à sept pouces, large de quatre à cinq, d'un blanc luisant et satiné en dedans, avec une légère teinte violette en son bord, et surtout en ses angles extérieurs, qui sont au nombre de cinq, très-prononcés particulièrement sur le tube; son limbe est très-évasé, entier, à dix petites dents très-courtes, et son bord paraît plutôt à dix angles qu'arrondi. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens insérés à la base de la corolle, et ils adhèrent à son tube dans les deux tiers de leur longueur; ils sont d'ailleurs plus courts que le bord du limbe, et portent à leur sommet une anthère oblongue, droite, comprimée, à deux loges s'ouvrant longitudinalement sur les côtés, et ayant les bords de leurs valves ciliés. L'ovaire supérieur, arrondi, un peu conique, ayant sa base engagée dans une sorte de disque charnu, est surmonté d'un style cylindrique un peu plus long ou de la même longueur que les étamines, et terminé par un stigmate en tête, à deux lobes. Le fruit est une capsule globuleuse, un peu charnue, noirâtre, réellement quadriloculaire quoiqu'elle ne paraisse partagée qu'en deux loges par une cloison centrale; elle contient des graines nombreuses, réniformes, comprimées, noirâtres, attachées autour de deux placentas placés au milieu de chaque loge, et formés par une expansion qui, naissant du milieu de la cloison, s'étend jusqu'à la paroi opposée de la capsule et dans les deux tiers de sa hauteur; ces placentas subdivisent chacune des deux loges principales en deux autres. La capsule ne s'ouvre pas en valves distinctes, mais elle se déchire irrégulièrement.

On avait jugé d'abord que le Stramoine cornu, appartenant aux régions intertropicales, devait être élevé avec beaucoup de précautions:

on l'a tenu d'abord dans la serre chaude; mais insensiblement on s'est aperçu qu'il n'exigeait point un aussi grand degré de chaleur, et on a fini par le mettre en pleine terre où on le cultive aujourd'hui très-facilement, sans qu'il soit même nécessaire de semer ses graines sur couche, car plusieurs de celles qui tombent naturellement à terre, lèvent souvent l'année suivante et jusqu'à deux ou trois ans après, sans qu'on en ait pris le moindre soin. Cependant, pour être plus assuré de jouir de cette plante, il faut la semer à la fin d'avril ou au commencement de mai, à une bonne exposition, et lui donner de fréquens arrosemens pendant les chaleurs.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur entière. Fig. 2. Partie supérieure d'une étamine. Fig. 3. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 4. Une capsule entière. Fig. 5. La capsule coupée horizontalement pour faire voir son intérieur. Fig. 6. Une graine vue séparément. Fig. 7. Une feuille.



P. Bessa pinx. Gabriel sculp.

Spiraea Betulifolia.

Spirée à feuilles de Bouleau.



SPIRÉE A FEUILLES DE BOULEAU. *SPIRÆA BETULÆFOLIA.* ♄

Icosandrie-Pentagynie. Famille des *Spiréacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*fidus*. Petala 5, *calyci inserta.* Stamina *numerosa, ibidem affixa sub petalis.* Ovaria *supera*, 5-12. Capsulæ *totidem, intùs 2-valves*, 1-3-*spermæ*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SPIRÆA foliis ovatis, glabris, inæqualiter dentatis; corymbo terminali; floribus pentagynis; staminibus exsertis.

SPIRÆA Betulæfolia. PALL. *Flor. Ross.* 1. *p.* 33. *t.* 16.—PURSH. *Fl. Am.* 1. *p.* 342. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 502.

SPIRÆA corymbosa. RAFINESQUE.

Au rapport de Pline (lib. XXI, cap. 9), les anciens ont donné le nom *Spiræa*, dérivé de σπειραια, lien, à la plante qui, dans leurs cérémonies publiques ou religieuses, servait à tresser des couronnes, à former des guirlandes et autres ornemens dont ils décoraient les temples, dont ils entouraient les colonnes; cette plante était notre *viburnum lantana.* Plus tard la dénomination *Spiræa*, devenue libre par la préférence

192.

donnée à celle *viburnum,* fut appliquée par Daléchamp à une autre plante qui forma le type d'un genre auquel sont venues se rallier successivement les trente ou quarante espèces que l'on y compte maintenant. Ce genre avait été compris par Jussieu dans sa grande famille des Rosacées; mais il existait des différences trop positives entre les divers groupes qui la composaient pour ne les distinguer que comme des sections d'une même famille. En effet, ces différens groupes ont tous des caractères bien distincts et tellement prononcés, que l'on ne peut qu'être étonné de ce qu'ils aient pendant si long-temps été confondus dans le même ordre. Les Pomacées ont un ovaire unique, infère, et leur fruit est une pomme à deux ou cinq loges; les Amygdalées ont de même un seul ovaire, mais supère, et leur fruit est un drupe charnu, contenant un noyau qui renferme une ou deux graines. Les vrais Rosacées, au contraire, ont des ovaires multiples, supères, se changeant en petites capsules ou baies monospermes et indéhiscentes; quelquefois les capsules sont cachées dans le calice devenu charnu et bacciforme. Les Spiréacées avec plusieurs ovaires supères, comme les dernières, en diffèrent cependant par leurs fruits qui sont des capsules s'ouvrant à deux valves par leur côté interne, et contenant une à trois graines. D'autres sections des Rosacées de Jussieu ayant également des caractères propres à les faire distinguer, ont aussi fourni autant d'ordres nouveaux et différens.

La Spirée à feuilles de bouleau est originaire des contrées septentrionales des deux continens; on la trouve en Sibérie comme dans le nord de l'Amérique; des graines en ont été envoyées de cette partie du globe, en 1812, à A. Thouin, qui la cultiva et la propagea chez tous les amateurs. Ses fleurs, qui forment de très-jolis bouquets corymbifères,

paraissent en juin et juillet; elles contribuent, d'une manière fort agréable, à l'embellissement des jardins.

C'est un petit arbrisseau dont la tige, ramifiée dès sa base, ne s'élève guère à plus d'un pied et demi ou deux pieds. Ses rameaux sont assez grêles, cylindriques, revêtus d'une écorce d'un brun rougeâtre, et garnis de feuilles alternes, brièvement pétiolées, ovales-oblongues, parfaitement glabres, très-entières dans leur partie inférieure, inégalement dentées dans les deux tiers supérieurs, d'un vert un peu foncé en dessus, plus pâles en dessous. Ses fleurs sont petites, nombreuses, blanches, mêlées de rouge pâle, portées sur des pédicelles courts, rameux et disposés, à l'extrémité des rameaux, en un corymbe serré. Leur calice est monophylle, partagé jusqu'à moitié en cinq découpures très-ouvertes, persistantes. La corolle est composée de cinq pétales blancs, arrondis, insérés sur le calice. Les étamines, ordinairement au nombre de vingt, ont leurs filamens plus longs que les pétales, d'un rouge clair dans la jeunesse de la fleur, attachés sur le calice au-dessous des pétales, et terminés par des anthères arrondies; on observe, à leur base interne, dix petites écailles, moitié moins qu'il n'y a de filamens. Les ovaires sont au nombre de cinq, supères, surmontés chacun d'un style simple, d'un rouge clair, et terminés par un stigmate en tête. A chacun de ces ovaires succède une petite capsule ovale-oblongue, à une loge, qui s'ouvre en deux valves par le côté interne, et qui contient deux graines.

Rien n'exige moins de soins que la culture de cette Spirée, comme assez généralement de toutes ses congénères; elle n'est difficile ni sur la qualité du terrain, ni sur l'exposition, et ne redoute, en outre,

aucunement le froid. On la multiplie aisément soit par le semis, soit par les marcottes et les boutures, soit enfin par les drageons enracinés qui poussent autour du pied, et qu'on enlève au printemps.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente une sommité fleurie de la tige.



P. Bessa pinx. Goulet sculp.

Schotia speciosa.
Schotie écarlate.



SCHOTIE ÉCARLATE. *SCHOTIA SPECIOSA.* ♄

Décandrie-Monogynie. Famille des *Légumineuses*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *5-fidus*. Petala 5, *calyci inserta, lateribus invicem incumbentibus, clausa*. Legumen *pedicellatum*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SCHOTIA foliis 7-10-jugis; foliolis ovali-lanceolatis, mucronatis, perennibus : stipulis subulatis, ad ramos adpressis.

SCHOTIA speciosa. Jacq. *Ic. rar.* 1. *tab.* 73. *collect.* 1. *p.* 93. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. *p.* 33. — Persoon *Synop.* 1. 462. — Willd. *Spec. pl.* 2. 537. — Andr. *Bot. rep.* 348. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 2. 508. — Lam. *Illust.* 331. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 326.

SCHOTIA speciosa. Poir. *Dict. Encyc.* 7. 27.

SCHOTIA afra. Thunb. *Prodr.* 79.

THEODORA speciosa. Medikus *monogr. p.* 16. *tab.* 1.

GUAJACUM afrum; *foliis multijugis, acutis*. Lin. *Spec.* 547.

GUILANDINOIDES. Hort. Cliff. 489.

ACACIA Africana. Walth. *Hort.* 2. *t.* 2.

ARBOR AFRA. Boerh. *Lugd. Bat.* 2. 57.

La plante qui fait le sujet de cet article, a été connue fort anciennement, et c'est ce qui explique cette longue nomenclature que l'on trouve dans la synonymie qui précède. H. Boerhaave la cultivait à Leyde en 1690, et il l'a décrite dans son second index publié en 1720, sans autre dénomination que celle de *arbor afra acaciæ similis;* elle fut ensuite mise, par Walther, au nombre des acacies, et en fut bientôt distraite par Linné pour être placée dans son genre Gayac, sous le nom de *Gajacum afrum*, où elle est restée jusqu'à ce que, mieux examinée par Jacquin, elle soit devenue le type du genre nouveau qui conserve encore le nom *Schotia*, de celui du savant Hollandais Richard Vander-Schot, directeur du jardin impérial de Schœnbrunn, ami et compagnon de voyages de Jacquin. Ce genre, qui ne compte encore que six espèces, paraît ne devoir pas les conserver toutes, car De Candolle vient d'indiquer la séparation de deux d'entre elles par la formation des sections *Schottaria* et *Omphalobioides*. La Schotie écarlate croît

en Afrique; Thunberg l'a rencontrée depuis le fleuve Sénégal jusqu'au Cap de Bonne-Espérance; elle commence à fleurir vers le milieu de juillet, et fait encore l'ornement des serres dans les derniers mois de l'année.

Cet arbuste qui s'élève, dans le pays natal, à la hauteur de dix-huit ou vingt pieds, reste, chez nous, petit, délicat, et même capricieux sur les époques de sa végétation; sa tige, ordinairement unique, est ligneuse, dure, recouverte d'une écorce cendrée, roussâtre; elle se couronne de branches et de rameaux de même nuance, diffus, roides, ornés de feuilles alternes, ailées, sans impaire, portant de chaque côté un rang de six à douze folioles, tantôt alternes, quelquefois opposées, d'un vert foncé et luisant, entières, ovales, mais terminées par une pointe fine et particulière. Des côtés des rameaux et de leur extrémité se succèdent une multitude de grappes composées, droites, chargées de fleurs nombreuses et entièrement d'un rouge vif. Elles sont assez grandes et produiraient beaucoup plus d'effet, si elles s'ouvraient bien; mais leurs pétales convexes, ovales-alongés, et se recouvrant les uns les autres, sont encore resserrés par le calice qui est long, turbiné et presque toujours à cinq divisions longues et arrondies. Les étamines, au nombre de dix, sont plus longues que la fleur, et insérées dans le tube du calice, autour du germe; elles sont terminées par des anthères jaunes, inclinées. L'ovaire est oblong, pédicellé, surmonté d'un style un peu courbé, portant un stigmate obtus. Le fruit est une gousse pédicellée.

Il faut à la Schotie écarlate un compost formé de parties égales de terre franche et de terreau de bruyère; on peut, à la rigueur, la conserver l'hiver dans l'orangerie; mais elle paraît y souffrir; elle s'y dépouille de ses feuilles, tandis qu'elle les garde dans la serre tempérée et surtout dans la serre chaude. Sa vraie place est dans cette dernière, aux endroits les plus secs et les mieux éclairés. On ne doit l'arroser que modérément. La propagation la plus facile est celle que l'on obtient avec les graines tirées du Cap, lesquelles conservent leur propriété germinatrice pendant plusieurs années; le moyen des marcottes réussit difficilement parce que les branches trop courtes et trop roides ne s'y prêtent point; et à moins qu'elles ne soient étouffées et conduites avec de très-grands soins, les boutures sont encore plus hasardeuses.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle déployée. Fig. 2. Un pétale. Fig. 3. Une étamine. Fig. 4. Le pistil.



P. Bessa pinx. Dennel sculp.

Lachenalia punctata.

Lachenalie ponctuée.

LACHENALE PONCTUÉE. *LACHENALIA PUNCTATA. Del.*
DRIMIE A FEUILLES LANCÉOLÉES. *DRIMIA LANCEÆFOLIA.* [illegible]

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus.* Corolla [illegible], [illegible] 6-[illegible]; [illegible] *exterioribus brevioribus.* Stamina 6, *filamentis* [illegible] [illegible] [illegible] *matoque simplicibus.* Capsula [illegible], 3-[illegible].

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LACHENALIA foliis ovato-lanceolatis, acuminatis; pedunculis [illegible] *triplò longioribus; corollis* [illegible] *patentibus;* [illegible] *linearibus,* [illegible], [illegible].

LACHENALIA punctata. DELAUNAY, *non* JACQ.

[illegible]

[illegible] 69. — WILLD. *Sp.* 2. *p.* 178. — RED. *Lil.* 1. *n. et t.* 59.

[illegible] *Dict. Enc. Suppl.* 3. *p.* 23[illegible]. — *Hort. Kew.* ed. 2. [illegible] 287.

[illegible] *Mag.* 643. — [illegible]

[illegible] *CHENALIA* reflexa. [illegible] *Prodr.*)

[illegible] *MIA* lanceæfolia. [illegible] *Mag.* [illegible] — [illegible] *syst. veg.* 2. 75.

[illegible] *ACINTHUS* revolutus. *Hort. Kew.* ed. [illegible] 2. [illegible] *Nec* LINN.

[illegible]

L[illegible] qui règne encore dans la nomenclature [illegible] [illegible] [illegible] MORDANT-DELAUNAY; c'est [illegible] quelle est [illegible] de la plupart des jardiniers et des amateurs qui le cultivent. [illegible] s'en est occupé à peu près à la même époque que Delaunay [illegible] *Lachenalia lanceæfolia*; plus tard il appliqua la dé[illegible] spécifique *punctata* à un autre *Lachenalia* qu'il faut bien se [illegible] le confondre avec le nôtre; peut-être, pour éviter toute con[illegible] [illegible]drait-il mieux placer, comme l'ont fait plusieurs auteurs, [illegible] ponctuée dans le genre *Drimia* et lui donner, si l'on veut, [illegible] spécifique *lanceæfolia*. Ce dernier genre, créé par [illegible] comprend huit à dix espèces, toutes du Cap de Bonne-[illegible]

[illegible]



LACHENALE PONCTUÉE. *LACHENALIA PUNCTATA. Del.* DRIMIE A FEUILLES LANCÉOLÉES. *DRIMIA LANCEÆFOLIA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus.* Corolla 1-*petala, tubulosa; limbo profundè* 6-*fido; laciniis exterioribus brevioribus.* Stamina 6, *filamentis subulatis.* Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula *subovata,* 3-*gona,* 3-*locularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LACHENALIA foliis ovato-lanceolatis, acuminatis; pedunculis corollá triplò longioribus; corollis subcampanulatis, patentibus; laciniis linearibus, obtusis, subæqualibus.

LACHENALIA punctata. DELAUNAY, *non* JACQ.

LACHENALIA lanceæfolia. JACQ. *Icon. rar.* 2. *t.* 402. *Collect. vol.* 5. *Sup.* 69. — WILLD. *Sp.* 2. *p.* 178. — RED. *Lil.* 1. *n. et t.* 59. — POIR. *Dict. Enc. Suppl.* 3. *p.* 231. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 287. — *Bot. Mag.* 643. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 76.

LACHENALIA reflexa. ANDR. *Bot. rep.* 299 (*nec* THUNB. *Prodr.*)

DRIMIA lanceæfolia. *Bot. Mag.* 1380. — SPRENG. *Syst. veg.* 2. 75.

HYACINTHUS revolutus. *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 283. *Nec* LINN. *Suppl. aut.* THUNB. *qui potiùs ad Drimiam undulatam referendus sit.*

L'INCERTITUDE qui règne encore dans la nomenclature de cette espèce, nous a décidé à la reproduire sous le nom que lui a primitivement imposé MORDANT-DELAUNAY; c'est d'ailleurs sous ce nom qu'elle est connue de la plupart des jardiniers et des amateurs qui la cultivent. JACQUIN s'en est occupé à peu près à la même époque que Delaunay, et l'a nommée *Lachenalia lanceæfolia;* plus tard il appliqua la dénomination spécifique *punctata* à un autre *Lachenalia* qu'il faut bien se garder de confondre avec le nôtre; peut-être, pour éviter toute confusion, vaudrait-il mieux placer, comme l'ont fait plusieurs auteurs, la Lachenale ponctuée dans le genre *Drimia* et lui donner, si l'on veut, la désignation spécifique *lanceæfolia.* Ce dernier genre, créé par Jacquin, comprend huit à dix espèces, toutes du Cap de Bonne-Espérance, et qu'un caractère différentiel, assez léger à la vérité, ne

permettait pas de laisser plus long-temps parmi les Jacinthes. Du reste notre plante a pour patrie la pointe méridionale de l'Afrique d'où elle nous a été envoyée, en 1800, par MM. Grimwood et Wykes. Ses fleurs, qui paraissent ordinairement en août et septembre, sont petites et ne font un bel effet que parce que, étant nombreuses et ramassées, la grappe qu'elles forment est toujours bien fournie.

Sa racine est un bulbe arrondi, gros en proportion des autres parties de la plante, et d'un rouge brunâtre extérieurement; il en sort plusieurs feuilles ovales-lancéolées, un peu charnues, glabres, d'un vert assez foncé, marquées çà et là de taches d'un pourpre obscur, un peu concaves ou creusées en gouttière à leur base, et étalées en rosette. Du milieu de ces feuilles, et de l'aisselle de quelques autres qui occupent la partie intérieure de la rosette, naissent une ou deux hampes, nues dans leur moitié inférieure, redressées ou un peu couchées, longues de quatre à cinq pouces, portant, dans leur partie supérieure, vingt-cinq à trente fleurs assez petites, pendantes, attachées sur des pédoncules trois fois plus longs qu'elles-mêmes, et disposées en grappe. Leur corolle est monopétale, verdâtre et cylindrique à sa base, partagée jusqu'aux deux tiers de sa hauteur en six divisions oblongues, obtuses, rougeâtres, étalées, et même réfléchies. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens plus courts que la corolle, insérés à sa base et devant ses divisions, portant à leur sommet des anthères d'un pourpre foncé, à pollen jaune. L'ovaire, orbiculaire, placé au centre de la corolle, est marqué de six sillons profonds, surmonté d'un style droit, un peu plus long que les étamines, et terminé par un petit stigmate simple. Le fruit est une capsule arrondie, déprimée, à trois loges contenant plusieurs graines attachées à leur côté interne.

On cultive la Lachenale ponctuée en pot, afin de pouvoir la rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver; la terre qu'on lui donne est un mélange de deux parties de terre franche et substantielle, et d'une de terreau de bruyère. Quand on ne la multiplie point de caïeux, qui est le moyen le plus expéditif, on a recours aux graines bien mûres que l'on sème en terrine sur couche chaude et sous châssis. Mais il faut attendre la cinquième année pour voir les bulbes porter des fleurs.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire et le style grossis. Fig. 2. Une étamine vue de même. Fig. 3. La corolle fendue perpendiculairement, et laissant voir les étamines qui sont insérées à la base du tube.



P. Bessa pinx.

Goulet Sculp.

Buphthalmum cordifolium.

Buphtalme à feuilles en cœur.



BUPHTHALME A FEUILLES EN COEUR. *BUPHTHALMUM CORDIFOLIUM.* ♃

Syngénésie-Polygamie superflue. Famille des *Radiées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *foliaceus.* Receptaculum *paleaceum.* Pappus *margo obsoletus,* seu *quadridentatus.* Seminum *latera, præsertim radii, marginata.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

BUPHTHALMUM foliis alternis; inferioribus petiolatis, cordatis, duplicato-serratis; superioribus sessilibus, ovatis, serratis : caulibus herbaceis.

BUPHTHALMUM cordifolium. Walds *et* Kitaib. *Pl. rar. hung. p.* 117. *tab.* 113. — Willd. *Spec. pl.* 3. 2235.

BUPHTHALMUM speciosum, *calycibus foliosis : foliis alternis, ovatis, duplicato-serratis, scabris : caule herbaceo.* Schreb. *dec. p.* 11. *tab.* 6.

ASTEROIDES orientalis *petasitidis folio, flore maximo.* Tournef. *cor.* 51. *tab.* 487. — Vaill. *act.* 1720.

La ressemblance grossière que quelques anciens botanistes ont cru remarquer entre la fleur de certaines plantes et l'œil du bœuf, leur a fait adopter, pour ces plantes, la dénomination latine *Buphthalmum*, formée des deux mots grecs βους, bœuf, et οφθαλμος, œil. Pline, (lib. xxv, cap. 8), cite, sous le nom de *Buphthalmum,* une plante qui paraît se rapporter à l'*anthemis pyrethrum,* fort commun dans les champs de l'Italie. Linné a formé un genre *Buphthalmum* qui compte maintenant une vingtaine d'espèces croissant sauvages, pour la plupart, dans les contrées méridionales de l'Europe. De ce nombre est le Buphthalme à feuilles en cœur, que l'on peut considérer comme une acquisition précieuse pour nos jardins où il étale avec profusion ses belles touffes qui se garnissent, aux mois de juin, juillet et août, d'une multitude

de grandes fleurs d'un jaune doré. Tournefort a rencontré cette plante en Cappadoce, d'où il en a rapporté quelques échantillons pour ses herbiers; il en a fait ensuite une mention bien succincte dans ses Corollaires, p. 51, où il la nomme *Asteroïdes orientalis.* Vaillant, d'après lui, l'a décrite plus en détail (Mém. de l'Acad., 1720); enfin les auteurs des *Plantes rares de la Hongrie*, Waldstein et Kitaibel, l'ont trouvée en Croatie et dans le Bannat.

Les tiges de ce Buphthalme sont herbacées, simples, cylindriques, fermes, velues, et élevées de plus de quatre pieds; en bas, elles sont garnies de feuilles alternes, semblables à celles qui poussent immédiatement du collet des racines, longues d'un pied, cordiformes, dentées en scie, rugueuses, plus pâles en dessous et marquées de nervures souvent opposées, partant de la nervure longitudinale : leur pétiole, sur lequel se prolonge l'étoffe de la feuille, est long d'un pied, canaliculé dans sa longueur, et demi-amplexicaule à sa base. Ce support manque aux feuilles supérieures qui, de plus, sont encore ovales-alongées et beaucoup plus petites. Les fleurs sont larges de plus de quatre pouces, toutes entièrement d'un jaune doré, éclatant : elles sont disposées en cîmes et soutenues par des pédicules axillaires, très-longs, glutineux, et qui grossissent à l'approche du calice : celui-ci, composé de cinq rangs d'écailles foliacées, imbricées, et dont les inférieures sont réfléchies, est commun à des milliers de fleurons pressés les uns contre les autres : ceux de la circonférence sont des demi-fleurons femelles, et ceux du centre des fleurons hermaphrodites, entremêlés de paillettes, et assis sur des graines longues, striées, et dont la partie supérieure est bordée de poils très-courts.

Cette plante n'est difficile ni sur la qualité du terrain, ni sur l'exposition; elle paraît aussi ne pas aimer à être cultivée, car ses graines mises avec soin en terre, germent rarement, tandis que celles qui se répandent spontanément autour des tiges, lèvent d'elles-mêmes et en abondance; on repique où l'on veut ce jeune plant qui, l'année suivante, entre en fleuraison. On peut encore multiplier la plante par l'éclat des racines, qui s'opère au printemps.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Demi-fleuron de la circonférence. Fig. 2. Paillette du réceptacle. Fig. 3 et 4. Fleurons du centre. Fig. 5. Pistil. Fig. 6 et 7. L'ovaire et la graine.



Orchis Robertiana.

Orchis de Robert.



ORCHIS DE ROBERT. *ORCHIS ROBERTIANA.* ♃

Gynandrie-Diandrie. Famille des *Orchidées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 3-*phyllus; foliolo superiore fornicato.* Corolla 3-*petala; petalis duobus æqualibus; tertio* (*labello*) *cæteris majori, basi subtùs calcarato.* Antheræ 2, *subterminales, stylo adnatæ,* 1-*loculares.* Ovarium *inferum; stylo crasso.* Capsula 2-*locularis,* 3-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ORCHIS bulbis subrotundis; foliis ovatis; spicâ oblongâ; labello tripartito, lobo intermedio bifido, laciniis omnibus oblongis obtusisque; calcare ovario subtriplò breviore; bracteis flore longioribus.

ORCHIS Robertiana. Lois. *Flor. Gall.* 606. *Tab.* 21. — Ker *Bot. reg.* 357.

ORCHIS longibracteata. Bivona-Bernardi, *Sicul. Pl. Cent.* 1. *p.* 57. *t.* 4.

ORCHIS myodes hyemalis liliacea hircina, fimbriato flore magno rubro porphyrographi. Cupani *Hort. Cath.* 157, *et Supp. alt.* 67.

ORCHIS myodes liliacea hircina, flore rubro porphyrographi fimbriata. Bonan. *t.* 33.

MONORCHIS myodes liliacea hircina, flore magno rubro porphyrographi. Cupani *Pamph.* 1. *t.* 200.

C'est à leur racine, formée le plus souvent de deux tubercules arrondis, que les Orchis doivent le nom qui leur a été imposé génériquement; il vient du mot grec ορχις, qui veut dire testicule. La conformation remarquable qui caractérise les racines de la plupart des Orchis a donné

lieu aux fables dont ces plantes ont été l'objet parmi les anciens; on leur attribuait la propriété de stimuler les tempéramens les plus froids, et de donner une vigueur toujours nouvelle aux organes génitaux; l'on a même poussé la crédulité jusqu'à admettre dans chacun des deux tubercules radicaux des qualités directement opposées. Les magiciennes de Thessalie faisaient prendre le tubercule nouveau, qui est toujours ferme et arrondi, pour allumer les feux de l'amour; elles prétendaient au contraire les éteindre avec celui de l'année précédente, déjà flétri et desséché (Dioscor. liv. 3. chap. 124). On croyait aussi que le tubercule nouveau, mangé par un homme, faisait engendrer des garçons, et l'autre des filles, si la femme était soumise à son usage journalier. Les tubercules des Orchis sont encore aujourd'hui très-estimés, comme aphrodisiaques, dans la Perse et dans tout l'Orient, où on les emploie à préparer le salep. Il est vrai qu'on leur associe ordinairement divers aromates, auxquels appartient sans doute tout l'effet attribué mal à propos aux tubercules qui, entièrement composés de fécule amylacée et de mucilage, ne sont que nutritifs, adoucissans et stomachiques, et ne peuvent être de quelque utilité que sous ce rapport. Les Persans et les Turcs font un usage habituel du salep dans leurs repas; c'est une des substances végétales qui, sous un volume peu considérable, fournissent le plus de parties nutritives; aussi les Orientaux manquent rarement de s'en approvisionner dans leurs voyages. On assure qu'un homme est suffisamment nourri, pendant un jour, avec une once de salep et autant de gelée animale dissoute dans quatre livres d'eau, en sorte que deux livres de chacune peuvent lui suffire pendant un mois. Le salep d'Orient est apporté par la voie du commerce; mais Geoffroy a fait connaître (*Mém. de l'Acad. des Sc.* 1740, p. 99.) les procédés convenables pour obtenir, des tubercules de nos Orchis indigènes, un salep absolument semblable, quant à l'aspect et aux propriétés, à celui qui nous vient de la Perse.

L'*Orchis Robertiana* a été découvert, en 1805, aux environs de Toulon, par M. Robert, directeur du Jardin Botanique de la marine, dans la même ville; il est parvenu à Paris presque aussitôt, et a été appelé spécifiquement, par M. Loiseleur Deslongschamp, du nom du zélé botaniste auquel la science en était redevable, ainsi que de beaucoup d'autres plantes de la Corse et du midi de la France, dont il a enrichi la botanique. Depuis ce temps l'espèce a été retrouvée en Italie

et en Sicile d'où les horticulteurs anglais l'ont reçue en 1818. Sa fleuraison a lieu en avril.

Comme celles de presque tous les autres Orchis, sa racine est composée de deux tubercules arrondis; l'un prend de l'accroissement et doit succéder à celui de l'année précédente qui se dessèche et périt après avoir nourri la tige. Celle-ci est haute de huit pouces à un pied, droite, cylindrique, garnie dans sa partie inférieure de trois à quatre feuilles alternes, ovales ou ovales-oblongues, glabres, rétrécies à leur base en un pétiole embrassant. Les fleurs, au nombre de dix à quinze, et même plus, sont disposées en épi terminal, et accompagnées chacune d'une bractée étroite-lancéolée, moitié plus longue que l'ovaire. Le calice est formé de trois folioles ovales-oblongues, conniventes, la moyenne plus particulièrement en voûte, toutes trois d'ailleurs disposeés dans la partie supérieure de la fleur. La corolle est composée de trois pétales, dont les deux supérieurs sont verdâtres comme les folioles calicinales; l'inférieur, beaucoup plus grand, est prolongé à sa base en un éperon au moins moitié plus court que l'ovaire, et a son limbe plane, élargi, d'un pourpre clair, bordé de brun, moucheté de rougeâtre, et partagé en trois lobes oblongs dont le moyen, beaucoup plus large, est bifide. L'ovaire est inférieur, triangulaire, tordu, surmonté d'un style charnu, convexe en dessus, concave et comme creusé en nacelle dans sa partie interne, portant au bord supérieur de sa cavité un petit corps blanc, glanduleux, qui est le stigmate. La partie supérieure du style porte, selon les auteurs modernes, une seule anthère à deux loges séparées et adnées sur les côtés du sommet du style; Linné regardait chacune de ces loges comme une anthère distincte, et nous avons cru devoir partager cette opinion, quoiqu'elle ait été combattue par des botanistes d'un mérite reconnu.

La culture des Orchis est fort difficile, et c'est sans doute la cause qui les tient écartés de nos jardins, car il n'y a aucun doute que la beauté et la singularité que l'on remarque dans les fleurs de la plupart de ces plantes, ne les y fasse désirer vivement; quand on les y trouve, ce qui est très-rare, on est presque certain que l'année d'après elles auront disparu. Elles exigent des soins particuliers que l'on ne paraît pas, jusqu'à présent, être parvenu à leur donner. Voici du reste, en peu de mots, ce que l'observation nous a valu de plus certain sur la culture des Orchis en général : il faut leur choisir une exposition fraîche

et ombragée, une terre substantielle quoique légère; ne jamais les remuer de place et s'abstenir, autant que possible, d'y porter la bèche; on tient le terrain propre en enlevant, à la main, les mauvaises herbes et en arrachant, toujours avec précaution, les racines de manière que ces herbes se reproduisent moins facilement. Cette méthode est applicable aux espèces de pleine terre; quant à celles qui nous viennent, comme l'*Orchis Robertiana*, des contrées méridionales et que l'on doit rentrer dans l'orangerie ou la serre tempérée pendant l'hiver, il faut nécessairement les cultiver en pots et dans le terreau de bruyère pur, en ayant soin de les arroser fréquemment. Par la raison que les Orchis sont très-rebelles à la culture, leur multiplication doit offrir beaucoup de difficultés; en effet, on ne peut guère songer aux semis, car, outre qu'ils réussissent très-rarement, il faut en attendre des plantes adultes pendant un temps considérable; on doit donc avoir recours à l'éclat des racines, et il ne peut se faire qu'avec les plus grands ménagemens et la précaution de n'apporter aucun déchirement dans les blessures que l'on est forcé de faire aux plantes mères.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le style du côté de sa face interne, et les anthères; le tout vu à la loupe. Fig. 2. Masse de pollen retirée d'une des anthères : cette masse est pyriforme, grenue, grisâtre, portée sur un pédicule jaunâtre, élastique.



Acacia verticillata.

Acacie verticillée.





ACACIE VERTICILLÉE. *ACACIA VERTICILLATA.* ♄

Polygamie-Monœcie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores *polygami.* In hermaphroditis : Calyx *5-dentatus ;* Corolla *5-fida vel 6-petala;* Stamina 4-100; Ovarium *superum;* Legumen *2-valve.* In masculis : Calyx, Corolla et Stamina *ut in hermaphroditis ;* Pistillum *nullum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ACACIA inermis; foliis lineari-subulatis, mucronatis, rigidis, pungentibus, verticillatis; spicis oblongis, cylindraceis, solitariis, alternis.

ACACIA verticillata. De Cand. *Prodr. syst. nat.* 2. 433. — *Hort. Kew. ed.* 2. 5. 459. — Willd. *Sp. pl.* 4. 1049. — Id. *Enum. Hort. berol.* 2. 1049. — Poir. *Dict. Enc. Supp.* 1. 59.

MIMOSA verticillata. Ait. *Hort. Kew. ed.* 1. 3. *pag.* 438. — L'Hérit. *Sert. Angl.* 30. — Curt. *Bot. Mag. t.* 110. — Vent. *Malm. t.* 63. — Vend. *Coll.* 1. *t.* 30.

MIMOSA ulicifolia. Salisb. *Prodr.* 324.

Le genre *Acacia* est l'un des plus anciens dans les méthodes, comme il y est l'un des plus nombreux en espèces. Théophraste et Dioscorides ont employé le mot ακακια (épine) pour désigner des arbres armés de fort saiguillons. Sans préciser les plantes nommées *Acacia* par les pères de la botanique, leurs successeurs ont appliqué ce même nom à beaucoup de végétaux dont les tiges, surtout aux bifurcations des branches

197.

et des rameaux, aux aisselles des feuilles, présentaient de fortes aiguilles ligneuses. Plus tard, lorsque la science en fut parvenue au point de pouvoir être soumise à un ordre systématique, il arriva que des caractères plus exacts que ceux dépendans de la présence ou de l'absence des épines ou des aiguillons, ont fait réunir au groupe *Acacia* des espèces absolument inermes, et, dès lors, l'étymologie du nom tombait à faux. Ce n'est sans doute pas pour éviter ce léger contre-sens que Linné s'est décidé à annuler les genres *Acacia* de Tournefort et *Inga* de Plumier, et à les fondre dans son genre *Mimosa;* mais quels qu'eussent été les motifs de ce grand homme, il est probable qu'en s'y rendant, il n'a pas prévu le difficultueux accroissement que devait subir son genre. Forcé d'assigner aux Mimoses des limites restrictives et naturelles, Willdenow a dû nécessairement former, d'un démembrement indispensable, des genres nouveaux et rétablir ceux des prédécesseurs de Linné. La plupart des Acacies jouissent de propriétés particulières qui les rendent précieuses pour les arts et l'économie générale : c'est de l'une d'elles (*Acacia vera,* W.), que découle cette substance mucilagineuse, si connue dans le commerce sous les noms de *gomme arabique, gomme de Sénégal, gomme turique,* etc., etc., et dont les arts et la médecine tirent le plus grand avantage; une autre substance médicamenteuse, le cachou, que l'on a long-temps prise pour un corps inorganique et que l'on vendait comme tel, sous le nom fort impropre de *Terra japonica,* est la matière extractive, concrétée, du suc de l'*Acacia cathecu*, W. Les Indiens de Java et de Sumatra recueillent les gousses gigantesques de l'*Acacia scandens,* en détachent les graines qu'ils font rôtir à feu nu jusqu'à ce que l'enveloppe membraneuse extérieure s'ouvre et se sépare de l'amande qu'ainsi cuite ils mangent sans répugnance, quoiqu'elle conserve une amertume qui conviendrait vraisemblablement peu à la sensualité européenne. Les graines de l'*Acacia Labbeck* étaient employées par les Égyptiens à tanner les peaux, et à donner à la fleur du cuir une teinte noire brillante; le suc exprimé de ces graines immédiatement après leur maturité, réduit, par l'évaporation, a une consistance fort épaisse, et conservé dans des vessies, nous est apporté par le commerce du Levant, et figure dans les pharmacies sous le nom d'*Acacia vera;* on l'emploie encore en médecine, comme astringent et répercussif, mais son usage y devient d'autant moins fréquent que la thérapeutique perd davantage de son ancienne

complication. Nous passons sous silence beaucoup d'autres matériaux immédiats des Acacies dont on a su tirer un parti plus ou moins avantageux, et que nous ferons connaître particulièrement lorsque nous traiterons des espèces qui les produisent.

En général, les Acacies se font remarquer, dans l'importante famille des légumineuses, ou par l'élégance de leurs formes, ou par la délicatesse de leurs feuilles, et surtout par le parfum suave qui s'exhale des fleurs de quelques-unes d'entre elles. On ne retrouve point toutes ces qualités réunies dans l'Acacie verticillée, néanmoins on peut encore la ranger parmi les plus belles espèces du genre; elle est originaire de la terre de Diemen, et a été introduite en Europe par J. Bancks, en 1780, neuf ans après le retour de l'expédition autour du monde, dont ce savant faisait partie. Sa fleuraison a lieu dans les mois de mars, avril et mai.

Sa tige, qui est droite, s'élève à cinq ou six pieds, et même beaucoup plus; elle se divise en rameaux nombreux, effilés, striés, dépourvus d'épines, parsemés de poils courts, et garnis de feuilles linéaires, subulées, roides, mucronées et piquantes à leur sommet, longues de quatre à cinq lignes, sessiles, rapprochées trois à six et jusqu'à huit ensemble par verticilles incomplets. Les fleurs sont petites, d'un jaune pâle, disposées, quarante ou plus ensemble, dans la partie supérieure des rameaux, en épis oblongs, cylindriques, axillaires, solitaires, alternes, rarement opposés, pédonculés, longs de dix à douze lignes. Ces fleurs sont les unes hermaphrodites, les autres mâles et en plus grand nombre. Le calice, dans chaque fleur hermaphrodite, est monophylle, divisé profondément en quatre lobes étroits, ciliés en leurs bords. La corolle est composée de quatre pétales ovales-oblongs, une fois plus grands que le calice. Les étamines, au nombre de cinquante ou plus, ont leurs filamens trois fois plus longs que les pétales, terminés par des anthères arrondies. L'ovaire est en cœur renversé, surmonté d'un style filiforme, un peu renflé dans sa partie moyenne et aplati dans sa partie supérieure. Les fleurs mâles diffèrent des hermaphrodites parce qu'elles n'ont point de pistil, et parce que souvent leur calice n'a que trois divisions et la corolle trois pétales. Dans aucune des fleurs que nous avons analysées, nous n'avons trouvé le calice à cinq divisions ni la corolle à cinq pétales, comme le caractère du genre est indiqué par les auteurs.

L'Acacie verticillée doit être cultivée dans un mélange de terre substantielle et de terreau de bruyère, convenablement arrosé surtout à l'époque du mouvement ascendant de la sève; on la rentre dans la serre tempérée vers la mi-octobre, et elle y reste jusqu'au commencement d'avril. Les soins qu'elle exige sont peu fatigans, il ne s'agit que de la dépoter, lorsqu'on s'est assuré que ses racines ont entièrement tapissé les parois du vase qui les contient. On peut la multiplier par marcottes, mais on le fait avec plus d'avantage par le moyen du semis lorsqu'on peut se procurer des graines venant directement de la Nouvelle-Hollande. Il est bon de faire tremper ces graines vingt-quatre heures avant de les mettre en terre, et de placer la terrine sur la couche chaude et sous le châssis. On enlève le jeune plant en motte, lorsqu'il a acquis environ quatre pouces, et on le repique dans des petits pots que l'on maintient d'abord en tannée, dans la serre chaude, jusqu'à ce que la reprise soit parfaitement assurée.

Des Acacies verticillées d'une culture magnifique, placées aux expositions des Sociétés de Flore à Bruxelles, en 1824, par M. Lambert de Roover, à Bruges, en 1828, par M. De Crombrugge, ont excité l'admiration et mérité les suffrages des véritables amateurs d'horticulture.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un rameau fleuri de l'Acacie verticillée.



P. Bessa pinx^t Barrois sc

Virgilia lutea.

Virgilier à bois jaune.



VIRGILIER A BOIS JAUNE. *VIRGILIA LUTEA.* ♄

Décandrie-Monogynie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*dentatus*. Corolla 5-*petala*, *papilionacea; alis et carinâ subæqualibus; unguibus longitudine calycis.* Stamina 10, *distincta.* Ovarium *superum.* Legumen *oblongum, compressum, polyspermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

VIRGILIA caule arboreo; foliis impari-pinnatis; foliolis ovatis, acutis; gemmis inclusis; floribus racemosis.

VIRGILIA lutea. MICH. *Arb. Amer.* 3. *pag.* 266. *tab.* 3. — DE CAND. *Prodr.* 2. 98. — POIR. *Dict. Enc. Supp.* 5. 488. — PURSH *Flor. Amer. sept.* 1. 309.

En examinant avec attention quelques espèces du genre sophora, Lamarck reconnut, dans leurs caractères, des différences essentielles qui détruisaient l'harmonie générique; en conséquence il se détermina à les soustraire au groupe dans lequel on les avait primitivement comprises pour en former le genre *Virgilia*, hommage rendu à la mémoire du chantre illustre des douceurs de la vie champêtre et de la renaissance de l'agriculture, si long-temps ensevelie sous les sanglans lauriers dont les Romains couvrirent l'heureux sol de l'Italie. Les Virgiliers, maintenant au nombre de sept, appartiennent à l'Afrique et à l'Amérique; c'est de cette dernière qu'est originaire le Virgilier à bois jaune; il a été découvert, en 1792, dans l'Ouest-Tennessée, entre les montagnes du Cumberland et le Mississipi, par MICHAUX père, et dix ans après, son fils en a rapporté des graines en France. Dans son pays natal, cet arbre, au rapport de ces voyageurs, croît de préférence sur les coteaux à pente douce, où le sol est meuble, profond et fertile. Sa hauteur excède rarement quarante pieds sur une circonférence de trois pieds; mais, le plus souvent, il n'offre pas de pareilles dimensions. Les graines que MICHAUX fils a apportées en France, il y a vingt-sept ans, ont produit des arbres qui croissent avec vigueur, et qui paraissent devoir atteindre bientôt à toute leur hauteur, car nous en avons vu qui ont déjà plus de vingt-cinq pieds. Ces arbres réussissent parfaitement bien

198.

en pleine terre, et ne sont pas sensibles au froid de nos hivers; mais jusqu'à présent ils n'ont encore donné que peu de fleurs et point de fruits. Ces fleurs paraissent au mois de juin, et forment de belles grappes, d'un aspect fort agréable. Selon Michaux, le bois du Virgilier, quoiqu'avec le grain fin, est assez tendre; ce qu'on y trouve de remarquable, c'est que le cœur en est parfaitement jaune. Cette couleur se communique promptement à l'eau, même à froid; mais, jusqu'à présent, on n'est pas encore parvenu à la fixer.

Les rameaux du Virgilier à bois jaune présentent naturellement une belle tête arrondie; ils sont lisses et glabres, garnis de feuilles alternes, longues de huit à douze pouces, ailées avec impaire, composées de cinq à neuf folioles ovales-oblongues, aiguës, parfaitement glabres, d'un vert gai en dessus, un peu glauques en dessous, alternes sur un pétiole commun dont la base est renflée, renfermant dans son intérieur les bourgeons de l'année suivante. Ses fleurs sont pédonculées, blanches, disposées, au nombre de quinze à vingt ensemble, en une grappe placée à l'extrémité des rameaux. Chacune de ces fleurs est composée, 1° d'un calice monophylle, court, cylindrique, à cinq dents égales, obtuses; 2° d'une corolle papilionacée, formée de cinq pétales rétrécis à leur base en onglets de la longueur du calice, dont l'étendard est ovale et réfléchi en arrière; les ailes et la carène sont formées de quatre autres pétales oblongs et presque égaux; 3° de dix étamines à filamens libres, filiformes, un peu plus courts que les ailes et la carène, portant des anthères ovales; 4° d'un ovaire supérieur, alongé, surmonté d'un style un peu arqué et terminé par un très-petit stigmate. Le fruit est un légume alongé, un peu comprimé, contenant de cinq à sept graines.

On cultive ce bel arbre dans un sol riche et substantiel; on le multiplie soit par le semis que l'on effectue de bonne heure, au printemps, sur couche et sous châssis, soit au moyen des marcottes que l'on a rarement l'avantage d'amener à une reprise parfaite : aussi préfère-t-on souvent celui que présente la greffe sur le *sophora japonica;* il procure un succès plus facile et plus constant.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle avec ses différentes parties, savoir : l'étendard placé supérieurement, les ailes sur les côtés, la carène inférieurement et formée de deux pétales. Fig. 2. Le calice, les étamines et le pistil. Fig. 3. Les étamines et le pistil. Fig. 4. Le pistil seul.



P. Bessa pinx. Goulet sculp.

Ruellia varians.

Ruellie variable.



RUELLIE VARIABLE. *RUELLIA VARIANS.* ✝

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Acanthées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*fidus*. Corolla 1-*petala*, *limbo* 5-*lobo*, *inæquali*. Stamina 4, *didynama*. Ovarium *superum*; *stylo filiformi*; *stigmate* 5-*fido*. Capsula *cylindrica*, *utrinque attenuata*, 2-*locularis*, *polysperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

RUELLIA foliis ovato-lanceolatis, acuminatis, glabris; pedunculis terminalibus subtrifloris; bracteis imbricatis, inæqualibus.

RUELLIA varians. Vent. *Hort. Cels. p.* 46. *t.* 46.

ERANTHEMUM pulchellum. Andrew. *Bot. Repos. t.* 88. — Donn. *Hort. cant. ed.* 4. *p.* 4.

JUSTICIA nervosa. Vahl *Enum.* 1. 164. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 42. — *Bot. Mag.* 1358. — Poir. *Dict. Enc. Suppl.* 2. 213.

JUSTICIA pulchella. Roxb. *Corom.* 2. *p.* 41. *t.* 177.

Le genre *Ruellia*, institué par Plumier, est un hommage rendu à la mémoire de Jean Ruelle, botaniste laborieux, né à Soissons en 1474, mort à Paris, à l'âge de soixante-trois ans, chanoine de l'église métropolitaine et médecin de François Ier. On lui doit 1° un ouvrage de botanique assez estimé pour l'époque où il a paru, intitulé de *Natura stirpium;* 2° des Commentaires sur Dioscorides, publiés en 1516; 3° quelques écrits, assez médiocres à la vérité, sur la médecine et l'hippiatrique : le plus important a pour titre *Veterinariæ medicinæ libri duo,* Paris, 1530. Le genre Ruellie comprend aujourd'hui plus de quatre-vingts espèces, toutes exotiques et propres, en partie, aux régions équatoriales des deux hémisphères. La Ruellie variable, que plusieurs méthodistes ont placée et maintiennent parmi les carmantines (*justicia nervosa et pulchella*), a été trouvée à la côte de Coromandel par le docteur Roxburg, qui a si bien décrit la plupart des plantes de cette intéressante partie de l'Inde; elle a été introduite en Europe par Peter Good, en 1796. C'est un très-bel arbuste que l'on s'est empressé d'accueillir dans toutes les serres chaudes où il est constamment en fleurs pendant les quatre ou cinq premiers mois de l'année.

Ses tiges sont cylindriques, droites, géniculées, renflées aux articulations, partagées en rameaux opposés, tétragones, glabres, garnis de feuilles opposées, ovales-lancéolées, dentées en leurs bords, glabres et d'un vert foncé en dessus, plus pâles en dessous, portées sur des pétioles réunis à leur base. Ses fleurs sont d'un beau bleu d'azur intérieurement, d'une couleur purpurine extérieurement, disposées en petits épis quadrangulaires, portées souvent, au nombre de trois ensemble, sur des pédoncules très-courts et munis à leur base de bractées lancéolées, aiguës, imbriquées, panachées de blanc. Chaque fleur en particulier est composée, 1° d'un calice monophille, à cinq divisions, muni à sa base de deux petites bractées plus courtes que lui; d'une corolle infondibuliforme, à tube grêle, trois fois plus long que le calice, et à limbe ouvert, partagé en quatre, cinq ou six lobes ovales-obtus, presque égaux; 3° de quatre, cinq ou six étamines, insérées à l'orifice de la corolle, et dont deux toujours stériles; 4° d'un ovaire supérieur, oblong, surmonté d'un style filiforme de la longueur des étamines fertiles, et terminé par un stigmate à deux ou trois divisions. Le fruit est une capsule oblongue, presque tétragone, rétrécie à sa base et à son sommet, divisée en deux loges s'ouvrant en deux valves monospermes.

On cultive la Ruellie variable dans une terre franche et substantielle, en lui procurant des arrosemens fréquens, surtout à l'époque de sa forte végétation florale; il ne faut la sortir que très-tard de la serre chaude et l'y réintégrer de très-bonne heure, car elle ne tarde pas à entrer en végétation. On pourrait, à la rigueur, la tenir dans la serre tempérée, mais elle y fleurirait très-peu et même point du tout. Elle est sujette à se recouvrir de cette vermine des serres, que Linné et Fabricius ont placée parmi les cochenilles, sous le nom de *Coccus adonidum*. Il faut avoir soin de l'en préserver autant que possible, car ces insectes se multiplient en si grand nombre sur la plante qu'ils finissent toujours par la dessécher, après en avoir absorbé tous les sucs nourriciers. Cette Ruellie se propage facilement de boutures que l'on fait ordinairement pendant l'été sur couche et sous châssis; elles ne tardent pas à s'enraciner. Dans nos contrées du Nord, ses graines ne mûrissent presque jamais.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice fendu dans sa longueur et développé, avec les deux petites bractées qui sont à sa base. Fig. 2. La corolle fendue dans sa longueur et développée, laissant voir les étamines. Fig. 3. L'ovaire, le style et le stigmate.



Amygdalus nana.

Amandier nain.

AMANDIER NAIN. *AMYGDALUS NANA.*

[illegible]-Monogynie. Famille des *Amygdalacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible], 5-*fidus.* Corolla [illegible]. [illegible] circiter 20, [illegible] inserta. [illegible] *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Drupa *tomentosa,* [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

AMYGDALUS foliis lineari-lanceolatis, basi attenuatis, simpliciter serratis; floribus lateralibus, subsessilibus, spicatim dispositis; [illegible]

AMYGDALUS nana. Linn. *Spec.* 677. — Willd. *Sp.* 2. *p.* 983. — Pall. *Flor. Ross.* 1. *p.* 12. *t.* 6. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 195. — *Bot. Mag.* 161. — [illegible] *Syst. veg.* 162. — Duham. *Arbr. fruit.* 1. *t.* 3. — [illegible] — [illegible] — [illegible] *Syst. veg.* 2. [illegible]

AMYGDALUS Indica. Tournef. *Inst.* 627.

AMYGDALUS Indica nana. [illegible] *t.* 11. *f.* 3.

AMYGDALUS Georgica. [illegible] *p.* [illegible]

PRUNUS inermis, foliis ex lineari-lanceolatis, [illegible] *laciniis* [illegible]*gis.* Gmel. *Flor. Sibir. vol.* 3. *p.* 171.

[illegible] *Ruth.* [illegible]

Le mot amandier, *amygdalus,* [illegible], est dérivé de [illegible], gersure; [illegible] pulpeuse de la noix que nous appelons amande; mais ce même mot ne peut donner une idée également exacte de la pêche dont la forme parfaitement arrondie, [illegible] agréablement [illegible] lante des plus vives couleurs, [illegible] en fait de fruits, [illegible] [illegible] d'Amandier à l'arbre qui est devenu le type de notre [illegible] [illegible] auraient [illegible], sous une même dénomination, les végétaux producteurs de l'amande et de la pêche. L'Amandier nain croît naturellement dans plusieurs contrées de l'Asie septentrionale; il est admis depuis assez long-temps dans nos jardins, où, dès la fin de mars et [illegible], il se couvre de jolies fleurs roses qui [illegible]



[illegible] nana.

A[illegible]dier [illegible]in.

AMANDIER NAIN. *AMYGDALUS NANA.* ♄

Icosandrie-Monogynie. Famille des *Amygdalacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*fidus*. Corolla 5-*petala*. Stamina *circiter* 20, *calyci inserta*. Ovarium *superum*; *stylo stigmateque simplicibus*. Drupa *tomentosa*, *fœta nuce* 1-2-*spermâ*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

AMYGDALUS foliis lineari-lanceolatis, basi attenuatis, simpliciter serratis; floribus lateralibus, subsessilibus, spicatìm dispositis; calycibus tubulosis.

AMYGDALUS nana. Linn. *Spec.* 677. — Willd. *Sp.* 2. *p.* 983. — Pall. *Flor. Ross.* 1. *p.* 12. *t.* 6. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 195. — *Bot. Mag.* 161. — Murr. *Syst. veg.* 162. — Duham. *Arbr. fruit.* 1. *t.* 3. — Linn. *Mant.* 396. — De Cand. *Prodr.* 2. 530. — Spreng. *Syst. veg.* 2. 475.

AMYGDALUS Indica. Tournef. *Inst.* 627.

AMYGDALUS Indica nana. Pluk. *Alm. t.* 11. *f.* 3.

AMYGDALUS Georgica. Desf. *Arb.* 2. *p.* 221.

PRUNUS inermis, foliis ex lineari-lanceolatis, calycum laciniis oblongis. Gmel *Flor. Sibir. vol.* 3. *p.* 171.

ARMENIACA persicæ foliis, fructu exsuc. Amm. *Ruth.* 273. *t.* 30.

Le mot amandier, *amygdalus*, αμυγδαλον, est dérivé de αμυχη, gersure; il exprime l'aspect gersé, strié ou ridé que présente souvent l'enveloppe pulpeuse de la noix que nous appelons amande; mais ce même mot ne peut donner une idée également exacte de la pêche dont la forme parfaitement arrondie, la surface lisse, agréablement duveteuse et brillante des plus vives couleurs, offre, en fait de fruits, ce que la nature a créé de plus régulier. Il est vrai qu'à l'époque où les anciens ont donné le nom d'Amandier à l'arbre qui est devenu le type de notre genre, ils ne pouvaient prévoir que nos méthodes ou systèmes de classification auraient réuni, sous une même dénomination, les végétaux producteurs de l'amande et de la pêche. L'Amandier nain croît naturellement dans plusieurs contrées de l'Asie septentrionale; il est admis depuis assez long-temps dans nos jardins, où, dès la fin de mars et pendant tout avril, il se couvre de jolies fleurs roses qui produisent un

effet très-agréable. On attribue à James Sutherland les premières cultures de l'Amandier nain; elles dateraient de plus d'un siècle et demi.

Les racines de cet arbrisseau sont traçantes; elles produisent çà et là des tiges grêles, médiocrement branchues, hautes de deux à trois pieds, dont les jeunes rameaux sont garnis, dans presque toute leur longueur, de fleurs presque sessiles, solitaires ou géminées, aux places où étaient attachées les feuilles de l'année précédente et disposées en une sorte d'épi. Les feuilles, qui ne font que commencer à paraître, lorsque les fleurs sont déjà complètement épanouies, ne se développent entièrement que lorsque celles-ci sont passées; elles sont alternes, lancéolées-linéaires, rétrécies à leur base, pétiolées, glabres, d'un vert gai, finement et simplement dentées en leurs bords. Le calice de chaque fleur est monophylle, tubulé, partagé à son bord en cinq découpures ovales, finement denticulées, et muni à sa base de quelques petites écailles presque imbriquées. La corolle est composée de cinq pétales ovales-oblongs, insérés à la base des sinus formés par les divisions calicinales, et quatre fois plus longs que celles-ci. Les étamines, au nombre de vingt à vingt-cinq, sont plus courtes que les pétales, à filamens inégaux, insérés sur plusieurs rangs, au-dessous de ces dernières, et terminés par de petites anthères jaunâtres, à deux loges. L'ovaire est supère, ovale, velu, surmonté d'un style également velu dans la plus grande partie de son étendue, et terminé par un stigmate en tête. Le fruit est un drupe ovale, coriace, couvert d'un duvet épais, et dont le noyau renferme une ou deux petites amandes amères.

L'Amandier nain s'accommode de tous les terrains et n'exige aucun soin particulier. On le multiplie facilement de toutes les manières; on sème les amandes en rigoles dans une terre sèche et néanmoins substantielle; on peut également éclater les racines et former autant d'arbustes de chacun des nombreux rejetons ou drageons enracinés qui entourent la tige-mère; ces mêmes rejetons peuvent encore être distribués en boutures qui reprennent en peu de temps, surtout lorsqu'elles sont étouffées; mais la greffe est le moyen le plus efficace pour obtenir de beaux sujets exempts de dégénération; on la pratique ordinairement sur prunier, et l'on obtient régulièrement des fleurs la seconde année après l'opération.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice. Fig. 2. Une étamine grossie. Fig. 3. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 4. Un jeune fruit. Fig. 5. Une feuille entièrement développée.



Phlomis Leonurus.

Phlomide queue de Lion.

'E LION. *PHLOMIS LEONURUS.* ♄

Famille des *Labiées.*

UE.

ala, oblonga, labiata;
3-fido. Stamina 4,
: stylo simplici ;



Phlomis Leonurus.

Phlomide queue de Lion.

PHLOMIDE QUEUE DE LION. *PHLOMIS LEONURUS.* ♄

Didynamie-Gymnospermie. Famille des *Labiées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, angulatus,* 5-*dentatus.* Corolla 1-*petala, oblonga, labiata; labio superiore villoso, fornicato, sub*-2-*fido; inferiore* 3-*fido.* Stamina 4, *didynama; antheris non punctatis.* Ovarium *superum,* 4-*lobum; stylo simplici; stigmate* 2-*fido.* Semina 4, *in calyce persistente recondita.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PHLOMIS caule fruticoso; foliis lanceolatis, serratis; calycibus decagonis, decemdentatis, muticis; corollâ longissimâ.

PHLOMIS Leonurus. Linn. *Mant.* 412. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 127. — Curt. *Bot. Mag. n. et t.* 478. — Poir. *Dict. Encyc.* 5. 278. — Berg. *Flor. cap.* 151. — Knorr *Del. hort.* 2. *t.* 1. — Sabbat. *Hort.* 3. *t.* 44. — Kniph. *Cent.* 2. 54.

LEONURUS Capitis Bonæ Spei. Breyn. *Cent.* 171. *t.* 86. — Seba *Mus.* 1. *p.* 22. *t.* 14. *f.* 1.

LEONURUS Africana. Mill. *Dict.* 1. — Boerh. *pl. Lugd.-Bat.* 180.

SIDERITIS Africana, flore aureo oblongo. Barth. *Act.* 2. *p.* 57.

STACHYS Africana frutescens angustifolia, flore longissimo phœniceo, Leonurus dicta. Moris. *Hist.* 3. *p.* 383. *s.* 11. *t.* 10. *f.* 17.

LEONOTIS Leonurus. *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 410.

Le nom φλομος, dérivé de φλοξ, flamme, a été donné par les Grecs à une plante velue et cotonneuse dont les feuilles, faute d'autre substance

alors plus convenable, étaient employées par eux à la confection des mèches de lampes. Selon Pline (lib. xxv, cap. 10), cette plante serait notre *verbascum tomentosum* ou *phlomoides*, dont, en effet, la feuille facilement combustible et très-velue, favorise parfaitement l'ascension capillaire de l'huile par un conduit incliné et garni intérieurement d'une lanière de la feuille. Les botanistes modernes ont appliqué génériquement le nom *Phlomis* à un groupe de plantes dont quelques-unes, par le tissu duveteux de leurs feuilles, justifient assez bien l'idée qu'attachaient les Grecs à leur dénomination qui devient insignifiante pour d'autres, chez lesquelles les feuilles sont entièrement glabres; au nombre de ces dernières se place le *Phlomis leonurus*, dont le brillant épi verticillé a quelque ressemblance, quant à la couleur et à la disposition des fleurs, avec la queue du lion que l'on représente emblématiquement sur les blasons. Cette plante, trouvée primitivement dans les plaines brûlantes de l'Éthiopie, croît également aux environs du Cap de Bonne-Espérance et même sur toute la côte occidentale de l'Afrique, où Palisot de Beauvais l'a observée dans son voyage à Oware et Bennin. Elle a été apportée en Europe, il y a fort long-temps, puisque J. Breynius, qui a publié ses Centuries en 1678, la range parmi celles qu'il a vues dans les jardins de la Hollande. Avant 1720 elle était cultivée à l'université de Leyde, et antérieurement encore, en 1712, elle faisait partie de la collection des pharmaciens de Londres, à leur jardin de Chelsea. C'est une plante magnifique et très-remarquable dans la nombreuse famille des labiées; elle fait un des plus beaux ornemens des jardins, par la grandeur, le nombre et l'éclat de ses fleurs qui durent ou se succèdent depuis le mois de septembre jusqu'en novembre.

La tige de la Phlomide queue de lion est frutescente; elle peut

s'élever à la hauteur de cinq ou six pieds, en se divisant en rameaux, dont les plus jeunes sont en partie herbacés, profondément sillonnés, à quatre angles obtus. Les feuilles sont lancéolées, également dentées, glabres en dessus, portées sur de courts pétioles et opposées de même que les rameaux. Les fleurs sont sessiles, très-grandes et très-belles, d'un jaune orangé, tirant sur le rouge de feu, disposées quarante à cinquante ensemble par verticiles écartés, et formant, dans la partie supérieure des rameaux, un superbe épi interrompu. Ces fleurs sont munies, à leur base, de nombreuses bractées linéaires, très-aiguës, formant une sorte de collerette. Le calice est tubulé, trois fois plus court que la corolle, à peine pubescent, à dix angles et à dix dents alternativement plus longues et plus courtes. La corolle est monopétale, longue d'environ deux pouces, tubulée dans plus de la moitié de son étendue, partagée dans le reste en deux lèvres, dont la supérieure presque droite, un peu en voûte, très-velue ainsi que presque tout le tube; et l'inférieure beaucoup plus courte, presque glabre, à trois divisions ovales. Les étamines, au nombre de quatre, sont didynames; elles ont leurs filamens velus dans la moitié de leur longueur, insérés dans le haut du tube, cachés sous la lèvre supérieure, et terminés par des anthères à deux lobes et non ponctuées. L'ovaire est supère, à quatre lobes, en partie enveloppé par un disque irrégulier et surmonté d'un style filiforme, terminé par deux stigmates inégaux. Le fruit consiste en quatre graines oblongues, placées au fond du calice persistant.

On cultive cette espèce dans un mélange de parties égales de terre franche et de terreau de bruyère; on la plante en pot ou en caisse afin de pouvoir la rentrer l'hiver dans l'orangerie. On peut la multiplier de graines; mais comme elle reprend très-facilement de boutures, on

préfère employer ce dernier moyen qui est beaucoup plus expéditif; on le pratique ordinairement à la fin de l'été sur couche et sous des cloches où, jusqu'à la reprise parfaite, l'on ne permet que rarement l'accès de l'air extérieur.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et étalée afin de faire voir les étamines.
Fig. 2. L'ovaire et le style.



Aconitum paniculatum.

Aconit paniculé.

[illegible]

[illegible] l'écume de Cerbère, [illegible] des enfers. On [illegible] l'ouverture par laquelle le [illegible] croissait en grande [illegible]



ACONIT PANICULÉ. *ACONITUM PANICULATUM.* ♃

Polyandrie-Trigynie. Famille des *Helléboracées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *5-phyllus, inæqualis, coloratus; foliolo superiori concavo, galeato vel cucullato.* Corolla *polypetala, irregularis; petalis 2 superioribus calcaratis, sub galeâ calycis latentibus; ungue longissimo, canaliculato.* Stamina *numerosa.* Ovaria 3–5, *supera.* Capsulæ *totidem, erectæ, polyspermæ, intùs dehiscentes.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ACONITUM foliis glaberrimis, quinquepartitis; laciniis cuneato-lanceolatis, inciso-dentatis; floribus racemoso-paniculatis; galeâ apice incurvâ, anticè rostratâ; petalorum calcare saccato et recurvo.

ACONITUM paniculatum. Lam. *Dict. Enc.* 1. *p.* 33. (*excluso synon. Clusii.*) Spreng. *Syst. veget.* 2. 621.

ACONITUM hebegynum. De Cand. *Syst. natur.* 1. 376. — Id. *Prodr.* 1. 59. — Sering. *Mus. helv.* 1. *p.* 143. *t.* 15. *f.* 18. 19.

ACONITUM cammarum. Lin. *Spec.* 751. (*excl.* var. a *et* b. *Willd. et Jac.*)

ACONITUM lycoctonum nonum, etc. Clus. *Hist. XCVII.*

L'Aconit, selon la fable, avait été produit par l'écume de Cerbère, lorsque Hercule enchaîna ce monstre et l'arracha des enfers. On montrait auprès d'Héraclée, dans le royaume du Pont, l'ouverture par laquelle le héros était sorti du gouffre infernal, et l'Aconit croissait en grande abondance aux environs. Aristote, Nicandre et Pline rapportent la

202.

même fable avec peu de différence. Selon Diodore de Sicile, ce fut Hécate qui apprit aux hommes les dangereuses propriétés de l'Aconit.

Malgré les coupes successives auxquelles les progrès de la science des végétaux ont dû soumettre le genre Aconit, il est néanmoins resté fort nombreux en espèces : quelques auteurs en admettent près de cent (1); d'autres (2), il est vrai, ne considérant la plupart de ces espèces que comme de simples variétés, en ont réduit de beaucoup le nombre. Presque toutes sont originaires des grandes chaînes de montagnes du nord de l'ancien continent. C'est sur l'une d'elles, selon Théophraste (3), au sein de cette antique Bithynie, si fertile en divins souvenirs, que fut observé le premier Aconit; on tira ce nom de celui de la ville d'Acones, auprès de laquelle la plante se trouvait en grande abondance. Strabon parle d'un peuple ou plutôt d'une horde de brigands qui habitaient les montagnes de la Sardaigne et que l'on appelait Aconites : n'est-il point vraisemblable que l'herbe des montagnes, dont les propriétés redoutables inspiraient autant d'appréhension que les brigandages des montagnards, ait été appelée symboliquement Aconit, du nom de ces peuples, tant à cause de son habitation que de la crainte assez naturelle de la rencontrer sur son passage, et d'être atteint par la mortelle influence de son venin que l'on croyait, assez généralement, pouvoir être absorbé par le froissement et même par le simple contact de la plante (4). Quoi qu'il en soit, d'après le cruel usage auquel on faisait quelquefois servir l'Aconit, les anciens employaient souvent ce mot pour désigner les poisons en général.

Un grand nombre d'accidens funestes et les expériences de plusieurs auteurs sur différens animaux, ont confirmé aux modernes les effets délétères des Aconits. Ces plantes doivent être comptées au nombre des poisons les plus dangereux qui croissent naturellement dans nos climats. Cependant, le docteur Stoerck et quelques autres n'ont pas craint d'en essayer l'usage en médecine, et ils disent les avoir employées avec succès dans les rhumatismes chroniques, la goutte, les

(1) Sweet hortus Britannicus : *or, a Catalogue of plants cultived in the gardens of great Britain*, etc., etc.

(2) A. P. De Candole : *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis*, etc., etc.

(3) *Hist. plant.*, lib. IX, cap. 19.

(4) *Dioscorides*, lib. IV, cap. 77.

scrofules, la syphilis et même les fièvres intermittentes. On sait, du reste, que les substances les plus salutaires deviennent, lorsqu'elles sont administrées à contre-temps, des poisons fort actifs : et que l'arsenic, l'acide hydrocyanique, la strichnine, la morphine, etc., etc., sont entre les mains des médecins prudens et expérimentés, des armes puissantes contre les maladies les plus invétérées.

Comme plantes d'ornement, plusieurs Aconits ont été introduits depuis long-temps dans nos jardins, où leurs fleurs, d'une forme singulière, en général d'un beau bleu, jaunes dans quelques espèces seulement, font un effet très-agréable; l'Aconit paniculé est de ce nombre; il est sauvage dans les Pyrénées, les Alpes et plusieurs autres montagnes de l'Europe; il a donné, depuis quelques années par la culture, une belle variété à fleurs mêlées de bleu et de blanc, et cette variété, qui fleurit en juillet et août, s'est rapidement répandue dans les jardins des amateurs.

Sa racine, qui est tubéreuse, oblongue, brunâtre extérieurement, produit une tige lisse, luisante, droite, haute de deux à trois pieds, divisée dans sa partie supérieure en rameaux étalés. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, d'un vert foncé et luisant en dessus, plus pâles en dessous, glabres des deux côtés, divisées jusqu'à leur base en cinq découpures ovales-lancéolées, cunéiformes inférieurement, partagées elles-mêmes en plusieurs divisions. Les fleurs, qui sont d'un beau bleu dans l'espèce primitive, sont presque blanches et seulement bordées de bleu clair dans la variété dont nous donnons la figure. Ces fleurs grandes, pédonculées, disposées en une grappe terminale et en plusieurs grappes latérales, forment dans leur ensemble une panicule pyramidale. Le calyce est composé de cinq folioles colorées, pétaliformes, irrégulières, dont la supérieure avec la forme d'un casque a son bord antérieur prolongé en pointe aiguë. La corolle est formée de huit à dix pétales très-inégaux : les inférieurs linéaires, fort petits; les deux supérieurs portés sur un onglet très-long, cachés en entier sous le casque du calice, ayant supérieurement la forme d'une sorte de cornet recourbé et se terminant par une petite lame échancrée. Les étamines, au nombre de trente et plus, ont leurs filamens dilatés à leur base. Les ovaires, au nombre de trois, et quelquefois de quatre ou de cinq, sont supérieurs, oblongs, rapprochés, surmontés chacun d'un style court, à stigmate simple. Il leur succède autant de capsules droites,

pointues, à une loge s'ouvrant par la partie interne, et contenant chacune plusieurs graines.

Il ne faut, pour les Aconits en général et pour l'Aconit paniculé en particulier, aucun soin extraordinaire; il se plaît dans tous les terrains, pourvu qu'il y trouve une terre substantielle et une humidité modérée qu'il est très-facile de lui procurer. On le multiplie par l'éclat des racines que l'on pratique ordinairement en automne; il faut avoir la précaution de remettre de suite en terre les éclats que l'on aura séparés de la plante-mère.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un des pétales supérieurs. Fig. 2. Les ovaires et les étamines de grandeur naturelle. Fig. 3. Une étamine vue à la loupe.



Amaryllis Atamasco.

Amaryllis de Virginie.

AMARYLLIS DE [illegible]RGINIE. *AMARYLLIS ATAMASCO.* ♃

[illegible]. Famille des *Narcissées*.

[illegible]

[illegible], [illegible] 6-instructé; [illegible] 6; filamentis fauci tubi insertis. Ovarium *inferum: stylo simplici; stigmate 3-fido.* Capsula *3-valvis, 3-locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

AMARYLLIS spathâ [illegible], [illegible], [illegible], flore pedicellato; corollâ [illegible], subaequali, erectâ, basi breviter tubulosa; staminibus declinatis, aequalibus.

AMARYLLIS Atamasco. Lin. *Spec.* 293. — Willd. *Sp.* 2. p. 51. — [illegible] 1. p. 221. — Curt. *Bot. Mag.* n. et t. 239. — [illegible]. — *Hort.* [illegible] t. 223. — [illegible] *Bot.* [illegible].

LILIO-NARCISSUS Virginiensis. Catesb. *Carol.* 3. p. 1[illegible]. — [illegible]

[illegible]

[illegible] NARCISSUS [illegible], [illegible] Pluk. [illegible]

[illegible]-NARCISSUS [illegible] monanthos albus. Moris. [illegible] 2. p. [illegible] 4. t. 24. [illegible] *Inst.* 386.

LILIO-NARCISSUS [illegible] gramineis. [illegible] *Elys* [illegible]

[illegible]

[illegible] celui qu'on lui donne [illegible] dans la Caroline et la Virginie, croît en abondance dans les [illegible] pâturages qui sont au pied des [illegible] promène tran-[illegible]



AMARYLLIS DE VIRGINIE. *AMARYLLIS ATAMASCO.* ♀

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla 1-*petala, infundibuliformis,* 6-*fida; fauce squamulis* 6-*instructa: limbo æquali aut inæquali, partim reflexo.* Stamina 6; *filamentis fauci tubi insertis.* Ovarium *inferum; stylo simplici; stigmate* 3-*fido.* Capsula 3-*valvis.* 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

AMARYLLIS spathâ bifidâ, acutâ, uniflorâ; flore pedicellato; corollâ campanulatâ, subæquali, erectâ, basi breviter tubulosâ; staminibus declinatis, æqualibus.

AMARYLLIS Atamasco. Lin. *Spec.* 293. — Willd. *Sp.* 2. *p.* 51. — Lam. *Dict. Enc.* 1. *p.* 121. — Curt. *Bot. Mag. n. et t.* 239. — Red. *Lil.* 1. *n. et t.* 31. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 223. — Schkuhr *Bot. handb. t.* 30. — Pursh *Amer. sept.* 1. 122.

LILIO-NARCISSUS Virginiensis. Catesb. *Carol.* 3. *p.* 12. *t.* 12.

LILIO-NARCISSUS vernus angustifolius, flore purpurascente. Barrel. *Icon.* 994.

LILIO-NARCISSUS liliflorus Carolinianus, flore albo singulari cum rubedine diluto. Pluk. *Alm.* 220. *t.* 42. *f.* 3.

LILIO-NARCISSUS Indicus pumilus monanthos albus. Moris. *Hist.* 2. *p.* 266. *s.* 4. *t.* 24. *f.* 4. — Tournef. *Inst.* 386.

LILIO-NARCISSUS minimus foliis gramineis. Rudb. *Elys.* 2. *p.* 94. *t.* 16.

ZEPHYRANTHES atamasco. Herb. *Append.*

Cette Amaryllis, à laquelle on a laissé pour nom spécifique latin celui qu'on lui donne vulgairement dans la Caroline et la Virginie, croît en abondance dans les riches pâturages qui sont au pied des montagnes bleues, et au milieu desquels la Shenandoah promène tranquillement ses eaux; elle est connue en Europe et cultivée dans nos

jardins depuis plus de deux siècles. Ses fleurs, qui s'épanouissent en juillet, n'ont point, il est vrai, l'éclat auquel nous a habitué le nom brillant d'Amaryllis, néanmoins elles tiennent encore avec avantage leur place dans une corbeille de liliacées.

Sa racine est un bulbe ovoïde, renflé à sa base, brunâtre extérieurement, de la grosseur d'une petite noix; elle donne naissance à six ou huit feuilles linéaires, étroites, glabres, étalées ou peu redressées, plus longues que la hampe. Celle-ci est cylindrique, glabre, haute de six à huit pouces, terminée à son sommet par une fleur droite ou un peu penchée, blanche intérieurement, légèrement teinte de pourpre en dehors, portée sur un court pédoncule caché et environné, à sa base, par une spathe monophylle, membraneuse, partagé à son sommet en deux divisions pointues et souvent rougeâtres. Cette fleur est composée, 1° d'une corolle monopétale, en entonnoir, à tube très-étroit à sa base, et évasé en cloche à son limbe, qui est divisé en six découpures oblongues, pointues, presque égales entre elles; 2° de six étamines à filamens insérés à la base du tube de la corolle, et plus courts que ses divisions; 3° d'un ovaire inférieur, à trois angles arrondis, surmonté d'un style filiforme, plus long que les étamines, mais plus court que la corolle, et terminé par trois stigmates. Le fruit est une capsule à trois valves et à trois loges contenant plusieurs graines.

Quoique l'on pût, à la rigueur, laisser l'Amaryllis de Virginie passer l'hiver en pleine terre de bruyère, avec la simple précaution de la couvrir d'une litière épaisse, on est cependant exposé à trouver, au printemps, son bulbe pourri; c'est pourquoi on préfère, à l'automne, la planter dans des pots, la soigner ensuite dans l'orangerie pour la culbuter et la mettre en place au retour de la belle saison; on ne lui donne que la quantité d'eau rigoureusement suffisante pour entretenir sa végétation, et on la préserve, autant que possible, de la trop grande ardeur du soleil. Comme ses graines parviennent rarement en maturité, les moyens de multiplication se bornent, pour nous, à la séparation des caïeux que l'on opère à la fin de l'été; alors aussi les bulbes doivent être abandonnés au repos dans un endroit sec, et entourés de sable.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire, le style et les stigmates. Fig. 2. La corolle fendue longitudinalement, et développée pour laisser voir les étamines. Fig. 3. Une feuille.



Plumbago rosea.

Dentélaire rose.

[illegible] *[illegible]* ROSEA. ♄

Pentandrie [illegible]

[illegible]

[illegible] rapprochée, on [illegible] d'exciter, par la [illegible] une salivation [illegible] mais l'usage de ces ra- [illegible] qu'a [illegible] *l'Hémionite* sont [illegible] est [illegible]



DENTELAIRE ROSE. *PLUMBAGO ROSEA.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Plumbaginées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*dentatus*. Corolla 1-*petala*, *infundibuliformis*; *limbo* 5-*fido*, *æquali*. Stamina 5; *filamentis glandulis hypoginis insidentibus*. Ovarium *superum*; *stylo simplici*; *stigmatibus* 5. Capsula 1-*locularis*, 1-*sperma*, *calyce vestita*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PLUMBAGO caule geniculis gibbosis; foliis petiolatis, ovatis, glabris; floribus spicatis, terminalibus.

PLUMBAGO rosea. LIN. *Spec.* 215. — WILLD. *Spec.* 1. *p.* 838. — LAM. *Dict. Enc.* 2. *p.* 269. — CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 230. — AIT. *Hort. Kew.* 1. 205. — ID. *ed.* 2. 1. 324. — SPRENG. *Syst. veg.* 1. 537.

PLUMBAGO zeylanica, folio splendente. BURM. *Zeyl.* 195.

Radix vesicatoria. Rumph. Amb. 5. *p.* 453. *t.* 168.

INDIQUER les véritables motifs qui ont fait adopter le nom de *Plumbago* pour un genre de plantes dont aucune, dans ses diverses parties, ne rappelle les qualités caractéristiques du plomb, n'est chose ni facile, ni persuasive; aussi nous bornons-nous à rapporter, touchant cela, les opinions émises avant nous, sans chercher à rallier la nôtre à aucune d'elles. Selon Pline (lib. XXV, cap. 13), la racine de la plante appelée, de son temps, *Plumbago*, mâchée et appliquée sur les yeux, avait la propriété de guérir la maladie que l'on désignait par le mot *plumbum* et qui paraît être notre cataracte. A une époque plus rapprochée, on aurait reconnu, dans plusieurs *Plumbagos*, la faculté d'exciter, par la mastication de leurs racines, à la vérité fort caustiques, une salivation abondante et efficace dans les maux de dents; mais l'usage de ces racines communique aux dents une teinte plombée qui ne s'efface qu'à la longue. De cette double propriété de la racine des *Plumbagos* sont nées les deux dénominations latine et française. La Dentelaire rose est originaire des Indes, où ses racines sont employées pour pratiquer des vésicatoires. Elle a été apportée en Europe, il y a cinquante et quelques années (en 1777), par le Dr Fothergill, et depuis on la cultive comme

204.

plante d'ornement dans nos serres, où ses épis de fleurs, d'un rose éclatant et un peu foncé, font un très-bel effet, par leur succession continue pendant tout l'été; et même jusqu'en novembre et décembre.

Sa racine est épaisse, noueuse et comme tubéreuse; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges ligneuses à leur base, ayant leurs articulations inférieures renflées et un peu noueuses, divisées en quelques rameaux faibles, grêles, glabres, articulés et fléchis en zigzag, hauts de trois à quatre pieds, et ayant besoin d'appui pour se soutenir. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, semi-amplexicaules à leur base, ovales ou ovales-lancéolées, aiguës, lisses et d'un beau vert, entières ou à peine dentées en leurs bords. Ses fleurs sont disposées au sommet des rameaux, au nombre de cinquante et plus, en un épi simple ou quelquefois rameux dans sa partie inférieure; chacune d'elles est munie à sa base de deux bractées inégales, dont la supérieure plus grande est bifide. Leur calice est monophylle, tubuleux, pentagone, d'un rouge foncé, hérissé de nombreux poils glanduleux, et divisé à son bord en cinq dents très-courtes. La corolle est monopétale, infondibuliforme, d'un rose foncé tirant sur le rouge de grenade, à tube grêle, moitié plus long que le calice, et à limbe partagé en cinq découpures ovales, égales, ouvertes. Les étamines, au nombre de cinq, un peu plus courtes que le tube de la corolle, ont leurs filamens très-menus, attachés chacun sur une glande inséréé à la base de l'ovaire, et ils portent à leur sommet des anthères alongées, à deux loges. L'ovaire est supérieur, ovale; le style filiforme, pubescent, de la longueur du tube de la corolle, et terminé par cinq stigmates linéaires. Le fruit est une petite capsule monosperme, enveloppée par le calice persistant.

Le sol convenable à la Dentelaire rose est le terreau de bruyère suffisamment humecté; on tient constamment la plante dans la serre chaude, et comme il est rare qu'elle donne des graines parfaitement mûres, on ne peut, souvent, la propager que par boutures, ou mieux encore par l'éclat des racines que l'on opère vers la fin de l'hiver.

Un pied de cette plante, placé à l'exposition de la Société d'agriculture et de botanique de Louvain, en 1822, par M. Herzog, y a mérité une mention particulière.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Les deux bractées qui sont à la base de chaque fleur. Fig. 2. Le calice. Fig. 3. Les étamines et le pistil. Fig. 4. Le pistil seul. Toutes ces parties sont vues à la loupe.



Sempervivum glutinosum

Joubarbe glutineuse.



JOUBARBE GLUTINEUSE. *SEMPERVIVUM GLUTINOSUM.* ♄

Dodécandrie-Polygynie. Famille des *Crassulées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 6-12-*partitus.* Corolla 5-12-*petala.* Stamina 12-24. Ovaria 6-12, *supera.* Capsulæ 6-12, 1-*loculares, polyspermæ, intùs* 2-*valves; marginibus valvarum seminiferis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SEMPERVIVUM caule glutinoso, basi frutescente, supernè herbaceo; foliis cuneiformibus, denticulato-ciliatis; floribus 8-10-*andris, racemoso-paniculatis.*

SEMPERVIVUM glutinosum. *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 172.— Willd. *Sp.* 2. *p.* 931. — Jacq. *Hort. Schœnbr. vol.* 4. — *Bot. reg.* 278. — *Bot. Mag.* 1963. — De Cand. *Prodr.* 3. 411. — Spreng. *Syst. veg.* 2. 468. — Haw. *Pl. succul.* 165. — Poir. *Dict. Enc. supp.* 5. 176.

Les deux noms français et latin qui, dès l'établissement des méthodes botaniques, ont été adoptés pour ce genre, ont chacun une signification différente; le mot français Joubarbe est la traduction littérale de *barba-jovis,* dénomination triviale, appliquée, de temps immémorial, à plusieurs plantes garnies d'un duvet blanc qui rappelle la barbe dont les peintres et les poètes ont orné la figure du maître des dieux : et l'une de ces plantes a pu être comptée au nombre de celles qui firent primitivement partie du genre. Le mot *Sempervivum,* beaucoup plus expressif en lui-même, quoiqu'il soit loin d'être exclusif au genre de plantes qui nous occupe, rend exactement la propriété qui caractérise ces plantes, de conserver, en toutes saisons et sous toutes les températures propres à la vie végétale, un même aspect de fraîcheur et de croissance; il n'est que la traduction du nom *aizoon,* αειζωον, qu'elles portaient chez les Grecs, selon le témoignage de Dioscorides (iv, 89-91), et ce dernier mot est composé de l'adverbe αει, *semper,* et de l'adjectif ζωος, *vivus.* Ces noms laissent, sans doute, beaucoup à désirer sous le rapport de la justesse, mais ils ont été admis par les réformateurs du langage de la science, et conservés par tous les auteurs

qui leur ont succédé. La Joubarbe glutineuse est originaire de l'île de Madère; elle a été apportée en Angleterre par F. Masson, il y a un peu plus de cinquante ans, en 1777; et depuis lors elle est généralement cultivée. Ses fleurs paraissent en juillet, août et septembre.

Sa tige est ligneuse inférieurement, haute de six pouces à un pied; elle se divise en plusieurs rameaux redressés, herbacés, enduits d'un suc très-visqueux, longs d'un pied ou plus, et très-divisés dans leur partie supérieure. Les feuilles placées à la base des rameaux sont larges, cunéiformes, très-charnues, glabres, denticulées-ciliées en leurs bords, la plupart rapprochées les unes des autres en une sorte de rosette; celles de la partie supérieure des rameaux sont beaucoup plus petites, concaves d'un côté, convexes de l'autre, visqueuses comme les rameaux. Les fleurs sont jaunes, nombreuses, disposées, dans la partie supérieure des rameaux, en plusieurs grappes unilatérales, bifurquées, étalées et formant souvent une large panicule. Le calice est monophylle, charnu, plus court que les pétales, persistant et à huit ou dix dents. La corolle est composée de huit à dix pétales lancéolés, insérés sur le calice, et alternes avec ses dents. Les étamines, en nombre double des pétales, et insérées un peu au-dessous d'eux, ont leurs filamens de la même longueur que ces derniers, terminés par des anthères arrondies, à deux loges. Les ovaires sont supérieurs, oblongs, pointus, disposés circulairement au nombre de huit à dix; chacun d'eux, surmonté d'un style recourbé, terminé par un stigmate simple, devient une capsule oblongue, pointue, un peu comprimée sur les côtés, polysperme, à une seule loge qui s'ouvre longitudinalement en deux valves par son angle interne.

On cultive la Joubarbe glutineuse en pot, et dans une terre franche et légère; il faut avoir soin, comme pour toutes les plantes grasses en général, de garnir le fond des vases avec des petits cailloux ou du gros gravier, afin que l'eau superflue aux besoins de la végétation, ne reste point en contact avec les racines qu'elle pourrirait infailliblement. On la rentre dans l'orangerie pendant l'hiver; on la multiplie de graines semées au printemps, ou des boutures que l'on fait dans le courant de l'été, et sous châssis. Les arrosemens doivent être fort modérés, surtout pendant le repos de la plante.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Partie inférieure de la tige. Fig. 2. Sa partie supérieure.



Coffea Arabica.

Cafeyer. d'Arabie.

CAFEYER [illegible]

[illegible]

[illegible]ACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] Corolla [illegible] [illegible]

[illegible] SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] *[illegible]sulis.*

[illegible] 1. [illegible] *Spec.* [illegible] — [illegible] p. 550. — Id. *Ill.* t. 160. — [illegible] 1. 229. — Id. *ed.* 2. t. 374. — [illegible] *Caff.* 59. — Sutander [illegible] *stock.* [illegible] — Gaertn. *Sem.* 1. p. 118. t. [illegible] — [illegible]

[illegible]*INUM* arabicum lauri foliis [illegible]

[illegible] *t.* 32.

[illegible]*MO* [illegible] Ægyptiaca, fructu baccis lauri [illegible]

[illegible]

[illegible] que celui qu'on [illegible] du quinzième siècle [illegible] de ce fruit, [illegible] Café; mais les deux [illegible] qu'on fait à ce sujet [illegible] beaucoup de rapport. Selon les uns, ce fut un supérieur [illegible] d'Arabie, qui [illegible]



Cafeyer d'Arabie

CAFEYER D'ARABIE. *COFFEA ARABICA.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Rubiacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *minimus, 4-5-dentatus*. Corolla 1-*petala, infundibuliformis; limbo* 5-*partito*. Stamina 5, *exserta*. Ovarium *inferum; stylo simplici; stigmatibus* 2. Bacca *ovata, 2-locularis, 2-sperma; seminibus hinc planis, sulcatis, indè convexis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

COFFEA foliis ovatis, acuminatis; floribus axillaribus, aggregatis; corollis quinquefidis.

COFFEA Arabica. LINN. *Spec.* 245. — WILLD. *Spec.* 1. *p.* 973. — LAM. *Dict. Enc.* 1. *p.* 550. — ID. *Ill. t.* 160. — BLACKW. *Herb. t.* 337. — AIT. *Hort. Kew.* 1. 229. — ID. *ed.* 2. 1. 374. — KNIPH. *Cent.* 11. *n*° 32. — *Hort. Cliff.* 59. — SILANDER *Act. stock.* 1757. — SIMS *Bot. Mag.* 1303. — GÆRTN. *Sem.* 1. *p.* 118. *t.* 25. — SPRENG. *Syst. veg.* 1. 755.

JASMINUM arabicum lauri folio, cujus semen apud nos *café* dicitur. JUSS. *Act. paris* 1713. *p.* 391. *t.* 7.

JASMINUM arabicum, castaneæ folio, flore albo odoratissimo. TILL. *Pis.* 87. *t.* 32.

EVONYMO similis Ægyptiaca, fructu baccis lauri simili. BAUH. *Pin.* 498.

BOUN. ALPIN. *Ægypt. ed.* 1. *p.* 26. *t.* 27. — ID. *ed.* 2. *p.* 63. *t.* 65. — ID. *ed.* 3. *p.* 36. *t.* 16.

BOUN vel BAN arbor. BAUH. *Hist.* 1. *p.* 422. — PLUK. *Alm.* 69. — PHIT. *t.* 272. *f.* 1. — PARK. *Theat.* 1622.

LE Cafeyer, dont le nom arabe *gahoüeh* exprime la propriété de rendre la force et la vigueur ou de les entretenir, vient originairement de la haute Éthiopie, où il a été connu de temps immémorial, et où son fruit est plus gros et presque aussi parfumé que celui qu'on a commencé à cueillir dans l'Arabie, vers la fin du quinzième siècle. On raconte diversement l'origine de l'usage de ce fruit, connu sous le nom de Café; mais les deux récits que l'on fait à ce sujet ont entre eux beaucoup de rapport. Selon les uns, ce fut un supérieur d'un couvent d'Arabie, qui, pour chasser le sommeil de ses moines pendant les offices

de la nuit, leur en fit boire l'infusion chaude, d'après les effets que ce fruit passait pour produire sur les boucs qui en avaient mangé. Selon d'autres, un Mollach, nommé Chadely, fut le premier Arabe qui fit usage du café, dans le dessein de se délivrer d'un assoupissement continuel, qui ne lui permettait pas de vaquer convenablement à ses prières nocturnes. Ses Derviches l'imitèrent. On ne tarda pas à s'apercevoir que cette boisson dissipait les pesanteurs de l'estomac, égayait l'esprit; et ceux même qui n'avaient pas besoin de se tenir éveillés l'adoptèrent. Des bords de la mer Rouge l'usage du café passa à Médine, à la Mecque, et, par les pèlerins, dans tous les pays mahométans.

Dans ces contrées où les mœurs ne sont pas aussi libres que parmi nous, on imagina d'établir des maisons publiques, où se distribuait le café. A Constantinople, on n'eut pas plus tôt ouvert de ces maisons, qu'elles furent fréquentées avec fureur; on n'en sortait plus. Le mufti, désespéré de voir les mosquées abandonnées, décida que cette boisson était comprise dans la loi de Mahomet, qui proscrit les liqueurs fortes. Le gouvernement fit aussitôt fermer des maisons qui déplaisaient si fort aux prêtres, et chargea les officiers de police de s'opposer à l'usage du café même dans l'intérieur des familles. Un penchant décidé triompha de toutes ces sévérités; on continua de boire de cette liqueur, et même les lieux où elle se distribuait se trouvèrent bientôt en plus grand nombre qu'auparavant. Sous la minorité de Mahomet IV, le grand visir Koproli supprima de nouveau les maisons où l'on vendait du café; mais le réglement à ce sujet, qui ne s'étendit pas plus loin que la capitale de l'empire, n'y en a pas diminué l'usage. Toutes les rues, tous les marchés en offrent de tout fait, et il n'y a point de maison dans laquelle on n'en prenne au moins deux fois le jour. Dans quelques-unes même, on en verse indifféremment à toute heure, parce qu'il est d'habitude d'en présenter à tous ceux qui arrivent, et qu'il serait également impoli de ne le point offrir, ou de le refuser.

C'est ainsi que l'usage du café a été adopté et s'est perpétué dans tout l'Orient, malgré la violence des lois et l'austérité de la religion. De ces contrées le café passa en Europe. Ce fut en 1652 qu'on commença à en faire usage à Londres, et en 1669 à Paris. Cette boisson fut d'abord un objet de fantaisie et de luxe; mais le goût s'en répandit bientôt, de proche en proche, dans toutes les conditions et dans tous les pays.

Le goût du café, devenu général, donna aux Européens l'envie de

posséder l'arbre qui produit cette graine précieuse. Les Hollandais furent les premiers qui transportèrent le Cafeyer de Moka à Batavia; et vers 1710, de Batavia à Amsterdam, où il porta des fruits. En 1713, M. Resson, lieutenant-général d'artillerie en France, donna au Jardin du Roi un jeune Cafeyer qu'il avait reçu de Hollande; et vers le même temps, un autre pied qui fut présenté à Louis XIV. Enfin, en 1720, un jeune Cafeyer, élevé dans les serres du Jardin du Roi, fut transporté aux Antilles par M. Déclieux, qui mit tant de soin à sa conservation, que le voyage s'étant prolongé, et l'eau douce étant devenue rare à bord, il arrosait ce jeune arbrisseau avec sa propre ration. C'est au dévouement de ce voyageur qu'on est redevable de la culture du café à la Martinique, à Saint-Domingue, à la Guadeloupe et dans les autres îles de l'Amérique. C'est ainsi que s'est propagée la culture d'une plante qui fournit une boisson aujourd'hui répandue dans les quatre parties du monde.

Dans son pays natal et dans les îles de l'Amérique, le Cafeyer acquiert quinze ou vingt pieds de hauteur; mais dans nos serres chaudes il ne s'élève qu'à cinq ou six pieds. Sa tige se divise en rameaux opposés, garnis de feuilles également opposées, ovales-lancéolées, glabres, luisantes, portées sur de courts pétioles. Ses fleurs sont blanches, sessiles, agréablement odorantes, disposées quatre à cinq ensemble dans les aisselles des feuilles supérieures. Elles sont composées d'un calice très-petit, à quatre ou cinq dents; d'une corolle monopétale, infondibuliforme, à limbe partagé en cinq découpures lancéolées; de cinq étamines à anthères linéaires; et d'un ovaire inférieur, surmonté d'un style terminé par deux stigmates. Le fruit est une baie ovale, arrondie, de la grosseur d'une petite cerise, d'un rouge foncé, dont la pulpe sert d'enveloppe à deux coques minces, contenant chacune une graine ovale, convexe d'un côté, aplatie de l'autre et d'une nature cornée.

Nous devons cultiver le Cafeyer en serre chaude, quoique cependant la plante ne soit point assez délicate pour exiger impérieusement le secours de la tannée; on peut la laisser l'hiver sur les tablettes ou même sur le sol de la serre. Une terre substantielle et modérément argileuse lui convient de préférence à toute autre; elle n'exige que peu d'arrosemens en hiver, mais beaucoup en été, et surtout à l'époque des fortes chaleurs; alors même on est obligé de rafraîchir, avec de l'eau, la surface des feuilles. Le dépotement annuel est de rigueur; mais il faut bien se garder dans le renouvellement des vases d'en employer de trop

grands, car les racines, qui aiment à s'étendre sur les parois, laisseraient la plante, en quelque sorte languissante, jusqu'à ce qu'elles les aient atteint. On peut multiplier cet arbrisseau par tous les moyens connus, mais le plus favorable est celui du semis avec les graines récoltées dans nos serres mêmes; on les met, immédiatement après leur maturité, chacune dans un petit pot que l'on plonge aussitôt dans la tannée, ou que l'on dépose sur une couche bien chaude; dans les circonstances favorables elles lèvent trois semaines après, et au bout d'un an elles ont fourni des plantes de plus de quinze pouces de hauteur

Selon Dumont-de-Courset, le moyen le plus sûr d'avoir beaucoup de fleurs et de fruits, de donner aux Cafeyers une verdure toujours brillante, c'est de les mettre en caisse lorsqu'ils sont parvenus à la hauteur de trois ou quatre pieds, en ayant l'attention de proportionner la dimension de la caisse à la force de l'arbrisseau; on lui fournit le compost propre aux orangers qu'on renouvelle au moins tous les deux ans, et on lui procure autant d'air nouveau et de lumière que de chaleur. Quand il est attaqué par les cochenilles, ce qui arrive trop fréquemment, il faut le laver avec de l'eau chargée de deux centièmes de potasse; cette liqueur, suffisant pour pénétrer le tissu épidermoïde et mollasse de ces insectes, les fait périr presque au moment où elle les atteint. Cette plante a encore à redouter la présence des fourmis qui gagnent ses racines et s'emparent de sa motte, surtout quand le vase est trop large ou que la température de la serre n'est point assez élevée. Dès qu'on s'aperçoit de ce nouvel accident, qui ne compromet pas moins que l'autre l'existence de la plante, il faut s'occuper de suite du dépotement et faire disparaître entièrement la colonie destructive.

La Société royale de Botanique et d'Agriculture de Gand a accordé, en 1810, le prix de belle culture à un pied de *Coffea arabica*, qui a été présenté à son exposition publique par M. L. Bauwens. En 1828, une plante semblable a obtenu la même distinction à la Société d'Horticulture d'Anvers; elle faisait partie de la belle collection de M. le conseiller d'État Membrède.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et développée pour faire voir les étamines. Fig. 2. Une étamine vue séparément. Fig. 3. Le pistil. Fig. 4, 5, etc. Fruits et graines vus sous différens aspects.



P. Bessa pinx.

Sternbergia lutea.

Sternbergie jaune.

STERNBERGIE JAUNE. *STERNBERGIA LUTEA*.

[illegible]-Monogynie. Famille des *Narcissoïdes*.

[illegible]

[illegible] 6-*partita*, *subregularis*. Stamina *basi* [illegible] [illegible]. Stigma 3-*genum*. Fructus *inferus*. Capsula 3-[illegible] [illegible]

[illegible] SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] *foliis linearibus canaliculatis*, *obtusis*, *spatha* [illegible], *obtusis stamina superantibus*.

[illegible] SPRENG. *Syst. veget.* 2. 57.

[illegible] LIN. *Syst. veget.* 329. — [illegible] *Hort. Kew.* [illegible] 2. 226. — WILLD. *Sp. plant.* 2. 50. — [illegible] *Bot. Mag.* 290. — LOBEL. *Herb. gener.* 36.

[illegible] *unifloro*, *diviso* : *corollâ æquali*, *sessili* : [illegible]

[illegible] *Hist.* 1. *p.* 164. — [illegible]

[illegible]

Le [illegible] WALDSTEIN et KITAIBEL pour une [illegible] de la Hongrie, et qu'ils [illegible] en a procuré quatre [illegible] de notre article. Elle [illegible] aux environs de Montpellier, et [illegible] découvertes on l'avait crue ori[illegible]e ou de [illegible]. DE L'ECLUSE, célèbre



…gia lutea ?

Sternbergie jaune

STERNBERGIE JAUNE. *STERNBERGIA LUTEA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissoïdes.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 1-*flora*. Corolla 6-*partita*, *subregularis*. Stamina *basi laciniarum inserta*. Antheræ 4-*loculares*. Stigma 3-*gonum*. Fructus *inferus*. Capsula 3-*locularis*. Semina *strophiolata*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

STERNBERGIA foliis linearibus canaliculatis, obtusis, spatha indivisa obtusa, laciniis oblongis, obtusis stamina superantibus.

STERNBERGIA lutea. Spreng. *Syst. veget.* 2. 57.

AMARYLLIS lutea. Lin. *Syst. veget.* 329. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 1. 415. — Id. *ed.* 2. 2. 223. — Willd. *Sp. plant.* 2. 50. — Redouté *Liliac.* 148. — Curt. *Bot. Mag.* 290. — Loisel. *Herb. génér.* 36.

AMARYLLIS spathâ uniflorâ, divisâ : corollâ æquali, sessili : stigmate simplici. L'Hér. *sert. angl.* 9.

NARCISSUS autumnalis *major.* Clus. *Hist.* 1. *p.* 164. — Park. *Parad. p.* 77. 75. *f.* 7.

COLCHINUM luteum 1. *majus.* Bauh. *pin.* 69.

Le genre *Sternbergia* a été créé par Waldstein et Kitaibel pour une plante bulbeuse et vivace des montagnes crétacées de la Hongrie, et qu'ils ont décrite dans leur belle iconographie des plantes rares de cette province germanique; ils l'ont dédié à leur ami Graf. Kasp. Sterneberg, botaniste saxon, auteur de plusieurs ouvrages estimés. Le genre Sternbergie ne compta, pendant long-temps, qu'une seule espèce; le démembrement de la grande série des amaryllis lui en a procuré quatre ou cinq autres, et parmi elles celle qui fait le sujet de notre article. Elle croît spontanément dans le Piémont, aux environs de Montpellier, et dans l'île de Noirmoutier; jusqu'à ces découvertes on l'avait crue originaire seulement d'Espagne, d'Italie ou de Thrace. De l'Écluse, célèbre

botaniste du seizième siècle, est le premier qui en ait parlé : il l'avait vue dans les vallons de quelques provinces d'Espagne, d'où il l'a rapportée. Il dit encore, page 164 de son *Hist. Plantar.*, imprimée en 1601, que depuis peu d'années on avait apporté de Thrace cette belle plante qu'il appelle *Grand Narcisse d'automne*. C'est donc de cette époque seulement qu'elle date dans nos jardins où du reste elle s'est si bien établie, qu'aujourd'hui l'on en fait des bordures qui ont le plus grand éclat aux mois de septembre et d'octobre. Le beau jaune de ses fleurs l'a rendue digne de figurer d'abord dans un genre dont le nom est la traduction grecque des mots français *éclat, splendeur, brillant*.

Sa racine est un bulbe ovoïde couvert de tuniques concentriques dont l'extérieure est brune, marbrée de nuances plus pâles : il produit à son sommet une espèce de gaîne membraneuse d'où sortent plusieurs feuilles canaliculées, étroites, longues, linéaires, obtuses, épaisses, d'un vert foncé et luisant : d'entre elles et sur le côté s'élève une hampe plus courte que les feuilles, moins verte, comprimée, terminée par une spathe monophylle, striée, diaphane, et qui, en se fendant, laisse voir une fleur droite, sessile, campanulée, monopétale, à six divisions profondes dont les trois extérieures sont un peu plus grandes. Les six étamines droites, serrées, et alternativement très-inégales en hauteur, sont attachées à la base du tube de la corolle, et entourent un style simple, surmontant l'ovaire. Celui-ci devient une capsule trigone et triloculaire qui se fait rarement observer dans nos jardins, toute commune qu'y soit la Sternbergie jaune.

Cette jolie plante n'est point du tout difficile sur la nature du terrain qu'on lui donne; elle paraît acquérir le même degré de vigueur dans les sables légers, dans le terreau de bruyère, comme dans les terres les plus substantielles; seulement il faut avoir soin de la ménager sous le rapport des arrosemens, et c'est une considération assez générale pour les plantes bulbeuses. Son oignon se divise en une infinité de caïeux qui servent à la multiplier : on les sépare lorsque les fanes sont desséchées, ce qui arrive au mois de juin, et on les replante aussitôt, ou à la fin d'août.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire et le style. Fig. 2. La corolle déployée et laissant voir les étamines.



Dielytre à belles fleurs

DICLYTRE A BELLES FLEURS. *DICLYTRA FORMOSA.* ♃

Diadelphie-Hexandrie. Famille des *Corydalées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 2-*phyllus, minimus, caducus.* Petala 4, 2 *exteriora basi æqualiter calcarata aut gibbosa.* Staminum *filamenta* 2, *basi latiora,* 3-*antherifera.* Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula *siliquæformis,* 2-*valvis,* 1-*locularis, polysperma; seminibus receptaculo filiformi, suturis utrinquè interjecto.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DICLYTRA foliis radicalibus tripinnatis; scapo nudo; floribus racemoso-subcymosis; corollis bicalcaratis; calcaribus rotundatis.

DICLYTRA formosa. De Cand. *Syst. nat.* 2. 109. — Id. *Prodr. syst. nat.* 1. 125.

FUMARIA formosa. And. *Bot. repos. t.* 393. — Sims *Bot. Mag.* 1335. — Poir. *Dict. Encyc. Supp.* 5. 684. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 239. — Dum.-Cours. *Bot. cult. ed.* 2. 7. 221.

CORYDALIS formosa. Pursh. *Fl. bor. Amer.* 2. 462. — Loisel. *Herb. génér.* 289.

CORYDALIS biaurita. Horn. *Hort. hafn.* 2. 668.

On s'est aperçu, presque dès l'institution du genre *Fumaria,* qu'il pouvait être resserré dans des limites plus naturelles que celles qui lui étaient assignées, et déjà, du consentement de Linné, Boerhaave, son ami et son généreux protecteur, en sépara quelques espèces qui donnèrent naissance à plusieurs genres nouveaux parmi lesquels on compte le *Capnorchis.* Non loin de cette époque, Borckausen instituait aussi le genre *Diclytra.* N'ayant point paru réciproquement assez distincts, non plus que de quelques autres, ces genres furent réunis, par Gærtner, sous la dénomination de *capnoides,* à laquelle, par un de ces oublis de convenances trop communs dans l'histoire des sciences, on substitua, sans motif apparent, celle de *corydalis.* Enfin ce dernier genre étant devenu, à son tour, trop nombreux, De Candolle l'a divisé, et ayant, pour son genre nouveau qui comprenait la *capnorchis* de Boerhaave et le *Diclytra* de Borckausen, à choisir entre ces deux noms, il s'est décidé

pour le dernier. Les Diclytres sont des plantes herbacées qui, par leur feuillage élégamment découpé, leurs fleurs jolies, méritent, pour la plupart, de trouver place dans nos jardins; elles appartiennent toutes aux montagnes couvertes de la Sibérie et des contrées septentrionales de l'Amérique. C'est de la Virginie, de la Caroline et même du Canada, que nous est venue la Diclytre à belles fleurs que nous admirons en juin et juillet. Elle a été introduite en Angleterre, par Arch. Menzies, en 1796.

Le collet de la racine est une souche écailleuse, couchée presque horizontalement sur la terre; de la partie supérieure naissent plusieurs feuilles trois fois ailées, portées sur de longs pétioles triangulaires, élargis à leur base; leurs folioles sont d'un vert clair, très-glabres, ainsi que toute la plante, cunéiformes, incisées ou dentées à leur sommet. Ses fleurs sont roses, pendantes, disposées en une sorte de cyme ou de grappe sur des pédicelles particuliers, munis à leurs bases de bractées lancéolées-linéaires, et portées six à quinze ensemble sur de longs pédoncules qui naissent dans les aisselles des feuilles. Le calice est à deux folioles opposées, lancéolées, très-courtes, caduques. La corolle est formée de quatre pétales soudés dans la moitié de leur étendue, et formant ainsi une corolle monopétale comprimée, prolongée au delà de sa base en deux éperons courts, arrondis, et partagée, à sa partie supérieure, en quatre divisions irrégulières, se correspondant deux à deux. Les étamines se composent de six anthères oblongues, à deux loges, portées sur des filamens rapprochés les uns des autres trois par trois. L'ovaire est supérieur, oblong, pyramidal, rétréci en un style cylindrique, élargi au-dessous du stigmate qui est en tête. L'ovaire paraît contenir une douzaine d'ovules.

La Diclytre à belles fleurs, redoutant les terrains trop humides, est en danger de périr lorsqu'on la laisse passer l'hiver en pleine terre, surtout si la saison est très-pluvieuse, comme il arrive assez fréquemment dans nos climats; on est donc obligé, non pour la soustraire au froid, de la tenir en pot et de la reléguer dans l'orangerie dès la fin de l'automne. Ses graines mûrissent rarement, ce qui ne laisse, pour nous, de moyens de multiplication que dans l'éclat des racines que l'on effectue, avec le plus de succès, en mars et avril.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Les étamines, le pistil et une des folioles du calice de grandeur naturelle.
Fig. 2. Trois étamines vues à la loupe.



P. Bessa pinx

Lavatera trimestris.

Lavatere à grandes fleurs.

LAVATÈRE A GRANDES FLEURS. *LAVATERA TRIMESTRIS.* [illegible]

[illegible] Famille des *Malvacées.*

[illegible]

[illegible] *[illegible] crosa, [illegible]* [illegible] *[illegible] ginalibus setosis, plurimis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES [illegible]

[illegible] ATERA caule herbaceo; foliis [illegible], [illegible] glabris, [illegible] solitariis, unifloris: fructu [illegible] ciato.

LAVATERA trimestris [illegible] *Spec.* 974. — Jacq. *Hort. Vind.* [illegible] *Diss.* 2. *p.* 90 [illegible] 31. *f.* 1. — Willd. *Sp.* 3. *p.* 79[illegible]. [illegible] *Syst. nat.* [illegible] 8 — [illegible] *Fl.* [illegible] 3. [illegible] [illegible] 3. — [illegible] *Cent.* [illegible] 56 — Ait. [illegible] *Upsal.* 203. — Ait. *Hort. Kew.* 2. [illegible] [illegible] Curtis *Bot. Mag.* 109.

[illegible] Clus. *Hist.* XXIII. — [illegible] — Mor. [illegible] — Tournef. *Inst.* 95. — J. Bauh. *Hist.* [illegible] [illegible] C. Bauh. *Pin.* 315. *Prod.* [illegible]

[illegible] Lam. et De Cand. *Flor. franç.* 4. [illegible]

[illegible] minor [illegible] foliis Barrel. *Ic.* 1201.

[illegible] général, aucune des Lavatères n'est déplacée dans les corbeilles [illegible] qui contribuent si efficacement à soutenir, pendant [illegible] que [illegible] fleurs [illegible] au printemps dans les [illegible], mais aucune [illegible] davantage à l'œil que [illegible] par ses grandes fleurs, s'y fait remarquer depuis près de [illegible] qu'elle y a été [illegible]. La durée de sa floraison est [illegible] pendant les mois de juillet, août et septembre, et l'on [illegible] [illegible] cette [illegible] de [illegible] latin *trimestris*, [illegible] la plante [illegible] été connue. Elle croît naturellement dans quelques parties [illegible] de la France, en Espagne, en Italie et dans le Levant. [illegible] plusieurs variétés qui, mêlées dans les plates-bandes [illegible]



Lavatère à grandes fleurs.

LAVATÈRE A GRANDES FLEURS. *LAVATERA TRIMESTRIS.* ☉

Monadelphie-Polyandrie. Famille des *Malvacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *duplex; exterior 1-phyllus, 3-fidus.* Petala 5, *cordata, basi connata.* Stamina *numerosa, 1-adelpha.* Ovarium *superum, subrotundum; stylo simplici; stigmatibus setosis, plurimis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LAVATERA caule herbaceo; foliis cordatis, lobato-angulatis; pedunculis solitaris, unifloris; fructu operculato.

LAVATERA trimestris. Linn. *Spec.* 974. — Jacq. *Hort. Vind. t.* 72. — Cavan. *Diss.* 2. *p.* 90. *t.* 31. *f.* 1. — Willd. *Sp.* 3. *p.* 795. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 1. 438. — Lam. *Fl. fr.* 3. 137. — Id. *Dict. Encyc.* 3. 432. — Mill. *Dict.* 3. — Kniph. *Cent.* 8. 56. — All. *Fl. pedem.* 1424. — *Hort. Upsal.* 203. — Ait. *Hort. Kew.* 2. 452. — — Id. *ed.* 2. 4. 220. — Curtis *Bot. Mag.* 109.

MALVA trimestris. Clus. *Hist.* xxiii. — Raj. 598. — Moris. *Hist.* 2. 520. *s.* 5. *t.* 17. — Tournef. *Inst.* 96. — J. Bauh. *Hist. pl.* 2. 950.

MALVA folio vario. C. Bauh. *Pin.* 315. *Prod.* 137. *t.* 137.

STEGIA lavatera. Lam. *et* De Cand. *Flor. franç.* 4. 836.

ALCEA minor variis foliis Barell. *Ic.* 1201.

En général, aucune des Lavatères n'est déplacée dans les corbeilles de plantes annuelles qui contribuent si efficacement à soutenir, pendant l'été, l'éclat que mille autres fleurs ont répandu au printemps dans les jardins paysagistes, mais aucune aussi ne plaît davantage à l'œil que celle qui, par ses grandes fleurs, s'y fait remarquer depuis près de deux siècles qu'elle y a été admise. La durée de sa fleuraison est constante pendant les mois de juillet, août et septembre, et l'on prétend que c'est à cette succession abondante et non interrompue de jolies fleurs qu'est dû le nom spécifique latin *trimestris,* sous lequel la plante a toujours été connue. Elle croît naturellement dans quelques parties du midi de la France, en Espagne, en Italie et dans le Levant. La culture a produit plusieurs variétés qui, mêlées dans les plate-bandes et les massifs, y produisent beaucoup d'effet.

La Lavatère à grandes fleurs a la tige herbacée, cylindrique, haute de quinze à vingt pouces, rameuse dans sa partie inférieure, un peu velue principalement vers son sommet. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, d'un vert gai, pubescentes; les inférieures cordiformes, arrondies, à peine lobées et simplement crénelées; les supérieures ovales, à plusieurs angles saillans. Ses fleurs sont grandes, très-belles, ordinairement d'un rose foncé, quelquefois couleur de chair avec des veines d'un pourpre vif, d'autres fois toutes blanches, ou blanches avec des veines purpurines : elles sont portées sur des pédoncules axillaires, solitaires, velus, plus longs que les feuilles. Leur calice est double : l'intérieur monophylle, à cinq divisions; l'extérieur aussi monophylle, mais trifide. La corolle est formée de cinq pétales en cœur, ouverts, plusieurs fois plus grands que le calice, réunis à leur base et adnés avec la base du tube formé par les étamines. Celles-ci sont nombreuses et elles ont leurs filamens réunis dans une partie de leur longueur en un tube cylindrique, mais libres dans leur partie supérieure, et terminées par des anthères presque globuleuses. L'ovaire est supérieur, orbiculaire, sillonné, surmonté d'un style divisé dans sa partie supérieure et portant douze à quinze stigmates. Le fruit est formé par la réunion de douze à quinze capsules monospermes, conniventes, rapprochées en un plateau orbiculaire, sur un réceptacle aplati, muni d'un axe dans son milieu. Chacune de ces capsules s'ouvre par son côté intérieur.

Cette plante n'exige que les soins ordinaires que l'on donne à toutes celles dont l'existence est bornée à la courte période d'une année de végétation. On sème ordinairement ses graines sur couche à la fin de mars ou au commencement d'avril, et on les repique quand elles ont atteint la hauteur de deux pouces environ; on peut aussi les semer sur place dans une terre franche et légère; cette méthode est même préférable si l'on tient à avoir des plantes robustes et plus élevées; et même si l'on veut les avoir dans leur maximum de croissance, il faut semer en automne et distribuer les jeunes plantes dans des petits pots qu'on place, vers la fin d'octobre, sous un châssis ordinaire pour les faire croître à l'abri des gelées. Au printemps on les replante en place, et l'on obtient alors les plus beaux individus que l'on puisse désirer.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un fruit entier. Fig. 2. Une graine.



P. Bessa pinx. Pan... sculp.

Vieusseuxia glaucopis.
Vieusseuxie à taches bleues.

VIEUSSEUXIE A TACHES BLEUES. *VIEUSSEUXIA GLAUCOPIS.*

[illegible]-Triandrie. Famille des *Iridées.*

Corolla *sex-partita*, [illegible] *alternis reflexis.* Stamina [illegible], [illegible]. [illegible] *tria, petaliformia.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

VIEUSSEUXIA corollæ laciniis minoribus tricuspidatis; majo- [illegible] *spermatis.*

VIEUSSEUXIA glaucopis. De Cand. *Annal. du Mus.* 2. 141. *pl.* 42. — Redouté *Liliac.* 42. — Roemer et Sch. *Syst. veget.* 1. [illegible] — Poir. *Dict. Encyc.* 8. 594.

VIEUSSEUXIA aristata. Houttuyn *Linn. pflanz. syst.* 11. [illegible] *t.* 80. — Delaroche. [illegible] *p.* 33. *n.* 2.

VIEUSSEUXIA spiralis. De Cand. *Annal. du Mus.* 2. [illegible] — Delaroche. [illegible] *p.* 31. *n.* 1. — Roemer et Sch. *Syst. veg.* [illegible]

VIEUSSEUXIA tricuspis. Spreng. *Syst. veget.* 1. 165.

IRIS tricuspis. Willd. *Spec. pl.* 1. [illegible] — Persoon *Syn.* 1. 52. — [illegible] *Kew.* 3. [illegible] — Jacq. *Ic.* [illegible] — Id. *Coll.* [illegible] *f.* 1. — Thunb. *Diss. n.* 15. — Id. [illegible] 12. — Id. *Fl. cap.* [illegible]

IRIS [illegible] *Bot. Mag.* 168 (non aliorum).

IRIS [illegible] *Supp.* 96.

[illegible] Willd. *Enum. hort. berol.* 2. 691.

[illegible] Ker in *Bot. Mag.* 696. — Id. *Irid. gen.* [illegible]

[illegible] fait partie des Iris jusqu'à ce que Delaroche, [illegible]-botaniste genevois, frappé de quelques différences, et [illegible] résultant de la réunion des étamines dont les filamens forment [illegible] tube autour du style, se soit cru fondé à l'en détacher, ainsi que [illegible] autres douées du même caractère, pour former un genre



Vieusseuxia glaucopis.
Vieusseuxie à taches bleues.

VIEUSSEUXIE A TACHES BLEUES. *VIEUSSEUXIA GLAUCOPIS.* ♃

Monadelphie-Triandrie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *sex-partita, laciniis alternis reflexis.* Stamina *tria, monadelpha.* Stigmata *tria, petaliformia.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

VIEUSSEUXIA corollæ laciniis minoribus tricuspidatis; majoribus barbatis, obtusis : caule foliisque glabris : stigmatibus stamina superantibus.

VIEUSSEUXIA glaucopis. De Cand. *Annal. du Mus.* 2. 141. *pl.* 42. — Rrdouté *Liliac.* 42. — Roemer *et* Sch. *Syst. veget.* 1. 490. — Poir. *Dict. Encyc.* 8. 594.

VIEUSSEUXIA aristata. Houttuyn *Linn. pflanz. syst.* 11. 105. *t.* 80. — Delaroche. *Dissert. p.* 33. *n.* 2.

VIEUSSEUXIA spiralis. De Cand. *Annal. du Mus.* 2. 140. — Delaroche. *Disser. p.* 31. *n.* 1. — Roemer *et* Sch. *Syst. veg.* 1. 491.

VIEUSSEUXIA tricuspis. Spreng. *Syst. veget.* 1. 165.

IRIS tricuspis. Willd. *Spec. pl.* 1. 231. — Persoon *Syn.* 1. 52. — Ait. *Hort. Kew.* 3. 488. — Jacq. *Ic. rar.* 2. *t.* 222. — Id. *Coll.* 4. 99. *t.* 9. *f.* 1. — Thunb. *Diss. n.* 15. — Id. *Prodr.* 11. — Id. *Fl. cap.* 1. 289.

IRIS pavonia. Curt. *Bot. Mag.* 168 (non aliorum).

IRIS tricuspidata. Lin. *Supp.* 98.

FERRARIA tricuspis. Willd. *Enum. hort. berol.* 2. 691.

MORÆA tricuspis. Ker *in Bot. Mag.* 696. — Id. *Irid. gener.* 36. — *Hort. Kew.* 2. 1. 111.

Cette espèce a fait partie des Iris jusqu'à ce que Delaroche, médecin-botaniste genevois, frappé de quelques différences, et surtout de celle résultant de la réunion des étamines dont les filamens forment un tube autour du style, se soit cru fondé à l'en détacher, ainsi que plusieurs autres douées du même caractère, pour former un genre

séparé qu'il a dédié à son compatriote Devieusseux. M. Ker, dans un travail qu'il vient de publier (*Iridearum genera*. Brux., 1827), en approuvant la séparation, n'a point adopté la création des Vieusseuxies qu'il considère comme trop peu distinctes des Morées, également séparées des Iris; en conséquence il a réuni les deux genres, en adoptant de préférence, et comme plus ancienne, la dénomination *Morœa*. La Vieusseuxie à taches bleues n'est pas très-ancienne dans les collections européennes; son introduction date de 1776, qu'elle fut apportée du Cap de Bonne-Espérance, et cultivée depuis, dans les jardins où ses jolies fleurs se font admirer en juin. Son nom spécifique latin *Glaucopis*, exprime les taches oculaires, bleues, entourées de dentelures violâtres et assises sur un demi-cercle noir, qui ornent ses pétales; il est formé des mots grecs γλαυκος, bleu. et ωψ, œil.

Son bulbe est arrondi; il s'en élève une hampe glabre, droite, simple, munie à sa base d'une ou deux feuilles engaînantes, étroites et qui l'égalent en longueur, c'est-à-dire, qu'elles ont, comme elle, environ dix pouces. Cette hampe, qui est encore garnie de deux ou trois petites feuilles ou écailles aiguës et d'un vert bleuâtre comme toute la plante, porte presque toujours deux fleurs s'ouvrant l'une après l'autre, et soutenues par un pédicule grêle, nu, aussi long que les bractées qui l'accompagnent. Des six divisions de la corolle, trois sont intérieures, étroites, divisées à leur sommet en trois pointes, dont celle du milieu plus longue; et trois sont extérieures, un peu barbues à leur onglet qui est droit. Leur limbe large, réfléchi et blanc, attire les yeux par une tache bleue, bordée d'une rangée de dents violettes et marquée, au centre, d'un trait semi-circulaire noir. L'ovaire, presque cylindrique et placé sous la corolle, porte un style fendu en trois stigmates pétaliformes : les étamines se réunissent par leurs filets en un tube, autour du style.

La culture et la propagation de cette jolie plante sont assez faciles : l'une se fait en terre de bruyère et avec le secours de la bache; l'autre a lieu au moyen des caïeux, que l'on sépare dès que la fane tombe flétrie, ou des graines que l'on sème sur couche et sous châssis, immédiatement après la récolte.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Division extérieure de la corolle. Fig. 2. Division intérieure. Fig. 3. L'ovaire surmonté du style entouré par les étamines, et terminé par les trois stigmates.



P. Bessa pinx.t

Le Jeune sc.

Lonicera flava

Chevrefeuille jaune.

CHÈVREFEUILLE JAUNE [illegible]

Pentandrie-Monogynie. Famille des [illegible]

[illegible]



Lonicera flava

Chevrefeuille jaune.

CHÈVREFEUILLE JAUNE. *LONICERA FLAVA.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Caprifoliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*dentatus*, *basi bracteatus*. Corolla 1-*petala*, *tubulosa*, *longa; limbo* 5-*fido*, *sæpè inæquali*. Stamina 5, *corollæ æqualia aut longiora*. Ovarium *inferum; stylo simplici*, *stigmate globoso*. Bacca 5-*locularis*, *polysperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LONICERA foliis ovatis, subtùs glaucis, cartilagineo-marginatis: summis connato-perfoliatis; floribus ringentibus, verticillato-capitatis, terminalibus.

LONICERA flava. Sims *Bot. Mag. n.* 1318.

LONICERA fraseri. Poir. *Dict. Enc. supp.* 5. 612. — Spreng. *Syst. veg.* 1. 758.

CAPRIFOLIUM fraseri. Pursh *Fl. Amer. sept.* 1. 160. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv. ed.* 2. 7. 209.

Le mot Chèvrefeuille, faisant allusion à la légèreté connue du plus agile quadrupède de nos coteaux, fut imaginé pour désigner une plante sarmenteuse, dont les rameaux, doués d'une croissance très-prompte, s'étendent et grimpent sur les rochers, s'enracinent dans leurs fissures, s'entortillent autour du tronc des arbres, se mêlent à leur couronne en s'y attachant par de nombreuses circonvolutions. Le nom étant devenu générique par l'application qu'on en a faite à beaucoup d'autres plantes qui n'offraient que de faibles différences avec le Chèvrefeuille cultivé dans les jardins, a été traduit littéralement en latin. Tournefort, dans sa méthode de classification, a considérablement

resserré le genre *Caprifolium;* il l'a restreint à six espèces, et de cette restriction naquirent les genres *Periclymenum, Diervilla, Chamæcerasus* et *Xylosteon.* Linné n'a point admis ces genres, il les a considérés comme de simples sections du genre primitif qu'il a rétabli, en remplaçant seulement le nom *Caprifolium* par celui de *Lonicera,* qui rappelle deux savans du seizième siècle : Jean Lonicerus, commentateur de Dioscorides, né, en 1499, à Orthern dans le comté de Mansfield, très-versé dans l'étude des sciences qu'il enseigna successivement à Cologne, à Strasbourg et à Marpurg où il mourut à l'âge de soixante-dix ans; et de J. Adam Lonicerus, fils du précédent, qui a donné un assez grand nombre d'ouvrages sur l'histoire naturelle en général, et sur la botanique en particulier (1). Celui-ci est mort professeur au collége de médecine de Francfort, en 1586. Presque tous les auteurs ont imité Linné, c'est-à-dire, qu'ils n'ont reconnu les quatre genres de Tournefort que comme des groupes du genre *Lonicera.* Ainsi Lamarck et De Candolle, dans la seconde édition de la Flore française, ont décrit, sous un seul nom générique, les sept espèces de Chèvrefeuilles qui croissent spontanément en France, quoiqu'elles fassent partie des genres *Caprifolium, Periclymenum* et *Xylosteon* de Tournefort. Persoon (2) ne fait aussi qu'un seul groupe de tous les Chèvrefeuilles; c'est le genre *Lonicera* de Linné dans toute son extension; il y réunit, comme cet auteur, le *Symphoricarpos* de Dillen, en outre des genres de Tournefort; néanmoins il admet la séparation du *Diervilla.* Une autorité du plus grand poids dans un pareil sujet, A. L. de Jussieu, s'était pourtant prononcée en faveur de l'adoption de la plupart des genres de Tournefort; il en avait tracé les caractères dans son *Genera Plantarum,* en indiquant les espèces de *Lonicera* de Linné qui faisaient partie de chacun d'eux.

(1) *Methodus rei herbariæ.* Francofurti, 1540, in-4.
Historia naturalis plantarum, animalium et metallorum. Francofurti, 1551-1555, 2 vol. in-fol.
Methodica explicatio omnium corporis humani affectuum. Francofurti, 1562, in-4.
Hortus sanitatis. Ulmæ, in-fol.
Venatus et aucupium iconibus artificiosus. Francofurti, 1582, in-4.
Americæ tertia pars, memorabilem provinciæ Brasiliæ historiam continens, etc., etc. Francofurti, 1592, in-fol.

(2) *Synopsis plantarum,* vol. 1, p. 213.

Les Chèvrefeuilles sont des sous-arbrisseaux grimpans que l'on cultive pour la plupart, dans les jardins d'agrément; et ils méritent cette préférence sur d'autres plantes volubiles comme eux, par la beauté des formes, la vivacité des couleurs et la suavité du parfum de leurs fleurs. La flexibilité de leurs tiges les rend propres à conserver tous les contours qu'on leur fait prendre; mais ils ne sont jamais plus élégans que quand on les plante près des arbres, dans les avenues : là ils serpentent autour de leurs troncs, s'entrelacent dans leurs branches et redescendent en guirlandes chargées de fleurs qui flattent à la fois la vue et l'odorat. On en garnit aussi les berceaux, les treillages et les murs des jardins d'ornement. Le Chèvrefeuille jaune est venu augmenter, en 1808, le nombre de ces jolis sous-arbrisseaux; l'acquisition en est due à MM. Frasier père et fils, qui l'ont trouvé croissant en abondance sur un rocher à découvert du mont Pâris, dans la Caroline du sud, et qui, malgré les nouvelles et longues recherches auxquelles ils se sont livrés dans le voyage qu'ils faisaient alors dans ces contrées, n'ont pu le retrouver ailleurs. Ils l'ont rapporté en Angleterre, et c'est de ce premier pied que sont provenues, par des multiplications successives, presque toutes les plantes que l'on observe actuellement dans les jardins des amateurs. Les fleurs commencent à se montrer vers le milieu de mai, et l'on en jouit encore pendant les deux mois suivans.

Ce Chèvrefeuille est un arbrisseau dont la tige se divise en rameaux glabres, d'un vert rougeâtre dans leur jeunesse, grêles, sarmenteux, susceptibles de s'élever en se contournant autour des autres plantes qui sont dans leur voisinage, ou des appuis qu'on leur donne. Ses feuilles sont ovales, très-glabres, d'un vert foncé en dessus, glauques en dessous, cartilagineuses en leurs bords; les inférieures opposées, sessiles; les supérieures, placées immédiatement sous les fleurs, sont connées, et paraissent ne faire qu'une seule feuille qui forme comme une sorte de collerette à la base des fleurs. Celles-ci sont sessiles au sommet des rameaux, réunies six à douze ensemble en une petite tête formée par un ou deux verticilles. Chaque fleur est composée, 1° d'un calice supérieur, extrêmement court, n'ayant pas plus d'une demi-ligne de hauteur, et ne paraissant pas sensiblement denté; 2° d'une corolle monopétale, infondibuliforme, d'un beau jaune d'or, à tube alongé, s'évasant insensiblement en un limbe partagé en deux lèvres, dont la supérieure très-large, un peu plus courte, divisée en quatre lobes arrondis à leur

sommet, et l'inférieur d'une seule pièce, oblongue et obtuse; 3° de cinq étamines de la longueur de la corolle, à filamens insérés à l'entrée du tube, à la base des sinus formés par les divisions, portant à leur sommet des anthères ovales-oblongues, à deux loges; 4° d'un ovaire inférieur, ovoïde, surmonté d'un style filiforme, de la longueur des étamines, et terminé par un stigmate à trois lobes peu marqués.

La culture de ce joli Chèvrefeuille n'est point difficile; à l'époque de son introduction en Europe on avait cru qu'il n'aurait point pu supporter la rigueur de nos hivers, et on l'avait rentré dans l'orangerie; mais il s'est insensiblement fait à la pleine terre et même à toute espèce de sol et d'exposition; néanmoins une vive lumière rend ses fleurs plus brillantes et plus nombreuses. On le multiplie par marcottes et par boutures qui s'enracinent en fort peu de temps; l'époque la plus favorable pour les faire est le printemps : presque toujours les jeunes pieds donnent des fleurs l'année suivante.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et développée pour faire voir les étamines.
Fig. 2. L'ovaire, le calice, le style et le stigmate.



Goulet sculp

Phlox suffruticosa.
Plox sous-ligneux.

PHLOX SOUS-LIGNEUX. *PHLOX SUFFRUTICOSA*.

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Polémoniacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *hypocratériforme*. Filamenta *inæqualia*. Stigma *trifidum*. [illegible] *Capsula trilocularis*, [illegible] *perma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PHLOX caule suffruticoso, lævi, vix persistente : foliis [illegible] *is, margine glabris, oblongis, lanceolato-acutis; superioribus alternis : corymbis paniculatis : calyce* [illegible] *: corollæ tubulosis;* [illegible] *; laciniis rotundatis, imbricatim superpositis.*

PHLOX suffruticosa. Willd. *Enum. hort. Berol.* 1. 206. — [illegible]

[illegible] 397. — Venten. *Malm.* 2. 107.

PHLOX fruticosa. Dum.-Cours. *Bot. cultiv.* [illegible]

PHLOX nitida. Persh *Fl. Amer. sept.* 2. [illegible] pp. 730.

Le mot Phlox, φλὸξ (feu ou flamme), a été employé par Théophraste pour désigner une plante dont la fleur offrait les nuances du feu ou de la flamme. Cette plante, que les botanistes modernes ont cru retrouver dans diverses espèces appartenantes à des genres bien différens, tels que [illegible], n'a pu être véritablement reproduite; [illegible] la dénomination étant restée libre, Linné l'a appliquée, [illegible] à l'un de ses groupes le plus remarquable par la vi[illegible] des [illegible] sont parées la plupart des espèces qui le [illegible]ent. On compte maintenant une trentaine de Phlox, et tous [illegible] ont une si grande ressemblance dans leurs diverses parties, [illegible] est assez difficile de les distinguer les uns des autres; ils sont, pour la plupart, indigènes dans l'Amérique du nord, et de ce nombre est le Phlox sous-ligneux qui a été envoyé de la Caroline à MM. Lee [illegible]; il n'a été connu en Europe que vers la fin du siècle dernier, [illegible] plante que l'on y cultive depuis 17[illegible] [illegible] les jardins du continent. Les cultivateurs lui ont donné le surnom



P... sous ligneux.

PHLOX SOUS-LIGNEUX *PHLOX SUFFRUTICOSA.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Polémoniacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *hypocrateriformis.* Filamenta *inæqualia.* Stigma *trifidum.* Calyx *prismaticus.* Capsula *trilocularis, monosperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PHLOX caule suffruticoso, lævi, vix persistente : foliis sessilibus, integris, margine glabris, oblongis, lanceolato-acutis; superioribus alternis : corymbis paniculatis : calyce longiori : corollis tubulosis; tubo curvo; laciniis rotundatis, imbricatim superpositis.

PHLOX suffruticosa. Willd. *Enum. hort. Berol.* 1. 200. — Ker *Bot. reg.* 68. — Spreng. *Syst. veg.* 1. 624. — Poir. *Dict. Enc. Supp.* 4. 397. — Venten. *Malm.* 2. 107.

PHLOX fruticosa. Dum.-Cours. *Bot. cultiv. ed.* 2. 3. 232.

PHLOX nitida. Pursh *Fl. Amer. sept.* 2. *Supp.* 730.

Le mot Phlox, φλὸξ (feu ou flamme), a été employé par Théophraste pour désigner une plante dont la fleur offrait les nuances du feu ou de la flamme. Cette plante, que les botanistes modernes ont cru retrouver dans diverses espèces appartenantes à des genres bien différens, tels que *viola, adonis, agrostemma,* etc., n'a pu être véritablement reproduite; conséquemment la dénomination étant restée libre, Linné l'a appliquée, génériquement, à l'un de ses groupes le plus remarquable par la vivacité des couleurs dont sont parées la plupart des espèces qui le composent. On compte maintenant une trentaine de Phlox, et tous ont entre eux une si grande ressemblance dans leurs diverses parties, qu'il est assez difficile de les distinguer les uns des autres; ils sont, pour la plupart, indigènes dans l'Amérique du nord, et de ce nombre est le Phlox sous-ligneux qui a été envoyé de la Caroline à MM. Lee et Kennedy; il n'a été connu en Europe que vers la fin du siècle dernier, et le catalogue du jardin de Cambridge en fait mention comme d'une plante que l'on y cultive depuis 1790. Maintenant elle est assez répandue dans tous les jardins du continent. Les cultivateurs lui ont donné le surnom

de *fruticosa,* c'est-à-dire, en arbrisseau, parce qu'en effet il conserve ses tiges pendant l'hiver, si l'on a soin de le rentrer en orangerie; autrement elles se flétrissent et meurent dès les premiers froids; mais il en repousse de nouvelles au printemps, à moins que des gelées trop fortes ou trop continues n'aient aussi tué les racines, ce qui arrive quelquefois, et fait prendre la précaution de ne pas livrer tous les individus à la pleine terre. On voit paraître ses fleurs en juillet, et elles se succèdent jusqu'en octobre.

De ses racines fibreuses et à plusieurs gemmes naissent quelques tiges ligneuses, grisâtres, peu rameuses, hautes d'environ deux pieds; les feuilles sont sessiles, opposées, lancéolées-aiguës, entières, glabres sur les bords, et d'un beau vert : celles des parties supérieures sont le plus souvent alternes. Les branches et les rameaux toujours axillaires, quelquefois opposés, sont herbacés et terminés par des corymbes paniculés de fleurs légèrement odorantes, d'une couleur brillante rouge-violâtre, soutenues sur des pédicules assez courts. Le calice, persistant, tubuleux, un peu long, est d'une seule pièce dont les cinq divisions apparentes, mais réunies par une membrane diaphane et quelquefois colorée, se terminent chacune par une dent très-alongée, aiguë et roide. La corolle consiste en un tube long, un peu courbé, bien coloré, s'évasant en cinq lames arrondies qui s'ouvrent horizontalement, et dont le côté droit est caché sous la lame voisine : elle enferme cinq étamines non saillantes, à anthères jaunes, portées par des filets blancs, déliés, inégaux en longueur, dont la plus grande partie est *adnée,* c'est-à-dire, engagée dans la substance du tube. Le style, blanc, filiforme, assez long, mais moins élevé que quelques étamines, se divise en trois stigmates; il est assis sur un ovaire à trois loges renfermant chacune une semence.

Lorsque le Phlox sous-ligneux peut être laissé, sans danger, en pleine terre, il pousse beaucoup plus de tiges et donne plus de moyens de le propager, puisque ses racines, s'étendant mieux, peuvent se partager plus aisément : cette opération doit se faire à l'automne ou au printemps. Il demande l'exposition du levant, et une terre substantielle et légère qu'il faut entretenir humide.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle déployée et laissant voir les étamines. Fig. 2. Le calice et le pistil. Fig. 3. L'ovaire, le style et le stigmate.



P. Bessa pinx.   Bigant sculp.

Tritoma media.

Tritome moyen.

[illegible]

[illegible]

[illegible] les fleurons du sommet [illegible]

[illegible]



TRITOME MOYEN. *TRITOMA MEDIA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Liliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *monopetala, sex-dentata.* Stamina 6, *receptaculo insita, exserta, alternatìm longiora.* Capsula *erecta, ovata, obtusè trigona, trilocularis, polysperma.* Semina *variè angulata.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

TRITOMA, radice repente : foliis ensiformibus, laxis; carinâ margineque lævibus : scapo foliis longiore : floribus pyramidato-spicatis; corollis nutantibus, clavato-cylindraceis, persistentibus.

TRITOMA media. *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 290. — Ker *in Bot. Mag.* 744. — Redouté *Liliac.* 161. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 74.

VELTHEIMIA sarmentosa. Persoon *Syn. plant.* 1. 377. — Poir. *Dict. Encyc.* 8. 449. — Willd. *Enum. Hort. Ber.* 1. 380.

VELTHEIMIA repens. Ker *Bot. rep. recens.* 18. 63. — Andr. *Bot. rep.* 54. — Dum.-Cours. *Bot. cult. ed.* 2. 2. 214.

Cette jolie plante fut apportée du Cap de Bonne-Espérance au jardin de Kew, en 1789, par M. Richard Williams. Sa grande conformité avec l'*Aletris uvaria* de Linné, l'a d'abord fait placer immédiatement au-dessous de cette plante dont il a porté les différens noms et suivi les vicissitudes. Comme elle, il a passé dans le genre *Veltheimia,* dont ensuite les ont fait exclure la dissemblance dans leur port, l'insertion et l'inégalité de leurs étamines, enfin la substance, la forme et la situation de leur capsule qui, étant cartilagineuse, à trois angles obtus, non pendante, renferme encore plusieurs semences dans chacune de ses trois loges. M. Ker, ayant le premier observé toutes ces différences, a réuni ces deux plantes et une troisième, originaire du même pays et non moins intéressante, sous le nom générique de *Tritoma,* qu'il a formé des mots grecs *treis* (τρεῖς), trois, et *temno* (τέμνω), je coupe, parce que leurs feuilles sont exactement faites comme une lame d'épée à trois quarts. Le Tritome moyen commence à fleurir en décembre, et il n'est pas rare qu'au mois de juillet suivant les fleurons du sommet de son bel épi charment encore la vue.

Ses racines consistent en un faisceau de fibres nombreuses, longues,

menues, de couleur jaunâtre, et qui, rampant au loin et presque au niveau de terre, peuvent donner de leur extrémité ou de leurs nœuds des rejetons, dont chacun ne produit qu'une tige courte, résultat, pour ainsi dire, de la réunion de la base des feuilles. Celles-ci partant du même point, longues, étroites, aiguës, glauques, canaliculées, triangulaires, et dont les extérieures, considérablement plus longues, sont courbées jusque sur le sol, forment une touffe régulière d'où, lorsque la plante est assez forte, s'élève quelquefois jusqu'à trois pieds la tige florale qui est droite, glauque, teintée de pourpre, munie de quelques écailles alternes, membraneuses, aiguës et roussâtres. Selon que la plante a été tenue plus ou moins chaudement, elle se termine par un épi long, simple et serré de fleurs très-nombreuses et d'un effet remarquable lorsque le soleil a pu aviver leur belle couleur rouge safranée. Avant l'épanouissement, cet épi représente un thyrse hérissé des bractées qui accompagnent chaque fleur : bientôt les fleurs du bas s'alongent et se courbent au point de pendre les unes sur les autres et de cacher entièrement la tige. Leur corolle longue, tubuleuse, cylindrique et d'un beau rouge, finit en six dents jaunes bordées de vert; elle contient six étamines dont les filets, libres et soutenant des anthères jaunes, excèdent tous la corolle, mais trois, posés alternativement, sont beaucoup plus longs. Ils entourent un ovaire qui rarement acquiert chez nous assez de maturité pour se relever et devenir une capsule cartilagineuse, presque ovale, à trois loges, dans chacune desquelles se trouve un double rang de semences dont les formes inégales sont dues à la place qu'elles occupaient.

Si cette belle plante ne donne que rarement des graines, heureusement ses nombreux rejetons fournissent assez de moyens pour la multiplier : il suffit de les éclater à l'automne et de les mettre séparément dans des pots remplis d'un mélange, à parties égales, de terre de bruyère et de terre franche et douce. On les place aux jours d'une orangerie bonne et sèche, et l'on arrose fréquemment les plantes lorsqu'elles se disposent à fleurir. On a essayé plusieurs fois de laisser ce Tritoma en pleine terre, mais on ne s'en est pas bien trouvé; les hivers ne les ont pas fait périr, ils les ont même fait profiter, mais jamais, jusqu'à présent, les fleurs ne sont venues à bien; il est probable que ces plantes réussiront dans le midi de l'Europe et même de la France.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle déployée et les étamines. Fig. 2. L'ovaire surmonté d'un style.



Passiflora alata.

Grenadille ailée.

[illegible]



GRENADILLE AILÉE. *PASSIFLORA ALATA.* ♄

Monadelphie-Pentandrie. Famille des *Cucurbitacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *inferus, coloratus, decem-partitus; laciniis simul marcescentibus; quinque exterioribus sæpè mucronatis, 5 interioribus petaloideis.* Corolla *nulla.* Corona *duplex, colorata, filamentosa; filamentis horizontali-radiatis aut erectis.* Styli *tres, clavati.* Stigmata 3, *capitata.* Stamina *quinque, filamentis inferis, basi connatis.* Bacca *supera, pedicellata, carnosa, unilocularis, polysperma.* Semina *numerosa, membranâ pulposâ involuta.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PASSIFLORA foliis indivisis, oblongo-ovatis, subcordatis, lævibus, integerrimis, venosis : petiolis quadriglandulosis; stipulis lanceolato-falcatis, subserratis : involucro triphyllo : caule membranaceo-tetragono.

PASSIFLORA alata. Willd. 3. *p.* 609. — Aiton *Hort. Kew.* 3. *p.* 306. — Id. *ed.* 2. 4. 148. — Poir. *Dict. Encyc. supp.* 2. 837.

Les fleurs des Grenadilles présentent, en général, tant de singularités, que le savant qui chercherait à connaître l'usage de toutes leurs parties, pourrait être fort embarrassé; mais si elles font le tourment du botaniste, elles sont l'objet des soins et de l'admiration de ceux qui se laissent prendre aux charmes de fleurs à la fois éclatantes et bizarres, et souvent encore odorantes. La Grenadille ailée est une des espèces qui méritent la préférence comme pouvant faire l'ornement d'une serre tempérée où ses tiges flexibles et bien conduites, non-seulement tapissent les murs, mais peuvent encore former des guirlandes et des couronnes de verdure, émaillées, pendant quatre mois de l'année et sans interruption, de fleurs assez grandes, brillantes de couleur et répandant une odeur délicieuse. Il suffit de s'en procurer une bouture reprise, et de la mettre en pleine terre, dans la bache adossée au mur de la serre : en moins d'une année elle se sera alongée de dix-huit à vingt pieds, et dès le mois d'avril suivant elle commencera à fleurir. Elle est originaire des Antilles d'où elle a été apportée en Europe par W. Malcolm en 1772.

Sa tige ligneuse à la base, herbacée et verte aux extrémités, menue

dans toute sa longueur qui peut devenir considérable, se fait remarquer encore par sa forme carrée dont les angles sont munis d'une production membraneuse et verte qui la fait qualifier d'*ailée*. Elle se divise en beaucoup de rameaux donnant, aussi bien qu'elle, naissance à des feuilles persistantes, alternes, indivises, entières, cordiformes, nerveuses, et portées par un pétiole assez roide, courbé en dehors, canaliculé, et sur les bords duquel on aperçoit quatre éminences ou glandes. A la base de chaque feuille sont des stipules lancéolées; d'entre elles sort une vrille au moyen de laquelle la plante s'attache et se suspend aux corps environnans. Les fleurs sont solitaires et soutenues par un pédicule axillaire garni d'un involucre à trois feuilles; elles ont environ quatre pouces de diamètre et consistent en un calice en forme de godet, à dix divisions très-ouvertes, colorées intérieurement d'un très-beau rouge; les cinq divisions extérieures portent à leur extrémité une appendice fine et un peu crochue; les cinq intérieures sont plus longues et représentent les pétales de la fleur dont le centre est occupé par une double couronne de filets nombreux, pressés, annelés de bleu et de blanc, droits, et dont l'extrémité se recourbant en dedans forme une sorte de vase qui enferme le germe. Celui-ci ovale et pédiculé, est surmonté de trois styles horizontaux, en forme de clous; les cinq étamines, dont les filets réunis à leur base portent une anthère jaune, plus large et presque aussi longue qu'eux, sont appliquées sur l'ovaire.

Cette belle plante ne se plaît qu'en terre bien nourrie et légère : comme elle ne donne point ici de graines et que d'ailleurs il est difficile de s'en procurer des îles d'Amérique où elle croît naturellement, on ne peut, de fait, la multiplier que par marcottes ou boutures. Celles-ci se font dans la tannée, ou sur couche et sous châssis; pour plus de succès, on les étouffe : lorsque de nouvelles pousses annoncent qu'elles ont pris racine, on leur rend l'air insensiblement. Elles restent quelque temps assez délicates; leurs racines ne veulent être ni blessées ni découvertes lorsqu'on les sépare ou qu'on les rempotte : ces chances passées, les plantes se fortifient, végètent bien, et ne craignent plus que le froid.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig, 1. Le pistil et les étamines portés sur un pédicule particulier, placé au centre de la fleur. Fig. 2. Une étamine. Fig. 3. Deux des filets qui forment la couronne.



Pavia macrostachys.

Pavie à grands épis.

[illegible]

[illegible]

[illegible] *Mém. Soc. Linn.* [illegible]

[illegible] *ÆSCUL* [illegible] p. 95. [illegible]

ÆSCUL [illegible]

Le genre [illegible]

[illegible] de l'Europe [illegible] des Pierres [illegible]

[illegible]



PAVIE A GRANDS ÉPIS. *PAVIA MACROSTACHYS.* ♄

Heptandrie-Monogynie. Famille des *Hippocastanées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, tubulosus,* 5-*dentatus.* Corolla 4-*petala, inæqualis.* Stamina 6-8, *exserta.* Ovarium *inferum, desinens in stylum subulatum.* Capsula *coriacea, subrotunda, inermis,* 3-*locularis,* 3-*valvis; loculis* 2-*spermis; seminibus et loculis quibusdam abortivis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PAVIA foliis quinatis septenatisve, denticulatis, infrà subtomentosis; floribus spicato-racemosis; racemo longissimo; staminibus corollá multò longioribus.

PAVIA macrostachya. Jacq. *Ec.* 1. 9. — De Cand. *Prodr.* 1. 598.

PAVIA alba. Poir. *Dict. Enc.* 5. *p.* 95.

PAVIA dulcis. Poiteau, *in Duham. Arb. Fruit. nov. edit.* 1. 88.

ÆSCULUS macrostachys. Persoon. *Syn. pl.* 1. 403.

ÆSCULUS macrostachya. Mich. *Fl. bor. Am.* 1. 220. — Pursh *Fl. Am. S.* 1. 255. — Nuttal *N. Am.* 1. 241. — Spreng. *Syst. veg.* 2. 166.

ÆSCULUS parviflora. Walt. *Fl. Car.* 128. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 335. — Sims *Bot. Mag.* 2118.

Le genre *Pavia,* institué par Boerhaave qui le dédia à la mémoire de P. Pauw, fondateur du Jardin Botanique de Leyde, avait été réuni par Linné au genre *Æsculus,* avec lequel il a effectivement de très-grands rapports; il a été de nouveau rétabli par M. De Candolle, et son exemple a été suivi par MM. Jacquin, Poiret, Ventenat, et par la plupart des botanistes de l'époque actuelle. Le *Pavia* macrostachys a été découvert, en 1792, par André Michaux, dans la Géorgie d'Amérique, sur les bords de la Savannah. Ses graines, envoyées au Jardin des Plantes à Paris, y ont bien réussi; et, depuis ce temps, cette espèce s'est répandue dans les jardins de botanique et chez les amateurs. Ses belles grappes de fleurs, agréablement odorantes, en font, dans les mois de juillet et août, un des arbrisseaux les plus propres à l'ornement des bosquets; il présente encore cet avantage que ses fruits sont excellens à manger, soit rôtis comme les châtaignes, soit même crus, comme on fait des noisettes, dont ils ont à peu près le goût.

Cet arbrisseau s'élève à dix ou douze pieds, et davantage; sa tige se divise en rameaux opposés, recouverts d'une écorce lisse, cendrée ou un peu rougeâtre. Ses feuilles sont également opposées, portées sur de longs pétioles cylindriques, rougeâtres, composées de cinq à sept folioles ovales-lancéolées, aiguës, inégales entre elles, finement dentelées en leurs bords, glabres et d'un vert foncé en dessus, légèrement cotonneuses, et d'un vert blanchâtre en dessous, portées sur de courts pédicelles, et disposées en digitations. Ses fleurs, blanches, sont réunies au sommet des rameaux en une grappe droite, resserrée en épi, longue d'un à deux pieds, et d'un fort bel aspect. Le calice est monophylle, tubulé, ayant ordinairement son bord découpé en quatre dents arrondies. La corolle est composée de quatre, et plus rarement de cinq pétales ovales, inégaux, légèrement évasés, munis d'onglets étroits et plus longs que le calice. Les étamines, au nombre de cinq à sept, ont leurs filamens inégaux, filiformes, deux à trois fois plus longs que le reste de la fleur, et ils portent à leur sommet de petites anthères ovales, d'un rouge tendre, qui contraste agréablement avec le blanc des autres parties. L'ovaire est supérieur, pyriforme, strié, surmonté d'un style subulé, de la longueur des étamines, légèrement pubescent, terminé par un stigmate simple. Ce n'est que dans une partie des fleurs qu'on observe des ovaires bien conformés, et de préférence dans celles qui occupent la partie inférieure de la grappe : dans toutes les autres, l'ovaire est avorté, et on n'en trouve que le rudiment. Le fruit qui succède aux fleurs complètes, et même seulement à un très-petit nombre d'entre elles, est une capsule pyriforme arrondie, qui, le plus souvent, n'est formée intérieurement que d'une seule loge ne contenant qu'une graine presque globuleuse, parce que les deux autres loges qu'on remarque dans chaque ovaire, et les ovules qui y étaient aussi deux à deux, avortent presque constamment.

On plante le *Pavia macrostachys* en terre franche et substantielle, mêlée de moitié environ de terreau de bruyère; on le met à une exposition ombragée, et l'on tient le pied constamment humide. On le multiplie facilement de graines, de marcottes et surtout au moyen des nombreux rejetons que produisent ses racines traçantes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La fleur. Fig. 2. Un pétale. Fig. 3. Les étamines et l'ovaire. Fig. 4. L'ovaire et le style. Fig. 5. La capsule. Fig. 6. Une graine.



P. Bess. pinx   Le Jeune Sculp.

Crepis rubra.

Crépide rouge.

[illegible] *CREPIS* [illegible]

[illegible]

CHONDRILLA [illegible]

[illegible] Voilà comment ce genre avec celui des [illegible], [illegible] : il a été [illegible] par Linné qui, en le constituant, [illegible]



CRÉPIDE ROUGE. *CREPIS RUBRA.* ☉

Syngénésie-Polygamie égale. Famille des *Chicoracées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Receptaculum *nudum.* Calyx *calyculatus squamis deciduis;* (*laxiusculis,* PERS.) Pappus *pilosus, quandoque substipitatus;* (*candidus,* PERS.).

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CREPIS foliis radicalibus runcino-lyratis, amplexicaulibus, lanceolatis; inferioribus pinnatifidis : calycibus hispidis; squamis exterioribus scariosis.

CREPIS rubra. WILLD. *Syst. pl.* 3. 1597. — ID. *Enum. hort. berol.* 2. 827. — MILL. *Dict.* 1. — LAM. *Dict. Enc.* 2. 179. — LINN. *Viridar. Cliff.* 79. — ID. *Hort. upsal.* 239. — GOUAN *Hort. monsp.* 414. KNIPH. *Bot. orig. cent.* 11. *n.* 36.—*Hort. Kew. ed.* 2. 458.—DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 4. 20.

HIERACIUM foliis caulinis sinuatis : calycibus antè florescentiam nutantibus. Hort. Cliff. 338.

HIERACIUM dentis leonis folio : flore suave-rubente. BAUH. *Pin.* 127. — TOURNEF. *Inst.* 469.

HIERACIUM Apulum, flore suave-rubente. COL. *Ecphr.* 1. *p.* 242. — MORIS. *Hist. sec.* 7. *t.* 4.

CHONDRILLA purpurascens fetida. J. BAUH. *Prodr.* 68. *tab.* 68. — C. BAUH. *Pin.* 130.

BARCKHAUSIA rubra. DE CAND. *Flor. franç.* 4. 42. — SIBTH. *Fl. græc.* 801.

TOURNEFORT et Vaillant confondaient ce genre avec celui des Épervières, (*hieracium*); il en fut séparé par Linné qui, en le constituant, ne sut

à son tour éviter la confusion de plusieurs genres dont la distinction a, plus tard, été généralement admise. Il était fort difficile, à l'époque où vivait Linné, de pouvoir circonscrire avec quelque exactitude ce groupe de plantes, quand l'histoire spécifique de chacune d'elles était si embrouillée. Aujourd'hui même, comme on va le voir, il n'est pas encore bien certain que l'on s'entende sur ce point. Ce fut Mœnch qui, le premier, constitua le genre *Barckhausia* (du nom du botaniste Barckhausen, son élève), aux dépens de quelques *Crepis* de Linné. Ce genre a été adopté par le professeur De Candolle, dans la seconde édition de la Flore française; mais plusieurs botanistes ont continué de regarder la section nouvelle comme identique avec les Crépides, malgré les aigrettes stipitées qui ont fourni un caractère distinctif à Mœnch : ce caractère, joint à un ensemble de notes auxiliaires, paraît néanmoins assez bien la distinguer; et si un auteur aussi profond que Lamarck s'est abstenu de l'admettre comme genre particulier, il l'a du moins éloignée des Crépides en la plaçant, pas aussi heureusement peut-être, parmi les Picrides. Adanson, Gœrtner et Willdenow ont détaché des Crépides un genre que le premier avait nommé *Tolpis*. Jussieu lui donna des caractères précis; et quoique la dénomination de *Drepania*, qu'il proposa, fût postérieure à celle d'Adanson, elle n'en a pas moins été adoptée, contre l'usage, par Desfontaines, De Candolle et d'autres botanistes français. Toutes les espèces Linnéennes ne font pas partie du genre en question; ainsi le *Crepis pulchra*, L. appartient aux *Prenanthes;* le *Crepis albida*, de Villars, est devenu un *picridium;* et le *Crepis rhagadioloides* doit être réuni au *zacintha*, ou, d'après Mœnch, former un genre à part. Il est inutile de parler ici d'autres petits démembremens de ce genre : ils n'ont été admis que par ceux qui les ont proposés : tels sont, par exemple, le *Wibelia* de la Flore de Wettéravie, le *Berinia* de Brignoli, les *Medicusia* et *Hostia* de Mœnch, etc., etc.; ce n'est point non plus le lieu de signaler les nombreuses transpositions des espèces de *Crepis*, parmi les genres *Hieracium*, *Apargia*, *Andryala*, *Picris*, *Chondrilla*, etc., etc.; et réciproquement la réunion de quelques espèces de ces derniers genres avec celles du *Crepis;* mais il semble qu'en admettant le retranchement du G. *Barckhausia* et du G. *Tolpis* ou *Drepania*, on peut assigner au G. *Crepis* les caractères suivans : involucre sillonné, composé d'une série simple de folioles, ventru à sa base et ceint d'un calicule composé de folioles courtes et étalées; aigrette

sessile formée de poils simples. C'est l'opinion du Dr. Guillemin, à qui nous empruntons ces réflexions.

En éliminant des Crépides les espèces qui composent les genres *Barckhausia* et *Drepania*, le nombre de celles qui appartiennent légitimement au genre *Crepis*, se trouvera encore de plus de soixante; mais il faut convenir que ces espèces ne cessent pas d'être dans une grande confusion, et qu'elles demandent l'examen d'un élaborateur judicieux et riche en matériaux. Parmi toutes ces espèces il n'est peut-être que celle qui nous occupe qui soit vraiment digne de figurer dans les jardins, et encore ne fait-elle d'effet que lorsque ses fleurs, qui paraissent en juin et se succèdent jusqu'en novembre, sont réunies en touffes abondantes. On a cru pendant long-temps que cette plante, originaire de l'Italie, ne croissait que dans la Pouille, mais depuis on l'a rencontrée sauvage, sans qu'il y ait motif de croire qu'elle y eût été transportée primitivement, dans les parties méridionales de la France, aux environs de Nice, de Montpellier, etc., etc. En 1632, elle était déjà l'objet des soins de nos jardiniers; on a remarqué qu'elle développait une odeur peu agréable lorsqu'on la froissait ou même qu'on ne faisait que la remuer.

Sa racine simple et fusiforme donne d'abord naissance à quelques feuilles longues, élargies vers leur extrémité, amincies en long pétiole à leur base, bordées ou par quelques dents rares, menues en forme d'épines, ou par des échancrures qui se terminent par une pointe. De leur milieu s'élève, à environ vingt-deux pouces, une tige principale que souvent accompagnent, sur les côtés, d'autres tiges plus petites : elles sont toutes herbacées, cylindriques, peu rameuses et ornées de feuilles rares, sessiles, alternes, roncinées, c'est-à-dire, avec des dents et principalement celles d'en bas, profondes, réfléchies et arquées en faucille, terminées par un lobe élargi et finissant en pointe : à chaque bout de tige ou de rameau se forme une fleur *composée*, régulière, d'un rose tendre et agréable, large d'environ un pouce et demi, enfermée dans un calice commun et *caliculé*, c'est-à-dire double; l'intérieur consiste en dix à douze divisions écailleuses, longues, linéaires, conniventes, et qui se resserrent lorsque la fleur est passée; l'extérieur est composé d'écailles courtes, aiguës, lâches, souvent caduques. La fleur est formée de grand nombre de demi-fleurons posés symétriquement sur un réceptacle nu et alvéolaire. Chacun d'eux, fait en cornet et terminé par une ligule à cinq dents, est hermaphrodite; il contient les organes

des deux sexes; savoir, les organes *masculins*, ou les étamines, qui, réunies par leurs anthères, forment un tube d'où l'on voit sortir l'organe *féminin* ou le style : celui-ci se divise en deux parties filiformes et roulées. A chaque fleuron succède une graine longue, menue, terminée par une pointe qui sert de support à une aigrette de poils simples.

Cette plante exige si peu de soins, que souvent elle se reproduit spontanément des graines tombées de son placenta l'année précédente; elle n'est aucunement difficile ni sur la nature du sol, ni sur l'exposition; on la sème ordinairement en mars, et sur place, dans les corbeilles ou les plate-bandes, et les jeunes plantes paraissent quinze à vingt jours après.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un demi-fleuron. Fig. 2. Le calice commun renfermant les graines. Fig. 3. Une graine surmontée de son aigrette qui est péditulée.



Barrois sc.

Jacquinia aurantiaca.

Jacquinie à fleurs orangées.

[illegible]

HEPATICÆ [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] macrocarpa [illegible] p. 55 [illegible]

[illegible] l'un de [illegible] com- [illegible]



…épinie à fleur… orangées.

JACQUINIE A FLEURS ORANGÉES. *JACQUINIA AURANTIACA.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Myrsinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus, persistens.* Corolla *monopetala, campanulato-ventricosa; limbo* 10-*fido; laciniis alternè brevioribus.* Stamina 5. Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate capitato.* Bacca 1-*sperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

JACQUINIA foliis rigidis, oblongis, cuneiformibus, acuminatis, sparsis; floribus aurantiis, subcorymbosis et subterminalibus; pedunculo foliis longiori, baccis cerasiformibus.

JACQUINIA aurantiaca. Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 2. *p.* 6. — — Sims *Bot. Mag. n. et t.* 1639. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv. ed.* 2. *Supp.* 7. 161.

JACQUINIA macrocarpa. Cavan. *Icon. pl. rar.* 5. *p.* 55. *t.* 483. Poir. *Dict. Encyc. supp.* 3. 121. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 668. — Willd. *Enumer. hort. berol.* 1. 246.

La création du genre *Jacquinia* est un hommage rendu, par le célèbre Linné, à l'industrieuse activité, au profond savoir de l'un de nos compatriotes, le baron N. J. Jacquin, né à Leyde le 16 février 1727, et

mort le 24 octobre 1817, directeur des jardins impériaux de Vienne et de Schœnbrunn. Sorti des rangs du simple plébéien, Jacquin est entré par son seul mérite, et en pays étranger, dans les classes élevées de la société; il a illustré sa longue carrière par une multitude de travaux (1). Il avait voyagé pendant sa jeunesse dans les Antilles et sur le continent de l'Amérique. A son retour en Europe, il commença par publier l'énumération des plantes qu'il avait découvertes dans son voyage, et il enrichit les jardins, dont la direction lui fut confiée, de beaucoup d'espèces qu'il avait rapportées vivantes ou en graines. Secondé par les souverains de l'Autriche, il rendit ces jardins, et surtout celui de Schœnbrunn, les plus beaux de l'Europe. Nul auteur, jusqu'à présent, n'a publié une plus grande quantité de beaux ouvrages; ils forment une collection de plus de trente volumes, presque tous in-folio, contenant au delà de deux mille figures magnifiquement coloriées (2).

(1) Les principaux ouvrages de N. J. Jacquin sont : *Stipium Amer. historia.* In-folio.
Hortus botanicus vindobonensis. 3 vol. in-folio.
Floræ Austriacæ icones. 5 vol. in-folio.
Icones plantarum rariorum. 3 vol. in-folio.
Plantarum rar. horti cæsar. Schœnbrunensis. 4 vol. in-folio.
Fragmenta botanica. vol. in-folio.
Stapeliæ cultæ. In-folio.
Observationes botanicæ. In-folio.
Mikella Austriaca ad botan. 2 vol. in-4.
Collectanea ad botan. spectantia. 5 vol. in-4.
Oxalis monographia icon. illust. In-4.
Enum. pl. quas in insulis caribæis detexit. In-4.
Selectarum stirp. Amer. hist. In-8.
Enum. stirp. quæ sponte crescunt in agro vindobonensi. In-8.
Genitalia asclepiadeanum controversa. In-8.

(2) J. F. Jacquin, savant également distingué, héritier des vertus et des connaissances de son père, lui a succédé dans ses titres et ses emplois.

Les Jacquiniers, dont les espèces se bornent encore à sept, sont des arbrisseaux qui croissent naturellement dans les contrées chaudes de l'Amérique, et principalement dans les Antilles. Celui dont il est ici question, a été introduit en Angleterre, vers 1796, par Archibald Menzies; on le voit en fleurs assez ordinairement au mois de juillet.

La tige de cet arbrisseau, haute de deux à trois pieds, se divise en rameaux brunâtres, abondamment chargés d'un duvet court et serré. Ses feuilles sont éparses, oblongues, cunéiformes et rétrécies à leur base, mucronées à leur sommet, glabres des deux côtés, coriaces, persistantes, d'un vert foncé et luisantes en dessus, munies, à leur base, de petites stipules brunâtres, caduques. Les fleurs sont d'un beau jaune orangé, disposées, cinq à six ensemble, par petits corymbes portés sur des pédoncules plus longs que les feuilles, et disposés vers le sommet des rameaux. Chaque fleur est composée, 1° d'un calice de cinq folioles ovales-arrondies, concaves, persistantes, plus courtes que le tube de la corolle; 2° d'une corolle monopétale, à tube court et ventru, à limbe partagé en dix découpures, dont cinq intérieures, moitié plus courtes que les extérieures; 3° de cinq étamines à filamens plus courts que la corolle, insérés presque à sa base devant ses grandes divisions, portant à leur sommet des anthères ovales, à deux loges; 4° d'un ovaire supérieur, ovale, chargé d'un style court, terminé par un stigmate en tête. Le fruit est une baie arrondie, à une loge contenant une seule graine de même forme.

Il faut tenir le Jacquinier à fleurs orangées en serre chaude et l'arroser assez fréquemment si l'on veut le voir fleurir; sa multiplication par boutures étouffées, dans le terreau de bruyère pur, n'est pas très-difficile; mais on doit attendre assez long-temps avant d'en avoir des plantes faites. Les semis que l'on opère au printemps et sur couche

chaude, réussissent assez bien lorsqu'on a pu se procurer des graines au pays natal.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et développée pour faire voir l'insertion des étamines. Fig. 2. Une étamine grossie. Fig. 3. Le calice et le pistil. Fig. 4. Le pistil vu séparément.



Coreopsis tinctoria.

Coreopside élégante.

COREOPSIS ÉLÉGANTE. COREOPSIS TINCTORIA.

[illegible] Famille des *Radiées*.

[illegible]

[illegible] — *Cat. Mag.* [illegible] —

[illegible] et Coreopsis [illegible] [illegible] de [illegible] et de deux aspérités fila- [illegible] de ressemblance avec les [illegible] [illegible] de l'or qui orne l'extrémité des pétales radiaires. [illegible] pourpré qui en teint la base et

[illegible]



Coreopsis elegans
Coréopside élégante.

CORÉOPSIDE ÉLÉGANTE. *COREOPSIS TINCTORIA.* ⊙

Syngénésie-Polygamie frustranée. Famille des *Radiées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores *radiati; semiflosculis neutris.* Calyx communis *simplici serie polyphyllus, æqualis, erectus, sæpè caliculo patente, polyphyllo et breviore cinctus.* Semina *compressa, margine membranacea, apice 2-dentata.* Receptaculum *paleaceum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

COREOPSIS foliis inferioribus bipinnatis, foliolis oblongo-lanceolatis; superioribus quinque-partitis, linearibus; floribus terminalibus; semiflosculis bicoloribus, trilobis.

COREOPSIS tinctoria. Nuttal, *Journ. acad. Philad.* 1821. *p.* 114. — Swt. *Brit. fl. gard.* 72. — *Bot. reg.* 846. — *Bot. Mag.* 2512. — *Bot. zeitung. beil.* 1824. *p.* 85.

Du démembrement des genres *Bidens* et *Corona-solis* de Tournefort, Linné a formé le genre *Coreopsis*, dans lequel on compte aujourd'hui une quarantaine d'espèces, presque toutes originaires des contrées boréales de l'Amérique; ce sont des plantes herbacées, à fleurs terminales, ordinairement d'un jaune éclatant. Le nom imposé à ce genre par Linné est composé de deux mots grecs : κορις, punaise, et οψις, figure, parce que la graine de ces plantes, convexe d'un côté et concave de l'autre, de plus garnie d'un rebord membraneux à sa circonférence, et de deux appendices filamenteux au sommet, lui donnent un air de ressemblance avec les insectes de la nombreuse tribu des punaises. La Coréopside élégante est, sans contredit, la plus remarquable de ses congénères, par la beauté de ses corymbes; le vif éclat de l'or qu'imite l'extrémité des pétales radiaires, contraste admirablement avec le brun pourpré qui en teint la base et

dont l'ensemble constitue un disque parfait. C'est une acquisition délicieuse pour nos jardins où la facile multiplication de cette plante, par le semis, l'a rendue fort commune en très-peu de temps. M. Nuttal a découvert la Coréopside élégante, en 1822, sur les bords de l'Arkansas, au sud de la Louisiane; elle est fort répandue dans les nombreuses prairies qu'arrosent et fertilisent les débordemens de ce fleuve. Elle commence à fleurir vers la mi-juillet et continue jusqu'à l'apparition des gelées.

Ses tiges sont droites, cylindriques, haute de deux à trois pieds, divisées en rameaux grêles qui se terminent par des fleurs radiées, larges de dix-huit à vingt lignes. Ses feuilles inférieures sont deux fois ailées, pétiolées, à folioles oblongues-lancéolées; les supérieures sont sessiles, opposées, composées seulement de cinq folioles linéaires. Dans chaque fleur le calice commun est ventru, formé de huit écailles ovales, droites, serrées, et muni à sa base de huit autres petites écailles formant comme un autre petit calice. Les demi-fleurons, placés à la circonférence de la fleur, sont d'un beau jaune orangé dans leur partie supérieure qui est élargie et découpée en trois lobes, et d'un rouge brun dans leur partie inférieure qui est rétrécie en coin. Ces demi-fleurons sont stériles. Les fleurons, plus nombreux, qui forment le disque, sont portés sur un réceptacle plan, et accompagnés chacun à leur base d'une paillette membraneuse, linéaire, plus courte qu'eux. Chacun de ces fleurons est très-petit, d'un rouge brun dans sa partie supérieure qui est découpée en cinq dents roulées en dehors; l'inférieure est tubuleuse et repose sur l'ovaire, lequel est surmonté d'un style filiforme, terminé par deux stigmates divergens, roulés en dehors : comme dans toutes les fleurs de cette famille, les étamines sont au nombre de cinq et réunies par leurs anthères. Chaque ovaire devient une graine oblongue, comprimée et brunâtre.

Toute espèce de terrain et toute exposition, pourvu qu'elle ne soit pas trop ombragée, paraissent convenir également bien à la Coréopside élégante; on la sème ordinairement soit en pot ou en caisse, soit simplement en place, vers la fin de mars, et on donne aux jeunes plantes les soins ordinaires. On a observé que celles qui pouvaient éviter le transplantement devenaient beaucoup plus fortes et se garnissaient d'un plus grand nombre de fleurs.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une moitié du calice. Fig. 2. Un fleuron du centre vu à la loupe, avec la paillette qui est à sa base.



P. Bessa pinx.　　　　　　Goulet sculp.

Swainsona coronillæfolia.

Swainsone à feuilles de coronille.

[illegible] FEUILLES DE COROU[illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] *impari-pinnatis*, [illegible] *pedicello* [illegible]

[illegible] Bot. [illegible] ed. 2. [illegible]

D[illegible]

[illegible] plus grand zèle à [illegible] à l'état de maturité parfaite.



[illegible] écaille.

SWAINSONE A FEUILLES DE CORONILLE. *SWAINSONA CORONILLÆFOLIA.* ♄

Diadelphie-Monogynie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*dentatus.* Corolla *papilionacea; vexillo explanato, majori; cariná obtusá.* Stamina 10, *diadelpha.* Ovarium *superum; stylo posticè longitudinaliter barbato, anticè imberbi.* Legumen *turgidum, polyspermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SWAINSONA caule suffruticoso, erecto; foliis impari-pinnatis, multijugis; floribus racemosis; vexillo bicalloso; leguminis pedicello filamentis persistentibus breviore.

SWAINSONA Coronillæfolia. Brown *in Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 4. *p.* 327. — Salisb. *Parad. Lond.* 28. — Sims *Bot. Mag.* 1725. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 2. 271. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv. ed.* 2. 6. 508. — Poir. *Dict. Encyc. suppl.* 5. 265.

Deux ou trois plantes récemment apportées de la Nouvelle-Hollande et qui présentaient quelques différences avec les Baguenaudiers, auxquels on avait, d'après un léger aperçu, pensé à les assimiler, étaient au même instant, et sans que les auteurs se le fussent communiqué, l'objet des recherches de deux savans botanistes : Ventenat à Paris, et Salisbury à Londres. Tous deux, d'accord sur l'inconvenance de la réunion des espèces nouvelles au genre *colutea,* en établissaient, chacun de leur côté, un nouveau que le premier appela *Loxidium,* et l'autre *Swainsona,* du nom de son ami Swainson, digne en tout d'un tel hommage et de la haute réputation qu'il s'est acquise dans l'étude des sciences. Le genre du botaniste anglais, adopté par son illustre compatriote Brown, a généralement prévalu et fait abandonner conséquemment la dénomination de *loxidium.* La Swainsone à feuilles de coronille est parvenue en Angleterre en 1802, par les soins empressés de J. Banks qui la communiqua aussitôt à MM. Whyttey, Brame et Milne : ceux-ci mirent le plus grand zèle à la cultiver et à la propager; elle fleurit pendant tout l'été, et ses graines parviennent habituellement à l'état de maturité parfaite.

La Swainsone à feuilles de coronille est un arbrisseau rameux dès sa base, partagé en plusieurs tiges redressées, cylindriques, sillonnées, glabres, presque herbacées. Ses feuilles sont pétiolées, alternes, ailées avec impair, composées d'une douzaine de paires de petites folioles ovales-oblongues, glabres, d'un vert gai, opposées : la base de leur pétiole est munie de deux petites stipules entières, presque arrondies. Ses fleurs, d'un rouge clair avec une tache blanche à leur pétale supérieur, sont disposées, au nombre de huit à douze, en une grappe d'un joli aspect, portée sur un pédoncule placé dans les aisselles des feuilles supérieures. Chaque fleur est composée, 1° d'un calice monophylle, court, à peine campanulé, à cinq dents aiguës, presque égales; 2° d'une corolle papilionacée, dont l'étendard est grand, arrondi, redressé, à peine réfléchi en arrière, muni, vers sa base, de deux petites callosités, dont les deux ailes sont alongées, horizontales, plus courtes que la carène qu'elles recouvrent en sa partie supérieure, et qui est elle-même creusée profondément en nacelle, formée de deux pétales bien distincts à leur base, rapprochés et comme unis l'un à l'autre dans tout le reste de leur étendue; 3° de dix étamines, dont neuf ont leurs filamens réunis en un seul faisceau par leur partie inférieure, le dixième étant libre et un peu plus court que les autres; 4° d'un ovaire supérieur, pédiculé, ovale-oblong, surmonté d'un style arqué, velu sur le dos dans toute sa longueur, et terminé par un stigmate simple, également velu. Le fruit est une gousse ovale-oblongue, portée sur un pédicule de trois à quatre lignes de long, mucronée à son sommet, renflée, vésiculeuse, remplie d'air, crevant sous la pression avec explosion, contenant un assez grand nombre de graines réniformes, attachées aux deux bords de la suture supérieure par un petit cordon ombilical au bout duquel elles pendent.

Cette espèce doit être cultivée en pot et dans un compost formé de deux tiers de terreau de bruyère et d'un tiers de terre sablonneuse; on l'arrose assez fréquemment, surtout à l'époque de sa plus forte végétation, et on la rentre l'hiver dans l'orangerie. Les graines qu'elle donne sont en assez grande abondance pour que l'on n'ait point à recourir à d'autres moyens de reproduction.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La fleur sans la corolle. Fig. 2. L'ovaire surmonté de son style. Fig. 3. La corolle divisée en ses différentes parties, l'étendard, les ailes et la carène.



Pyrus sorbifolia.

Pommier à feuilles de sorbier.

[illegible]

les [illegible] historiques [illegible] les traditions [illegible] Moïse, [illegible]
[illegible] sur la même ligne que [illegible]
[illegible] dans le poëme, [illegible]
de la [illegible]. Sa célébrité [illegible] que l'homme [illegible]
[illegible]



POMMIER A FEUILLES DE SORBIER. *PYRUS SORBIFOLIA.* ♄

Icosandrie-Pentagynie. Famille des *Pomacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*lobus.* Corolla 5-*petala, subrotunda.* Stamina *circiter* 20, *calyci inserta.* Ovarium *inferum, stylis sæpiùs* 5, *rariùs* 2-3. Pomum *clausum* 5-*loc. putaminibus cartilagineis.* Seminis *in loculo quoque* 2; *testâ cartilagineâ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PYRUS caule inermi; foliis pinnatis pinnatifidisve, dentatis, subtùs pubescentibus; foliolo vel lobo terminali maximo, subtrifido; floribus corymbosis.

PYRUS sorbifolia. Wats. *Dendr. brit. t.* 53.

MESPILUS sorbifolia. Poir. *Dict. Enc. Suppl.* 4. *p.* 73. — Lois. *Herb. génér.* 354.

CRATÆGUS sorbifolia. Hortul.

S'il est vrai qu'une pomme fatale, en excitant la gourmandise de l'un des membres de la souche du genre humain, a pu attirer sur lui toutes les misères de ce monde; s'il est encore vrai qu'une pomme a pu mettre le trouble et la désunion au céleste séjour, il faut considérer le pommier comme l'un des arbres les plus anciens et peut-être comme le plus malheureusement fameux; mais si l'on apprécie à leur juste valeur les garanties historiques que présentent les traditions de Moïse, on peut, sans trop hésiter, les mettre sur la même ligne que les fables d'Ovide, et ne voir alors, dans la pomme, qu'un fruit dont l'usage remonte à l'origine de la civilisation. Sa célébrité se bornera aux avantages que l'homme a su en tirer par la culture qui est parvenue à en rendre la chair savoureuse et le jus *vinifiable*; néanmoins on doit lui attribuer l'étymologie d'un nom

qui dérive bien évidemment de celui de la déesse que l'on faisait présider aux jardins et qui favorisait la fécondité des arbres. Le genre Pommier a été institué méthodiquement par Tournefort, et Linné lui a réuni le genre Poirier du même auteur; cette réunion a été adoptée, sauf quelques modifications peu importantes, par la plupart des botanistes. Le Pommier à feuilles de sorbier est cultivé depuis long-temps en Angleterre, d'où il est passé, il y a quelques années seulement, dans les jardins de la France et des Pays-Bas. Il fleurit en mai. Sa patrie est inconnue.

Ce pommier est un arbrisseau de six à dix pieds de hauteur, dont la tige se divise en rameaux alternes, glabres, recouverts d'une écorce cendrée-brunâtre. Ses feuilles sont ailées, quelquefois seulement pinnatifides, glabres, lisses et d'un vert gai en dessus, pubescentes et plus pâles en dessous, composées de cinq à sept folioles ovales-oblongues, dentées, sessiles et presque décurrentes sur le pétiole commun; la foliole ou la division terminale est toujours beaucoup plus grande que les autres et quelquefois découpée en trois lobes. Ses fleurs sont blanches, petites, faiblement odorantes, réunies un assez grand nombre ensemble sur des pédoncules rameux, feuillés, et disposées en corymbe le long des rameaux ou à leur sommet. Leur calice est monophylle, pubescent, divisé en cinq découpures ouvertes. La corolle est à cinq pétales arrondis, ouverts en rose, creusés en cuiller, alternes avec les divisions calicinales et insérés, par un onglet court, à la base de leurs sinus. Les étamines sont au nombre de vingt, attachées sur le calice, et leurs filamens affectent, quant à l'insertion, l'ordre suivant : trois des filamens sont fixés au-dessous de chaque pétale, et un seul se trouve à la base de chaque division du calice; leurs anthères sont rougeâtres, arrondies. L'ovaire est inférieur ou adhérent à la base du calice, surmonté de cinq styles (rarement de quatre seulement) cylindriques, terminés chacun par un stigmate simple un peu en tête. Cet ovaire est à cinq loges qui contiennent chacune deux ovules.

Cette espèce n'est point délicate et paraît se plaire également dans tous les sols; elle supporte fort bien la rigueur de nos hivers; on n'a pu encore la multiplier que par boutures ou par la greffe sur aube-épine et coignassier.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale. Fig. 2. Le calice, l'ovaire, les styles et les stigmates.



Melaleuca densa.

Melaleuque joli.

[illegible]

[illegible] Myrtacées

[illegible] *Ovarium superum; stylo* [illegible] *5-valvi; loculis polyspermis.*

[illegible] *trinervibus, glabris;* [illegible]

[illegible] — De Cand. *Prodr.* [illegible]

[illegible] établi les [illegible] Mélaleuques [illegible] d'une espèce plus récemment [illegible] ce n'est que pour ajouter quelques [illegible] aux objections qui [illegible] été faites en faveur de la réunion des genres *Melaleuca* et *Metrosideros*, opérée, [illegible] par Cavanilles [illegible] la seule [illegible]



MÉLALEUQUE JOLI. *MELALEUCA DENSA.* ♄

Polyadelphie-Icosandrie. Famille des *Myrtacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, turbinatus; limbo 5-fido, deciduo.* Petala 5, *parva.* Stamina 30-60; *filamentis basi connatis in 5 phalanges.* Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 3-*locularis, apice 3-valvis; loculis polyspermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MELALEUCA foliis ternis, obovatis trinervibus, glabris; spicis oblongis ovalibusve.

MELALEUCA densa. *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 416. — Poir. *Dict. Enc. Supp.* 5. 750. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 3. 215.

Nous avons, plus haut (art. 148), établi les généralités des Mélaleuques, et si nous y revenons aujourd'hui, à propos d'une espèce plus récemment connue, ce n'est que pour ajouter quelques phrases que nous avons placées ailleurs, dans un ouvrage (1) auquel nous avons eu le bonheur de coopérer. Nous répondrons aujourd'hui, comme alors, aux objections qui ont été faites en faveur de la réunion des genres *Melaleuca* et *Metrosideros*, opérée, sous ce dernier nom, par Cavanilles, que la seule considération des étamines était un obstacle pour ainsi dire insurmontable à cette réunion. Cependant nous avouerons qu'il faut examiner avec attention

(1) Botaniste cultivateur; deuxième édition.

les filamens de ces étamines pour les distinguer; et que dans quelques espèces, il y a quelquefois sujet à indécision sur leur isolement ou leur réunion à leur base. Une personne qui verrait simplement les fleurs du *Metrosideros lophanta* et celles du *Melaleuca hypericifolia*, les présumerait cueillies sur le même arbre. Il y a pourtant beaucoup de différence dans leur feuillage.

Une aussi grande affinité dans les deux genres prouve évidemment la supériorité de la méthode de Jussieu sur toutes celles qui n'ont pour fondement que des distinctions le plus souvent arbitraires. Dans l'ordre naturel, les genres qui ont des rapports entre eux se suivent immédiatement. Dans le système sexuel de Linné, la considération du nombre des étamines, de leur isolement ou de leur réunion, les éloigne nécessairement. Ainsi, quoique les genres *Metrosideros et Melaleuca* ne puissent être séparés l'un de l'autre, à cause de leurs caractères identiques, Linné n'a pas moins été obligé, pour ne pas s'écarter de la base de son système, de les placer à une grande distance l'un de l'autre : le premier dans sa douzième classe, icosandrie monogynie; le second dans sa dix-huitième, polyadelphie icosandrie. Il en a été de même de plusieurs autres genres dans ce système.

Dans les Mélaleuques les étamines forment plusieurs faisceaux par leur réunion à leur base; dans les Métrosidéros les filamens sont libres. On reconnaît d'ailleurs au simple aspect, ces deux genres malgré les rapports que les fleurs ont entre elles, par leur forme, leur couleur et leur disposition. Les Mélaleuques sont toujours très-fournis de rameaux et de feuilles; et celles-ci sont, dans toutes les espèces, d'un joli vert et glabres; les Métrosidéros sont un peu moins rameux; leurs feuilles, dans la plupart, d'un vert sombre, foncé, sont souvent velues, d'une consistance ferme, ordinairement rudes au toucher.

Le *Melaleuca densa* est originaire de la côte sud de la Nouvelle-Hollande; il a été introduit en Angleterre, en 1803, par M. Peter Good; il fleurit en juin et juillet.

C'est un arbrisseau de deux à trois pieds de hauteur, dont toutes les parties ont une légère odeur aromatique; sa tige se divise en plusieurs rameaux grêles, garnis de feuilles nombreuses, persistantes, et, pour ainsi dire, disposées par verticilles de trois, très-rapprochées les unes des autres, ovales, fort petites, à peine longues de deux lignes, glabres, d'un vert glauque, parsemées de points glanduleux et transparens, portées

sur des pétioles si courts qu'elles paraissent sessiles. Les fleurs sont de grandeur médiocre, et de couleur lilas, solitaires dans les aisselles des feuilles, et souvent rapprochées deux à cinq les unes près des autres, dans la partie moyenne des rameaux; chacune d'elles est munie à sa base de deux bractées oblongues et opposées. Le calice est monophylle, campanulé, glabre, à cinq dents parsemées de points transparens. La corolle est formée de cinq pétales ovales-arrondis, concaves, d'un rouge lilas, alternes avec les dents du calice et insérés dans sa partie supérieure. Les étamines, très-nombreuses, inégales, ont leurs filamens colorés comme la corolle, réunis par leur base en cinq faisceaux insérés sur le calice, devant les pétales, et deux fois plus longs que ceux-ci. La partie libre de chaque filament diverge, soit de chaque côté du faisceau, soit dès la base de sa face interne, et elle est terminée par une anthère ovale-arrondie, de couleur violette et à deux loges. L'ovaire est supérieur, très-petit, un peu velu, surmonté d'un style cylindrique, plus court que les étamines, terminé par un stigmate un peu évasé. Le fruit est une capsule s'ouvrant en trois valves, et divisée intérieurement en trois loges polyspermes.

Croissant, comme toutes les plantes de la Nouvelle-Hollande, dans un humus formé de débris anciens et successifs des végétaux, par conséquent rempli de substances propres à rendre leur accroissement et leur végétation annuels, aussi parfaits qu'ils peuvent l'être, il est indispensable de fournir au Mélaleuque joli un compost qui réunisse les qualités de la terre natale. On y parvient au moyen du terreau de bois pur, que l'on sait être le résultat de la destruction des plantes, et qui possède les propriétés les plus efficaces pour la conservation et l'accroissement des arbustes de la Nouvelle-Hollande. Les racines menues, déliées et très-nombreuses de ce Mélaleuque, atteignant bien vite les parois des pots dans lesquels on le fait croître, nécessitent de fréquens dépotemens. Il faut aussi lui procurer une humidité constante, au moyen d'arrosemens souvent répétés, surtout à l'époque de sa forte végétation. Peu sensible au froid, sa rentrée dans l'orangerie, alors que la gelée se fait sentir, est la seule précaution que l'on ait à prendre pour l'abriter. On le multiplie de graines, de marcottes et de boutures. Les semis se font en pot dans le terreau de bruyère pur, sous châssis et sur couche tiède. Quand les jeunes plantes ont acquis deux pouces de hauteur, ce qui n'arrive habituellement qu'au bout de dix-huit mois, on les repique chacune dans un

petit pot que l'on tient d'abord dans une couche ombragée. Les boutures doivent être étouffées : c'est-à-dire, qu'on les place sous des cloches petites et peu élevées, et qu'on ne leur donne de l'air que lorsqu'elles ont fait des racines.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale. Fig. 2. Un faisceau d'étamines, vu du côté interne. Fig. 3. Le calice, partie des étamines et le style avec le stigmate. Fig. 4. Une fleur moins les pétales et les étamines.



Primula elatior, Var.

Primevère élevée.

[illegible]

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Primulacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] ; [illegible] 1-locularis, 10-valvis ; polysperma ; seminibus [illegible] affixis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] ovato-oblongis, sinuato-dentatis, rugosis, [illegible] umbellâ multiflorâ ; corollæ limbo plano ; calyc[illegible] [illegible], acutis.

[illegible] p. [illegible]. — *Engl. Bot.* t. 5[illegible] [illegible] *fl. brit.* [illegible]. — Pom. *Dict.* [illegible] t. [illegible] — [illegible] *Germ.* I. 90. H. [illegible]

[illegible]

[illegible] pallido [illegible] odoro ; aut vix odoro. [illegible]

[illegible] inodora, luteo-pallida. Tourn. *Ic.* 558. — [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] la genre dont une des principales espèces [illegible] le nom de Primevère, parce que les fleurs



Primula elatior, Var.

Primevère élevée

PRIMEVÈRE ÉLEVÉE. *PRIMULA ELATIOR.* ♃

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Primulacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*dentatus*. Corolla 1-*petala; infundibuliformis; tubo elongato, nudo; limbo 5-fido*. Stamina 5. Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate capitato*. Capsula 1-*locularis*, 10-*valvis*, *polysperma; seminibus receptaculo centrali, libero affixis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PRIMULA foliis ovato-oblongis, sinuato-dentatis, rugosis, basi in petiolum attenuatis; umbellâ multiflorâ; corollæ limbo plano; calycibus subpubescentibus, angulatis, acutis.

PRIMULA elatior. Jacq. *Misc.* 1. *p.* 158. — *Engl. Bot. t.* 513. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 207. — Smith *Fl. brit.* 223. — Poir. *Dict. Encyc.* 5. 617. — OEder. *Fl. dan. t.* 434. — Roth. *Germ.* I. 90. II. 229. — Mill. *Dict.* 2.

PRIMULA inodora. Hoffm. *Germ.* 67.

PRIMULA veris, *caulifera, pallido flore inodoro aut vix odoro.* J. Bauh. *Hist.* 3. 496.

PRIMULA pratensis, *inodora, luteo-pallida.* Lobel. *Ic.* 568. — Id. *Observ.* 305. *Ic.*

PRIMULA elatior, *var. a.* Willd. *Spec.* 1. *p.* 801.

PRIMULA veris elatior. Lin. *Spec.* 204.

PRIMULA veris pallido flore, elatior. Clus. *Hist.* 301. — Tourn. *Inst.* 124.

VERBASCUM non odoratum. Fuchs. *Hist.* 851, *quoad figuram.*

VERBASCULUM pratense vel sylvaticum inodorum. C. Bauh. *Pin.* 241.

On a donné aux plantes du genre dont une des principales espèces fait le sujet de cet article, le nom de Primevère, parce que les fleurs

de plusieurs espèces de ce genre sont les premières, au retour du printemps, à orner nos bois, à émailler nos prairies et à embellir nos jardins. Le mot primevère est évidemment dérivé de *Prima veris*, première du printemps. Le nom latin a la même origine; *Primula* peut être traduit par petite première, sous-entendu fleur. Il est fort douteux que les anciens aient connu la Primevère, quoique Sprengel pense que c'est le *Dodecatheon* de Pline, auquel cet auteur attribue la propriété de guérir toutes les maladies : *in aquâ potam omnibus morbis mederi tradunt*, lib. xxv, cap. 4. Combien serait précieuse une plante qui aurait des qualités aussi merveilleuses! On n'en connaît plus aujourd'hui; le *Dodecatheon* des anciens est perdu; ou, si c'est notre Primevère, elle a bien dégénéré de ses vertus passées. Elle n'est plus guère usitée en médecine, et quand on veut l'employer dans la paralysie, les vertiges, les affections hystériques, maladies contre lesquelles elle a été préconisée, on la trouve le plus souvent impuissante.

Comme plante d'ornement, la Primevère mérite davantage de nous occuper; transportée de nos prés et de nos forêts dans nos jardins, elle a récompensé les soins du cultivateur en donnant des variétés nombreuses dont les fleurs offrent mille nuances de couleurs, dans le blanc, le jaune, le rouge, le pourpre et le brun. Ce sont ces deux dernières couleurs qui présentent le plus de variétés et les plus jolies. On en a aussi de doubles, mais les amateurs estiment mieux les simples, dont les couleurs sont toujours plus belles, surtout lorsque celles-ci sont comme veloutées, et lorsque le centre et le bord de la fleur sont d'une autre teinte, ce qui forme un agréable contraste. Ses fleurs paraissent de très-bonne heure, souvent dès le commencement du mois de mars; elles durent ou se renouvellent pendant près de deux mois, et quelquefois, quand l'automne est belle, on obtient des Primevères une seconde fleuraison qui se prolonge assez ordinairement jusqu'aux premières gelées. On fait avec ces plantes de charmantes bordures ou des touffes que l'on met sur le devant des plates-bandes, parmi les autres plantes à tiges ou hampes peu élevées. Cette Primevère croît naturellement dans les

lieux ombragés de la France et d'une grande partie de l'Europe. Il est assez difficile de ne pas la confondre avec la Primevère officinale que les habitans des campagnes connaissent particulièrement sous le nom vulgaire de fleurs de coucou.

La racine de la Primevère élevée est fibreuse, vivace; elle produit une touffe de feuilles ovales-oblongues, rétrécies en pétiole à leur base, sinuées et dentées en leurs bords, glabres, un peu ridées et d'un vert pâle en dessus, légèrement pubescentes en dessous, longues en tout de quatre à six pouces. Du milieu de ces feuilles s'élève une hampe cylindrique, moitié plus longue qu'elles, terminée par six à douze fleurs inodores, presque toutes redressées, portées sur des pédoncules inégaux, et disposées en ombelle munie, à sa base, d'une collerette de plusieurs folioles lancéolées-linéaires. Le calice est monophylle, un peu anguleux, parsemé de quelques poils épars, ayant son bord découpé en cinq dents très-aiguës. La corolle est monopétale, infondibuliforme, à tube grêle plus long que le calice et à limbe plane partagé en découpures échancrées; cette corolle est d'un jaune pâle dans la plante sauvage, et de diverses couleurs, comme nous l'avons dit plus haut, dans celle des jardins. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens très-courts, insérés sur le tube de la corolle, et terminés par des anthères droites, non saillantes hors du tube. L'ovaire est supère, arrondi, surmonté d'un style de la longueur du calice, et terminé par un stigmate globuleux. Le fruit est une capsule ovale, recouverte par le calice persistant, à une seule loge s'ouvrant par le sommet en dix valves courtes et contenant des graines arrondies, nombreuses, attachées à un placenta libre et central.

C'est à force de semer qu'on a obtenu toutes les variétés qu'on possède et qui sont très-nombreuses; chaque année on en obtient encore de nouvelles, de sorte qu'on en distingue aujourd'hui plus de cent. Il y a soixante à quatre-vingts ans on n'en connaissait peut-être pas dix. C'est en novembre et décembre qu'on sème les graines de Primevère, en pleine terre légère et un peu substantielle, ou dans des terrines. La

meilleure exposition est celle du levant. Les jeunes plantes venues de semis se repiquent à l'automne suivante, et elles fleurissent au printemps de la seconde année. Quand on ne veut que multiplier les variétés déjà acquises, on le fait par la séparation des vieux pieds, à la fin de l'hiver et mieux en automne, parce que les Primevères fleurissant immédiatement après les gelées, une déplantation trop tardive nuit à la beauté de leurs fleurs; mais il faut éviter de les mettre au grand soleil; elles aiment en général l'ombre et un terrain un peu frais. Elles résistent ordinairement à nos plus grands froids.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Une feuille et une tige fleurie d'une variété cultivée de la Primevère élevée. Fig. 1 et 2. Une fleur de deux autres variétés.



Dianthus pulcherrimus.
Œillet très joli

OEILLET TRÈS-JOLI. *DIANTHUS PULCHERRIMUS.*

Décandrie-Digynie. Famille des Caryophyllées.

[illegible]

[illegible] *seminibus rec[illegible]* [illegible]

[illegible]

[illegible] est [illegible] parfumés. [illegible]

[illegible] et se recrute encore [illegible] hardis voyageurs qui explorent en [illegible] et jusqu'ici [illegible]



Dianthus pulcherrimus.
Œillet très joli.

OEILLET TRÈS-JOLI. *DIANTHUS PULCHERRIMUS.* ♃

Décandrie-Digynie. Famille des *Caryophyllées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, cylindricus, 5-dentatus, basi squamis* 4 *pluribusve cruciatìm imbricatis cinctus.* Petala 5, *unguiculata, limbo sœpè dentata.* Stamina 10. Ovarium *superum; stylis* 2, *sœpè recurvis.* Capsula *ovato-cylindrica,* 1-*locularis, apice dehiscens, polysperma, seminibus receptaculo centrali affixis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DIANTHUS foliis ovato-cuneiformibus, obtusis, ciliatis; floribus aggregatis, fasciculatis; squamis calycinis oblongo-subulatis, vix tubum æquantibus.

De tout temps, après la rose, l'Œillet mérita, par ses qualités parfaites, l'hommage des nombreux sectaires de Flore, qui le dédièrent au divin maître de l'Olympe; telles sont du moins les inductions que l'on peut tirer du nom latin *Dianthus,* formé des deux mots grecs διος, Jupiter, et ανθος, fleur, c'est-à-dire, fleur de Jupiter. L'étymologie du nom français, quoique ne sortant point d'une source aussi élevée, a peut-être quelque chose de plus exacte, car on la trouve dans la tache qui se laisse apercevoir au centre de la fleur de la plupart des Œillets, laquelle offre plus ou moins l'apparence d'un œil. Le genre *Dianthus,* l'un des plus nombreux en espèces, s'est considérablement recruté, et se recrute encore tous les jours, par les recherches des hardis voyageurs qui explorent en naturalistes, des contrées sauvages et jusqu'ici inhospitalières. On a décrit

à peu près cent vingt espèces d'Œillets dont plus de moitié indigènes de l'Europe; plusieurs contrées de l'Asie et surtout la chaîne du Caucase en ont fourni un assez bon nombre ainsi que la Chine et l'Australasie, tandis que l'on n'en a encore recueilli que quelques-unes dans tout le vaste continent de l'Amérique. Ce sont toutes des plantes herbacées, vivaces, dont les fleurs, disposées au sommet des tiges ou de leurs ramifications, se font remarquer par leurs nuances si variées du rouge le plus vif au pourpre le plus foncé ou au violet, nuancés de blanc et de jaune; rarement l'on ne trouve qu'une seule de ces nuances. Presque toutes exhalent le parfum le plus suave. Nous aurons plus tard l'occasion de nous étendre davantage sur ce beau genre, lorsque nous nous occuperons particulièrement d'une espèce très-recherchée par les amateurs et les fleuristes; nous nous bornerons maintenant à faire connaître le *Dianthus* qui a reçu le nom spécifique de *pulcherrimus*.

Cette espèce d'Œillet n'est connue en Europe que depuis très-peu de temps; M. Noisette l'a reçue d'Angleterre en 1822, et il paraît qu'elle est encore assez rare dans les jardins de ce pays, car nous ne l'avons trouvée indiquée dans aucun des catalogues de toutes les plantes qu'on cultive chez les pépiniéristes de Londres ou de ses environs. C'est comme originaire de la Chine que M. Noisette l'a reçue. Ses fleurs paraissent en juin et juillet.

Les racines de l'Œillet très-joli sont fibreuses, vivaces; elles produisent une ou plusieurs tiges droites, hautes de trois à quatre pouces, garnies de feuilles nombreuses, très-rapprochées les unes des autres, et qui les cachent entièrement. Ces feuilles sont opposées en croix sur quatre rangs, ovales, cunéiformes, glabres, d'un vert gai, finement et légèrement ciliées en leurs bords et semi-embrassantes à leur base. Les fleurs sont assez petites, larges seulement de six à sept lignes, d'un beau rouge cramoisi avec un cercle blanc dans le centre; leur odeur est agréable, assez analogue à celle de l'œillet des jardins, mais beaucoup plus légère; elles sont rapprochées et serrées en faisceau les unes contre les autres au sommet des tiges, de manière à former une cime terminale d'un très-joli aspect. Leur calice est monophylle, cylindrique, glabre, strié, découpé à son orifice en cinq dents très-aiguës, et environné à sa base par six à huit écailles foliacées, ovales-oblongues, opposées en croix, terminées par une pointe subulée, presque aussi longue que le calice lui-même. La corolle est composée de cinq pétales à onglets étroits, au moins de

la longueur du calice, attachés au réceptacle et s'élargissant dans leur partie supérieure en un limbe plan, arrondi, dentelé en son bord. Les étamines, au nombre de dix, ont leurs filamens subulés, de la longueur du calice, insérés au réceptacle et terminés par des anthères ovales. L'ovaire est ovale-oblong, presque cylindrique, supère, surmonté de deux styles subulés, plus longs que les étamines, recourbés dans leur partie supérieure et se terminant chacun par un stigmate aigu. Le fruit est une capsule de la même forme que l'ovaire, enveloppé par le calice persistant, à une seule loge, à cinq valves s'ouvrant seulement à leur sommet, et contenant des graines nombreuses, irrégulièrement arrondies, comprimées et attachées sur un réceptacle central.

Jusqu'ici l'on a cultivé l'Œillet très-joli en pot et dans le terreau de bruyère; on l'a toujours rentré l'hiver dans l'orangerie, mais quelques jardiniers ayant risqué de le laisser en pleine terre, il y a résisté, couvert d'une simple litière, à un froid de dix degrés, ce qui peut faire naître l'espoir qu'il finira par s'accoutumer tout-à-fait à notre climat, et ce sera une heureuse acquisition, car la plante est d'un charmant effet en bordures. Elle se multiplie facilement par l'éclat des racines, que l'on effectue au commencement de l'automne afin de laisser aux plantes séparées, le temps de se guérir parfaitement de leurs blessures et d'obtenir, par conséquent, une abondante fleuraison l'année suivante. La propagation par le semis réussit également bien, mais ce moyen exige beaucoup plus de temps et de soins. On sème les graines que l'on a eu la précaution de tenir dans un endroit bien sec, car la moindre atteinte d'humidité anéantit leur faculté germinative, on les sème, disons-nous, au commencement d'avril, dans des terrines contenant un mélange de terre douce et substantielle avec un tiers de terreau consommé; on place les terrines dans une bonne couche afin d'accélérer la végétation; ordinairement elles commencent à lever au bout de trois semaines; alors on leur procure le plus d'air possible, et on enlève même tout-à-fait le châssis lorsque la température ne laisse plus aucune crainte de gelées; de cette manière on empêche les jeunes plantes de filer; elles prennent de la force et se trouvent bientôt en état d'être repiquées en pépinière, dans une platebande de terre riche et substantielle; on les y place à trois pouces de distance entre elles, et on les abrite du soleil jusqu'à parfaite reprise. Il est inutile de recommander beaucoup de soins et de précautions dans les arrosemens, tout le monde connaît ceux que réclament les jeunes plantes.

Vers la fin de mai ou dans les premiers jours de juin, lorsque les plantes ont acquis de la vigueur, on les enlève de la pépinière avec une motte bien fournie, et on les transplante dans l'endroit où elles doivent fleurir et demeurer.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une feuille vue séparément. Fig. 2. L'ovaire, les styles, les stigmates et une étamine. Fig. 3. Un pétale. Fig. 4. Le calice avec les folioles qui sont à sa base.



Pyrus angustifolia.

Pommier à feuilles etroites.

[illegible]

[illegible]

[illegible] *plantes* [illegible]

[illegible] ET [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] ses effets [illegible] à cette espèce le nom de [illegible] cette dénomination n'est point [illegible] ses feuilles [illegible] il [illegible] la verdure [illegible] vers la fin de décembre [illegible] quoique la gelée se fasse déjà sentir, les feuilles [illegible] jardins pittoresques [illegible]



[illegible] angustifolia.

[illegible] à feuilles étroites.

POMMIER A FEUILLES ÉTROITES. *PYRUS ANGUSTIFOLIA.* ♄

Icosandrie-Pentagynie. Famille des *Pomacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus, superus.* Petala 5. Stamina *circiter* 20, *erecta, fasciculata.* Styli 5, *basi connati et villosi.* Pomum *sphæroideum, basi et apice umbilicatum*, 5-*loculare; loculis cartilagineis,* 2-*spermis.* Semina *cartilaginea.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MALUS foliis ovatis, oblongis, subdentatis, glaberrimis, lucidis; floribus subcorymbosis; pistillis staminibus dimidiò brevioribus.

PYRUS angustifolia. Willd. *Sp.* 2. 1020. — Mich. *Fl. bor. Am.* 1. *p.* 292. — Pursh *Amer. sept.* 1. 340. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 209. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 509. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 2. 635.

MALUS sempervirens. Desf. *Arb.* 2. 141. — Lois. *in Nov. Duham.* 6. 138. — Id. *Herb. génér.* 154. — Poir. *Dict. Encyc. supp.* 4. 524.

Le nord de l'Amérique, particulièrement la Caroline, est la patrie du Pommier à feuilles étroites; il y est connu depuis long-temps, néanmoins ce n'est qu'en 1750 qu'il est parvenu en Europe; il y a été apporté par Cristophe Gray qui le cultiva dans l'espoir de tirer un parti avantageux de ses fruits, mais, en cela, ses efforts n'ont obtenu aucun succès. Quelques auteurs ont donné à cette espèce le nom de Pommier toujours vert, *Pyrus sempervirens;* cette dénomination n'est point exacte, puisque l'arbre se dépouille de ses feuilles à l'hiver; il vaut donc beaucoup mieux, et sous tous les rapports, s'en tenir uniquement à celle que lui a donnée primitivement Aiton. Il n'est pas rare, surtout lorsque la saison rigoureuse est un peu retardée, de voir encore de la verdure orner la couronne de cet arbre, vers la fin de décembre; il arrive même que, quoique la gelée se fasse déjà sentir, les feuilles restent encore attachées aux branches; mais elles finissent par tomber, et c'est sans doute la faculté qu'a cet arbre de garder son feuillage un peu plus long-temps que les autres espèces, qui a fait penser au nom de *sempervirens.* Du reste, c'est un avantage qui fait rechercher l'espèce pour être employée à la décoration des bosquets et des jardins pittoresques. Les

fleurs, dont il se couvre au mois de mai, sont d'un effet très-agréable, les fruits qui leur succèdent arrivent, il est vrai, à l'état de maturité vers la fin d'octobre, mais une saveur acerbe les rend impropres au moindre usage.

Cet arbre s'élève à douze ou quinze pieds; sa tige se divise en branches et en rameaux formant une tête arrondie. Ses feuilles sont assez différentes les unes des autres, selon qu'elles naissent sur les anciens rameaux et à la base des fleurs, ou sur les jeunes pousses. Les premières sont ovales-alongées, presque deux fois plus longues que larges, d'un vert luisant en dessus, glabres des deux côtés, dentées en leurs bords dans leur moitié supérieure, entières dans le reste de leur étendue, portées sur des pétioles légèrement pubescens. Les secondes sont ovales-lancéolées, deux ou trois fois plus grandes que les premières, découpées en leurs bords par de grandes dents qui les rendent comme anguleuses. Les fleurs sont blanches, très-légèrement teintes de rose, portées sur des pédoncules d'un pouce de long, réunies cinq à huit ensemble en petits corymbes qui naissent à l'extrémité de rameaux particuliers, courts et garnis de feuilles à leur base. Chaque fleur est composée, 1° d'un calice à cinq divisions courtes, aiguës; 2° d'une corolle de cinq pétales arrondis, creusés en cuiller, et insérés par un onglet étroit et assez long; 3° de vingt étamines ou environ, à filamens très-glabres, formant autour des styles un faisceau serré par la base, mais s'écartant ensuite en divergeant dans les trois quarts de leur étendue, et portant à leur sommet une anthère ovale; 4° d'un ovaire inférieur, surmonté de cinq styles moitié plus courts que les étamines, velus, réunis à leur base, et terminés chacun par un stigmate simple. Le fruit est une petite pomme verte, divisée intérieurement en cinq loges cartilagineuses, qui contiennent chacune deux *pepins*.

On ne cultive cet arbre que pour l'agrément; toute espèce de sol lui convient également bien, et pourvu que l'on ait soin d'élaguer ses branches gourmandes, on est sûr de le voir produire, chaque année, des fleurs en abondance. Quant à ses fruits, ils ne valent absolument rien; ils ne peuvent servir qu'à la multiplication de l'espèce par les semis; mais les jardiniers trouvant ce moyen trop lent, préfèrent se procurer cet arbre en le greffant sur le Pommier doucin.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un fruit entier. Fig. 2. Une fleur séparée dont on a enlevé quatre pétales. Fig. 3. Le calice, l'ovaire, les styles et les stigmates. Fig. 4. Une graine ou pepin. Fig. 5. Le fruit coupé horizontalement pour faire voir les cinq loges qui le divisent intérieurement.



P. Bessa pinx. Goulet sculp.

Aloë humilis.
Aloes nain.

ALOÈS NAIN. *ALOE HUMILIS.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Liliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus.* Corolla *tubulosa, ore subsexfido, patulo; fundo nectarifero.* Staminum *filamenta receptaculo inserta.* Capsula *supera, trilocularis, trivalvis, polysperma.* Semina *biserialia, margine membranacea.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ALOE acaulis; foliis undiquè invermè spinosis, adscendentibus, subulato-trigonis; floribus cylindricis.

ALOE humilis. Thunb. *Diss. n°* 6. *Prodr.* 61. — De Cand. *Pl. gras.* 39. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 294. — Willd. *Sp. pl.* 2. 187. — *Bot. Mag.* 757 *et* 828. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. 88. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 72.

ALOE africana humilis. Comm. *Prœl.* 77. *t.* 26. — Boerha. *Ind. alt.* 2. 130.

ALOE perfoliata humilis. Lin. *Spec.* 458, *var.* o. — Ait. *Hort. Kew.* 2. *p.* 467. *n°* 2, *var.* ξ.

ALOE foliis erectis, subulatis, radicatis, undiquè invermè spinosis. Lin. *Hort. Cliff.* 132. *n°* 4. — Mill. *Dict. n°* 4.

Les Arabes qui, les premiers, ont bien connu les propriétés médicamenteuses des plantes que produisait leur sol, avaient appelé *àlloèh* celle qui leur fournissait un suc purgatif et amer dont ils faisaient un grand usage. Cette plante nous est parvenu avec son nom qui n'a éprouvé d'autre changement qu'une légère altération d'àlloèh en aloès, et nous en avons fait le type d'un genre resté encore très-nombreux, malgré les coupes successives auxquelles il a été soumis par les botanistes monographes. On compte encore dans ce genre une cinquantaine d'espèces, toutes, à l'exception de deux ou trois, originaires du Cap de Bonne-Espérance. Ces plantes sont remarquables par leurs feuilles épaisses et charnues, persistantes, ayant quelquefois des formes assez singulières, ce qui les fait rechercher et cultiver par grand nombre d'amateurs. Le suc gommo-résineux que fournissent quelques-unes de ces espèces est, pour les pays où on le recueille, une branche de commerce et d'industrie assez considérable : on exprime le suc des parties des plantes où il est contenu

le plus abondamment, on l'épure, puis on le fait sécher et durcir au soleil pour le livrer ensuite au commerce et à la consommation. L'Aloès nain a paru pour la première fois en Europe, dans les jardins de Ph. Miller, vers 1731; on le voit fleurir depuis le mois de mars jusqu'à la fin de juin.

Sa tige est formée d'une souche très-courte, cachée par les feuilles qui, disposées en rosette, sont en alênes, planes en dessus, très-convexes en dessous, longues de trois pouces, larges de sept à huit lignes, chargées d'épines herbacées, molles, blanchâtres, ou de verrues obtuses, qui ne paraissent être que des épines avortées. D'entre les feuilles s'élève un pédoncule cylindrique, droit, simple, rougeâtre, couvert d'une poussière grise, long de dix à douze pouces, garni de bractées éparses, oblongues, terminées en pointe, striées et membraneuses. Les fleurs sont disposées, au sommet du pédoncule, en une grappe simple, entremêlée de bractées, longue de trois pouces ou environ; elles sont redressées avant leur épanouissement, inclinées du côté de la lumière pendant la fécondation, et de nouveau redressées après que cet acte est accompli. Chacune d'elles est portée sur un pédicule particulier, à peu près de la même longueur que la bractée de l'aisselle de laquelle il sort. La corolle est cylindrique, d'un beau rouge dans la plus grande partie de sa longueur, un peu verdâtre à son sommet, composée de six pétales oblongs, légèrement réfléchis en dehors à leur sommet. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens blancs, inégaux, un peu plus courts que la corolle, portant à leur sommet chacun une anthère ovale, droite, s'ouvrant par deux fentes longitudinales pour répandre un pollen d'un jaune orangé. L'ovaire est supérieur, presque cylindrique, très-légèrement triangulaire, et marqué de six sillons; il est surmonté d'un style filiforme de la même longueur que les étamines, d'un blanc verdâtre, et terminé par un stigmate obtus. Le fruit est une capsule à trois faces obtuses, à trois valves, à trois loges, contenant chacune plusieurs graines arrondies.

On cultive cette plante en pot, afin de la rentrer l'hiver dans la serre chaude ou dans la serre tempérée. Quand on obtient des graines en maturité, on peut la multiplier en les semant, au printemps, sur couche et sous châssis; mais le moyen le plus prompt de la propager, est de profiter des rejetons qui poussent autour des anciens pieds.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le pistil. Fig. 2. Une feuille. Fig. 3. Les étamines.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

ESPÈCES CONTENUES DANS LES TROIS PREMIERS TOMES

DE

L'HERBIER DE L'AMATEUR DE FLEURS.

Les chiffres romains indiquent le volume, et les chiffres arabes le n° que porte l'article au bas de sa page.

TABLE.

TABLE.



